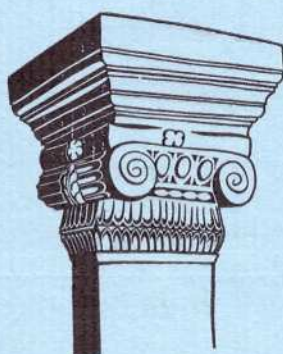




BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES FOVILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE



SAINT-GERMAIN D'AUXERRE

- ★ L'ÉVOLUTION DES CRYPTES DURANT NEUF SIÈCLES
- ★ LE RELIQUAIRE EN FORME DE CROIX MONOGRAMMATIQUE
- ★ LES SEPULTURES DES CRYPTES ET DU CLOÎTRE

SAINT-ÉTIENNE D'AUXERRE

- ★ LA FRESQUE DU CHRIST À CHEVAL :
Résurgence carolingienne du thème de l'adventus Augusti

RELIQUAIRES DU ROUSSILLON ET DE CATALOGNE

- ★ À PROPOS DU TRICENTENAIRE DE L'ABBE LEBEUF :
les recherches d'un grand antiquaire
- ★ ARCY-SUR-CURE : HOMMAGE À ANDRÉ LEROI-GOURHAN
- ★ SAINT-PÈRE : MURS EN PIERRES SÈCHES ET PIERRIERS
recherches sur leur origine

TABLE DES MATIERES

PONSICH (Pierre)	
La lipsanothèque d'Arles-en-Vallespir	1
Lipsanothèques du Roussillon et de Catalogne	5
DEMAUX (Germaine) et ROUMAILHAC (Jean)	
La dalle-reliquaire évidée en forme de croix monogrammatique, monument paléo-chrétien de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre	9
DELAHAYE (Gilbert-Robert)	
Sarcophages des cryptes et du cloître de Saint-Germain	17
ROUMAILHAC (Jean) et SAUR (Jean-Marc)	
Les cryptes de Saint-Germain : leur évolution durant neuf siècles	29
MOREAU (Henri)	
L'abbé Lebeuf et les antiquités gallo-romaines	49
LABBÉ (Alain) Contribution à l'interprétation de la fresque du Christ à cheval	57
COLLETTE (Bernard)	
Les monuments historiques	69
VAUDESCAL (Sébastien) et DELAHAYE (Gilbert-R.)	
Sondages au lieu-dit « Le Cercueil » à Merry-Sec	71
RICHARD (Jacques)	
Murs de pierres sèches près de Saint-Père-sous-Vézelay	73
POPLIN (François)	
Leroi-Gourhan, préhistorien de l'Yonne	81
DELAHAYE (Gilbert-Robert)	
Eglises mérovingiennes et chapelle médiévale mises au jour à l'abbaye de Jouarre	89
VAUDESCAL (Sébastien) Découverte de galeries voûtées à Auxerre	92
BREUILLER (Robert)	
Antiquité tardive et origines de la Rome chrétienne	93
DEMAUX (Germaine)	
Bibliographie de l'année 1986. Travaux de nos collègues	99

Pour toute information concernant, d'une part, des fouilles et, d'autre part, les monuments historiques, on peut s'adresser à M. le Secrétaire de la S. F. A. Y. ou directement à :

- M. Gaillard de SEMAINVILLE, directeur des Antiquités historiques de la Région Bourgogne, Hôtel Chartraire de Montigny, 39, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. 80.67.17.67.
- M. Jean-Paul THEVENOT, directeur des Antiquités préhistoriques de la Région Bourgogne, 39, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. 80.67.15.85.
- M. Patrick ARNOULD, conservateur régional des Monuments historiques, 39, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. 80.67.22.33.
- M. Bernard COLLETTE, inspecteur général des Monuments historiques, Palais National, 77300 Fontainebleau, tél. 64.22.21.85.

Illustration de la couverture :

Chapiteau carolingien des cryptes de Saint-Germain (dessin de G.-R. DELAHAYE)

La lipsanothèque d'Arles-en-Vallespir

par Pierre PONSICH

Jean-Auguste Brutails, dans son ouvrage « Notes sur l'art religieux en Roussillon » (1), signale, dans une note d'un paragraphe consacré aux autels, l'existence d'une lipsanothèque à la sacristie de l'église abbatiale d'Arles-sur-Tech (2).

Voici la transcription de cette note : « M. Salsas m'a très obligeamment communiqué un estampage d'une inscription cursive légèrement gravée au stylet sur une face d'un petit cube de pierre; ce cube est creux; on le garde à la sacristie d'Arles-sur-Tech. L'écriture, assez mal formée, me paraît être du XI^e ou du XII^e siècle. Je lis « Oliba, ..., Petrus, Petrus, Wilelmus, Guanlangater (?) cum omnibus illorum... ». Ce petit bloc n'aurait-il pas contenu les reliques placées dans un autel, et le texte transcrit ci-dessus ne serait-il pas un fragment d'un procès-verbal de consécration ? » (3).

A l'époque où j'étudiais de près l'abbatiale, vers 1953 (4), je me préoccupai de retrouver ce qui, de toute évidence, était bien une lipsanothèque; mais ce fut en vain que j'interrogeai le curé à cet égard et que nous cherchâmes ensemble à la dénicher dans la sacristie.

Poursuivant mes recherches en d'autres lieux de l'abbaye, j'eus par contre l'agréable surprise de mettre la main sur une autre lipsanothèque, certainement plus importante : celle qui fait l'objet de la présente étude. Nous la trouvâmes, à demi-enterrée, dans le jardin du presbytère, où elle avait servi, paraît-il, d'abreuvoir pour les poules.

Il s'agit d'un bloc approximativement parallélépipédique, qui est aujourd'hui fortement usé et buché latéralement par endroits (fig. 1), de sorte que ses dimensions moyennes sont plus importantes au niveau de la face inférieure qu'au niveau de la face supérieure ouvragée. Quand on examine attentivement les quatre faces latérales, ainsi que la face supérieure, on est conduit à se demander si ce bloc, tel que nous le voyons aujourd'hui, n'a pas fait l'objet d'un remploi à l'occasion de la démolition d'un massif d'autel. Nous avançons cette idée comme simple hypothèse de travail. Quoiqu'il en soit, les dimensions moyennes sont les suivantes : hauteur, 0,210 m; les longueurs et largeurs sont, respectivement, au niveau de la face inférieure : 0,270 m et 0,220 m et, au niveau de la face supérieure : 0,260 m et 0,205 m.

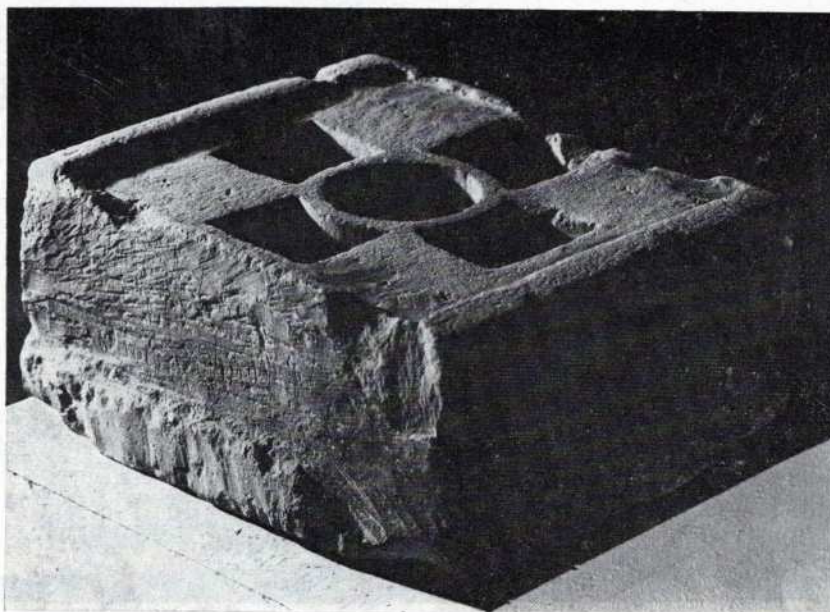


Fig. 1. — La lipsanothèque d'Arles

(photo Jean-Louis Vaills)

Deux des parois verticales ont été laissées frustes, à peine dégrossies; une troisième, sur un des côtés longs, n'a été aplanie que sur les deux tiers supérieurs de sa surface; la quatrième, seule, l'est totalement. Sur la face supérieure, un rebord plan usé, en saillie d'un demi-centimètre et actuellement large de 8 à 25 mm, détermine une feuillure destinée au logement d'un couvercle qui a disparu.

Le caractère le plus original de cette pièce tient à la disposition symbolique des logettes destinées à recevoir les reliques. Alors que les autres lipsanothèques de pierre (ou de stuc) que nous connaissons dans la région — et qui sont, d'ailleurs, nettement plus petites — ne présentent généralement qu'une cavité (seule celle de Vivès, par exception, en comporte trois), celle-ci présente cinq évidements (profonds de 0,050 à 0,055 m) : un, au centre, parfaitement circulaire, les quatre autres, opposés deux à deux, plus ou moins trapézoïdaux, de manière à dessiner une croix pattée. Les dimensions principales, relevées sur la face supérieure, sont reportées, en millimètres, sur la figure 2.

Par ailleurs, conformément à une coutume assez générale, tout au moins dans la région catalane, des graffiti, ou proscynèmes, ont été gravés sur certaines faces de la lipsanothèque. Bien d'autres, sans doute, devaient exister sur le couvercle dis-

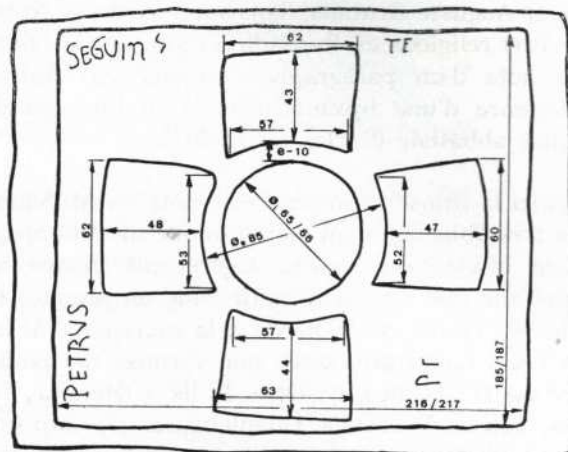


Fig. 2. — Vue de dessus avec les dimensions principales
(J.-M. Saur, 1986)

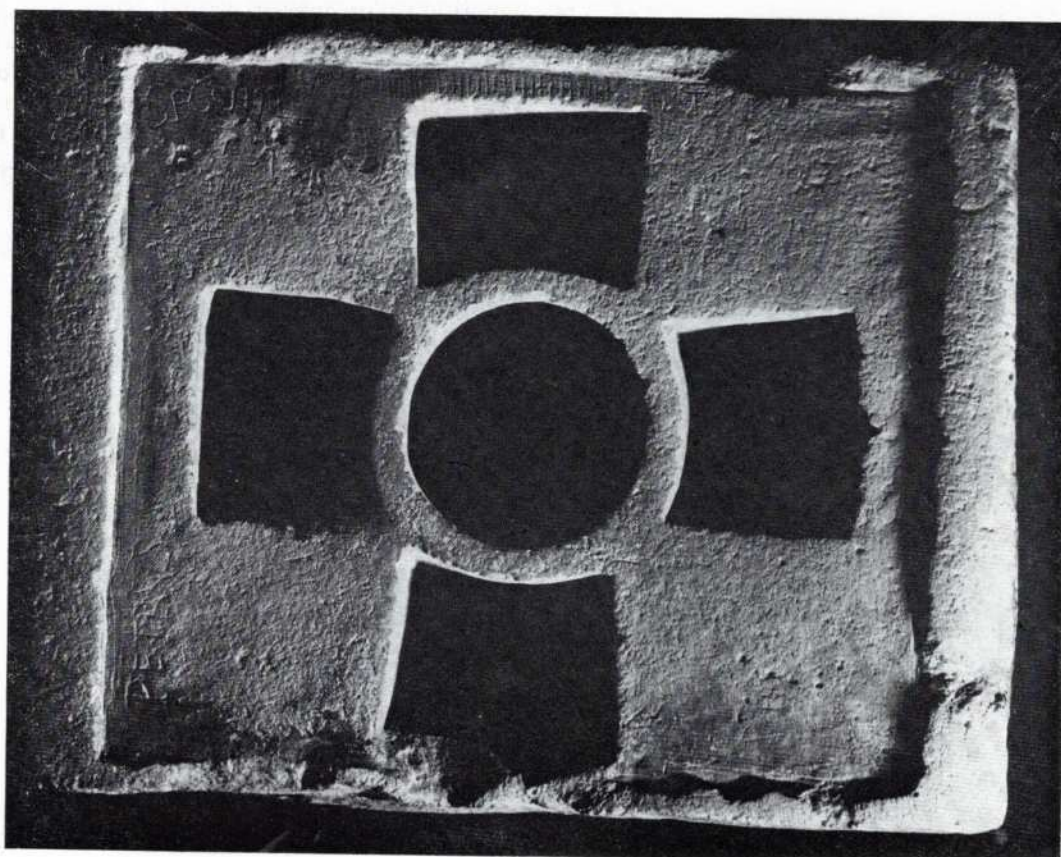


Fig. 3. — La lipsanothèque d'Arles vue de dessus
(photo Jean-Louis Vailis)

paru. Deux d'entre eux sont encore bien lisibles sur la face supérieure (fig. 3), le long du rebord, de part et d'autre d'un des bras de la croix : PETRVS, en capitales romanes, et SEGVINS (Seguinus), en capitales et cursives mêlées. Un troisième, disposé de façon analogue entre deux autres bras, est en partie effacé : TE Sur le quatrième espace symétrique, on ne lit que les deux premières lettres PE d'un nom qui ne paraît pas avoir été achevé.

Sur le petit côté aplani (fig. 4), nous lisons, non sans difficulté :

VIVAS Mhs [monachus] cv [m] o [m] nib [us
parentibus] Gauch [ertus] cu [m] omnib [us]
paren [tibus]
Lo



Fig. 4. — Inscription sur l'un des petits côtés
(photo Jean-Louis Vaills)

Sur la partie aplanie de l'un des côtés longs (fig. 5) :

DUGO PbR (?)

OTO CV [m] Omnib[us] paRentib svis

Ces inscriptions sont donc de nature dévote ou prophylactique, à l'instar de celles observées sur la plupart des autres lipsanothèques et de nombre de tables d'autel préromanes ou romanes du XI^e s., entre autres la table d'autel de Saint-Germain et Saint-Michel de Cuxa, consacrée en 974 (5). Comme dans tous les cas précités, d'ailleurs, c'est en vain que nous avons cherché à retrouver, parmi les auteurs de ces graffiti, un ou plusieurs des principaux personnages mentionnés dans les actes de consécration, lorsque ceux-ci se sont conservés, soit, pour Sainte-Marie d'Arles, ceux de 1046 et de 1157 (6). Il serait d'ailleurs logique que les noms gravés sur la lipsanothèque d'Arles, comme sur les autres, soient seulement ceux des moines, prêtres ou autres personnes ayant participé, soit à sa confection — elles sont parfois signées — soit à

sa mise en place, préalablement à l'imposition de la table et à la cérémonie officielle de consécration de l'autel.

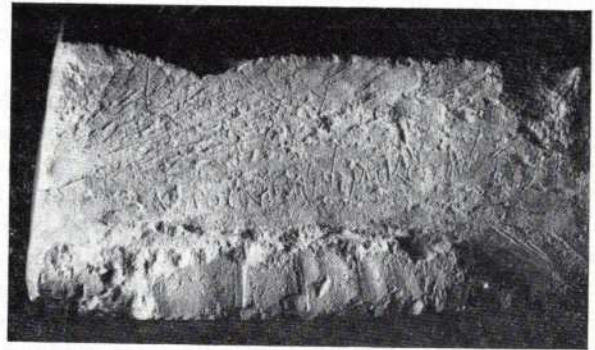


Fig. 5. — Inscription sur l'un des grands côtés
(photo Jean-Louis Vaills)

Il nous a semblé intéressant de tenter une restitution de l'emplacement que cette lipsanothèque occupait probablement dans un autel du X^e ou XI^e siècle. Le lecteur se représentera mieux, ainsi, l'importance relative du volume occupé par des reliques dans une grande abbaye comme Sainte-Marie d'Arles.

A l'aide des données résultant de multiples observations que nous avons pu faire, tant des autels que des massifs conservés (7), nous avons représenté, sur la figure 6 et à l'échelle de 1/10^e, un autel dont la table, de 1,20 m de long et 0,15 m d'épaisseur, repose sur un massif de maçonnerie de 0,75 m de hauteur, dont la longueur et la largeur sont les mêmes que celles de la face inférieure de la table (ceci est une constante pour les autels du XI^e s. que nous avons pu observer). C'est — tout au moins — la date que nous proposons pour cette lipsanothèque, en fonction de l'épigraphie et surtout de l'onomastique (présence de

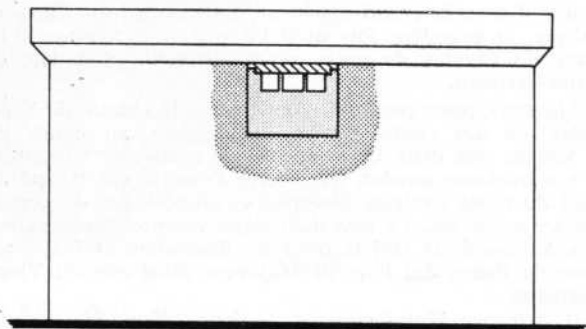


Fig. 6. — Emplacement de la lipsanothèque dans un autel du XI^e siècle
Proposition de reconstitution

(J.-M. Saur, 1986)

noms tels que VIVAS et DUGO). Ajoutons que s'il y a eu remploi, suivant l'hypothèse ci-dessus avancée et suggérée par le buchage partiel de deux faces latérales, la lipsanothèque d'Arles pourrait être encore antérieure et remonter soit à la première fondation du monastère, vers 780, soit à la seconde, entre 881 et 891.

Telle est la lipsanothèque d'Arles, exceptionnelle en Roussillon et en Catalogne par sa taille comme par son dispositif, et dont la connaissance nous a permis, à l'occasion d'un colloque qui s'est tenu à Auxerre en 1977 (8), d'identifier dès l'abord celle, encore plus remarquable, que l'on peut voir encastree dans une niche des cryptes de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre; nous ne la connaissions jusqu'alors que par une photographie assez médiocre et un dessin schématique (9). Elle présente, d'une façon rappelant celle d'Arles, quatre cavités séparées par une croix monogrammatique, mais ses dimensions sont beaucoup plus importantes, environ quatre fois supérieures.

Pour terminer, je m'associerais au souhait formulé dans le précédent numéro de ce bulletin (10) par le Groupe d'études de Saint-Germain; ce dernier y exprime le souhait que ce monument insigne soit extrait de la cavité où il est actuellement encastree. Ceci permettrait, en effet, d'avoir une vue d'ensemble de la lipsanothèque et, en particulier, d'étudier les proscymènes que, à notre avis, elle ne peut manquer de porter et qui fourniraient sans doute un élément important de datation.

P. P.

* Nous sommes heureux de voir apparaître dans notre bulletin la signature de Pierre Ponsich, ami de longue date de notre Société. D'autant plus heureux qu'il a choisi de publier dans nos colonnes plusieurs lipsanothèques du Roussillon et de Catalogne. Ce n'est pas un hasard car nous lui avons dit que paraîtrait dans ce bulletin un article faisant le point des connaissances au sujet du coffret-reliquaire à la croix monogrammatique, monument dans lequel il a eu le grand mérite de reconnaître une lipsanothèque, la première fois qu'il l'a vu, en septembre 1977, dans les cryptes de notre vénérable église abbatiale de Saint-Germain.

Ajoutons, pour ceux qui n'ont pas eu la chance de bénéficier de ses connaissances inépuisables au cours du « Voyage aux deux Catalogne » que nous avons organisé il y a quelques années, que Pierre Ponsich, catalan né au pied du mont Canigou, historien et archéologue de grande classe, a été jusqu'à une date toute récente Conservateur des Antiquités et Objets d'art du Roussillon et Conservateur du Palais des Rois de Majorque ainsi que du Vieux Perpignan.

Il demeure l'infatigable et toujours disponible animateur des Journées Romanes qui se tiennent tous les ans pendant dix jours à l'abbaye carolingienne de Saint-Michel de Cuxa. Il est aussi le président-fondateur de l'Association de sauvegarde du patrimoine artistique et historique roussillonnais (ASPAHR) et celui qui a su découvrir,

racheter à ses légitimes propriétaires (aux frais de l'ASPAHR), étudier, restaurer et réinstaller, à l'endroit qu'elle n'aurait jamais dû quitter, la grande table de l'autel majeur de Saint-Michel, consacré en 974 puis, à nouveau, en 1974, par les sept évêques des sept mêmes diocèses. Nous arrêtons ici cette évocation du rôle — fécond ô combien, mais trop peu connu — de Pierre Ponsich dans la sauvegarde et la restauration du patrimoine catalan, non sans citer toutefois ces paroles que nous l'avons entendu prononcer à propos de cette table et tout près d'elle, un des rares jours où il livra le fond de sa pensée : « Si ma vie n'avait servi qu'à cela, elle n'aurait pas été totalement inutile ».

(1) BRUTAILS (Jean-A.), « Notes sur l'art religieux en Roussillon », dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, Paris, 1892, pp. 523-617 et 1893 pp. 329-404.

(2) Arles-sur-Tech, ch.-l. de c. des Pyrénées-Orientales, arr. de Céret, dans la haute vallée du Tech, qui constitue le Vallespir.

(3) Op. cit., 1893, p. 360, n. 5.

(4) En vue de la présentation de l'abbatiale au Congrès de la Société Française d'Archéologie. Le texte en a paru dans : *Congrès archéologique de France*, CXII^e session tenue dans le Roussillon en 1954, Paris, 1955, pp. 347-377. On pourra également se reporter à PONSICH (Pierre), « Les origines de l'abbaye d'Arles », dans *Etudes Roussillonnaises*, Perpignan, 1954-55, tome IV, fasc. 1-2, pp. 69-99.

(5) PONSICH (Pierre), « La table de l'autel majeur de Saint-Michel de Cuxa consacrée en 974 », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, n° 6, 1975, pp. 41-66, en particulier p. 53, n. 31.

Cet autel, consacré par sept évêques le 29 septembre 974, fut retrouvé à quelques kilomètres de l'abbaye en 1969 et consacré à nouveau par les évêques des mêmes diocèses, en 1974, pour la célébration du millénaire.

(6) Il est vrai qu'à la suite du transfert à l'emplacement actuel, vers 881, du monastère de « Sainte-Marie de Vallespir » (d'abord installé dans les thermes romains des « Bains d'Arles » — aujourd'hui Amélie-les-Bains — par son fondateur l'abbé Castellan I, vers 780), l'abbatiale a dû être consacrée une première fois sous l'abbé Suniefred († 891). Mais on voit que, ni le nom de celui-ci, ni celui d'aucun autre dignitaire n'apparaît sur cette pièce, que nous croyons d'ailleurs devoir dater du XI^e s. Les constatations que nous avons pu faire sur une douzaine de lipsanothèques de la région sont tout aussi négatives. Quant à la table d'autel de Cuxa, sur laquelle nous avons pu déchiffrer 93 noms, la plupart, sinon tous, moines ou prêtres, gravés surtout aux X^e et XI^e siècles, ou, bien plus exceptionnellement, au XII^e et jusqu'au XV^e s., le nom d'Oliba y est gravé au moins trois fois. Mais, bien que les caractères épigraphiques dénoncent le XI^e s. il serait trop téméraire d'affirmer qu'il s'agit du célèbre abbé Oliba (1008-1046), plusieurs personnages de ce nom, moines, lévites ou prêtres — sans parler des laïcs — apparaissant dans les textes de Cuxa des X^e et XI^e s. (cf. notre étude sur « La table de l'autel majeur de Saint-Michel de Cuxa » rappelée en note 5).

(7) On trouvera dans notre étude sur « La table de l'autel majeur... » rappelée ci-dessus, les dimensions d'un grand nombre de tables préromanes (p. 47, n. 14).

(8) Ce colloque s'est réuni en 1977 à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre sous la présidence du professeur René LOUIS, à l'occasion du cinquantenaire de la découverte par ce dernier, en 1927, des fresques carolingiennes du cycle de saint Etienne.

(9) HUBERT (Jean), *L'art préroman*, 2^e éd., Chartres, 1974, pl. XL, a, et dessin figurant sur la couverture.

(10) Groupe d'études de Saint-Germain d'Auxerre, « Travaux et publications », *Bulletin de la S.F.A.Y.*, n° 3, 1986, pp. 23-24.

Quelques lipsanothèques du Roussillon et de Catalogne

par Pierre PONSICH

En Roussillon comme en Catalogne, les lipsanothèques, que les textes désignent généralement sous le nom de *capsae*, étaient parfois des objets de remploi, fioles ou flacons de verre, ou encore récipients de cuivre, choisis pour leur caractère relativement précieux (1), mais, le plus souvent, des boîtes de bois, d'albâtre, de pierre ou de stuc, spécialement confectionnées pour cet usage. Celles-ci, qui affectaient à l'occasion la forme d'un petit sarcophage ou d'une châsse, étaient munies d'un couvercle amovible. Tantôt, quoique rarement, elles présentaient (fig. 1) des inscriptions relatives aux reliques qu'elles renfermaient (2), tantôt et plus généralement des graffiti, gravés ou inscrits par les prêtres et les fidèles qui avaient contribué à l'érection de l'autel.

Pour ne parler ici que de ce que nous avons pu observer directement, nous citerons la *capsa* de buis tourné, munie d'un couvercle, enfermée dans le massif d'autel de l'église Sainte-Eugénie de Souanyas, en haut Conflent. Un parchemin l'accompagnait, où étaient transcrits, suivant une habitude générale au Moyen Age, les dix commandements de Dieu selon le texte du chapitre V du Deu-

téronome et les premiers mots de chacun des quatre Evangiles, suivis de la liste des principaux participants à l'acte (hommes et femmes), en tête desquels l'évêque Raimond [I d'Empuries], qui régit l'évêché d'Elne de 1064 à 1087 et, probablement, Pierre [II Sunyer], abbé de Saint-Martin de Canigo à partir de 1083. Le prêtre Ebri, probable desservant de l'église, rédacteur du document, a négligé d'indiquer la date de l'acte (ce qui est le cas le plus général). Les noms des uns et des autres ne sont d'ailleurs mentionnés que dans un but prophylactique comme le prouvent certaines des formules qui les accompagnent : « Raimond, évêque, avec toute la communauté de Sainte-Eulalie [d'Elne], tant les vivants que les défunts. Pierre, avec toute sa communauté... Adalbert, avec sa communauté... Ebri, prêtre, pour Raimond, son père, Sergonca, sa mère et pour *mes* [sic] parents, tant vivants que défunts ... » (3).

Ce type de formule apparaît constamment dans tous les documents de ce genre, graffiti des lipsanothèques (nous venons de le voir sur celle d'Arles) ou des tables d'autel (tables de Cuxa, d'Arles, Pézilla de la Rivière, Saint-Feliu d'Amont, etc.).

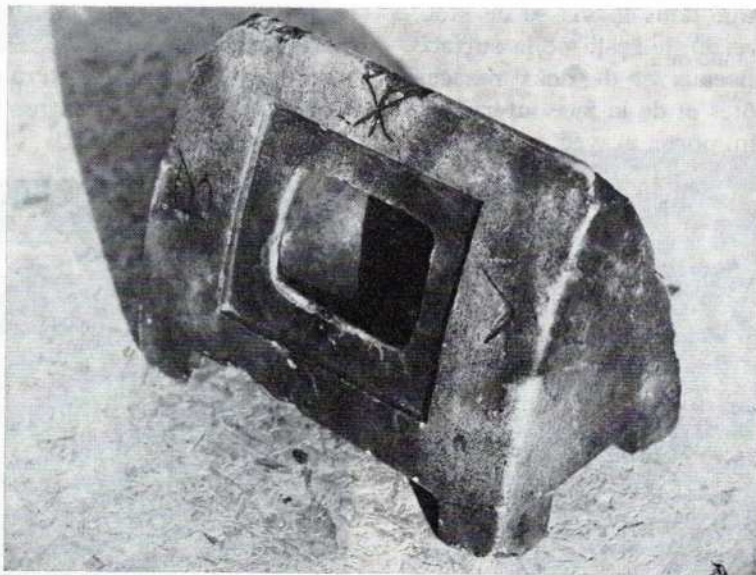


Fig. 1. — Lipsanothèque du Val d'Aran, albâtre
(dim. : 0,12 × 0,07 × 0,10 m)

Musée Marès, Barcelone

(Photo Art et Photo)

Nous avons plusieurs fois rencontré, en Roussillon, des lipsanothèques taillées, non pas dans une pierre calcaire, comme celle d'Arles, mais dans un bloc de stuc équarri; telles : celle de Sainte-Eugénie d'Ortafa (fig. 2) en forme de châsse qui en contient elle-même une autre, avec couvercle à glissière; celle de l'église Saint-Saturnin de Montauriol d'Avall (fig. 3), en forme de petit sarcophage, avec toit en bâtière et l'unique inscription, profondément gravée en grands caractères : *Bernardvs p[re]s[b]ite[r]*, probable fondateur de cette église préromane au x^e s., ou celles de Sainte-Eulalie de Taulis, dans les Aspres roussillonnaises, en forme de boîtes rectangulaires avec sillons gravés dessinant des chrismes, destinés à recevoir des ligatures (fig. 4). Telle encore — la plus remarquable de toutes, à coup sûr — celle de l'église Saint-Michel de Vivers en Vallespir, certainement antérieure au xi^e siècle (fig. 5).

Elle est réalisée dans un parallélépipède de stuc, de plan à peu près carré (180 à 185 mm de côté, pour 85 mm de hauteur), décoré sur ses faces supérieure et inférieure et sur trois de ses côtés, le quatrième étant occupé par une longue inscription manuscrite gravée (fig. 6). Les trois autres côtés sont ornés, chacun, d'un rinceau de demi-palmettes formant des volutes opposées et la face inférieure de quatre rosaces carrées (fig. 7). Quant à la face supérieure (fig. 8), elle présente trois cavités cylindriques, fermées chacune par un couvercle (un découpé dans la masse de stuc, deux autres en pierre verte), le reste de la surface étant orné de trois rinceaux et de deux rosaces analogues à ceux des côtés et de la face inférieure. Le quatrième côté, enfin, porte, gravée en cursives

mêlées de capitales, la liste des fidèles participants, hommes et femmes, parmi lesquels les prêtres Seniofred, titulaire de l'église, Witica et Gaucelm. Nous rétablissons ci-dessous les lettres abrégées, renonçant à trouver un sens plausible aux dernières lettres, douteuses, de la cinquième ligne :

Seniofredvs p(res)b(ite)R GAVCelMVS PbR
 Amelivs sacerdos seniofredvs Uer
 gell e(t)Sibia Susanna Spera(n)d(e)o engo(n)te
 Adroarius Pozo Albarig cv omiv co(n)sang(ui)
 neorv(m) benefactoru(m) nostro(rum) [...] enn
 illo Agilla cu an(im)aru suaru Witica PbR
 GAVCelMVS P(res)B(ite)R

Seniofred prêtre, Gaucelm prêtre,
 Amell prêtre, Seniofred, Ver-
 gell et Sibia (Sibilla), Susanna, Sperandeu, Engonté
 Adroer, Pozo, Albarig, avec [...] de tous nos
 parents (et) bienfaiteurs [...] enn
 illo Agilla avec leurs âmes, Witica prêtre
 Gaucelm prêtre

Le nom de *Gaucelmus presbiter*, inscrit le second, puis répété à la fin en gros caractères, laisserait présumer qu'il s'agit du graveur de l'inscription et auteur de la lipsanothèque. Mais pour qu'aucun doute ne subsiste, le prêtre Gaucelm a apposé une signature encore plus explicite sur la face supérieure autour de l'une des cavités :

GAVCELMVS p(res)b(ite)R Me fecit.

Au-dessus de la cavité voisine, on lit encore le nom de *SeNiofredus P(res)B(ite)R*, cité le premier sur l'inscription latérale, lequel était donc, à n'en pas douter, le prêtre titulaire de l'église de Vivers.

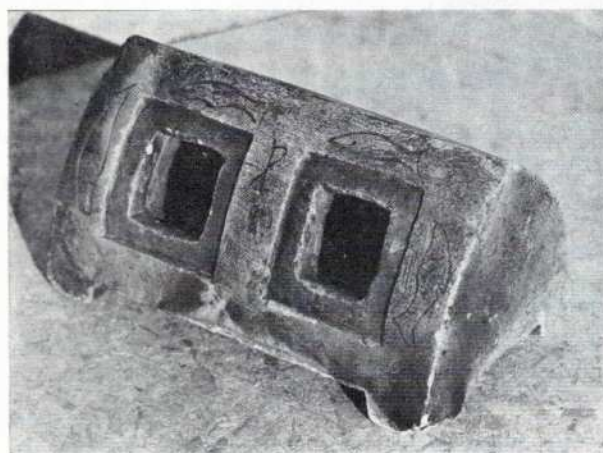


Fig. 1 bis. — Lipsanothèque du Val d'Aran, albâtre
 (dim. : 0,19 × 0,11 × 0,10 m)
 Musée Marès, Barcelone
 (Photo Art et Photo)

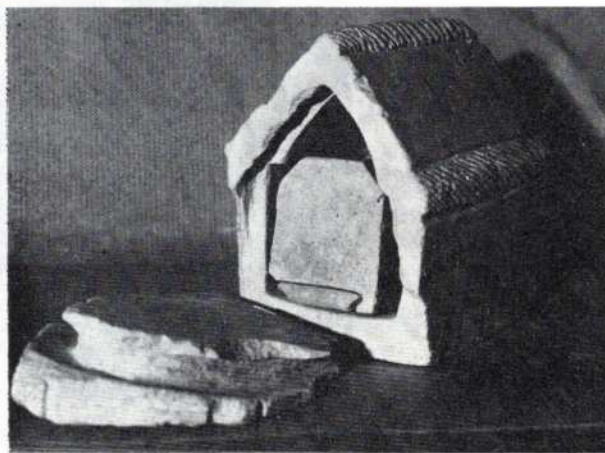


Fig. 2. — Lipsanothèque de Sainte-Eugénie
 d'Ortafa (Roussillon)
 (Photo Art et Photo)

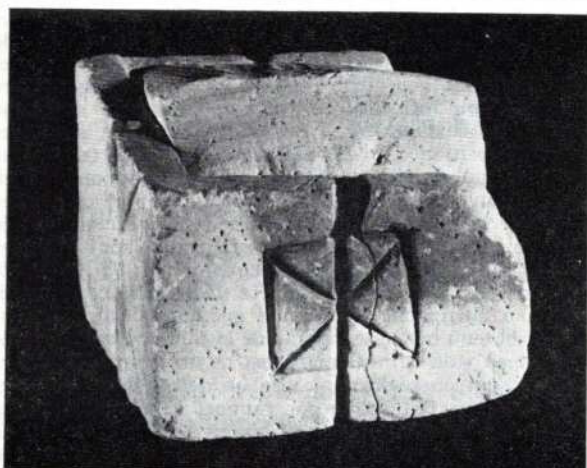


Fig. 4. — Lipsanothèque de Sainte-Eulalie de Taulis (Roussillon), stuc
(Photos Jean-Louis Vaills)

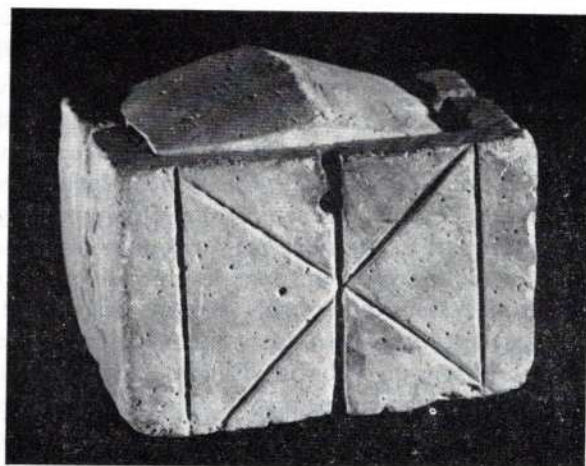


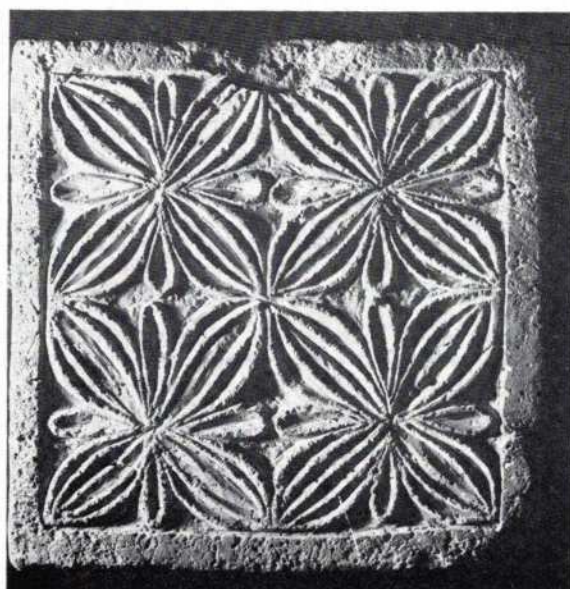
Fig. 3. — Lipsanothèque de Saint-Saturnin de Montauriol d'Avall (Roussillon), stuc
(Photo Jean-Louis Vaills)



Fig. 5. — Lipsanothèque de Saint-Michel de Vivers (Roussillon), stuc
(Photo Jean-Louis Vaills)



Fig. 6 et 7. — La longue inscription de Gaucelmus et les rosaces carrées de la face inférieure
(Photos Jean-Louis Vaills)



La datation proposée ne saurait découler que de l'étude paléographique et, plus encore, onomastique, de l'inscription.

De la statistique des noms de personnes d'environ trois mille chartes du haut Moyen Age, roussillonnaises, languedociennes et catalanes, il ressort que, sur une douzaine de noms dont la lecture est certaine, la moitié, couramment usitée aux IX^e et X^e siècles, paraissent avoir été quelque peu en usage au XI^e s., et seulement dans le premier quart ou le premier tiers pour trois d'entre eux (Agilla, Amelius, Adroarius), les autres ne franchissant pas le X^e s. Albarig ou Albaric, Engonte, Sperandus, Witica). C'est cependant au X^e s., plutôt qu'au IX^e s., que nous croyons devoir attribuer notre inscription, en particulier à cause de la forme typique (et abondamment documentée) *Seniofredus* (la forme habituelle au IX^e s. étant *Suniefredus*, *Suniefridus*).

La lipsanothèque de Vivers nous révèle donc le nom — celui du prêtre et scribe Gaucelm — du plus ancien sculpteur connu (sur stuc) (4) de l'école roussillonnaise, telle qu'elle se manifeste à partir de 1019-1020, avec le « Maître de Saint-Genis des Fontaines », auteur du retable-linteau de Saint-Genis et de la fenêtre de Saint-André de Sureda. Mais son principal intérêt est encore de nous fournir un précieux exemple de la manière dont un prêtre, scribe et ornemaniste de manuscrits, pouvait passer à l'ornementation d'une œuvre de stuc, traitée suivant la technique de la taille en biseau, que nous retrouvons sur les « linteaux » de Saint-Genis et de Saint-André comme sur la fenêtre et la table d'autel de Saint-André (5).

P. P.

(1) Citons : une fiole vert foncé, du musée de Solsona, en Catalogne; trois récipients de cuivre en forme de petites marmites ornées au repoussé, avec inscriptions koufiques, l'une d'elles munie de pieds et d'un couvercle, Espagne arabe, XI^e s., provenant de la cathédrale Sainte-Marie d'Urgel (musée diocésain d'Urgel); un encier mozarabe en laiton, orné au repoussé, portant une inscription koufique, remployé comme lipsanothèque à l'autel majeur de l'église Sainte-Marie de Brouilla, en Roussillon : tous objets exposés en 1966 au Palais des Rois de Majorque de Perpignan (Exposition « Art roman et Trêve de Dieu »). Nous avons publié le dernier dans le Bulletin du 106^e Congrès des Sociétés Savantes, Perpignan, 1981, archéologie, pp. 101-105.

(2) C'est le cas, exceptionnel, d'une petite lipsanothèque d'albâtre, en forme de châsse, avec quatre pieds et une ouverture latérale rectangulaire à feuillure, inscription sur la face opposée : D(e) P(re) SEPIO D(e) SEPVLRO, en provenance du Val d'Aran, sans autre précision. Epoque carolingienne, sinon paléochrétienne (Musée Marès à Barcelone; exposée à Perpignan en 1966).

(3) PONSICH (Pierre), « Dédicace de l'autel de Sainte-Eugénie de Soanyes (XI^e s.) », dans la revue *Conflent*, n° 68, 1974, pp. 75-80. Egalement, « L'autel roman et les rites qui s'y rattachent. Son évolution en Roussillon », à paraître dans *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, n° 18, 1987.

(4) Il importe ici, nous semble-t-il, d'éliminer un malentendu courant. Les techniques les plus habituelles em-

ployées aujourd'hui par les stucateurs sont celles du moulage et du modelage : d'où l'opinion exprimée par Georges Gaillard et, d'ailleurs, largement partagée, selon laquelle « la technique du métal repoussé (martelage et ciselure) et celle du stuc sont trop différentes de celle du marbre pour avoir pu influencer » [techniquement le sculpteur d'un linteau de marbre], « qui a pu seulement s'inspirer de la composition d'un devant d'autel pour la transposer sur un linteau, quitte à en modifier les proportions » (opinion de Jean Hubert). Or, si le moulage (pour les parties purement ornementales et indéfiniment répétitives) et le modelage (pour un programme figuratif) sont bien les techniques appropriées du stucateur, lorsque l'on veut obtenir des motifs en relief à partir d'une surface plane, il en va tout autrement dans le cas qui nous occupe. L'effet de relief obtenu par la technique de la taille en biseau (celle du « linteau » de Saint-Genis) n'est qu'un trompe l'œil. Les motifs y sont en réalité entaillés ou détournés en creux et aucun d'eux ne fait saillie par rapport à la surface plane de départ. (Notons, en passant, qu'un tel procédé allait de soi, en particulier dans le cas du remploi d'une pièce antique à surface plane, telle que le long côté d'un sarcophage, ce qui fut peut-être celui de Saint-Genis). Quoi qu'il en soit de ce dernier point, la technique de la taille en biseau est exactement celle qu'a employé l'auteur de notre lipsanothèque : après avoir obtenu son bloc de stuc, plus ou moins cubique, par moulage dans un caisson, il l'a travaillé, une fois la consistance jugée suffisante, à la pointe sèche (pour le dessin préparatoire), puis à la gouge et au couteau, un peu à la manière d'un sculpteur sur bois. La seule différence avec une sculpture sur marbre ou sur pierre, c'est qu'il n'y avait pas lieu d'utiliser le ciseau et le marteau.

(5) Sur les retables-prédelles, remployés comme linteaux, de Saint-Genis des Fontaines et de Saint-André de Sureda, cf. notre étude : « L'évolution du portail roman en Roussillon, du IX^e au XIV^e siècle », dans *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, n° 8, 1977, pp. 175-199 et 13 planches. Pour la lipsanothèque de Vivers, cf. notre article : « Les plus anciennes sculptures médiévales du Roussillon (V^e-XI^e siècles) », dans *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, n° 11, 1980, pp. 293-331 et 9 planches, en particulier pp. 327-329.



Fig. 8. — Lipsanothèque de Saint-Michel de Vivers
Face supérieure

(Photo Jean-Louis Vailis)

La dalle-reliquaire évidée en forme de croix monogrammatique

insigne monument paléo-chrétien (V^e-VI^e s.)

de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre

par Germaine DEMAUX et Jean ROUMAILHAC

LES TEXTES

Le procès-verbal dressé lors de la dernière invention de cette dalle-reliquaire (1), « le vingt et un du mois de janvier 1630 », indique, dans un langage un peu vieilli mais combien savoureux (2), qu'il a été trouvé « sous l'autel une pierre d'environ deux pieds de large et trois et demi de long, creusée au milieu de la rondeur et profondeur comme d'un boisseau, avec une croisade et quelques autres petits compartiments (fig. 1), le tout de la même pierre, laquelle était couverte d'une autre pierre plate et ronde. Laquelle étant levée et les ouvriers apercevant quelque chose dedans, firent incontinent appeler le R. P. Prieur et les religieux; lesquels ont trouvé dans la susdite pierre trois coffrets tout couverts de lames d'ivoire, dont il y en avait un seulement en son entier, lequel contenait, enveloppé dans du taffetas rouge, un morceau de terre rouge et comme trempée dans le sang (que l'on tient être de saint Maurice) apporté par saint Germain.

« En un autre quarré de la pierre, on a trouvé un gros ossement de l'épine du dos. De l'autre côté on a trouvé, parmi les pièces du coffret consommé, une petite coste et une dent. En l'autre, on a trouvé deux fioles de verre quarrées vides à raison que ce qui estait dedans estait tout consommé. Toutes lesquelles saintes reliques on a trouvé sans billet et ont été portées à la sacristie dudit couvent où elles ont été décentement mises dans un coffret, enveloppées dans un damas bleu. Et à la mesme heure une grande multitude de peuple... ».

Quelques pages plus loin (3), l'auteur, citant les *Gesta abbatum*, signale qu'en 1277, au temps de l'abbé Jean [de Joceval] — et aussi vers 1120, à l'époque où « florissait » Hugues [de Montaigu] — le maître-autel étant délabré, on avait, en le détruisant en vue de le reconstruire, découvert un

« sarcophage de pierre » contenant des reliques.

Il n'est pas sans intérêt de se reporter au texte complet des « Gestes des abbés », écrit par Gui de Muniois en 1290 (4) et que V. Cotttron cite seulement en partie (*sic inter alia scribitur*).

En remontant le cours des siècles depuis l'année 1630, nous rencontrons d'abord, en 1277, l'abbé Jean de Joceval qui, bien que dans la trente-quatrième année de son abbatiat, n'hésite pas à donner l'ordre de reconstruire l'église qui, par endroits, menaçait ruine; son biographe rapporte :

« Comme l'église de Saint-Germain, dans sa partie orientale, tant à cause d'une très grande vétusté que des incendies par lesquels elle avait été consumée, menaçait ruine à tel point que depuis un certain temps personne n'osait plus célébrer la messe à l'autel majeur, l'abbé susdit, considérant qu'il était indigne que le serviteur ait un meilleur logement que le maître et ne voulant pas habiter, comme un autre David, dans une maison en bois de cèdre alors que l'Arche d'Alliance se trouvait sous un abri de peaux de bêtes, il tint, avec grand soin, conseil avec la communauté et il décida de reconstruire l'église de Saint-Germain dans une architecture magnifique. [...]

« Donc, l'autel principal ayant été détruit l'an 1277, le jour de la Saint-Georges à l'aurore, ledit abbé accompagné de quelques frères fit retirer le sarcophage de pierre qui, scellé par des tenons de fer, était au milieu de l'autel; puis il le fit déposer avec respect sur l'autel de la messe matutinale, non sans de grandes marques de dévotion et une grande effusion de larmes. Le sarcophage ayant été ouvert, on y découvrit un petit ossement du corps de saint Germain, à ce que l'on croit, avec un fragment de tissu de soie semblable à celui du suaire [de saint Germain] conservé dans le trésor et beaucoup d'autres ornements, tant de soie que de lin et trois écrins (ou davantage) et des morceaux de bois venant, croit-on, de la chasse dans laquelle le corps du saint pontife avait été transporté depuis Ravenne et avec beaucoup de poussière ve-

* Dans ce travail effectué en collaboration, la partie consacrée aux origines du monument est l'œuvre de G. Demaux; le reste du texte est dû à J. Roumailhac.

nant de son corps et de l'intérieur de son sépulcre, croit-on. On y trouva également un denier de la monnaie d'Auxerre. »

Un siècle et demi plus tôt, au temps de l'abbé Hugues de Montaigu, le chroniqueur relate : « En son temps, l'autel majeur de Saint-Germain, parce qu'il était endommagé en plusieurs endroits, fut démoli sur l'ordre de Monseigneur Richard, évêque d'Albano, et on y trouva, dans un sarcophage de pierre, des reliques de saint Germain ».

Est-il possible de préciser ce « en son temps » (*huius tempore*) mieux que ne l'a fait dom Cottron qui le date des environs de 1120 ? C'est la datation que Monsieur Jean Hubert a retenue dans son « Art pré-roman » (5). La notice de l'abbé Hugues et celle de son successeur Gervais fournissent des renseignements qui permettent une meilleure approximation. En effet, Gervais mourut en 1147

après 32 années d'abbatiai. Donc Hugues lui céda la crosse en 1115, pour accéder au siège épiscopal d'Auxerre. Et comme il fut abbé pendant 17 ans (donc à partir de 1099), c'est entre ces deux dates — et au plus tard en 1115 — qu'il faut situer l'invention des reliques de saint Germain *in quodam sarcophago lapideo* (5 bis).

Pour dom Cottron, il ne semble faire aucun doute que les reliques dont il rappelle la découverte, une première fois au tout début du XII^e siècle, puis en 1277 et enfin en 1630, ne soient les mêmes. C'est une hypothèse plausible mais que rien, dans la faible partie de la dalle-reliquaire visible de nos jours, ne vient confirmer ni infirmer. Nous ne pouvons que souhaiter, une fois encore, qu'elle soit un jour extraite de l'endroit où elle a été encastrée au XVII^e siècle, afin que son étude devienne possible.

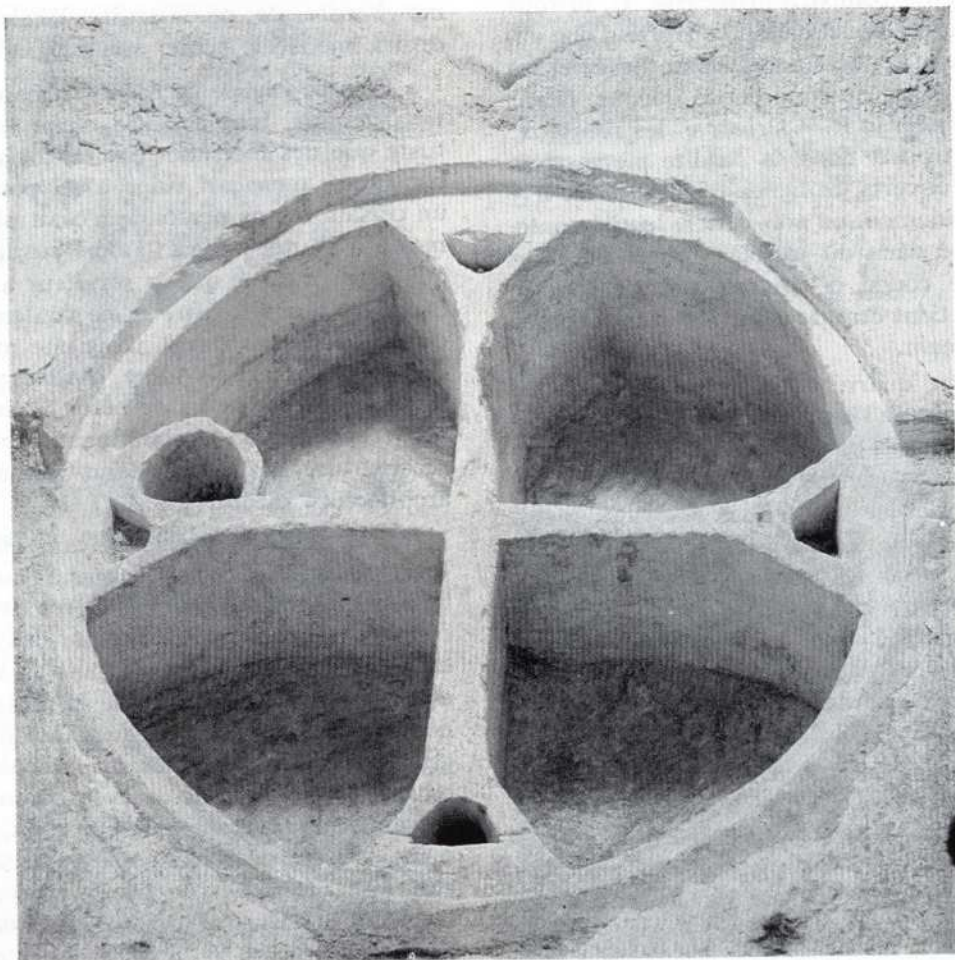


Fig. 1. — Cryptes de Saint-Germain d'Auxerre. La dalle-reliquaire en forme de croix monogrammatique. Partie centrale

(Photo J.-M. Saur)

La mention suivante de cette dalle, nous la trouvons dans le procès-verbal de la visite de reconnaissance que Monseigneur Dominique Séguier fit dans les cryptes le 17 septembre 1636 (6). Le prieur et les moines lui présentèrent « une grande pierre, creusée du signe de la croix, qu'ils assurèrent avoir trouvée quelques années auparavant remplie de saintes reliques au milieu de l'autel majeur, quand on le restaura ». Si l'on en croit la logique de la visite, qui se déroula en suivant le couloir de circulation depuis la porte nord en allant jusqu'à l'autel dédié à saint Laurent et saint Vincent, « la grande pierre creusée du signe de la croix » qui nous occupe se trouvait peut-être à cette date dans cette partie des cryptes, entre l'autel et la porte méridionale. En tout cas, elle n'était pas encore placée là où elle est aujourd'hui; il y avait à cet endroit, comme c'est toujours le cas, une cavité profonde de dix pieds mais alors fermée par un mur qui portait une croix; cette cavité abritait plusieurs corps réputés saints et le peuple d'Auxerre révérait particulièrement ce lieu (7).

C'est sans doute la raison pour laquelle, postérieurement à la visite de 1636, la grande pierre y fut transportée; on y avait remplacé les reliques trouvées en 1630 et qui, lors de leur découverte, avaient été abritées dans la sacristie : le fait ressort de deux textes, l'un de dom Fournier (8), l'autre de dom Cotttron (9). Ce dernier écrit que « ces reliques furent, par la suite, translatées dans la fenêtre située près de l'oratoire Saint-Martin, en même temps que la pierre creusée, l'an ... ». Le millésime n'a jamais été porté sur le manuscrit, mais il est certain qu'il est antérieur à 1652, puisque c'est ce dernier qui est inscrit sur la page de garde du *Chronicon*. C'est donc entre 1636 et 1652 qu'eut lieu la translation dans la « fenêtre ». De son côté, dom Fournier nous confirme qu'en 1714, année de l'édition princeps des « Saintes grottes », « Dans l'armoire dont nous parlons, on remarque une pierre taillée en croix, longue de trois pieds et demi et large de deux, dans laquelle il y a différentes cavités remplies de saintes reliques » (10).

Puis un long temps s'écoula avant qu'historiens et archéologues attirent l'attention sur les cryptes de Saint-Germain. Même la nouvelle édition des « Saintes grottes » de dom Fournier, réalisée en 1846 de façon très soignée par le grand érudit que fut Maximilien Quantin, archiviste de l'Yonne, édition qu'il accompagna d'une notice historique et d'une description archéologique de qualité ainsi que de la reproduction du plan dessiné par dom

Cotttron dans son *Chronicon*, ne réussit pas à susciter un regain d'intérêt.

Il fallut attendre encore près d'un siècle pour que la découverte des fresques carolingiennes de la vie de saint Etienne, faite par le professeur René Louis en 1927, provoque un mouvement d'intérêt passionné dans le monde savant, intérêt qui s'étendit ensuite, lentement, à l'ensemble des cryptes.

LA DATATION DU MONUMENT

C'est au professeur Jean Hubert que revient le mérite d'avoir attiré dès 1932, l'attention de la Société nationale des Antiquaires de France sur « une pierre sculptée d'une croix monogrammatique provenant de la basilique édifiée par la reine Clotilde entre les années 493 et 545 » (11). Il préparait alors l'édition de son célèbre ouvrage « L'art pré-roman » (5), que nous citons à nouveau : « Comme la haste de la croix se termine par un rho grec et que, d'après les monuments datés, l'usage de cette représentation de la croix monogrammatique apparaît en Gaule vers 400 pour en disparaître complètement aux environs de l'année 540, on peut affirmer que le bas-relief a appartenu à la basilique de Clotilde. Le soin avec lequel il fut conservé semble indiquer qu'il provient du plus ancien monument élevé sur la tombe même de saint Germain ».

Si nous partageons l'avis, magistralement exposé voici déjà un demi-siècle et selon lequel ce bas-relief provient du plus ancien monument élevé sur la tombe même de Germain, nous avouons ne pas comprendre pourquoi M. Jean Hubert, qui s'appuie sur les monuments datés par E. Le Blant, considère que cette dalle-reliquaire ne peut dater que de la seule époque des travaux de Clotilde; si cette opinion nous paraît tout à fait plausible, en effet, il nous semble tout aussi vraisemblable que cette magnifique œuvre d'art ait pu être réalisée sur l'ordre de Germain lui-même. Les dates extrêmes fournies par les travaux de Le Blant (400-540) — et qui sont tout à fait corroborées par les deux remarquables sommes récemment éditées par Mesdames Nelly Gauthier et Françoise Descombes sur les inscriptions chrétiennes de la Gaule (12) — permettent cette attribution puisque la construction du primitif oratoire de Germain n'est sans doute pas antérieure à son élévation au siège épiscopal d'Auxerre en 418. On sait par ailleurs quel culte cet ancien administrateur civil et militaire vouait à saint Maurice, martyr d'Agaune, dont il

est réputé avoir rapporté des reliques à Auxerre. Il nous semble que, dans l'état actuel de nos connaissances, rien ne s'oppose à ce qu'il ait fait réaliser ce reliquaie, exceptionnel par sa beauté, pour y inclure les reliques de l'autel de l'édifice qu'il avait placé sous l'invocation de saint Maurice et qu'il destinait à sa propre sépulture.

SA DESCRIPTION

Nous donnons ici une rapide description de la partie visible de cette dalle-reliquaie. La situation qu'elle occupe aujourd'hui est fournie par la fig. 2 qui reproduit une coupe est-ouest, dressée par M. Pierre Rousseau en 1959, de l'armoire A où le reliquaie R est scellé et du couloir C de circulation.

Le dessin de la lipsanothèque elle-même (fig. 3) est dû à Gilbert-R. Delahaye; les cotes sont exprimées en centimètres. Ce qui frappe, à première vue, outre la beauté de l'ensemble, c'est la régularité quasi-parfaite de ce « boisseau » circulaire. Les mesures confirment cette impression. Le diamètre intérieur moyen est, à quelques millimètres près, égal à 58,5 cm et le diamètre extérieur de la feuillure à 63,5 cm. On peut donc considérer que, à la précision des mesures (qui sont actuellement malaisées) et à celle de la réalisation, le diamètre intérieur a été conçu comme devant être égal à deux pieds romains et que la feuillure, dans laquelle venait se loger la « pierre plate et ronde » qui servait de couvercle, a une largeur de 2,5 cm environ, soit un douzième de pied. La mise en évidence de l'utilisation du pied romain pour la réalisation apporte une donnée nouvelle qui conforte la datation proposée. Par ailleurs, on remarque qu'il existe par endroit et, en particulier, dans le « carré » situé en haut et à droite, des bûchages destinés à agrandir l'espace disponible; ce même « carré » a d'ailleurs été creusé jusqu'à près de 25 cm, alors que la profondeur des trois autres varie de 18 à 20 cm. Enfin, aux deux extrémités du « rho », la pierre a été fortement et irrégulièrement encochée, peut-être pour y réaliser des scellements.

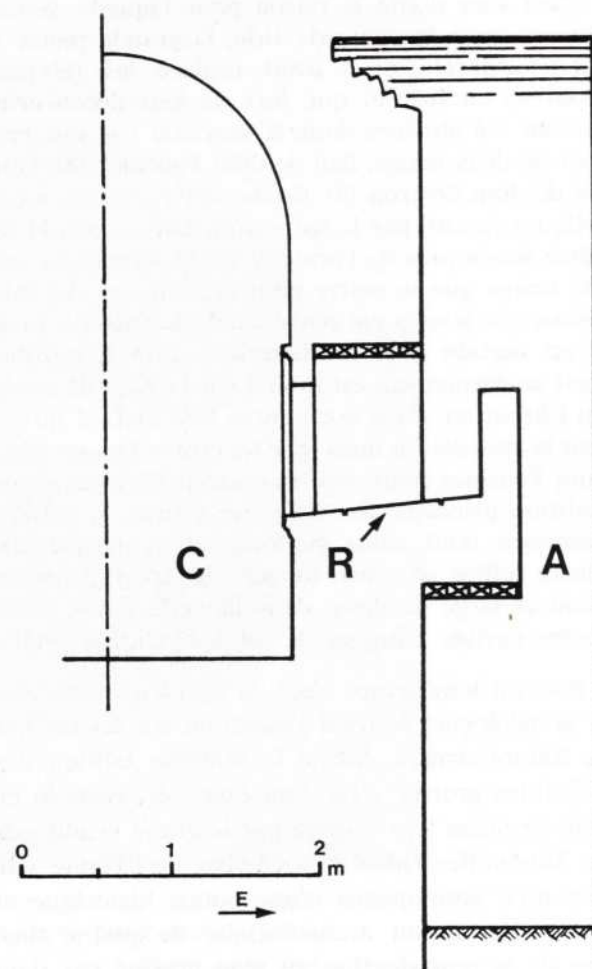
Avant d'aborder la dernière partie de cette étude, il nous est agréable de signaler que c'est à Monsieur Pierre Ponsich que revient le mérite d'avoir reconnu en ce monument — et dès le premier abord — une lipsanothèque, par analogie avec celles qu'il connaissait dans les pays catalans (et sur lesquelles il nous a confié deux études qui paraissent dans cette livraison de notre bulletin). Il a fait cette identification au mois de septembre

1977, au cours du colloque réuni à Saint-Germain à l'occasion du cinquantenaire de la découverte des fresques du cycle de saint Etienne. Elle nous a conduit à réfléchir aux origines possibles de ce monument; nous exposons comment nous les concevons dans les lignes qui suivent.

LES ORIGINES DU MONUMENT

Si la lipsanothèque nous a été conservée et si, après chaque réfection de la basilique ou de l'autel, on prenait la peine de la replacer soit dans le nouvel autel soit, au XVII^e siècle, dans un lieu digne d'elle et que, d'autre part, on y replaçait des reliques, c'est bien la preuve de la vénération que l'on portait à ce monument, même si son utilisation première échappait à ceux qui l'entouraient de tant de soins.

Fig. 2. — Localisation de la dalle-reliquaie dans l'armoire du couloir nord-sud
(D'après un relevé de Pierre Rousseau, 1959)



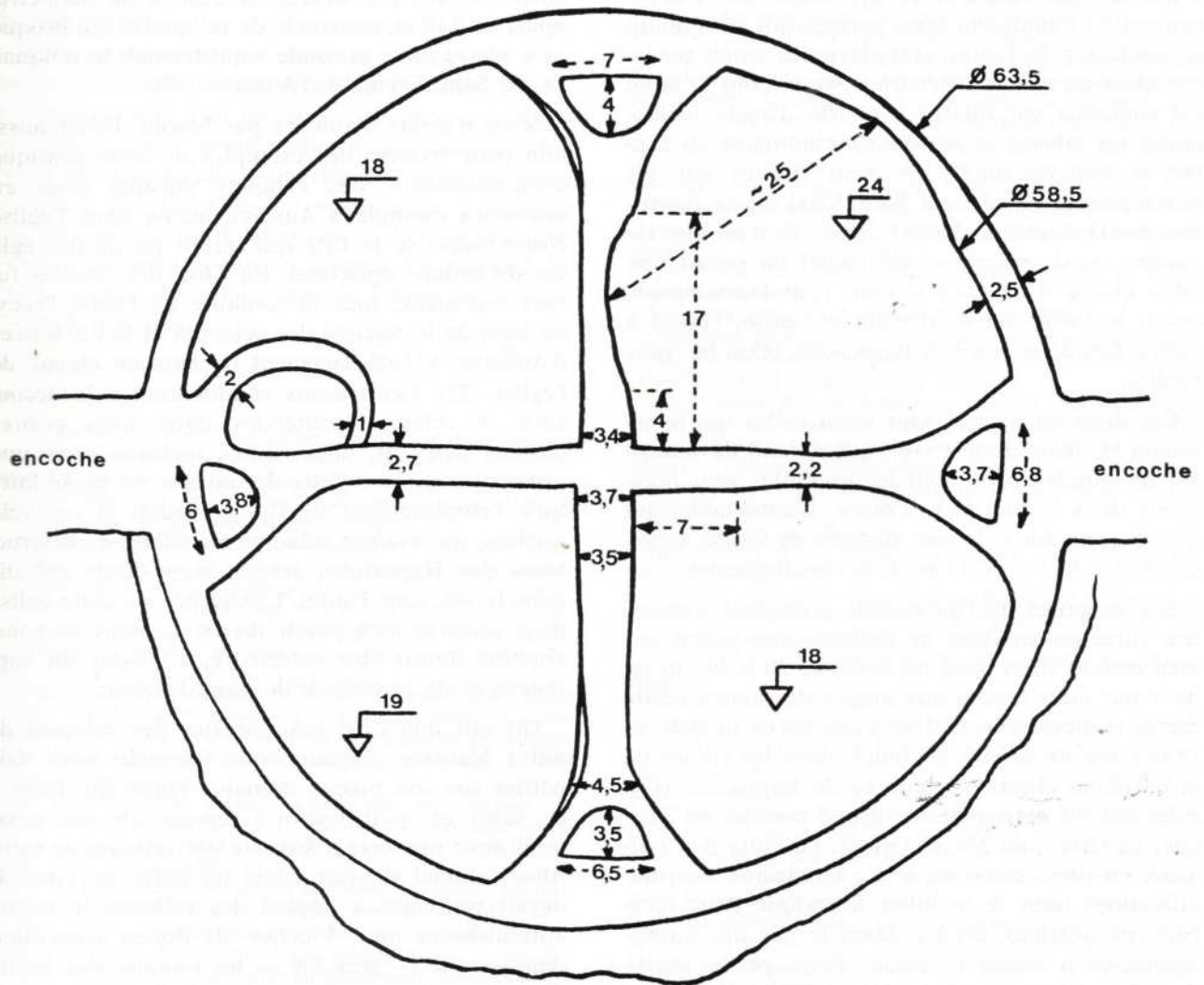


Fig. 3. — Les principales dimensions du reliquaire

(G.-R. Delahaye et J.-M. Saur, 1985)

Deux questions se posent donc à nous à propos de cette lipsanothèque : quelle était sa destination première et comment la dater ?

Le procès-verbal rapporté par Dom V. Cottion nous apprend que la pierre mesurait environ deux pieds de large et trois et demi de long. Comme il ne peut, à cette date, être question, que de « pieds de roi » de 32,5 cm, il s'agirait d'une dalle rectangulaire d'environ 0,65 m sur 1,15 m dont nous ne voyons plus, actuellement, que la partie « taillée en croix ». Deux hypothèses viennent à l'esprit : ou bien cette plaque constituait la table d'autel elle-même ou bien elle était la base de ce dernier.

La première hypothèse, si l'on admet la datation de M. Jean Hubert (qui s'appuie sur l'apparition

et la disparition, en Gaule, de la croix monogrammatique) et aussi les remarques faites ci-dessus, nous semble peu vraisemblable. En effet, l'usage de mettre les reliques sur (ou dans) la table d'autel n'est pas attesté au v^e siècle et ce n'est qu'après l'*ordo ad synodum* attribué au pape Léon IV (847-855) que l'usage courant de cette pratique apparaîtrait : « Ne laissez mettre sur l'autel autre chose que les *capsae* avec les reliques des Saints, ou bien parfois les quatre Evangiles, ou la pyxide avec le corps de Notre Seigneur comme viatique pour les malades » (13). Il faudrait alors supposer que notre pierre daterait seulement du ix^e s., ce qui est peu vraisemblable étant donné la nature de sa sculpture (14).

Nous sommes donc amenés à faire de notre

« pierre » une base d'autel, hypothèse que le dégagement du monument nous permettrait sans doute de conforter. P. Testini (15) classe les autels paléochrétiens en quatre catégories : ceux dont la table est soutenue par quatre supports d'angle (colonnettes ou piliers) et parfois un cinquième au centre; ce sont ces autels qui sont figurés sur les mosaïques de Ravenne à Saint-Vital ou au baptistère des Orthodoxes; l'autel-cippe, fait d'un bloc de marbre ou de pierre et sur lequel on posait une table quand il en était besoin; l'autel-sarcophage, qui a la forme de ce dernier et, enfin, l'autel à coffre. Ces deux derniers types sont, selon lui, plus tardifs.

Ces diverses formes sont aussi celles que mentionne M. Jean Hubert (16), qui s'étend davantage sur les autels-cippes dont les exemples sont nombreux dans le sud de la France. L'autel-table, qui n'avait sans doute jamais disparu en Gaule, se généralise à la fin de la période carolingienne.

Les supports de l'autel-table pouvaient s'encastrent directement dans le dallage sous-jacent ou bien étaient fixés dans un socle de 20 à 30 cm de haut qui était creusé aux angles de quatre petits carrés d'encastrement. Une dalle de ce modèle se trouve encore *in situ* à Cimiez, dans les ruines de la basilique chrétienne auprès du baptistère (17). Elles ont été retrouvées en grand nombre en Afrique, en Grèce, au Moyen-Orient. Le culte des reliques, en plein essor au V^e s., a entraîné des modifications dans le mobilier liturgique pour recevoir ces précieux dépôts. Dans le cas des autels-cippes, on a creusé le socle d'une petite cavité dans laquelle on a déposé le reliquaire, le tout étant protégé par une grille. Pour les autels-tables, on a déposé le reliquaire dans une fosse creusée dans le sol sous l'autel (18) ou bien on a aménagé une cavité dans le socle lui-même (19). On a pu aussi utiliser des lipsanothèques, de pierre ou de bois, mobiles, que l'on déposait sous l'autel. C'est sans doute la destination qu'il faut donner au petit sarcophage de pierre retrouvé à Cimiez non loin de la base de l'autel (20).

Madame Y. Duval a dressé l'inventaire de ces diverses modalités de dépôt dans son ouvrage consacré au culte des martyrs en Afrique du IV^e au VII^e siècle (21). On y trouve le coffret-reliquaire à couvercle coulissant comme à Dalaa, le coffret placé sous le dallage à l'emplacement de l'autel (Henchir-el-Abiod), la dalle de 1 m sur 1 m, épaisse de 0,24 m, creusée d'une cavité de 0,25 m de diamètre et munie d'une feuillure dans laquelle s'encastrait un couvercle carré (Henchir-el-Be-

gueur) et aussi le disque de 0,28 m de diamètre, épais de 0,10 m, couvercle de reliquaire qui évoque la « pierre plate et ronde » qui fermait le reliquaire de Saint-Germain d'Auxerre (22).

Nous n'avons d'ailleurs pas besoin d'aller aussi loin pour trouver des exemples de cette pratique d'enfouissement des reliques puisque nous en avons un exemple à Auxerre même dans l'église Notre-Dame de la Cité qui faisait partie des églises du groupe épiscopal. En 1760, des fouilles furent exécutées, sous la conduite de l'abbé Precy, au nom de la Société des sciences et belles-lettres d'Auxerre, à l'emplacement de l'ancien chœur de l'église (23). Ces travaux conduisirent à la découverte de reliques contenues dans trois petites châsses d'argent, elles-mêmes incluses dans une « pierre creusée ». Cette découverte n'a pu se faire qu'à l'emplacement de l'ancien autel et ces reliquaires, qui avaient échappé au pillage et destructions des Huguenots, étaient sans doute enfouis dans le sol, sous l'autel. L'existence de cette église n'est attestée qu'à partir du IX^e s., mais sa construction devait être antérieure, à l'instar du baptistère et de la cathédrale Saint-Etienne.

On sait que c'est pour abriter des reliques de Saint Maurice d'Agaune que Germain avait fait édifier sur son propre domaine l'oratoire dédié à ce saint et qu'il voulut y reposer. On sait aussi qu'il avait rapporté à Auxerre des reliques de saint Alban auquel il avait dédié un autre oratoire. Il devait professer à l'égard des reliques le même enthousiasme que Victrice de Rouen accueillant dans sa cité — vers 396 — les reliques des saints Gervais et Protas, envoyées de Milan par saint Ambroise (24). Quoi d'étonnant à ce qu'il ait voulu installer ces reliques dans un reliquaire digne d'elles, au plus près de l'endroit le plus sacré du sanctuaire, l'autel (25).

Tout naturellement, nous évoquerons au sujet de la lipsanothèque de Saint-Germain d'Auxerre les exemples ravennates. Il existe encore, dans l'église Saint-Apollinaire-le-Neuf, un autel dont la table repose sur un socle évidé qui laisse voir, à travers une grille, une base creusée de quatre rectangles disposés en croix autour d'une cavité circulaire (26). Nous sommes donc devant une lipsanothèque creusée dans une base d'autel, tout comme à Auxerre. Une base analogue est actuellement exposée au musée archiépiscopal de Ravenne. On attribue à l'évêque Agnellus (557-570) l'édification de l'autel de Saint-Apollinaire-le-Neuf, quand la paix fut revenue dans l'église ravennate. Germain n'aurait donc pas connu cette installation, mais

des usages analogues pouvaient fort bien exister de son temps.

Que pouvons-nous conclure de notre étude ? La pierre « creusée au milieu de la rondeur et profondeur comme d'un boisseau, avec une croisée » est selon toute vraisemblance une base d'autel. Nous pensons qu'elle peut très bien avoir été mise en place par Germain lui-même pour y déposer les reliques de saint Maurice. S'il n'en est pas ainsi, nous nous trouvons, comme l'a supposé M. Jean Hubert, devant la base de l'autel de la basilique de Clotilde.

G. D. et J. R.

(1) Coffret-reliquaire, cassette, capsas, lipsanothèque..., autant d'appellations qui désignent un coffret (dont le matériau autant que la forme et les dimensions sont variables) destiné à abriter des objets précieux et, dans le cas qui nous occupe, de saintes reliques.

Le latin *capsa* a conduit à « caisse » et « cassette » ; ce dernier vocable est utilisé par dom Henri Leclercq dans le « Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie », (tome 2, 2^e partie, Paris, 1910, col. 2340 à 2348) ; mais comme, de nos jours, il évoque plutôt les bijoux et autres objets faits de matière précieuse, nous lui avons préféré le mot « coffret (ou dalle)-reliquaire ».

Quant à « lipsanothèque », utilisé en particulier dans l'étude que M. Pierre Ponsich a bien voulu confier à notre bulletin, il tire son origine du grec *leipsanon* (la relique) et *ê thêkê* (la caisse, le coffre et, par extension, le cercueil, le tombeau).

(2) COTTRON (dom Victor), *Chronicon augustissimi ac perillustri coenobii sancti Germani Altissiodorensis*, Auxerre, 1652, ms 148 de la B.M. d'Auxerre, f^os 1260-1261.

(3) *Ibid.*, f^os 1289-1290.

(4) *De gestis abbatum sancti Germani autissiod., auctore fratre Guidone abbate ejusdem loci, anno Domini MCCXC...* « Gestes des abbés de Saint-Germain », par l'abbé Gui de Munos, 1290, P. Labbe éd., *Nova bibliotheca*, t. I., pp. 576 et 585. La traduction est due au professeur René Louis.

(5) HUBERT (Jean), *L'Art pré-roman*, Paris, 1938, page 8 : ... « reliques [de 1630] qui avaient déjà été reconnues en 1120 et 1277 ».

(5 bis) 1099 est aussi le millésime qui ressort du texte des *Gesta abbatum* pour la réforme auquel le monastère de Saint-Germain fut soumis à la suite de la déposition de l'abbé Guibert par le concile de Namur. On se reportera à ce sujet à l'analyse détaillée faite par M. Yves SASSIER, *Recherches sur le pouvoir comtal en Auxerrois du X^e au début du XIII^e siècle*, Auxerre, Publications de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne, 1980, pp. 58-60 et n. 249 à 251.

On est conduit à penser, compte tenu de ce que l'on sait de l'histoire de Saint-Germain dans la deuxième moitié du XI^e s., que c'est dès le début de son abbatiat que Hugues fit réaliser des travaux devenus indispensables et, en particulier, fit procéder à la reconstruction de l'autel majeur.

(6) *Description des saintes grottes de l'abbaye royale de Saint-Germain d'Auxerre*, par dom FOURNIER, Maximilien Quantin éd., Auxerre, 1846, pp. 100-112, en particulier p. 108. Le texte de ce *processus verbalis* est en tout point semblable à ceux des deux premières éditions de 1714 et 1780.

(7) *Ibid.*, p. 107.

(8) *Ibid.*, p. 61.

(9) COTTRON, *op. cit.*, p. 1262 : *hae autem reliquiae postmodum translatae sunt in fenestram sacello beati Martini proximam una cum praedicto lapide concavo, anno...*

(10) Ce texte, ainsi que celui consacré à « l'armoire » elle-même (pages 54 à 58 de l'édition de Max. Quantin) té-

moigne que la dalle-reliquaire n'occupait pas exactement son emplacement actuel. En effet, on pouvait voir « à travers une grille de fer, qui ferme une fenêtre pratiquée depuis la visite [de Mgr Segurier], une armoire creusée dans l'enfoncement du pilier où sont plusieurs reliques très respectables. Ce sont divers ossements... ». On peut donc penser qu'à ce moment (en 1714), la dalle était placée plus près du mur oriental de l'armoire, position qui laissait libre un espace situé juste derrière la grille de fer ; on pouvait ainsi voir, depuis le couloir de circulation, les ossements qui reposaient au fond de l'armoire.

(11) *Bulletin de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, séance du 30 novembre 1932.

(12) *Recueil des Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, Paris, CN.R.S.

Gauthier (Nancy), *Première Belgique*, 1975.

DESCOMBES (Françoise), *Viennoise et Lyonnaise*, 1985.

(13) *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* (D.A.C.L.), t. II, 2^e partie, col. 1579-1592.

(14) TESTINI (P.), *Archeologia cristiana*, Edipuglia, 1980, p. 354 sq. On trouvera dans l'article de BARRUOL (G.), « L'autel et les cancels paléochrétiens de Limans (Basses-Alpes) », *Cahiers archéologiques*, 1964, XIV, pp. 67-84, une bibliographie et une discussion sur le chrisme et la croix monogrammatique.

(15) *Op. cit.*, p. 578 sq.

(16) HUBERT (J.), « Introibo ad altare », *Revue de l'Art*, 1974, n^o 24, pp. 9-21.

(17) Description et photos dans BENOÎT (F.), *Cimiez, la ville antique. Monuments, histoire*, Paris, de Boccard, 1977, chap. VI et planche XXII, 45.

(18) D.A.C.L., t. II, col. 1585-1587, Rome, église des Douze Apôtres.

(19) D.A.C.L., t. I, col. 3135-3189.

(20) *Op. cit.*, planche XXII, 44.

(21) DUVAL (Y.), *Loca Sanctorum Africae. Le culte des martyrs en Afrique du IV^e au VII^e s.*, Ecole Française de Rome, Rome, 1982.

(22) DUVAL (N.), « Quelques tables d'autel de Tunisie », *Cahiers de Tunisie*, 1967, XV, pp. 201-229, signale une pierre plate polylobée avec inscriptions de 0,25 m de diamètre, qui pourrait avoir été un couvercle de reliquaire, encastré dans la base d'un autel.

(23) Deuxième registre des conclusions de la Société des sciences et belles-lettres d'Auxerre, manuscrit 178 de la bibliothèque municipale d'Auxerre. L'histoire de l'église nous est rapportée dans l'article de notre collègue Henri MOREAU, « L'église collégiale Notre-Dame de la Cité d'Auxerre », *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1985, 117^e vol., pp. 31-42, qui nous a autorisé à faire état de ce passage. A la suite des guerres de religion, l'église, fort endommagée, avait perdu un tiers de sa longueur primitive car on avait abandonné l'ancien sanctuaire et établi à l'est un mur de clôture percé de trois verrières qui forma l'abside.

(24) *De Laude Sanctorum*. Etude et traduction récente du texte dans : HERVAL (R.), *Origines chrétiennes. De la II^e Lyonnaise gallo-romaine à la Normandie ducale (IV^e-XI^e siècles)*, Rouen-Paris, 1966.

On sait que l'abbé Lebeuf a été le premier à reconnaître que ce texte n'était pas de saint Ambroise comme on le pensait jusque-là, mais de Victrice, évêque de Rouen ; il est daté de 396. L'abbaye de Saint-Germain possédait un manuscrit du IX^e s., actuellement à la bibliothèque municipale, qui contient le texte de Victrice à la suite des œuvres de saint Ambroise ; voir à ce sujet D.A. WILMART, « Un manuscrit oublié de l'opuscule de Victrice », *Revue Bibliographique*, 1914-1919, XXXI, pp. 333-342.

(25) GAGÉ (J.), « Membra Christi et la déposition des reliques sous l'autel », *Revue Archéologique*, 1929, pp. 137-153.

(26) DEICHMANN (F.W.), *Ravenna, Hauptstadt des Spätantiken Abendlandes*, t. II, Kommentar, Teil I, Wiesbaden, 1974, p. 138, pl. 105-107. On rapprochera les dimensions de la « pierre » de Saint-Germain de celles de la base de l'autel de Ravenne (110 x 65 cm).

Sarcophages des cryptes et du cloître de Saint-Germain d'Auxerre

par Gilbert-Robert DELAHAYE

« L'approche des saints n'était pas profitable seulement aux vivants. On cherchait à se ménager une sépulture auprès de leurs tombeaux. C'était l'ambition de tout chrétien de reposer dans le voisinage d'un corps saint. Non seulement le fidèle espérait que quelque chose de la vénération qui s'attachait aux tombeaux rejaillirait sur son sépulcre et le préserverait de toute violation, mais encore il pensait éloigner le démon, et le jour du jugement dernier, quand les corps ressusciteraient, celui qui aurait reposé auprès d'un saint s'avancerait dans sa suite jusqu'aux pieds du Très-Haut et aurait ainsi un patron tout prêt à intercéder en sa faveur auprès du Juge suprême (...). Quiconque avait fait quelque acte de piété, donné aux églises et aux pauvres, cherchait à obtenir un lieu de sépulture dans l'église » (1).

Ces quelques lignes de Maurice Prou, l'un des plus fins spécialistes de la culture du haut Moyen Age, s'appliquent à merveille au phénomène observable dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre. Là, autour du corps de Germain, sont venus se presser les sarcophages de ses dévôts, à commencer par ses successeurs, les évêques de la cité. Ces tombeaux ont connu des destins divers, que traduit de nos jours leur situation dans les cryptes.

Le cas des sarcophages mis au jour dans le cloître à l'occasion de travaux est un peu différent. Si certains sont indubitablement médiévaux et ont abrité les dépouilles de moines, l'un d'entre eux, au seul vu de sa morphologie, est difficile à attribuer précisément à l'époque mérovingienne ou au Moyen Age classique qui voit, vers les XII^e-XIII^e siècles, réapparaître quelques cas d'utilisation de sarcophages.

LES SARCOPHAGES DES CRYPTES

Le sarcophage de saint Germain

Avant de décrire les autres sarcophages des cryptes, il semble indispensable de présenter celui de Germain. N'est-ce pas, en effet, par dévotion

envers le saint prélat que les autres sépultures renfermées en ce lieu se sont pressées autour de la sienne, *ad sanctos* ?

Bien que le procès-verbal de la reconnaissance, par Monseigneur Dominique Séguier, évêque d'Auxerre, des corps saints dans les cryptes, le 17 septembre 1636, laisse entendre que le sarcophage de saint Germain est le plus beau, il ne s'agit sans doute que d'une clause de style (2).

Le tombeau du saint est, en effet, un sarcophage gallo-romain des plus simples, en pierre gréseuse. Il n'est pas de plan rectangulaire, comme on le suppose souvent, mais de plan légèrement trapézoïdal. Des sarcophages gallo-romains ayant une telle forme, sans être courants ne sont pas rarissimes. Il en a été signalé à Amiens (3), à Strasbourg (4), à Paris (deux exemplaires) (5), à Meaux (6) et à Melun (7). La cuve de celui de saint Germain mesure environ 220 cm de longueur, 72 cm de largeur au pied et 84 cm de largeur à la tête. La tête est tournée vers l'accès originel de la *confessio* (dont le sol est revêtu d'un pavement en *opus marmoreum sectile*) (8), tandis que le pied est la partie visible depuis la nef de la *confessio*. Ce sarcophage a subi des dégradations comme en témoignent les réparations particulièrement visibles à la tête, où plusieurs fissures ont été rebouchées à l'aide d'un mortier jaune et de ciment noir, et au pied, où les parties détruites ont été reconstituées ou restaurées à l'aide de pierres calcaires (fragments de sarcophages ?), de plâtre, de mortiers jaune, rose et blanc, d'une pierre granitique et de fragments de tuiles. Cet assemblage composite dénote plusieurs interventions. Quant au couvercle, il présente à son sommet un bandeau plat et deux versants obliques s'achevant par deux bords verticaux. C'est là un modèle fréquent au Bas-Empire romain et qui paraît tout à fait pouvoir se rapporter à la date de la mort de Germain, en 448. Comme la cuve, il est de plan trapézoïdal. Il mesure 203 cm de longueur, 79 cm de largeur au pied et 84 cm de largeur à la tête.

Les sépultures découvertes dans les fouilles de 1957 à 1961

D'octobre 1957 à mai 1958, des travaux furent exécutés dans les cryptes sous la direction de M. Jean Trouvelot, architecte en chef des Monuments historiques. A cette occasion fut pratiqué un sondage dans le sol de la branche orientale du couloir de circulation. Cette exploration prit la forme d'un puits d'environ 3 mètres de profondeur et 2 mètres de diamètre. Elle amena la découverte de plusieurs sarcophages ou fragments de sarcophages situés selon des axes divers (mais approximativement ouest-est) et à des niveaux différents.

Un rapport fut établi par M. Albert France-Lanord, les 27 et 28 mai 1958 (9). Cet auteur y avança l'hypothèse que parmi ces sépultures pouvaient se trouver celle de l'évêque Optatus (530-532) et de ses pseudo-compagnons Sanctinus et Memorius, tous trois enterrés, d'après les *Gesta Pontificum* (10), dans la basilique Saint-Christophe, qu'avait fait construire ce prélat, à l'est de l'oratoire de Germain : « *Hic construxit basilicam in honore sancti Christophori martyris, iuxta basilicam sancti Germani, ab orientali parte* » (11). Une seconde campagne de sondages, entreprise vers 1961, permit d'augmenter la surface du sondage vers le nord et de dégager de nouveaux sarcophages.

En ce qui concerne Sanctinus et Memorius, les compagnons supposés de l'évêque Optatus, M. René Louis a très pertinemment démontré que leur existence était purement mythique et ne reposait que sur une lecture fautive de l'épithaphe de ce dernier. Ces deux noms rappellent, en effet, étonnamment la formule ordinairement utilisée aux V^e et VI^e siècles pour les évêques défunts : « *Sanctae memoriae episcopus* » (12).

Dès 592, le corps d'Optatus fut transféré dans la basilique Saint-Germain pour des raisons de décence, semble-t-il, selon les *Gesta Pontificum* : « *consilio nobilium ac sapientum* ». Dès avant le IX^e siècle, on ignorait l'emplacement exact des restes de l'évêque (13) et ce qu'il était advenu de la basilique Saint-Christophe. L'abbé Lebeuf avance que le corps d'Optatus était à l'abbaye de Dève, en Berry, au IX^e siècle, d'où il aurait été porté à Vierzou quand ce monastère y fut transféré (14). Rappelons aussi que M. Jean Roumailhac a récemment proposé une nouvelle lecture d'un passage des *Miracula sancti Germani autissiodorensis*. A propos de la disposition de plusieurs corps saints, notam-

ment d'évêques, successeurs de Germain, autour du tombeau de ce dernier, ce confrère avance l'hypothèse d'un possible sarcophage abritant les restes d'Optatus (14 bis).

L'excavation résultant des deux sondages précités ne représente, il faut en être conscient, qu'une réalité partielle et tronquée d'un sous-sol dont on peut raisonnablement conjecturer qu'il est extrêmement riche en vestiges archéologiques. A l'ouest et à l'est existent deux murs sensiblement parallèles. Celui de l'ouest a été reconnu par M. France-Lanord comme étant la fondation de l'extrémité orientale de la *confessio* et celui de l'est comme appartenant aux fondations des premiers piliers de la nef d'accès à la rotonde Sainte-Maxime (15). Ils reposent sur les sarcophages qui ont été brisés ou bouleversés au moment de leur construction. Sous le sarcophage 5, à 2,35 m sous le dallage fut trouvé un sol composé d'une « épaisse chape de mortier de sable et de chaux soigneusement lissée », reposant sur « un empierrement de 15 cm environ » (16). La relation est évidente entre les tombeaux trouvés dans ces sondages et celui de saint Germain autour duquel s'ordonnent les cryptes.

Les sarcophages, au nombre de neuf, sont disposés en deux rangées quasi parallèles. Ils sont orientés approximativement tête à l'ouest et pied à l'est. La rangée orientale n'en compte que deux, numérotés du sud au nord, 2 et 3. Le sarcophage 5 est placé au-dessus des sarcophages 4 et 7, sur le sol décrit ci-dessus. Dans un souci d'uniformisation, cette numérotation reprend celle adoptée en 1958 par M. France-Lanord (la tombe 6 est celle de saint Marien située dans une excavation voisine, un peu plus à l'est. Voir ci-après). Tous ces sarcophages, qu'il s'agisse des cuves ou des couvercles, sont en pierre calcaire de diverses natures et, sans doute, de diverses provenances.

Sarcophage 1 : La cuve, partiellement brisée (côté tête) par l'établissement du mur ouest, est de forme trapézoïdale. Ses parois longitudinales sont décorées de cinq bandes de stries gravées d'obliquité alternée, séparées et encadrées par des bandeaux réservés. Sur chacune des parois, près des extrémités, deux bandes de stries sont disposées verticalement. Le bandeau réservé séparant les deux bandes verticales proches du pied, sur la paroi longitudinale gauche, est ponctué de petits trous (17). Le panneau de pied est traité en une taille laissant voir de grandes traces d'enlèvements dues à un ciseau plat. Ce panneau présente

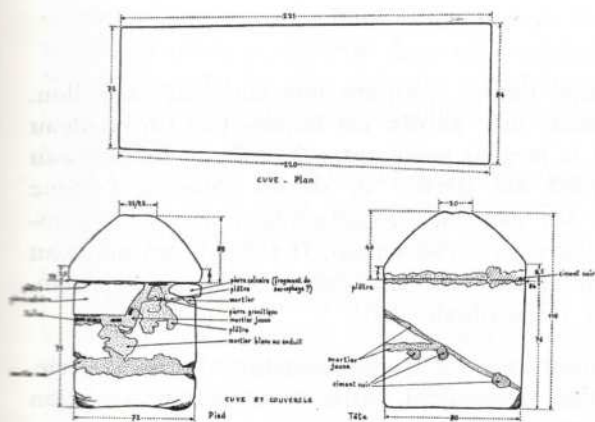


Fig. 1. — Sarcophage de saint Germain

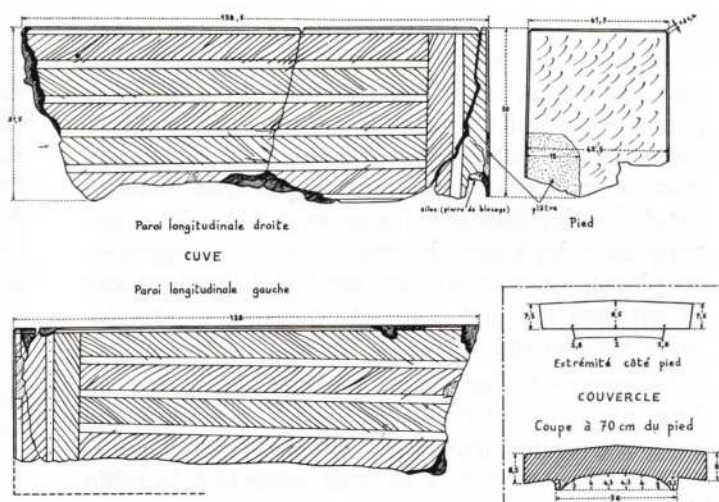


Fig. 3. — Sarcophage 1

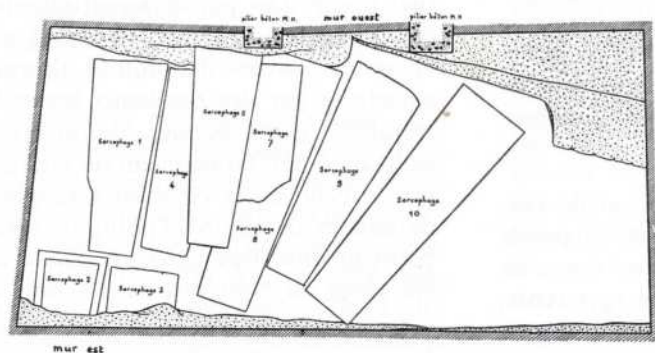


Fig. 2. — Plan des sondages de 1957-1961

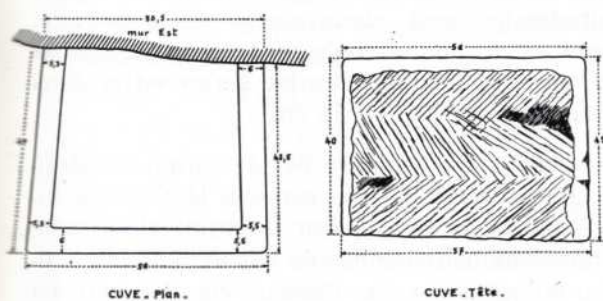


Fig. 4. — Sarcophage 2

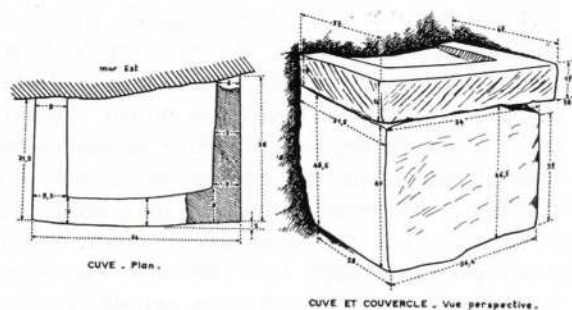


Fig. 5. — Sarcophage 3

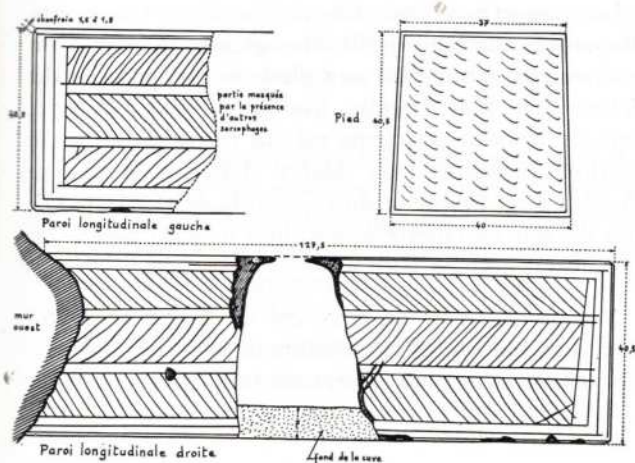


Fig. 6. — Sarcophage 4

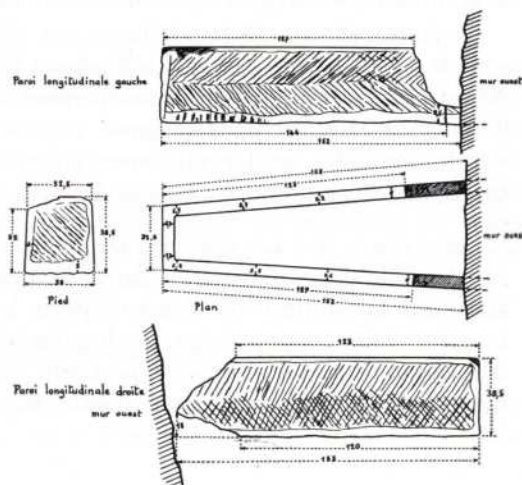


Fig. 7. — Sarcophage 5

une inclinaison vers l'extérieur. Cette cuve est d'une exécution particulièrement soignée comme l'attestent les chanfreins qui ont été pratiqués pour supprimer tous les angles vifs (particulièrement fragiles lors des transports). On relève sur cette cuve des traces de réparation — anciennes — au plâtre. Cette réparation est visible surtout sur le panneau de pied dont une partie a été totalement reconstituée.

Le couvercle, en légère bâtière, forme sur sa face inférieure un relief destiné à s'encastrer dans l'évidement intérieur de la cuve. Ce détail constitue une autre preuve du soin apporté à la taille de ce sarcophage.

Sarcophage 2 : Il se compose d'une cuve de forme trapézoïdale, dont seule émerge du mur est la partie de la tête. Seul le panneau de tête est décoré. L'ornementation se compose de trois bandes de stries d'obliquité alternée, taillées au poinçon, inscrites dans un encadrement.

Sarcophage 3 : Engagé dans le mur est de l'excavation, comme le sarcophage 2, seule la partie de la tête émerge. Il se compose d'une cuve, ne comportant aucun décor sur sa partie apparente, et d'un couvercle, retourné car il présente un évidement sur la face tournée vers le haut.

Sarcophage 4 : Ce sarcophage de forme trapézoïdale est engagé dans le mur ouest. Cela exclut de prendre connaissance d'un éventuel décor sur la paroi de tête. Le décor des parois longitudinales est constitué, comme pour le sarcophage 1, dont il est voisin, de bandes de stries gravées d'obliquité alternée, au nombre de trois, encadrées et séparées par des bandeaux réservés. A la différence du sarcophage 1, le décor ne comporte aucune bande verticale près des extrémités. Le panneau de pied est traité par larges enlèvements au ciseau, comme le sarcophage 1. Autre similitude avec celui-ci, les angles vifs sont chanfreinés.

Le couvercle, en légère bâtière, est orné d'une grande croix pattée dotée d'une courte hampe. Ce décor est inscrit dans un encadrement formé de deux traits parallèles, eux aussi gravés. Comme sur la cuve, les angles vifs sont chanfreinés. Ce sarcophage est d'une exécution soignée.

Sarcophage 5 : La cuve trapézoïdale a été brisée lors de la construction du mur ouest. C'est ainsi que le panneau de tête a disparu. Les parois longitudinales sont ornées de bandes de sillons d'obliquité alternée taillés au poinçon. Sur le panneau longitudinal droit, une bande de sillons a

recoupé l'autre, formant une sorte de croisillon. Chacune des parois est bordée par un bandeau dont la largeur varie entre 2 et 6 cm. Le panneau de pied est décoré de sillons obliques. Comme pour les panneaux longitudinaux, ce décor s'inscrit dans un encadrement. Il subsiste un morceau de couvercle plat, sans décor, de forme apparemment trapézoïdale (18).

Sarcophage 7 : Il s'agit, en fait, d'un couvercle, de plan trapézoïdal, isolé, présentant une section en légère bâtière.

Sarcophage 8 : La tête du sarcophage est accolée au mur ouest, de telle sorte qu'il est impossible de se rendre compte de l'existence d'un éventuel décor. Les parois longitudinales sont ornées, comme celles des sarcophages 1 et 4, de bandes de stries gravées d'obliquité alternée, séparées et encadrées par des bandeaux réservés. Près des extrémités, deux bandes de stries sont disposées verticalement. Le panneau de pied présente, à l'instar de celui de la cuve du sarcophage 2, un décor de bandes de sillons d'obliquité alternée taillés au poinçon, inscrites dans un encadrement. Les arêtes vives du haut des parois sont chanfreinées.

Le couvercle, à section en légère bâtière, est de forme trapézoïdale. Les arêtes vives, formées par l'intersection de la face supérieure et des parois longitudinales sont chanfreinées. Ce couvercle, comme celui du sarcophage 1, présente sur sa face inférieure un relief destiné à s'encastrer dans l'évidement intérieur de la cuve.

Sarcophage 9 : La cuve est de forme trapézoïdale. Le panneau de tête est très légèrement incurvé. Le décor de la paroi longitudinale gauche est formé de deux bandes de sillons obliques taillés au poinçon, inscrites dans un encadrement. La paroi longitudinale droite est ornée d'une unique bande de sillons obliques également taillés au poinçon, inscrite dans un encadrement.

La couverture est formée de deux fragments disparates. Le plus petit, recouvrant la partie de la cuve correspondant aux pieds et aux jambes du défunt est plat, tandis que la partie destinée à couvrir le haut du corps est un fragment dont la section présente une légère bâtière. Peut-être s'agit-il d'un morceau du couvercle originel en raison de son excellente adaptation avec la partie de cuve qu'il couvre (19).

Sarcophage 10 : La cuve est de forme trapézoïdale. Les parois longitudinales ne sont pas ornées. Le panneau de pied comporte une ornementation

constituée de sillons obliques (une seule bande) taillés au poinçon, inscrite dans un encadrement. Sur le panneau de tête, dans un encadrement, ce sont trois bandes de sillons d'obliquité alternée qui constituent le décor.

La couverture est faite de deux fragments disparates. Le plus petit, couvrant la partie de la cuve correspondant aux pieds, est formé d'un morceau de couvercle à section en arc surbaissé. Le panneau de pied de ce fragment est orné de sillons obliques taillés au poinçon inscrits dans un encadrement. Ce panneau présente une légère inclinaison vers l'extérieur. Le plus grand fragment est plat, mais les bords sont arrondis.

Typologie, origine et datation des sarcophages découverts dans les sondages de 1957-1961.

Les sarcophages qui viennent d'être décrits laissent apparaître une certaine diversité de morphologie et de décor. On peut néanmoins distinguer deux grands types :

a) Un type, représenté par les sarcophages 1, 4 et 8, caractérisé par le décor de bandes de stries gravées, séparées et encadrées par des bandeaux réservés. Ce type est répandu dans l'Yonne (20), dans l'Aube (21), dans le Loiret (22), dans la Nièvre (23), en Seine-et-Marne (24), à Paris (25), dans l'Essonne (26) et en Seine-Saint-Denis (27). L'aire de diffusion de ces sarcophages, produits dans la région d'Avallon (27 bis), tendrait à montrer qu'ils ont été transportés par voie fluviale (Yonne, puis Seine et affluents et sous-affluents) et par quelques voies antiques.

Ce type a été longtemps daté du VII^e siècle, mais lors de découvertes récentes, les squelettes contenus dans de tels tombeaux étaient accompagnés d'objets de la deuxième moitié du VI^e siècle, ce qui conduit à reconsidérer la datation initiale. Il n'est toutefois pas exclu que ce type ait perduré au début du VII^e siècle (28).

La particularité observable sur le couvercle des sarcophages 1 et 8 (encastrement d'un relief existant sur la face inférieure du couvercle dans l'évidement intérieur de la cuve) est également connue sur un sarcophage découvert à Paris (nécropole Saint-Marcel), conservé au Musée Carnavalet sous le numéro A.P. 106 (28 bis).

b) Un type, représenté par les sarcophages 2, 5, 9 et 10, dont la caractéristique principale est un décor (sur les parois longitudinales ou sur les panneaux des extrémités) de bandes de sillons obliques taillés au poinçon et inscrites dans un encadrement.

On retiendra que le sarcophage 5 est séparé du sarcophage 4 par un sol, ce qui suppose une utilisation à une date postérieure. C'est, en effet, au

cours d'une période s'étendant de la fin du VI^e au début du VIII^e siècle que semble avoir été utilisé ce type de sarcophages (29).

Quant aux sarcophages 3 et 7, ils n'offrent pas un nombre suffisant de caractéristiques pour pouvoir être rattachés à un type défini.

On notera encore que le sarcophage 4 présente sur la face supérieure de son couvercle un décor de croix pattée et hampée dont on connaît d'autres exemplaires. Le dessin en est toutefois un peu différent puisque la croix est d'ordinaire moins grande et la hampe plus longue. C'est le cas, par exemple :

— à Paris, où les fouilles du cimetière Saint-Marcel, en 1874, ont livré un tel sarcophage dont les parois longitudinales portaient des bandes de stries gravées d'obliquité alternée, séparées et encadrées par des bandeaux réservés. Les cantons de la croix étaient garnis, eux aussi, de stries obliques (30);

— à Saint-Denis, où Viollet-le-Duc mit au jour un sarcophage de ce genre lors du creusement du caveau impérial, en 1859. Le décor longitudinal était, là encore, composé de bandes de stries gravées d'obliquité alternée, séparées et encadrées par des bandeaux réservés (31);

— également à Saint-Denis, un second sarcophage orné sur son couvercle d'une croix et de bandes de stries gravées sur ses parois, a été mis au jour lors des fouilles pratiquées sous la basilique, à partir de 1959, par M. Michel Fleury; c'est le sarcophage n° 50, auquel nous avons consacré une étude (32);

— à Paris où la fouille de la chapelle Saint-Symphorien de l'église Saint-Germain-des-Prés, en 1973, par M. Jean Dérens, a livré un fragment d'un tel couvercle (33);

— à Corvol-L'Orgueilleux (Nièvre), où M. Daniel Jarreau a mis au jour, en 1983, un couvercle de sarcophage comportant un tel décor inscrit dans un encadrement constitué de deux bandes de stries d'obliquité alternée séparées par un bandeau réservé (34).

Dans chacun des cas, ces sarcophages ou couvercles de sarcophages donnent l'impression d'être des œuvres de haute qualité. Peut-être étaient-ils destinés à des personnages d'un rang social élevé. Dans le cas d'Auxerre, la relative proximité du sarcophage 4 par rapport au tombeau de saint Germain donne à penser qu'il s'agit d'un personnage vraisemblablement puissant et influent.

Le sarcophage de saint Marien

Situé dans une excavation à l'est de la branche orientale du couloir de circulation, à l'entrée du

204 × 61 cm de dimensions maximales externes, était engagée sous les fondations de l'un des piliers qui rythment la façade de la salle capitulaire. Cela permet de lui attribuer une date antérieure à 1145. A quelques centimètres au nord-ouest de cette première cuve, s'en trouvait une seconde, de plan trapézoïdal, mutilée du côté du pied. La partie subsistante mesurait encore 195 cm de longueur, 80 cm de largeur à la tête et 45 cm à la fracture, du côté du pied. La principale caractéristique de cette seconde cuve est de comporter du côté de la tête une cavité céphaloïde dans laquelle venait se loger le crâne du défunt. Dans les deux cas, il semble qu'on se trouve en présence de tombeaux médiévaux. Le premier peut être situé vers le début du XII^e siècle, époque où le sarcophage refait une timide apparition comme mode d'inhumation, l'autre, sans doute plus tardif, vers les XIII^e-XIV^e siècles, quand les sarcophages ou tombes maçonnées anthropomorphes, parfois dotés d'une cavité céphaloïde, apparaissent plus fréquents.

Le sarcophage découvert sous la galerie méridionale

La cuve de sarcophage, elle aussi en calcaire blanc, découverte en 1984 dans la galerie méridionale du cloître (à 3,74 m du mur est de la galerie orientale et à 1,50 m du mur de l'église abbatiale) est plus difficile à dater (50). De plan trapézoïdal, elle présentait les dimensions suivantes : 204,5 cm de longueur, 62 cm de largeur à la tête et 36,5 cm au pied. Sa hauteur était de 40 cm à la tête et 36,5 cm au pied, sa profondeur variait entre 28,5 et 30 cm; quant à ses parois, elles mesuraient de 6 à 7,8 cm d'épaisseur. Si ce n'était le contexte, ce sarcophage pourrait parfaitement passer pour mérovingien, ce qu'il est peut-être. Il n'est pas, en effet, interdit de penser que les dévôts de saint Germain, dont les tombeaux ne pouvaient trouver place dans les cryptes, aient été inhumés dans une terre consacrée attenante à l'église, en un endroit où ultérieurement sera édifié le cloître. On notera toutefois qu'à la différence des sarcophages mérovingiens des cryptes portant des décors, le plus souvent des rangées de sillons taillés au poinçon, celui-ci avait des parois lisses. Cet argument ne saurait toutefois être tenu pour décisif car on connaît de nombreux cas de sarcophages de pierre mérovingiens à parois lisses. Seule la fouille du sol du cloître, permettant d'avoir une connaissance plus précise des différentes époques auxquelles des inhumations y furent pratiquées, pourrait apporter des éclaircissements.

★

On voit, par la simple description des sarcophages visibles dans les cryptes ou mis au jour à l'occasion de travaux dans celles-ci ou dans le cloître, l'intérêt archéologique peu commun de ce site que confirmerait sans doute une exploration systématique.

G.-R. D.

(1) PROU (Maurice), *La Gaule mérovingienne*, Paris, 1897, pp. 206-207.

(2) Le tombeau de l'évêque Héribold est dit « le plus beau (si l'on excepte celui de Germain) ». Cf. notre article « Le sarcophage de l'évêque Héribold conservé dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 3, 1986, pp. 57-60, notamment p. 58.

(3) VAN DORSELAER (A.), « Les nécropoles d'époque gallo-romaine en Gaule septentrionale », dans *Dissertationes Archaeologicae Gandenses*, t. X, 1956, p. 156. Cité par M. Petit, cf. infra.

(4) STAUB (A.), « Les cimetières gallo-romains de Strasbourg », dans *Bulletin pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, 2^e série, vol. 11, 1879-1880, p. 114. Cité par M. Petit, cf. infra.

(5) PETIT (Michel), *Les nécropoles gallo-romaines de Lutèce*, thèse multigraphiée, vol. « Texte », pp. 145, 185 et 200. Il s'agit de deux sarcophages découverts dans la nécropole Saint-Marcel et répertoriés B 14 et B 50.

(6) DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Note sur un sarcophage de pierre conservé au Musée de Meaux », dans *Bulletin de la Société littéraire et historique de la Brie*, n° 34, 1977, pp. 87-91.

(7) LE BLAY (Jean-Claude) et DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Un sarcophage trapézoïdal gallo-romain découvert à Melun », dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, n° 22, 1981, pp. 97-99.

(8) Sur ce pavement, voir : LOUIS (René), *Autessiodorum christianum. Les églises d'Auxerre, des origines au XI^e siècle*, Paris, 1952, pp. 54 (texte) et 55 (photo pleine page).

(9) Ce rapport dactylographié (six pages), accompagné de photographies et de quatre relevés, est résumé dans un article du même auteur : « Importantes découvertes de sarcophages sous les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre », dans *Echo de Saint-Pierre d'Auxerre*, n° 16, juillet-août 1958. C'est à partir de ce même rapport que M. Roland Martin a publié une note sur ce sujet dans *Gallia*, t. XVIII, 1960, fasc. 2, pp. 347-350.

(10) Les *Gesta Pontificum Autissiodorensium* ont été écrits entre 873 et 876 par Alagus et Rainogala, chanoines de la cathédrale d'Auxerre. Edition dans L. DURU, *Bibliothèque historique de l'Yonne*, Auxerre-Paris, 1850-1864, t. I, pp. 309-509.

(11) *Gesta Pontificum*, op. cit., p. 324.

(12) LOUIS (René), « Un prétendu groupe de saints auxerrois : Optatus, Sanctinus et Memorius », dans *Annales de Bourgogne*, t. VIII, 1936, pp. 139-145.

(13) *Ibidem*, p. 145.

(14) LEBEUF (abbé Jean), *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse*, édition Challe et Quantin, Auxerre, 1848, pp. 116-119, notamment p. 118. Lebeuf a aussi évoqué ce point dans une lettre du 15 juillet 1739 au Père Guillaume Cuypers (1686-1741), jésuite qui travailla aux *Acta Sanctorum*; cf. *Lettres de l'abbé Lebeuf publiées par la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, édition Quantin et Cherest, t. II, Auxerre-Paris, 1847, lettre 265, p. 254.

(14 bis) ROUMAILHAC (Jean), « Dans la confession de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre : la disposition des corps saints autour de celui de Germain selon les *Miracula sancti Germani d'Heiric* », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 2, 1985, pp. 17-22.

(15) FRANCE-LANORD (A.), *Rapport...*

(16) FRANCE-LANORD (A.), *art. cit.*, dans *Echo de Saint-Pierre...*, p. 20.

(17) Si l'on considère l'aspect général du sarcophage, ces trous donnent l'apparence de têtes de clous. En extrapolant, on peut, de ce fait, assimiler les bandeaux ainsi perforés à des ferrures et l'ensemble du sarcophage à un coffre, d'autant que les bandes de stries obliques peuvent donner l'illusion du dessin des fibres de planches de bois. Quelques autres exemples de trous perforés dans les bandeaux réservés de sarcophages présentant un tel décor sont connus à Sainte-Colombe, près de Provins (Seine-et-Marne) (cf. G.-R. DELAHAYE, « Le sarcophage découvert au Mez-de-la-Madeleine (commune de Sainte-Colombe) », dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Provins*, n° 129, 1975, pp. 77-88), à Sceaux-du-Gâtinais (Loiret), sur le site de « La Mérie » fouillé par M. Michel Roncin, et à Brèves (Nièvre), dans la nécropole de Sur-Yonne fouillée par M. Roger Pioux (il s'agit d'un couvercle de sarcophage).

(18) Contrairement à ce qu'affirme A. France-Lanord dans son rapport. Dans ces conditions, on est réduit à supposer que ce morceau de couvercle provient d'une autre tombe.

(19) Par exemple, largeur de la cuve à la tête : 61 cm; largeur du couvercle : 62 cm.

(20) Voir ci-après la description du sarcophage de ce type obstruant la baie centrale du mur occidental de la confession. Un autre a été trouvé à Auxerre, dans la fouille de l'ancien monastère St-Marien (information de M. Christian Bodechon). Il en a été trouvé un à Escolives-Sainte-Camille. A Joigny, M. l'abbé Merlange conserve les fragments d'un exemplaire (information de Mme Vieillard-Troiekouroff). Un exemplaire complet et des fragments de deux autres sont conservés au Musée de Sens (l'un d'eux, trouvé dans la ferme de l'abbaye de Sainte-Colombe-lès-Sens, a donné lieu aux articles suivants : PERRIN (Joseph), « Cimetière carolingien à l'abbaye de Sainte-Colombe-lès-Sens », dans *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. XXIII, 1906, pp. 310-313 + 2 planche hors-texte; et DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Un sarcophage découvert à la ferme de Sainte-Colombe-lès-Sens en 1905 », dans *Bulletin de liaison de la Société archéologique de Sens*, fasc. 25, 1981-1982, pp. 107-117, fig. p. 114).

(21) A Rilly-Sainte-Syre, Rigny-la-Nonneuse et Isle-Aumont (cf. SCAPULA (Jean), *Un haut-lieu archéologique de la haute vallée de la Seine : la butte d'Isle-Aumont en Champagne*, Troyes, 1975, voir notamment p. 115). A Trancault (information de M. Frédéric Bruley, de Marcilly-le-Hayer).

(22) A Beaulieu-la-Rolande, Briarès-sur-Essonne, Cortrat, Girolles, Izy, Loury, Préfontaines et Sceaux-du-Gâtinais (inventaire dressé par BARATIN (Jean-François), « Les sarcophages ornés ou non du Loiret. Origine des matériaux », dans *Actes du 98^e Congrès national des Sociétés savantes, Saint-Etienne, 1973, archéologie et histoire de l'art*, pp. 181-190, voir notamment fig. 2, p. 186). A Lion-en-Beauce (information de M. J.-M. Baratin).

(23) A Brèves et à Corvol-L'Orgueilleux (sur un couvercle de ce type découvert dans cette dernière localité, cf. GAILLARD DE SÉMAINVILLE (Henri), « Informations archéologiques. Circonscription de Bourgogne », dans *Gallia*, t. 43, 1985, fasc. 2, p. 263, note sur « Corvol-L'Orgueilleux »; et JARREAU (Daniel) et DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Corvol-L'Orgueilleux. Décor d'un couvercle de sarcophage mérovingien », dans *Bulletin monumental*, t. 143, 1985, p. 157).

(24) A Dormelles, Echouboulains, Jaulnes, Melun, La Grande-Paroisse, Saint-Martin-Chennetron, Sainte-Colombe, Paley (cf. DELAHAYE (G.-R.), « Le sarcophage découvert au Mez-de-la-Madeleine... », *art. cit.*, voir notamment pp. 83-86 et carte p. 84). Y ajouter le sarcophage T1 mis au jour en 1977-1978 lors de la fouille du site de l'ancienne église

Saint-Liesne, à Melun (cf. COTTARD (Jacqueline), LE BLAY (Jean-Claude) et DELAHAYE (G.-R.), « Fouilles sur le site de l'ancienne église Saint-Liesne de Melun », dans *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau*, t. LVI, n° 3-4, mars-avril 1979, pp. 49-52; des mêmes, « Le site de Saint-Liesne à Melun. La nécropole mérovingienne et l'église médiévale », dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, n° 18-19, 1977-1978, pp. 206-233); les fragments trouvés à Blandy-les-Tours (cf. DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Sarcophages au château-fort de Blandy-les-Tours », dans *Bulletin monumental*, t. 141, 1983, fasc. IV, pp. 417-418; et DELAHAYE (G.-R.), HANNETON (Henri), CARRÉ (Gérard) et DESCOTES (Gérard), « Deux sarcophages mérovingiens découverts au château-fort de Blandy-les-Tours (S.-et-M.) », dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, n° 23, 1982, pp. 37-42); et ceux mis au jour dans les murs du prieuré Saint-Martin de Montereau-fault-Yonne (cf. DELAHAYE (G.-R.), « Remploi de sarcophages au prieuré Saint-Martin de Montereau », dans *Bulletin monumental*, t. 142, 1984, fasc. II, p. 193; et du même, « Hypothèses sur les origines du prieuré Saint-Martin de Montereau », dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Provins*, n° 139-140, 1985-1986, pp. 171-182).

(25) FOSSARD (Denise), VIEILLARD-TROIEKOUROFF (May) et CHATEL (Elisabeth), *Recueil général des monuments sculptés en France pendant le haut Moyen Age (IV^e-X^e siècles)*, t. I (*Paris et son département*), Paris, 1978, notamment les notices 193, 208, 210, 300, 303, 305, 386 et les figures correspondantes dans les planches. Voir aussi : DELAHAYE (G.-R.), « Aspect de l'économie du haut Moyen Age en Gaule : les sarcophages de pierre mérovingiens décorés exhumés à Paris », dans *Paris et Ile-de-France*, mémoires publiés par la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France, t. 32, 1981, pp. 185-235.

(26) A Vigneux-sur-Seine.

(27) Un exemplaire a été mis au jour en 1859 par Viollet-le-Duc, lors du creusement de la crypte impériale (cf. « L'église impériale de Saint-Denis », dans *Revue archéologique*, 1861, pp. 348-350; et *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. IX, p. 23, note 4, et dessins, p. 25, fig. A). Plusieurs fragments ont été exhumés au cours des fouilles d'archéologie urbaine menées autour de la basilique de Saint-Denis (information de M. et Mme Meyer). Plusieurs exemplaires ont été dégagés par M. Michel Fleury dans ses fouilles sous la basilique de Saint-Denis, l'un des plus remarquables est celui portant le numéro 50 (cf. DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Le sarcophage n° 50 de la basilique de Saint-Denis », dans *Cahiers de la Rotonde*, publication de la Commission du vieux Paris (Rotonde de La Villette), n° 7, 1984, pp. 71-78).

(27 bis) BLANC (Annie) et LORENZ (Claude), « Essai de détermination des roches et des provenances des sarcophages mérovingiens de pierre du Musée Carnavalet », dans *Collections mérovingiennes du Musée Carnavalet*, Paris, 1985, pp. 699-706; et DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Sur la provenance icaunaise des sarcophages mérovingiens à décor longitudinal de bandes de stries gravées », dans *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, n° 116, 1984, p. 171-173.

(28) C'est en raison de plusieurs découvertes qui, bien que non publiées, ont été portées à notre connaissance que nous pouvons maintenant mieux situer chronologiquement les sarcophages découverts dans ce sondage et rectifier les datations avancées il y a quelques années (cf. SAULNIER (Lydwine) et DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Les sarcophages découverts à Saint-Germain d'Auxerre de 1957 à 1961 », dans *Actes du 104^e Congrès national des Sociétés savantes, Bordeaux, 1979, archéologie et histoire de l'art*, pp. 277-292; et DELAHAYE (G.-R.), « Considérations économiques et sociales sur quelques sarcophages découverts dans l'église Saint-Germain, à Auxerre (Yonne) », dans *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, n° 2, 1980, pp. 36-45).

(28 bis) Voir le plan de ce couvercle de sarcophage dans : DELAHAYE (G.-R.), « Aspects de l'économie du haut Moyen Age... », *art. cit.*, fig. 57, p. 213.

(29) Edouard Salin a daté les sarcophages de ce type découverts par ses soins à la basilique de Saint-Denis de la seconde moitié du VII^e siècle (cf. SALIN (E.), « Les tombes gallo-romaines et mérovingiennes de la basilique de Saint-Denis (fouilles de janvier-février 1957) », dans *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XLIV, 1958). On retiendra néanmoins que les sarcophages dont le couvercle présente une section en arc surbaissé semblent être apparus dès le dernier tiers du VI^e siècle, comme tendrait à le prouver le cas de la tombe n° 49 de la basilique de Saint-Denis, dite tombe d'Arégonde, mise au jour par M. Fleury lors de ses fouilles commencées en 1959. La majeure partie d'entre eux sont pourtant à attribuer au VII^e siècle comme tendent à le démontrer certaines découvertes récentes où de tels sarcophages renfermaient des squelettes accompagnés d'objets. Par ailleurs, c'est à ce type qu'appartient le sarcophage de Ragnegisilus, dix-septième évêque de Troyes, mort vers 650 (sur ce sarcophage, cf. VIEILLARD-TROIEKOUROFF (May), « Importance donnée aux monuments funéraires à l'époque mérovingienne », dans *Actes du 102^e Congrès national des Sociétés savantes*, Limoges, 1977, *archéologie et histoire de l'art*, pp. 325-335).

(30) Conservé au Musée Carnavalet sous la cote A.P. 106 (cf. FOSSARD (D.), VIEILLARD-TROIEKOUROFF (M.) et CHATEL (E.), *op. cit.* notice 208, pp. 105-106, et trois photographies pl. IX; et DELAHAYE (G.-R.), « Aspect de l'économie du haut Moyen Age... », *art. cit.*, fig. 57, p. 213, et texte, p. 214.

(31) VIOLETT-LE-DUC (E.), *art. et ouvr. cit.*, cf. supra, note 27. Les dessins du couvercle et du panneau de pied (décor de croix et de palmier) ont été repris, d'après Viollet-le-Duc, dans un encadré, à la page 20 de l'article de FLEURY (Michel), « Histoire et laboratoire. Les fouilles de la basilique depuis Viollet-le-Duc », dans *Les dossiers de l'archéologie*, n° 32, janvier-février 1979. Une photographie de ce sarcophage a également été publiée par FORMIGÉ (Jules), *L'abbaye royale de Saint-Denis. Recherches nouvelles*, Paris, 1960, fig. 32, p. 43.

(32) DELAHAYE (G.-R.), « Le sarcophage n° 50... », *art. cit.*, cf. supra, note 27.

(33) Sur ce couvercle de sarcophage, cf. DELAHAYE (G.-R.), « Aspect de l'économie du haut Moyen Age... », *art. cit.*, fig. 60, p. 215.

(34) GAILLARD DE SÉMAINVILLE (H.), *notice citée*, cf. supra, note 23; JARREAU (D.) et DELAHAYE (G.-R.), *art. cit.*, cf. supra, note 23.

(35) DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Le sarcophage mérovingien de Soucy », dans *Bulletin de liaison de la Société archéologique de Sens*, fasc. 24, 1980, pp. 23-26.

(36) Sur ce sarcophage, voir : DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Les sarcophages de Quarré-les-Tombes (Yonne). Nécropole ou entrepôt ? », dans *Actes du 103^e Congrès national des Sociétés savantes*, Nancy-Metz, 1978, *archéologie et histoire de l'art*, pp. 265-285, voir notamment pp. 272 et 273; et du même *L'énigme des sarcophages de Quarré-les-Tombes (Yonne)*, suivi de LOUIS (René), *Conjecture nouvelle sur les tombeaux de Quarré*, Auxerre-Paris, 1978, plan du couvercle n° 38, p. 11.

(37) MOREAU (Henri), « L'abbaye Saint-Marien d'Auxerre », dans *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, n° 115, 1983, pp. 121-141, voir notamment p. 122.

(38) *Ibidem*. H. Moreau se réfère à Vincent de Beauvais. *Speculum historiale*, Strasbourg, t. II, L. XXI, chap. XIX.

(39) *Ibidem*. H. Moreau se réfère aux *Annales Lemovicenses*, dans Labbe, N. B., I, p. 33, où on lit : « 889, Normani iterato Autissiodurum repetentes suburbia ejus incendunt ».

(40) DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Les sarcophages mérovingiens à couvercle hémicylindrique surmonté d'une crête. Origine, évolution », dans *Actes du 107^e Congrès national des Sociétés savantes*, Brest, 1982, *archéologie et histoire de l'art*, pp. 257-272.

(41) ROUMAILHAC (Jean), « Dans la confession de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre... », *art. cit.*

(42) FOURNIER (Dom), *Description des saintes Grottes de l'église de l'abbaye royale de Saint-Germain d'Auxerre contenant l'abrégé de la Vie des Saints dont les Corps y reposent*, 2^e édition, Auxerre, 1780, chez François Fournier, pp. 28-37 et 120-126.

(43) PLANCHER (Dom), Bibliothèque nationale, ms. *Collection de Bourgogne*, t. III, fol. 259, légendes au fol. 257 r^o.

(44) Sur ce plan, voir : LOUIS (René) et ROUMAILHAC (Jean), « Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre. Dessin du plan des cryptes : Delineatio plani cryptarum Sancti Germani, par Dom Victor COTTRON, moine bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, d'après le manuscrit 167 de la bibliothèque municipale d'Auxerre », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 1, 1984, pp. 29-37.

(45) DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Un sarcophage nivernais conservé dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 1, 1984, pp. 43-47; et « Auxerre. Sarcophage de type nivernais dans les cryptes de l'église Saint-Germain », dans *Bulletin monumental*, t. 142, 1984, p. 194, rubrique « Actualité ».

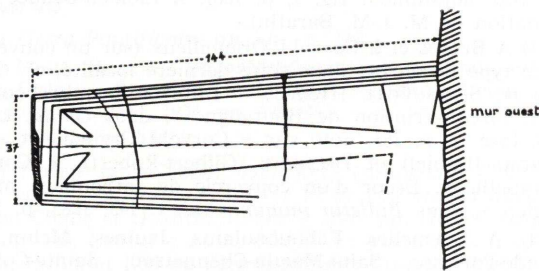
(46) Sur la typologie des sarcophages de pierre mérovingiens les plus courants dans la moitié septentrionale de la France, voir notre synthèse : « Les sarcophages mérovingiens de pierre découverts à Paris », dans *Collections mérovingiennes du Musée Carnavalet*, Paris, 1985, pp. 689-699.

(47) Ce décor a déjà été publié dans : DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Auxerre paléochrétien et haut-médiéval », dans *Histoire d'Auxerre des origines à nos jours*, sous la direction de Jean-Pierre Rocher, édit. Horvath, Roanne-Le Coateau, 1984, pp. 53-91, voir p. 69.

(48) Les sarcophages de ce type, provenant de sites prestigieux, comportent jusqu'à cinq voire six bandes horizontales de stries. C'est par exemple le cas à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) pour le sarcophage mis au jour en 1859 par Viollet-le-Duc (cf. supra, note 27) et pour celui portant le n° 50 des fouilles de M. Michel Fleury (cf. *ibidem*).

(49) DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Le sarcophage de l'évêque Héribaldi... », *art. cit.*

(50) Sur les sarcophages découverts en 1978 et 1984 sous le cloître, voir : DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Auxerre. Sarcophages sous le cloître de l'ancienne abbaye Saint-Germain », dans *Bulletin monumental*, t. 143, 1985, fasc. II, rubrique « Actualité », p. 162. Le plan des deux cuves de sarcophages découvertes dans la galerie orientale du cloître est paru dans : DELAHAYE (Gilbert-Robert), « A propos des fosses mérovingiennes de Saint-Martin-du-Tertre, observations sur l'anthropomorphisme de certaines sépultures médiévales », dans *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, fasc. 26, 1983, pp. 60-65, notamment fig. 7, p. 65.



COUVERCLE. Plan.

Fig. 24. — Couvercle du sarcophage 4

Les cryptes de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre

Leur évolution durant neuf siècles (II)

depuis la construction du primitif oratoire par Germain
jusqu'aux alentours de l'an 1300

par Jean ROUMAILHAC et Jean-Marc SAUR

Dans le précédent numéro de notre bulletin, nous avons exposé la manière dont nous concevions l'évolution du plan des cryptes de l'église de Saint-Germain d'Auxerre (*). Essentiellement pour des raisons de place, nous nous étions limités à l'étude du sanctuaire de ces « saintes grottes », c'est-à-dire la confession où Germain et dix de ses successeurs reposèrent un certain temps, ainsi qu'à celle du couloir de circulation coudé qui permettait, à la fois, de la contourner et d'y accéder.

Aujourd'hui nous nous proposons de poursuivre cette étude en l'étendant vers l'est et vers l'ouest de cette structure centrale, c'est-à-dire, d'une part vers la rotonde orientale (dont l'existence, à l'emplacement approximatif de l'actuelle qui date, elle, du XIV^e s., est supposée par tous les historiens et les archéologues qui se sont penchés sur ce monument) ainsi que vers les passages qui la relient au couloir de circulation et, d'autre part, vers l'endroit où, à l'extrémité occidentale, Germain a été, selon les termes mêmes d'Heiric, déposé « le saint jour des Epiphanies » de l'année 859, en présence de Charles le Chauve (10).

En ayant ainsi terminé avec le plan, nous nous intéresserons aux différentes élévations ainsi qu'aux niveaux — qui fournissent, eux aussi, de précieux indices sur les époques de construction — et nous terminerons en donnant le plan d'ensemble des cryptes tel qu'il se présentait, à notre avis, à l'époque de la consécration de 865.

LE CHEVET DE L'EDIFICE DE GERMAIN

Revenons quelques instants au primitif oratoire de Germain dont nous avons donné (fig. 4a) l'épure du chevet hexagonal. Nous avons alors exprimé l'avis que la portion de mur (a-b) que l'on aperçoit du côté nord pouvait être la semelle de fondation du mur nord-est du chevet, tel qu'il est représenté en traits mixtes sur la figure 13b.

Depuis lors, poursuivant nos observations dans l'excavation située sous la partie nord-sud du couloir de circulation, nous avons relevé l'emplace-

ment d'une pierre angulaire P (fig. 13 et 14) mise en évidence par un sondage fait, à une date que nous ignorons, dans son mur occidental. Les deux faces est et nord-est de cette pierre font un angle voisin de 120 degrés.

Or, quand on superpose au tracé de la figure 4a celui de cette pierre, relevé dans la fosse de façon totalement indépendante, on constate que, à la précision du relevé et du dessin, c'est-à-dire quelques centimètres, le tracé de la face nord-est de la pierre coïncide avec le prolongement de (a-b). Ceci nous conduit à supposer que nous sommes en présence d'une des pierres angulaires P du chevet de l'édifice de Germain et que l'extrémité orientale de cet édifice a été fondée sur des substructions qui constituent aujourd'hui la paroi occidentale de l'excavation; leur étude serait, à coup sûr, pleine d'enseignements.

LE MUR ORIENTAL DU COULOIR NORD-SUD

Au sortir de cette fosse, tournons-nous (fig. 15) vers le mur qui fait face, du côté de l'orient, à son homologue M. Il s'étendait, comme nous l'avons montré précédemment (fig. 3), sur une longueur de 41 PC joignant les deux murs nord et sud du couloir de circulation.

Ce mur présente cinq ouvertures. De chaque côté de l'allée centrale qui conduit à la rotonde orientale existent, d'une part, un couloir latéral (qui aboutit, lui aussi, à la rotonde) et, d'autre part, l'entrée d'un oratoire consacré, au sud, à saint Martin et, au nord, à saint Benoît.

Les mensurations obtenues permettent de constater que les deux piliers placés de part et d'autre de l'allée centrale ont une épaisseur de 2 PC, valeur qui est aussi celle de la largeur de chacun des couloirs latéraux. Puis, en continuant vers le sud, le massif de maçonnerie a une largeur de 8 PC; son pendant n'existe plus car il a été partiellement détruit, au XIV^e s., quand l'actuel oratoire Saint-Benoît a remplacé l'oratoire carolingien; nous avons rétabli le tracé primitif en pointillé.

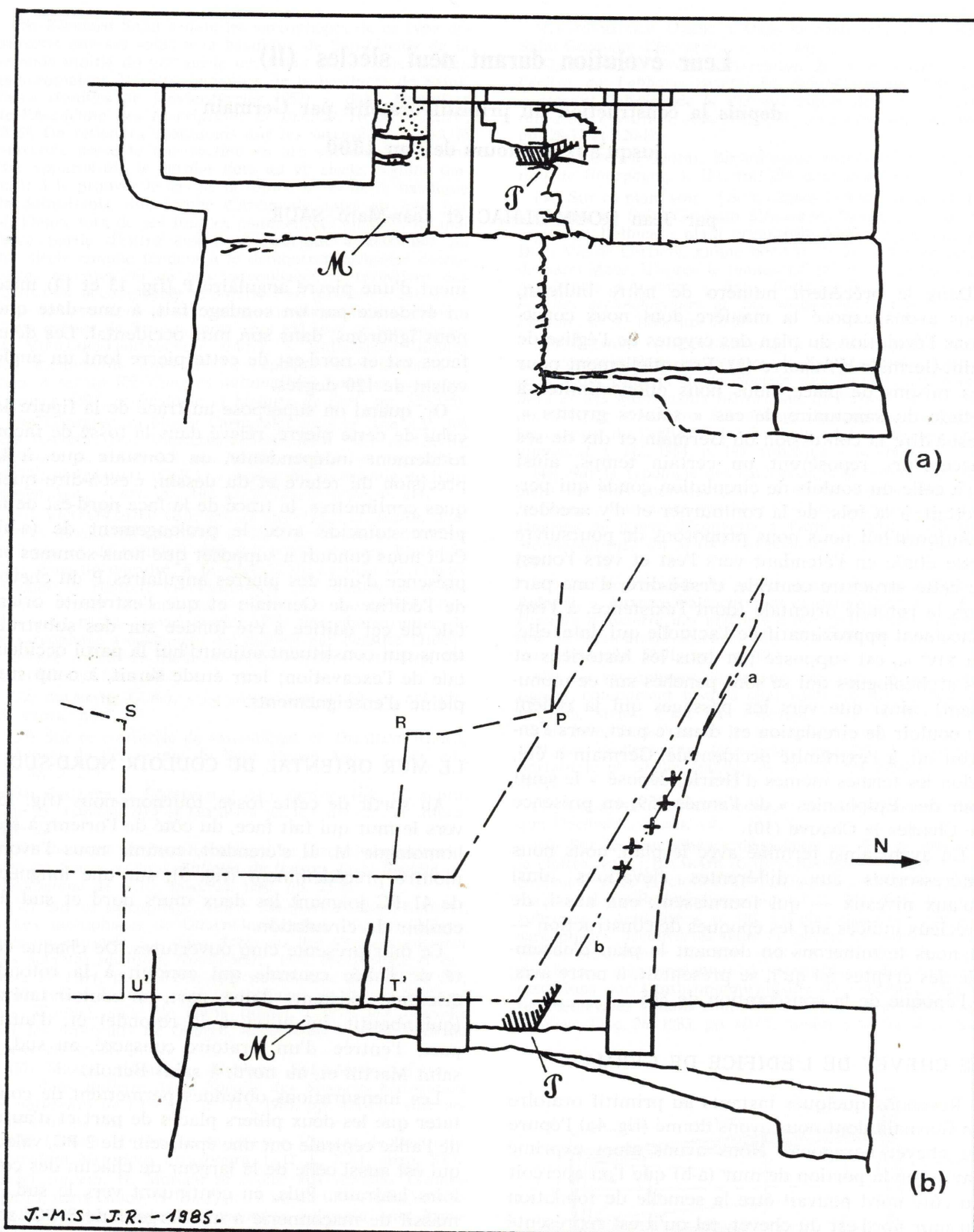


Fig. 13. — Localisation de la pierre angulaire dans le mur ouest de l'excavation
située sous le couloir nord-sud : élévation (a) et vue de dessus (b)



Fig. 14. — La pierre angulaire

(Photo J.-M. Saur)

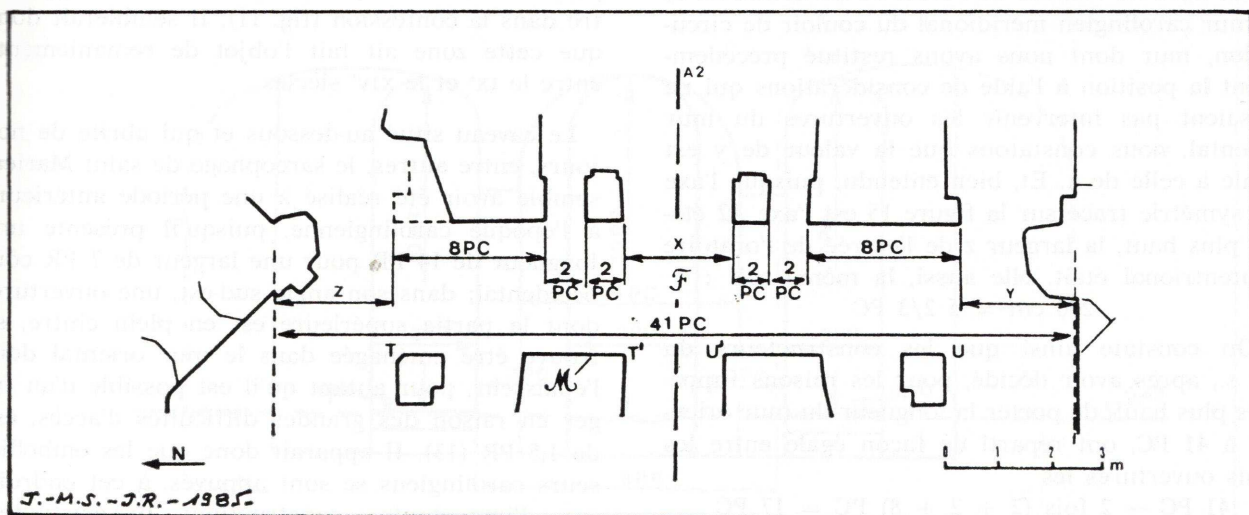


Fig. 15. — Mur oriental du couloir nord-sud, principales dimensions

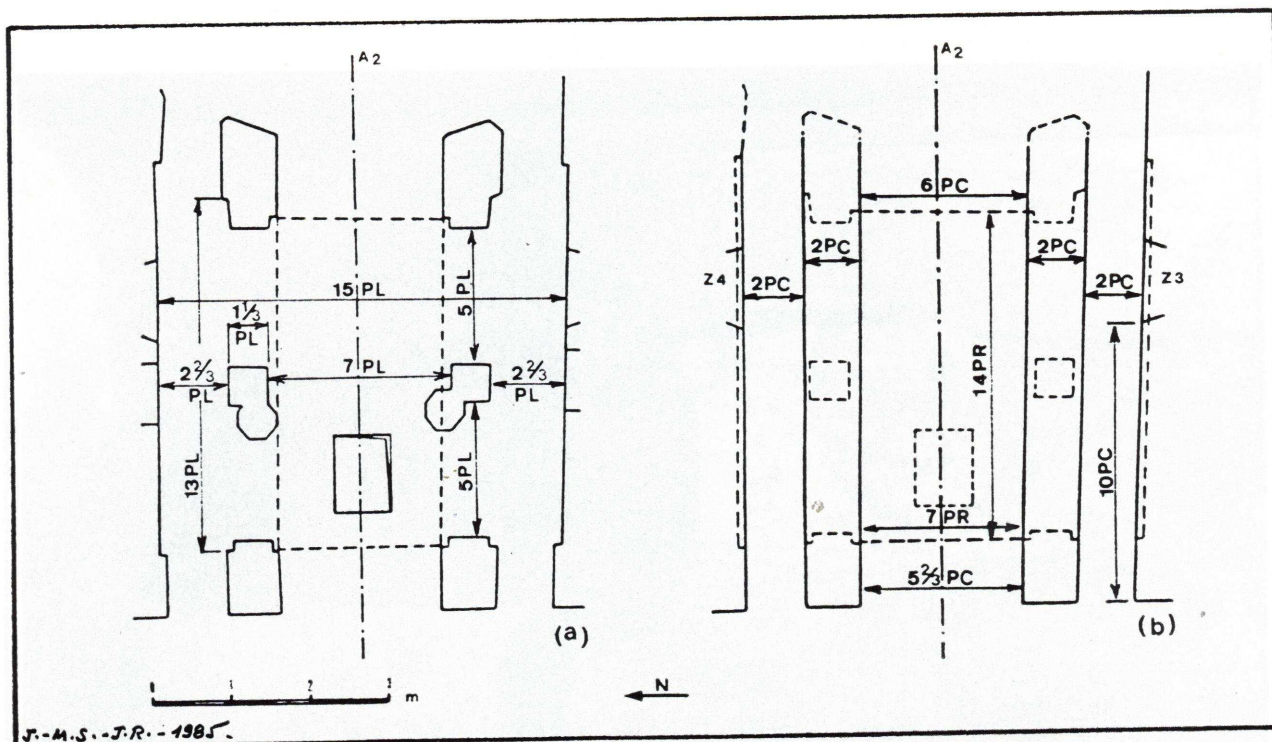


Fig. 16. — Les passages menant à la rotonde :
état actuel (a) et proposition de tracé régulateur (b)

Examinons maintenant les trois ouvertures restantes. La mesure directe est possible pour une seule d'entre elles : l'entrée centrale dont la largeur (que nous désignerons par x) est de 200 cm; il peut paraître à première vue étonnant que cette largeur ne puisse être exprimée de façon simple, ni en PC ni en PR. Mais voici qui est tout aussi curieux : si nous appelons y la distance entre la paroi nord de l'entrée de l'oratoire Saint-Martin et le mur carolingien méridional du couloir de circulation, mur dont nous avons restitué précédemment la position à l'aide de considérations qui ne faisaient pas intervenir les ouvertures du mur oriental, nous constatons que la valeur de y est égale à celle de x . Et, bien entendu, puisque l'axe de symétrie tracé sur la figure 15 est l'axe A2 établi plus haut, la largeur z de l'entrée de l'oratoire septentrional était, elle aussi, la même soit :

$$200 \text{ cm.} = 5 \frac{2}{3} \text{ PC}$$

On constate ainsi que les constructeurs du IX^e s., après avoir décidé, pour les raisons rappelées plus haut, de porter la longueur du mur oriental à 41 PC, ont réparti de façon égale entre les trois ouvertures les

41 PC — 2 fois (2 + 2 + 8) PC = 17 PC disponibles. Et c'est seulement parce que 17 n'est pas divisible par 3 que ces trois ouvertures, bien que carolingiennes, ont une largeur qui n'est pas exprimable en un nombre entier de PC.

LES PASSAGES MENANT A LA ROTONDE

Ces passages, au nombre de trois, permettent d'accéder à la rotonde depuis le couloir de circulation (fig. 16a). Les mesures faites au-dessus du dallage ne conduisent à aucun ensemble cohérent exprimé en PC ou en PR. Par contre, il semble bien que les cotes importantes soient des multiples de l'unité PL que notre étude a fait apparaître dans la confession (fig. 11). Il semblerait donc que cette zone ait fait l'objet de remaniements entre le IX^e et le XIV^e siècles.

Le caveau situé au-dessous et qui abrite de nos jours, entre autres, le sarcophage de saint Marien, semble avoir été réalisé à une période antérieure à l'époque carolingienne, puisqu'il présente une longueur de 14 PR pour une largeur de 7 PR côté occidental; dans son angle sud-est, une ouverture, dont la partie supérieure est en plein cintre, se trouve être aménagée dans le mur oriental dont l'épaisseur, pour autant qu'il est possible d'en juger en raison des grandes difficultés d'accès, est de 1,5 PR (13). Il apparaît donc que les embellisseurs carolingiens se sont appuyés, à cet endroit, sur d'importantes constructions pré-existantes.

En effet, si sur la figure 16a nous déplaçons une règle, du nord au sud, parallèlement à l'orientation générale des passages, nous pouvons succes-

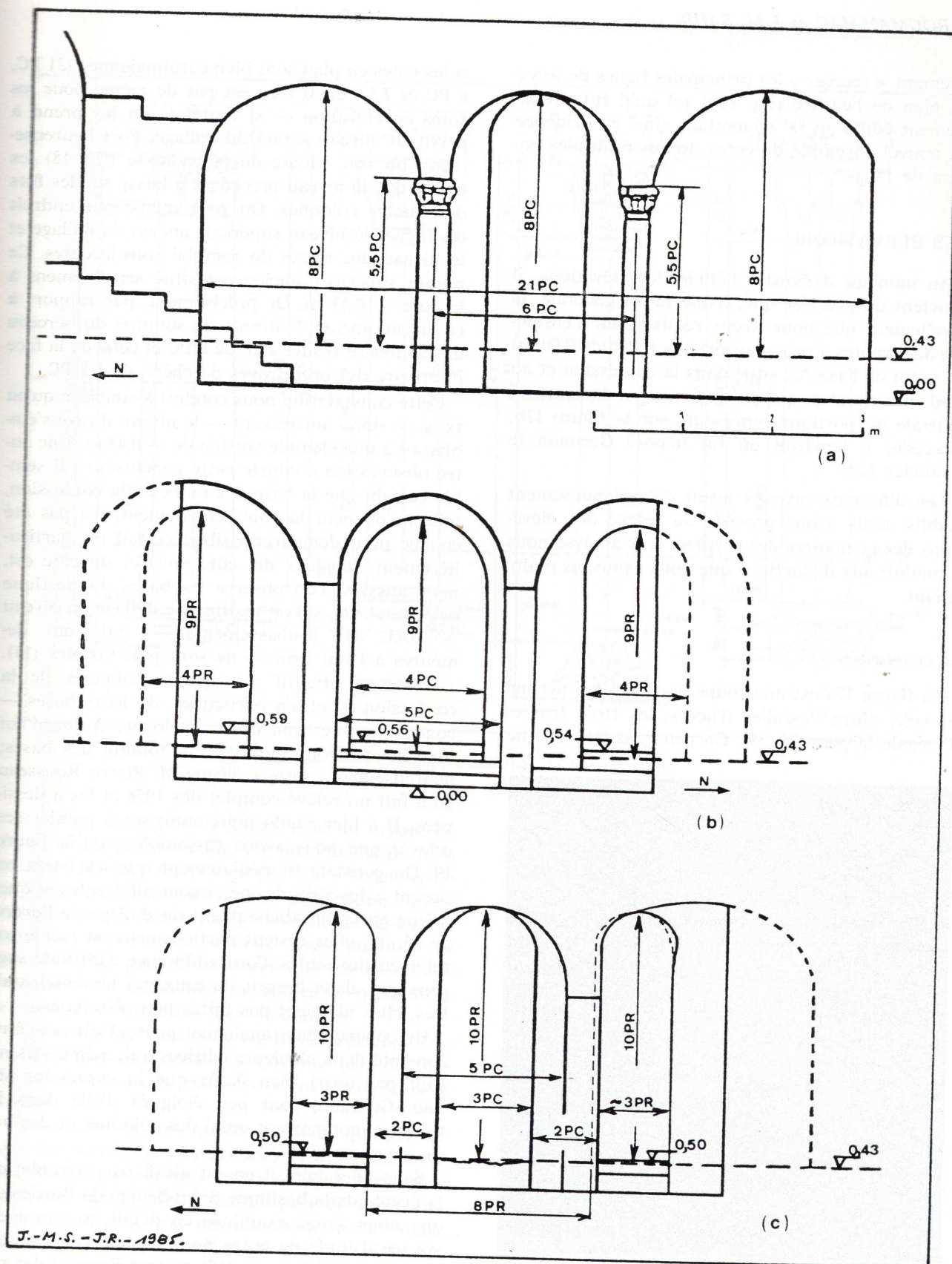


Fig. 17. — La confession : élévation au droit de l'escalier d'accès (a), portique occidental (b) et portique oriental (c)

sivement « recréer » les principales lignes de force du plan de l'édifice (fig. 16b) tel qu'il fut probablement édifié au IX^e s., mettant ainsi en évidence un nouvel ensemble de cotes, toutes multiples entiers de PC.

LES ELEVATIONS

Au moment d'aborder l'étude des élévations, il convient de préciser que, d'une façon générale, le nivellement que nous avons réalisé pour l'ensemble des cryptes a pris pour origine (altitude 0,00 m) un point de l'axe A2, situé dans la confession et au pied des marches qui permettent, par l'ouverture centrale du portique représenté sur la figure 17b, d'accéder à l'endroit où fut déposé Germain le 6 janvier 859.

Les différents niveaux ayant été soigneusement établis, nous avons procédé au relevé des élévations des structures des cryptes; leur analyse nous a conduit aux déductions que nous exposons maintenant.

LA CONFESSION

La figure 17a est une coupe nord-sud qui permet de voir, outre l'escalier d'accès, les trois travées d'inégale largeur (fig. 3). On peut y constater que,



Fig. 18. — Base et fût de la colonne nord-est de la confession

(Photo J.-M. Saur)

si les cotes en plan sont bien carolingiennes (21 PC, 6 PC et 7,5 PC), il n'en est pas de même pour les cotes en élévation — si toutefois on les prend à partir du niveau actuel du dallage. Fort heureusement, on voit encore de façon nette (fig. 18) les traces que le niveau précédent a laissé sur les fûts des quatre colonnes. On peut même par endroit distinguer le niveau supérieur ancien du dallage et le niveau des terres de remblai sous-jacentes. Ce niveau supérieur ancien est situé sensiblement à la cote + 0,43 m. Or précisément, par rapport à ce niveau ancien, l'altitude du sommet du berceau des voûtes se trouve être de 8 PC et celle de la face inférieure des architraves de chêne de 5,5 PC.

Cette constatation nous conduit à conclure qu'au IX^e s. — sinon auparavant — le niveau du sol s'établissait à une altitude voisine de + 0,43 m. Une autre observation conforte cette conclusion : il semble certain que la base des murs de la confession, telle qu'on peut la voir actuellement, n'a pas été conçue pour demeurer visible; ce fait est particulièrement sensible du côté nord et du côté est, mais aussi si l'on observe les bases du portique occidental. Or, si l'on restitue un dallage au niveau + 0,43, ces soubassements — qui sont demeurés à l'état brut — ne sont plus visibles (14).

L'examen attentif des quatre colonnes de la confession — et, en particulier, de leurs bases — conduit à une conclusion analogue. Aujourd'hui nous ne pouvons plus voir la totalité des bases; heureusement, notre collègue M. Pierre Rousseau en a fait un relevé complet dès 1958 et les a dessinées. Il a bien voulu nous autoriser à publier ses relevés que nous avons rassemblés sur la figure 19. On constate immédiatement que les bases reposent à des altitudes nettement différentes et que, même après un abaissement du dallage de l'ordre de 43 cm, elles restent partiellement ou même totalement invisibles. Cette différence d'altitude suggère que, dans l'esprit de ceux qui les ont installées, elles n'étaient pas faites pour être vues.

Un phénomène analogue peut d'ailleurs être constaté dans plusieurs édifices qui, même s'ils ne sont pas aussi bien datés que la confession de Saint-Germain, sont peu éloignés d'elle dans le temps et comportent aussi des colonnes et des bases de remploi.

Sans aller loin, il en est ainsi, par exemple, de la crypte de la basilique Saint-Seurin de Bordeaux, que nous avons examinée en détail au cours du voyage d'étude de notre Société « La Garonne du Val d'Aran à l'Océan » (15) et dont l'exposé des résultats des fouilles, abondamment illustré, a été récemment publié (16).

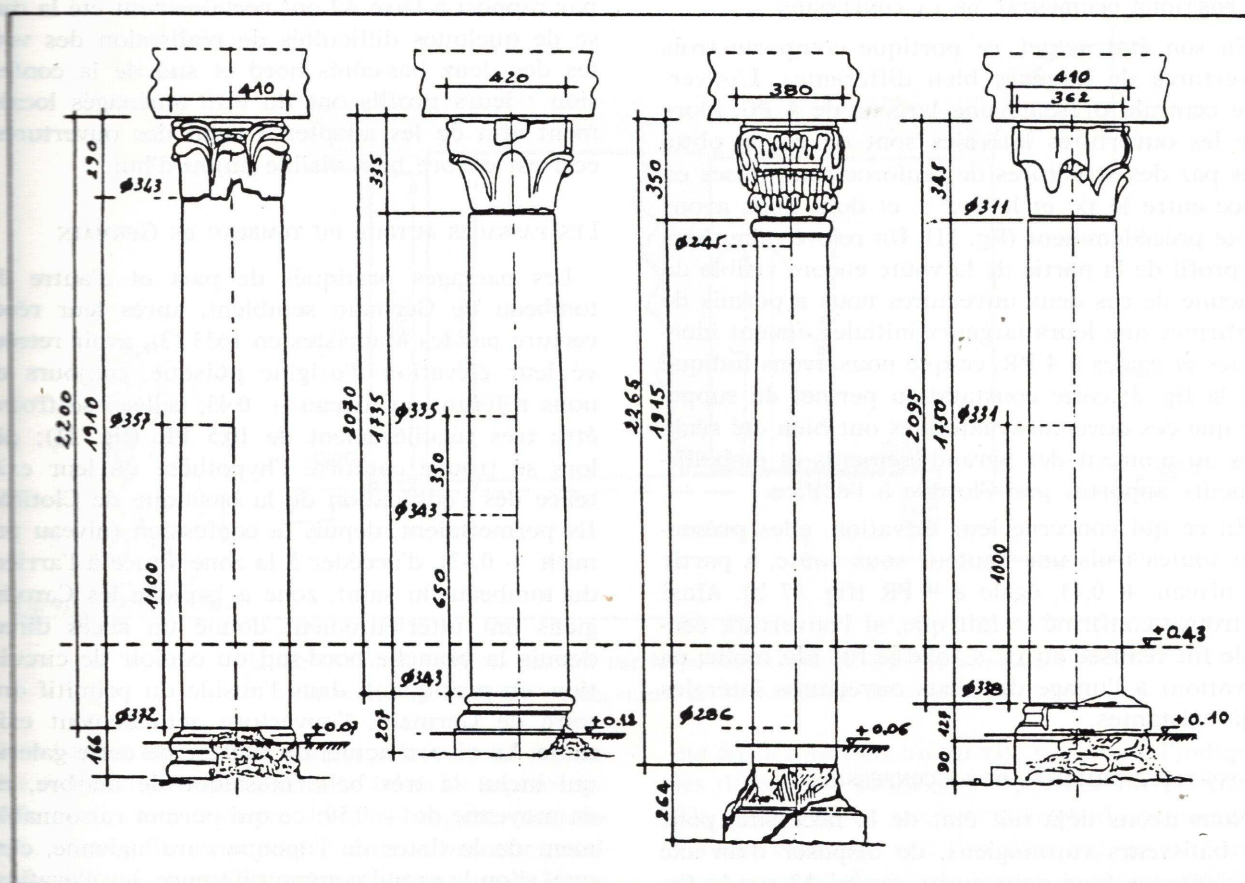


Fig. 19. — Les quatre colonnes de la confession

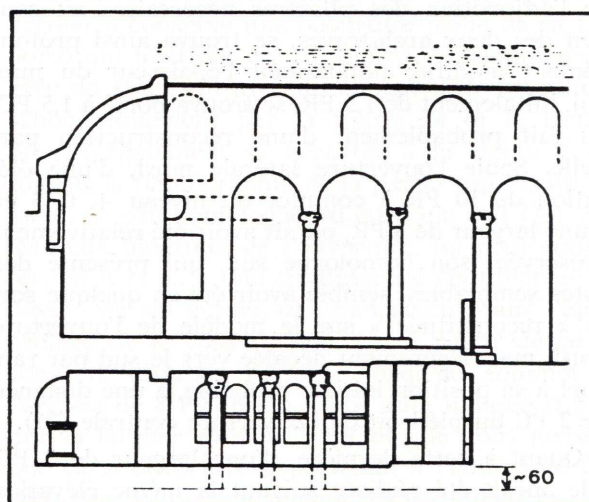
(D'après Pierre Rousseau, 1958)

Il en est de même, à Rome, pour la crypte de Santa Maria in Cosmedin, que nous avons pu bien étudier (17) lors du voyage sur les « Origines de la Rome chrétienne » (18). La publication fondamentale et qui fait autorité est celle de R. Krautheimer (19), d'après laquelle nous publions la figure 20; on peut y constater que les bases des colonnes sont totalement invisibles et reposent à environ 60 centimètres sous le dallage.

Citons encore, toujours en Italie, l'exemple de Santa Maria de Farnata, à Cortone (20) où plusieurs colonnes ont leurs bases installées sous le dallage.

L'évocation de ces quatre édifices, qui présentent des analogies très grandes et auxquels il serait aisé d'en ajouter d'autres, nous conduit à conclure que le niveau carolingien de la confession était établi, non pas au niveau actuel mais, pour les raisons que nous avons exposées ci-dessus, au voisinage de la cote + 0,43 m. Nous verrons de plus, dans ce qui suit, que plusieurs autres cotes importantes peuvent être exprimées non seule-

ment en PC mais aussi en PR si on les compte à partir de + 0,43 m. Ceci confirme l'existence de ce niveau dès l'époque de Clotilde, pour le moins.

Fig. 20. — Santa Maria in Cosmedin
Coupe longitudinale de la crypte et du chœur

LE PORTIQUE OCCIDENTAL DE LA CONFESSION

En son état actuel, ce portique comporte trois ouvertures de largeurs bien différentes. L'ouverture centrale présente une largeur de 4 PC, alors que les ouvertures latérales sont en partie obturées par des structures de renforcement, mises en place entre le IX^e et le XIV^e s. et dont nous avons traité précédemment (fig. 11). Un relevé minutieux du profil de la partie de la voûte encore visible de chacune de ces deux ouvertures nous a permis de confirmer que leurs largeurs initiales étaient identiques et égales à 4 PR, ce que nous avons indiqué sur la fig. 3; cette constatation permet de supposer que ces ouvertures latérales ont bien été réalisées au moment des agrandissements et embellissements apportés par Clotilde à l'édifice.

En ce qui concerne leur élévation, elles présentent toutes trois une hauteur sous voûte, à partir du niveau + 0,43, égale à 9 PR (fig. 17 b). Ainsi se trouve confirmé le fait que, si l'ouverture centrale fut réalisée au IX^e s., elle le fut (du moins en élévation) à l'image des deux ouvertures latérales déjà existantes.

LE PORTIQUE ORIENTAL DE LA CONFESSION

Nous avons déjà fait état de la nécessité, pour les bâtisseurs carolingiens, de disposer d'un axe de référence (que nous avons repéré A2 sur la fig. 1) pour positionner convenablement les différentes structures; pour mettre en place cet axe, il convenait donc, préalablement au gros des travaux, de procéder à la réalisation d'une ouverture dans chacune des faces du tombeau de Germain. Le portique oriental (fig. 17c) de la confession, du fait de la réalisation de l'ouverture centrale et de l'adjonction des pilastres nécessaires au soutien des deux architraves, se trouva ainsi profondément modifié; notamment l'épaisseur du mur qui, initialement de 1,5 PR, se trouva porté à 1,5 PC, du fait probablement d'une reconstruction partielle. Seule l'ouverture latérale nord, d'une élévation de 10 PR à compter du niveau + 0,43 et d'une largeur de 3 PR, paraît avoir été relativement préservée; son homologue sud, qui présente des cotes semblables, semble avoir été en quelque sorte « reconstituée » sur le modèle de l'ouverture nord, mais légèrement décalée vers le sud par rapport à sa position initiale probable, à une distance de 2 PC du piedroit de l'ouverture centrale (21).

Quant à cette dernière, d'une largeur de 3 PC, elle aurait été réalisée suivant la même élévation que les deux ouvertures plus anciennes la jouxtant.

L'élévation relativement importante des ouvertures latérales (10 PR) et leurs positions relatives

par rapport à l'axe A2 ont certainement été la cause de quelques difficultés de réalisation des voûtes des deux bas-côtés nord et sud de la confession : leurs profils ont dû être aménagés localement afin de les adapter à celui des ouvertures; ceci est encore bien visible aujourd'hui.

LES PASSAGES AUTOUR DU TOMBEAU DE GERMAIN

Les passages pratiqués de part et d'autre du tombeau de Germain semblent, après leur réouverture par les Mauristes en 1633 (3), avoir retrouvé leur élévation d'origine puisque, toujours en nous référant au niveau + 0,43, celle-ci se trouve être très régulièrement de 10,5 PR (fig. 21); dès lors se trouve conforté l'hypothèse de leur existence dès l'édification de la basilique de Clotilde. Ils permettaient, depuis la confession (niveau primitif + 0,43), d'accéder à la zone située à l'arrière du tombeau du saint, zone à laquelle les Carolingiens ont ultérieurement donné un accès direct depuis la branche nord-sud du couloir de circulation, en pratiquant, dans l'abside du primitif oratoire de Germain, l'ouverture actuellement existante. Le niveau actuel du dallage de cette galerie, qui inclut la très belle mosaïque de marbre, est en moyenne de + 0,59; ce qui permet raisonnablement de le dater de l'époque carolingienne, c'est que, si on le prend comme référence, les élévations des deux ouvertures au débouché des passages contournant le tombeau se trouvent être de 6 PC. Dès lors il est possible d'imaginer qu'une marche d'une quinzaine de centimètres environ facilitait l'accès à la confession depuis cette zone, où fut longtemps dressé l'autel de Saint-Eutrope (ou autel « à l'envers ») (22).

Au débouché de la galerie dans le couloir nord-sud de circulation, nous retrouvons aujourd'hui, a contrario, une marche d'une hauteur identique; mais ce qui est non moins remarquable, c'est que la lourde pierre qui constitue le seuil présente une largeur quasi constante de 35,5 cm, soit pratiquement 1 PC.

LE COULOIR DE CIRCULATION

Ce qui d'emblée frappe l'observateur lorsqu'il examine l'ensemble du couloir coudé qui entoure la confession (repère CC sur la fig. 1), c'est l'organisation générale des pentes du plancher. De toute évidence, les bâtisseurs ont tenu compte de la morphologie locale du site; suivant en cela le terrain naturel qui descend rapidement vers l'Yonne en direction de l'Est et vers la dépression qui sépare Saint-Germain de la cathédrale Saint-Etienne au sud, le couloir est en pente descendante de l'ouest

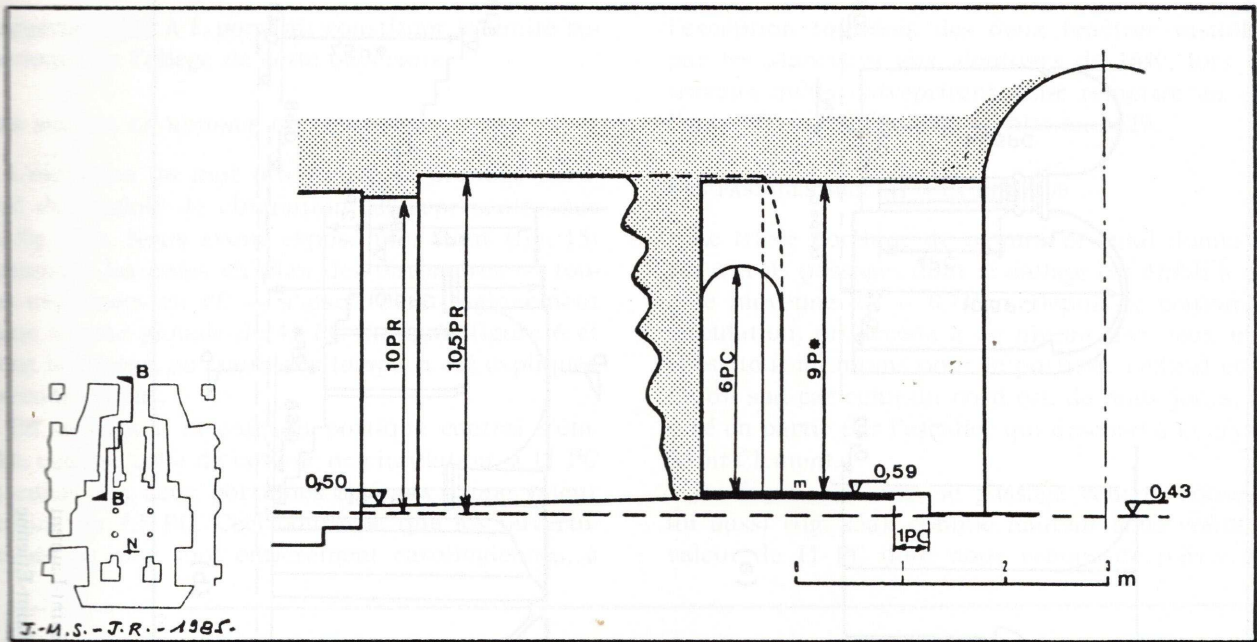


Fig. 21. — Coupe verticale passant par le passage situé au nord du tombeau
(le repère m indique l'emplacement de la mosaïque de marbre)

vers l'est et du nord au sud, la valeur étant de l'ordre de 2 cm par mètre dans la branche septentrionale, de 1 cm par mètre dans la branche méridionale et de 0,5 cm par mètre dans la branche nord-sud. La différence d'altitude est de l'ordre de 23 cm entre le pied de l'escalier nord et l'angle sud-est du massif de la confession. En remontant ces pentes jusqu'au pied des ouvertures d'accès actuel au couloir, on peut mettre en évidence une différence d'altitude entre le sud et le nord de 15 cm.

Partant du niveau + 0,43, on constate (fig. 22a) que la partie occidentale de la branche sud a été construite avec une élévation de 10,5 PC et que, la pente aidant, elle passe dans sa partie est à 11 PC, permettant ainsi le raccordement à la branche nord-sud, elle-même entièrement élevée sur cette base de 11 PC (fig. 23a). Par contre, en ce qui concerne la branche nord (fig. 22b), si les bâtisseurs ont bien retenu pour la partie occidentale, comme au sud, une élévation de 10,5 PC, ils l'ont fait à partir d'un niveau de l'ordre de + 0,53, c'est-à-dire situé 15 cm plus haut que le niveau de référence de la branche sud. De part et d'autre des branches sud et nord du couloir, les oratoires Saint-Laurent (fig. 22a) et Saint-Etienne (fig. 22b), ont également été élevés avec une hauteur sous voûte de 10,5 PC. Au passage, remarquons que le fût de chacune des colonnes octogonales voisines a une longueur de 4 PC.

Les escaliers permettant de nos jours d'accéder aux deux extrémités occidentales du couloir ont

été édifiés au plus tôt au XIV^e s., comme l'indiquent les différentes cotes en P* portées sur les figures 22a et b. A noter que l'escalier nord comporte une marche de moins que l'escalier sud, ce qui s'explique aisément du fait de l'écart de niveau de 15 cm précédemment signalé; de plus, le profil de sa partie inférieure tient compte du palier de l'escalier d'accès à la confession, qui préexistait, comme nous l'expliquons plus loin.

LES OUVERTURES DES CUBICULES

Des deux cubicules d'angle sud et nord, seul ce dernier a conservé une ouverture (celle de sa face nord) qui n'ait pas été fortement reconstituée soit avec du stuc, soit avec du ciment. Elle est rendue schématiquement par la figure 24 et le lecteur pourra également se reporter à la figure 7 qui fournit la photographie de la partie supérieure, intacte, de son homologue du cubicule sud (23). Sur les deux piédroits de l'ouverture, on peut constater, en A et L, à une trentaine de centimètres au-dessus du sol actuel, un changement dans l'appareillage de la construction. Or, à partir de ce niveau, la distance mesurée jusqu'au sommet de l'arc est de 8 PR. Nous avons déjà indiqué (fig. 3) que la largeur était de 5 PR et que nous pensons que cette ouverture appartenait à l'édifice de Clotilde (fig. 8). Le changement d'appareillage en A et L ainsi que l'apparition d'une nouvelle cote en PR semblent confirmer que nous sommes bien en présence d'une structure pré-carolingienne. Nous

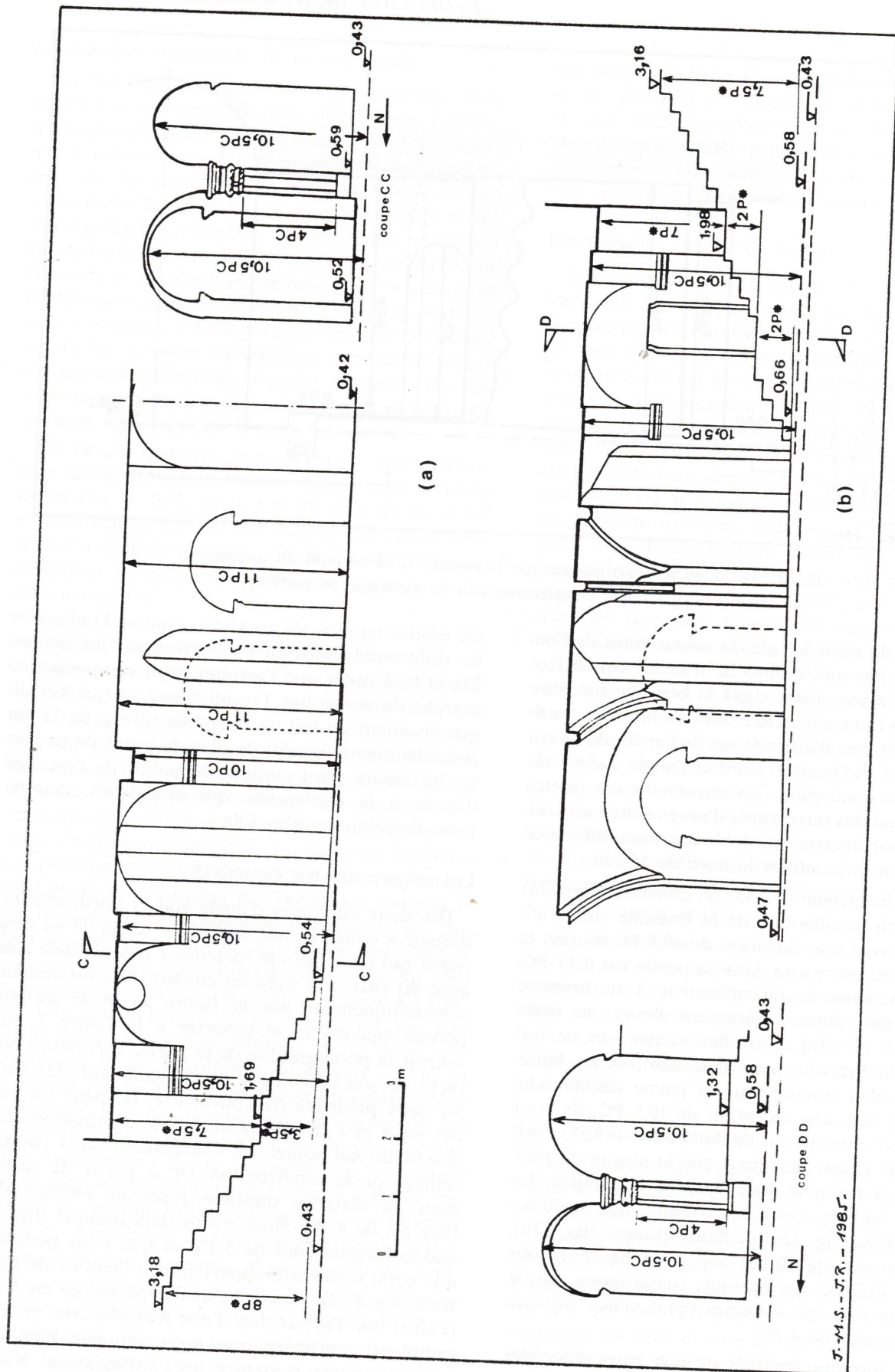


Fig. 22. — Le couloir de circulation :
 (a) élévations de la branche sud et de l'oratoire Saint-Laurent
 (b) élévations de la branche nord et de l'oratoire Saint-Etienne

suggérons que A L pourrait constituer la limite supérieure de l'allège de cette ouverture.

LES ACCÈS A LA ROTONDE ORIENTALE

L'élévation du mur oriental de la branche nord-sud du couloir de circulation est représentée sur la fig. 23b. Nous avons exposé plus haut (fig. 15) comment les cotes en plan des ouvertures — toutes exprimées en PC — s'inscrivaient logiquement dans la cote globale de 41 PC indiquée figure 6 et dont la genèse, au cours des temps, a été expliquée précédemment.

En élévation, la cote du portique central s'établit, comme celle du couloir de circulation, à 11 PC et celles des deux portiques latéraux à une valeur voisine de 9,5 PC. Ceci confirme que les ouvertures de ce mur sont entièrement carolingiennes, à

l'exception toutefois des deux fenêtres installées par les Mauristes aux alentours de 1640, lors des travaux qu'ils entreprirent pour remettre en état l'abbaye où ils s'étaient établis en 1629.

LES PASSAGES MENANT A LA ROTONDE

Le triple portique de ce mur oriental donne accès à trois passages dont le dallage est établi à une cote moyenne de + 0,71 m. Depuis le couloir de circulation, on accède à ce niveau par deux marches (tout au moins pour le portique central et celui du sud car celui du nord est, de nos jours, obturé en partie par l'escalier qui descend à la crypte Saint-Clément.

De façon générale, le passage central conserve lui aussi (fig. 25a), comme hauteur sous voûte, la valeur de 11 PC dont nous venons de parler. On

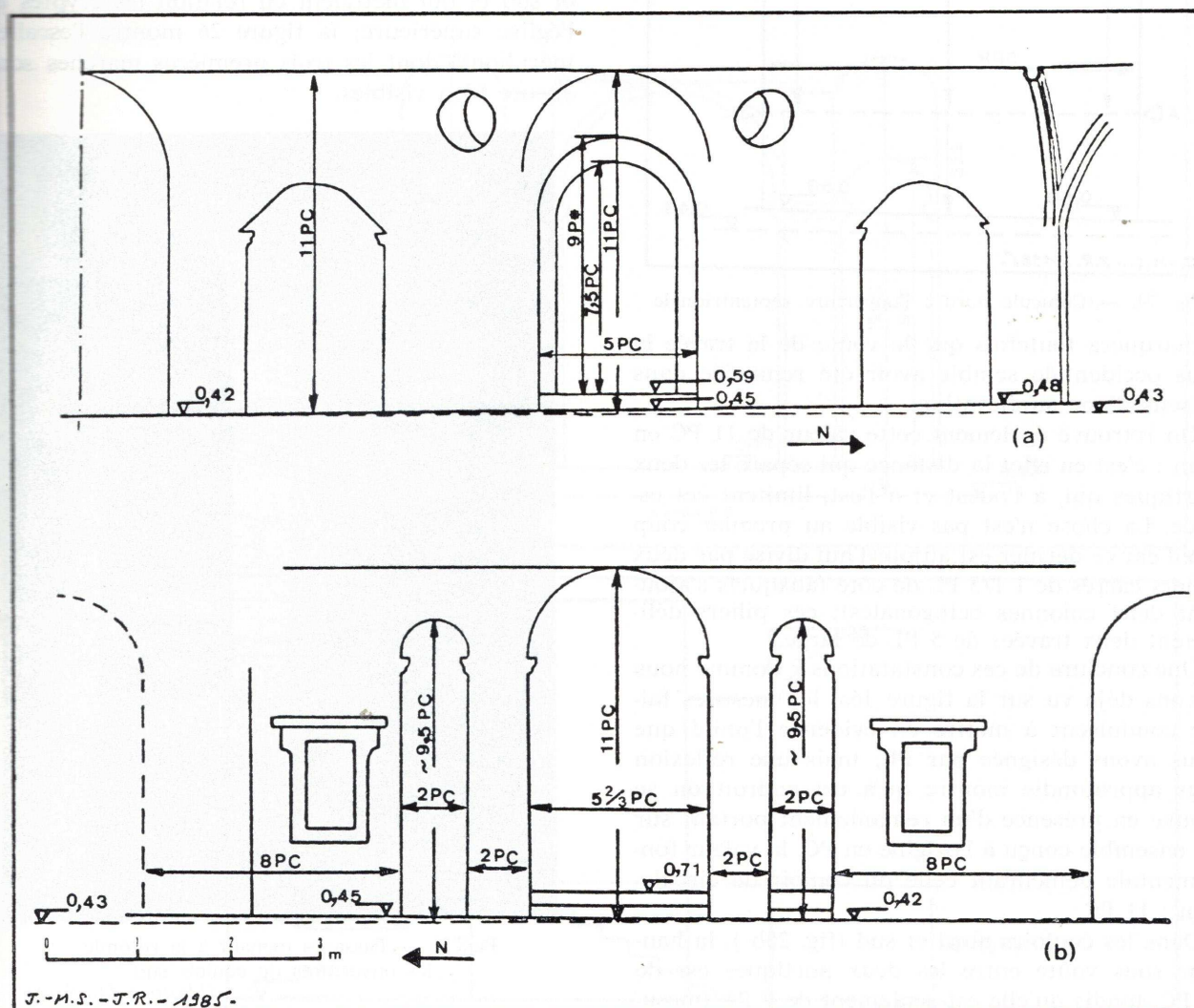


Fig. 23. — La branche nord-sud du couloir de circulation : élévations du mur occidental (a) et du mur oriental (b)

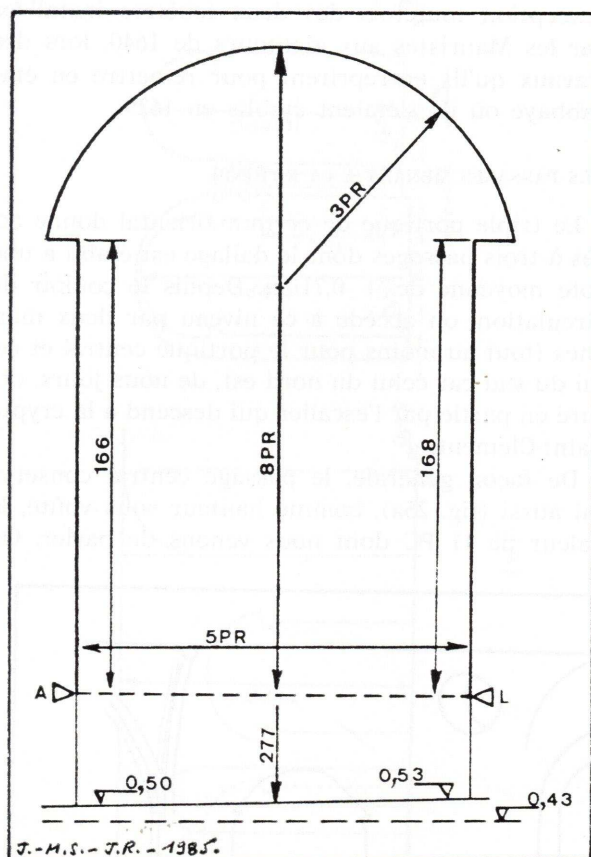


Fig. 24. — Cubicule nord : l'ouverture septentrionale

remarquera toutefois que la voûte de la travée la plus occidentale semble avoir été remaniée dans le sens d'une surélévation.

On retrouve également cette valeur de 11 PC en plan : c'est en effet la distance qui sépare les deux portiques qui, à l'ouest et à l'est, limitent cet espace. La chose n'est pas visible au premier coup d'œil car ce dernier est aujourd'hui divisé par deux piliers carrés de $1 \frac{1}{3}$ PL de côté (auxquels s'ajoutent deux colonnes octogonales); ces piliers délimitent deux travées de 5 PL de large.

Que conclure de ces constatations ? Comme nous l'avons déjà vu sur la figure 16a, les mesures faites conduisent à mettre en évidence l'unité que nous avons désignée par PL; mais une réflexion plus approfondie montre qu'à cet endroit on se trouve en présence d'un remaniement portant sur un ensemble conçu à l'origine en PC, la valeur fondamentale demeurant celle du couloir de circulation : 11 PC.

Dans les couloirs nord et sud (fig. 25b), la hauteur sous voûte entre les deux portiques est de 12 PC, tandis qu'elle est seulement de 9 P* (mesurés cette fois par rapport au niveau + 0,71) au débouché de ces couloirs dans la rotonde.

Fig. 25. — Passages menant à la rotonde :
(a) coupe suivant l'axe est-ouest
(b) coupe nord-sud de la seconde travée

Chacun d'eux possède (fig. 16 b) une fenêtre (repères Z3 et Z4, par analogie avec les fenêtres Z1 et Z2 dont nous avons parlé plus haut fig. 2). Reconstituées comme nous l'avons fait pour Z2, elles révèlent avoir été construites, elles aussi, en PC. On peut voir sur la figure qu'elles ont été percées à 10 PC du couloir de circulation.

Près de chacune de ces fenêtres, du côté ouest, se trouve une ouverture dont la base est située à plus d'un mètre du dallage actuel; ce sont les travaux de dégagement auxquels a fait procéder M. l'Architecte en Chef Robert Vassas vers 1970 qui ont permis de faire réapparaître ces deux ouvertures qui constituaient le débouché de deux escaliers construits dans l'épaisseur des murs nord et sud et qui mettaient en relation les cryptes et l'église supérieure; la figure 26 montre l'escalier méridional dont les trois premières marches sont encore bien visibles.

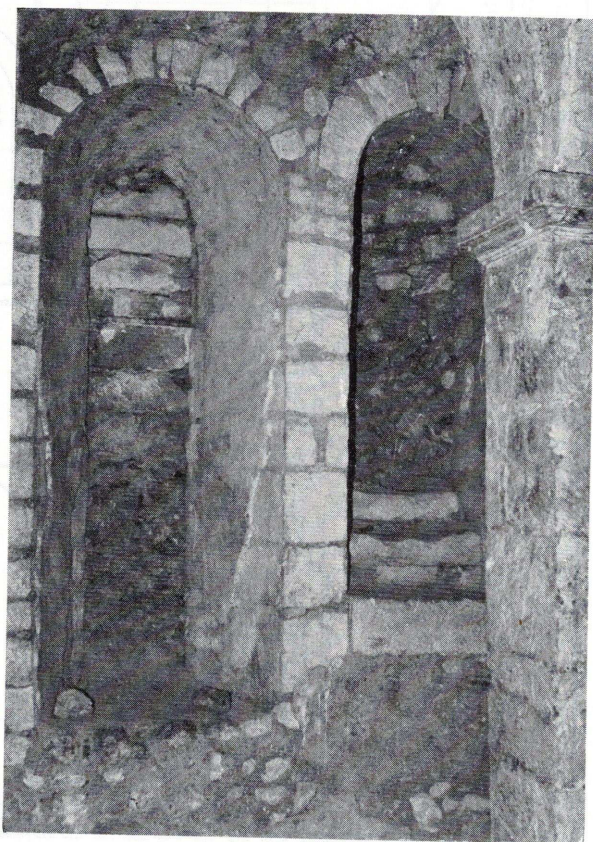
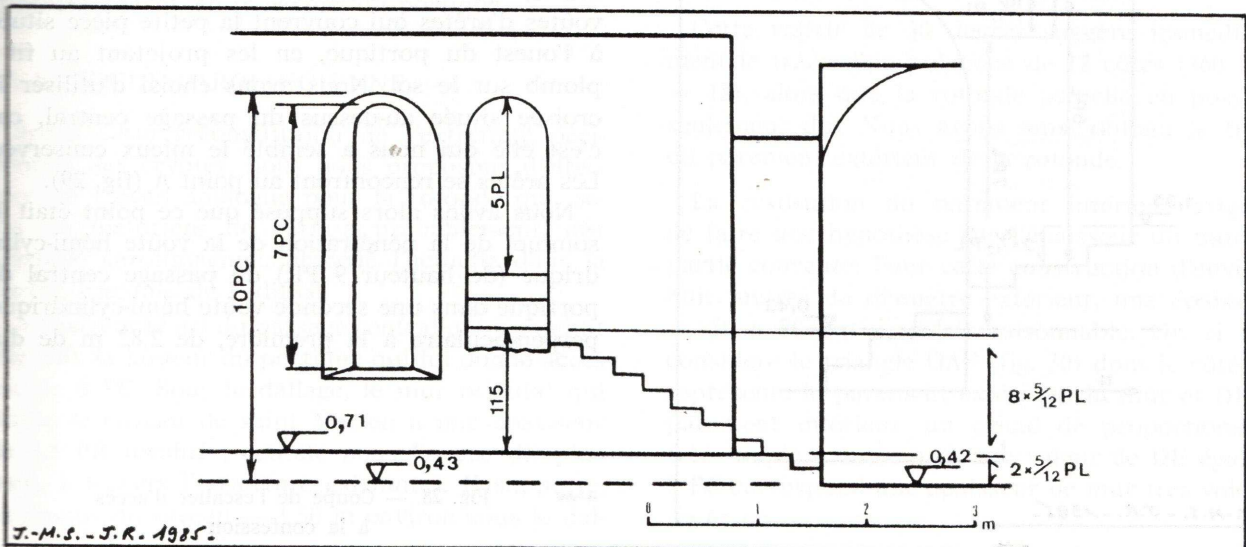
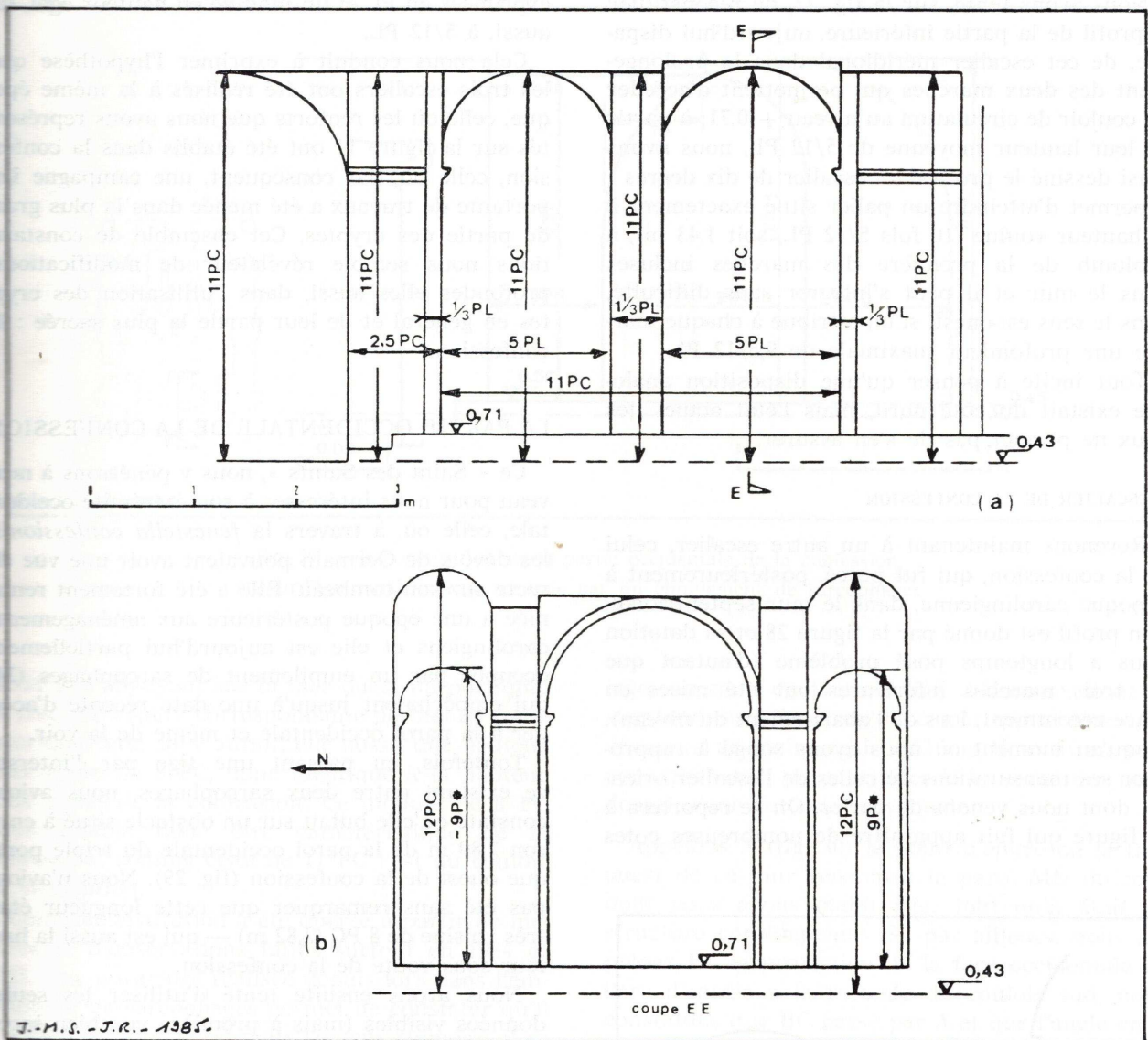


Fig. 26. — Passages menant à la rotonde :
les ouvertures du couloir sud
(Photo J.-M. Saur)

Fig. 27. — Reconstitution d'une partie de l'escalier sud qui reliait les cryptes à l'église supérieure

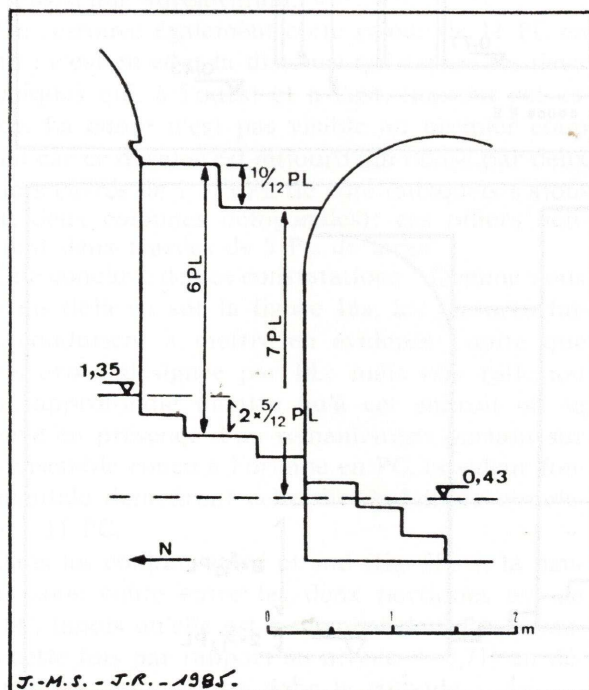


Nous avons tenté, sur la fig. 27, de reconstituer le profil de la partie inférieure, aujourd'hui disparue, de cet escalier méridional dans le prolongement des deux marches qui permettent d'accéder du couloir de circulation au niveau + 0,71; à partir de leur hauteur moyenne de $5/12$ PL, nous avons ainsi dessiné le profil d'un escalier de dix degrés : il permet d'atteindre un palier situé exactement à la hauteur voulue (10 fois $5/12$ PL, soit 1,43 m), à l'aplomb de la première des marches incluses dans le mur et il peut s'intégrer sans difficulté, dans le sens est-ouest, si on attribue à chaque marche une profondeur maximale de $9,5/12$ PL.

Tout incite à penser qu'une disposition analogue existait du côté nord, mais l'état actuel des lieux ne permet pas de s'en assurer.

L'ESCALIER DE LA CONFESSION

Revenons maintenant à un autre escalier, celui de la confession, qui fut percé, postérieurement à l'époque carolingienne, dans le mur septentrional. Son profil est donné par la figure 28 et sa datation nous a longtemps posé problème (d'autant que les trois marches inférieures ont été mises en place récemment, lors de l'abaissement du niveau), jusqu'au moment où nous avons songé à rapprocher ses mensurations de celles de l'escalier oriental dont nous venons de parler. On se reportera à la figure qui fait apparaître de nombreuses cotes



exprimées en PL et un module en hauteur égal, lui aussi, à $5/12$ PL.

Cela nous conduit à exprimer l'hypothèse que les trois escaliers ont été réalisés à la même époque, celle où les renforts que nous avons représentés sur la figure 11 ont été établis dans la confession, celle où, par conséquent, une campagne importante de travaux a été menée dans la plus grande partie des cryptes. Cet ensemble de constatations nous semble révélateur de modifications, profondes elles aussi, dans l'utilisation des cryptes en général et de leur partie la plus sacrée : la confession.

LA PARTIE OCCIDENTALE DE LA CONFESSION

Ce « Saint des Saints », nous y pénétrons à nouveau pour nous intéresser à son extrémité occidentale, celle où, à travers la *fenestella confessionis*, les dévôts de Germain pouvaient avoir une vue directe sur son tombeau. Elle a été fortement remaniée à une époque postérieure aux aménagements carolingiens et elle est aujourd'hui partiellement occupée par un empilement de sarcophages (24) qui empêchaient jusqu'à une date récente d'accéder à la paroi occidentale et même de la voir.

Toutefois, en passant une tige par l'interstice existant entre deux sarcophages, nous avons constaté qu'elle butait sur un obstacle situé à environ 2,80 m de la paroi occidentale du triple portique ouest de la confession (fig. 29). Nous n'avions pas été sans remarquer que cette longueur était très voisine de 8 PC (2,82 m) — qui est aussi la hauteur sous voûte de la confession.

Nous avons ensuite tenté d'utiliser les seules données visibles (mais à première vue bien incertaines) que pouvaient nous fournir les pseudo-voûtes d'arêtes qui couvrent la petite pièce située à l'ouest du portique, en les projetant au fil à plomb sur le sol. Nous avons choisi d'utiliser la croisée située au-dessus du passage central, car c'est elle qui nous a semblé le mieux conservée. Les arêtes se rencontrent au point A (fig. 29).

Nous avons alors supposé que ce point était le sommet de la pénétration de la voûte hémicylindrique (de hauteur 9 PR) du passage central du portique dans une seconde voûte hémicylindrique, perpendiculaire à la première, de 2,82 m de dia-



Fig. 28. — Coupe de l'escalier d'accès à la confession

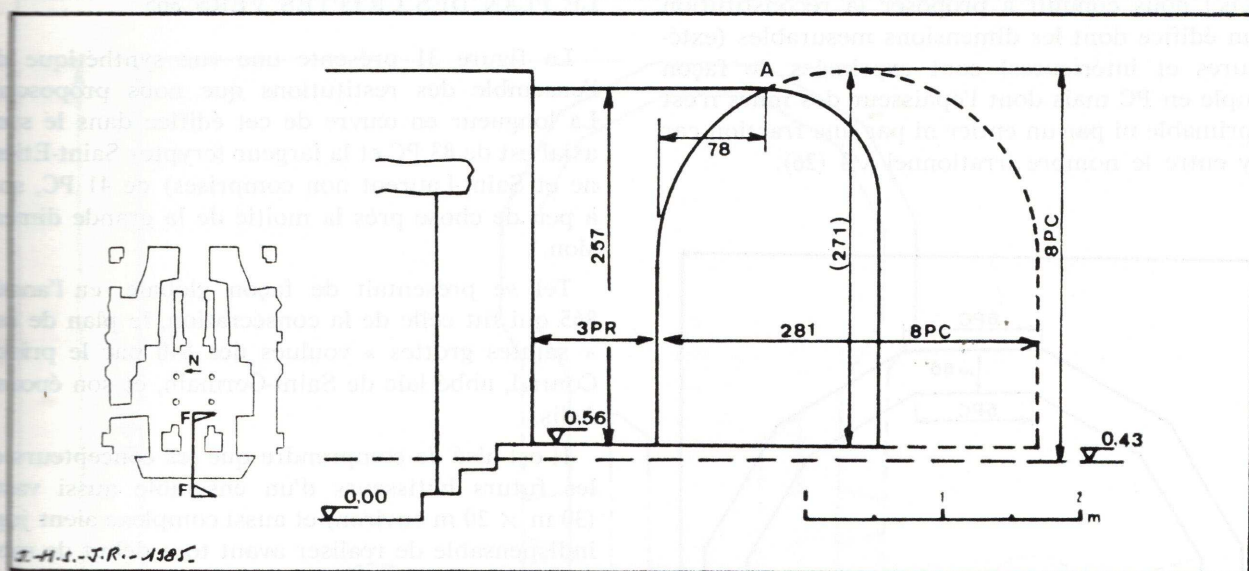


Fig. 29. — Reconstitution de la partie occidentale de la confession, aujourd'hui partiellement occupée par un empilement de sarcophages

mètre et s'appuyant sur la face ouest du portique. Le tracé de l'épure correspondante permet de constater que cette salle aurait, elle aussi, une hauteur sous voûte de 8 PC, donc identique à la hauteur sous voûte de la confession. Ce module de 8 PC nous semble donc être caractéristique de la confession, comme celui de 11 PC l'est du couloir de circulation.

Cette reconstitution a été opérée à partir de mesures et d'observations faites surtout en 1984 et 1985. Une ouverture réalisée depuis lors dans l'empilement de sarcophages permet de constater qu'il y a bien un mur là où nous l'avions supposé; il se trouve à 2,81 m, en moyenne, du portique.

LA ROTONDE CAROLINGIENNE

Après cette reconstitution de l'extrémité occidentale des cryptes, nous nous proposons d'effectuer un travail analogue pour la rotonde qui, selon les historiens de l'art, a probablement, dès l'époque carolingienne, précédé l'actuelle dans la partie orientale de l'édifice.

A l'extrémité est du passage central qui y conduit (fig. 30), la largeur du portique qui lui donne accès est de 6 PC. Sous le dallage, le mur oriental qui limite le caveau de saint Marien a une épaisseur de 1,5 PR (évaluée, comme nous l'avons dit plus haut, à travers l'ouverture existante). Il supporte, au-dessus du niveau — 1,50 m environ sous le dal-

lage, un mur de facture très différente, dont le surplomb est d'environ 17 cm et qui a donc une épaisseur au moins égale à 62 cm. Nous avons supposé qu'il avait pu constituer la base du mur occidental d'une rotonde polygonale.

Appelons A (fig. 30) le point d'épure où la face ouest de ce mur rencontre la paroi MN du mur dont nous avons établi (fig. 16b) qu'il était de structure carolingienne. Si, par ailleurs, nous appelons BC la projection de la face occidentale de l'arc d'entrée à la rotonde du couloir sud, nous constatons que BC passe par A et que l'angle en A vaut 30 degrés (25).

Cette valeur de 30 degrés suggère immédiatement le tracé d'un polygone de 12 côtés ($360 : 30 = 12$), alors que la rotonde actuelle en possède seulement dix. Nous avons ainsi obtenu le tracé du parement extérieur de la rotonde.

La restitution du parement intérieur exigeait de faire une hypothèse sur l'épaisseur du mur en partie courante. Pour cette construction d'environ huit mètres de diamètre extérieur, une épaisseur de 50 à 70 cm semblait raisonnable. Or, si l'on considère le triangle OAF (fig. 30) dont le côté AF représente le parement extérieur du mur et DE le parement intérieur, un calcul de proportionnalité très simple montre qu'à une valeur de DE égale à 5 PC correspond une épaisseur de mur très voisine de 66 cm.

Ceci nous conduit à proposer la reconstitution d'un édifice dont les dimensions mesurables (extérieures et intérieures) sont exprimées de façon simple en PC mais dont l'épaisseur des murs n'est exprimable ni par un entier ni par une fraction car il y entre le nombre irrationnel $\sqrt{3}$ (26).

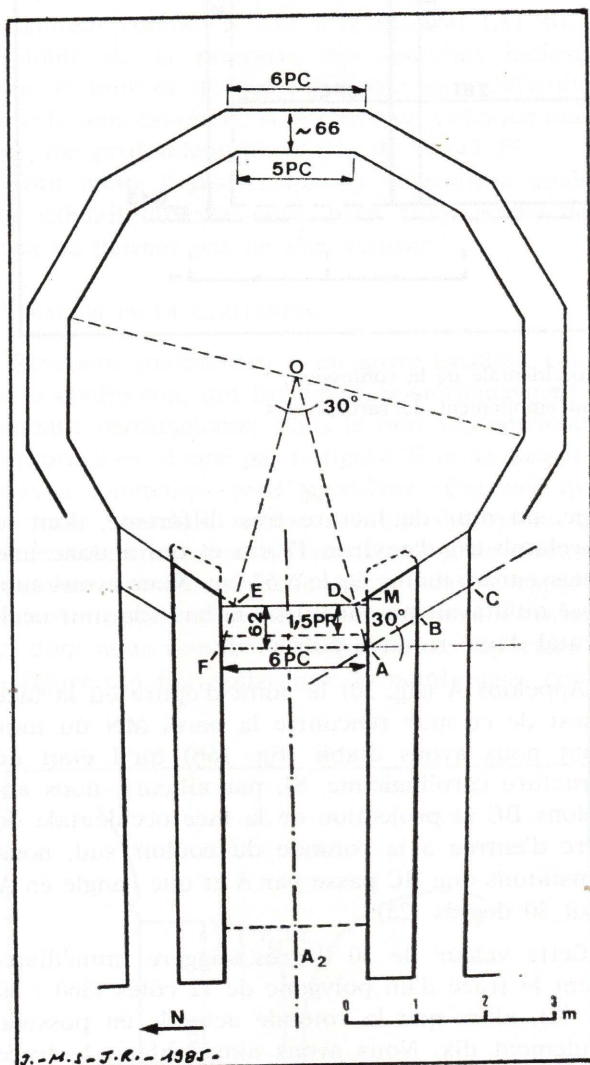


Fig. 30. — Reconstitution de la rotonde carolingienne

LE PLAN DES CRYPTES VERS 865

La figure 31 présente une vue synthétique de l'ensemble des restitutions que nous proposons. La longueur en œuvre de cet édifice dans le sens axial est de 83 PC et la largeur (cryptes Saint-Etienne et Saint-Laurent non comprises) de 41 PC, soit à peu de chose près la moitié de la grande dimension.

Tel se présentait de façon globale, en l'année 865 qui fut celle de la consécration, le plan de ces « saintes grottes » voulues dès 840 par le prince Conrad, abbé laïc de Saint-Germain, et son épouse Aelis.

Il est aisé de comprendre que les concepteurs et les futurs bâtisseurs d'un ensemble aussi vaste (30 m × 20 m environ) et aussi complexe aient jugé indispensable de réaliser avant tout début de mise en œuvre, la maquette de cire dont nous avons connaissance par Heiric (27). En ce deuxième quart du IX^e s., on était loin de la conception assistée par ordinateur qui permet d'obtenir, non seulement une vue d'ensemble mais toutes les vues perspectives et les coupes que l'on peut souhaiter. Quelle évolution en un seul millénaire !

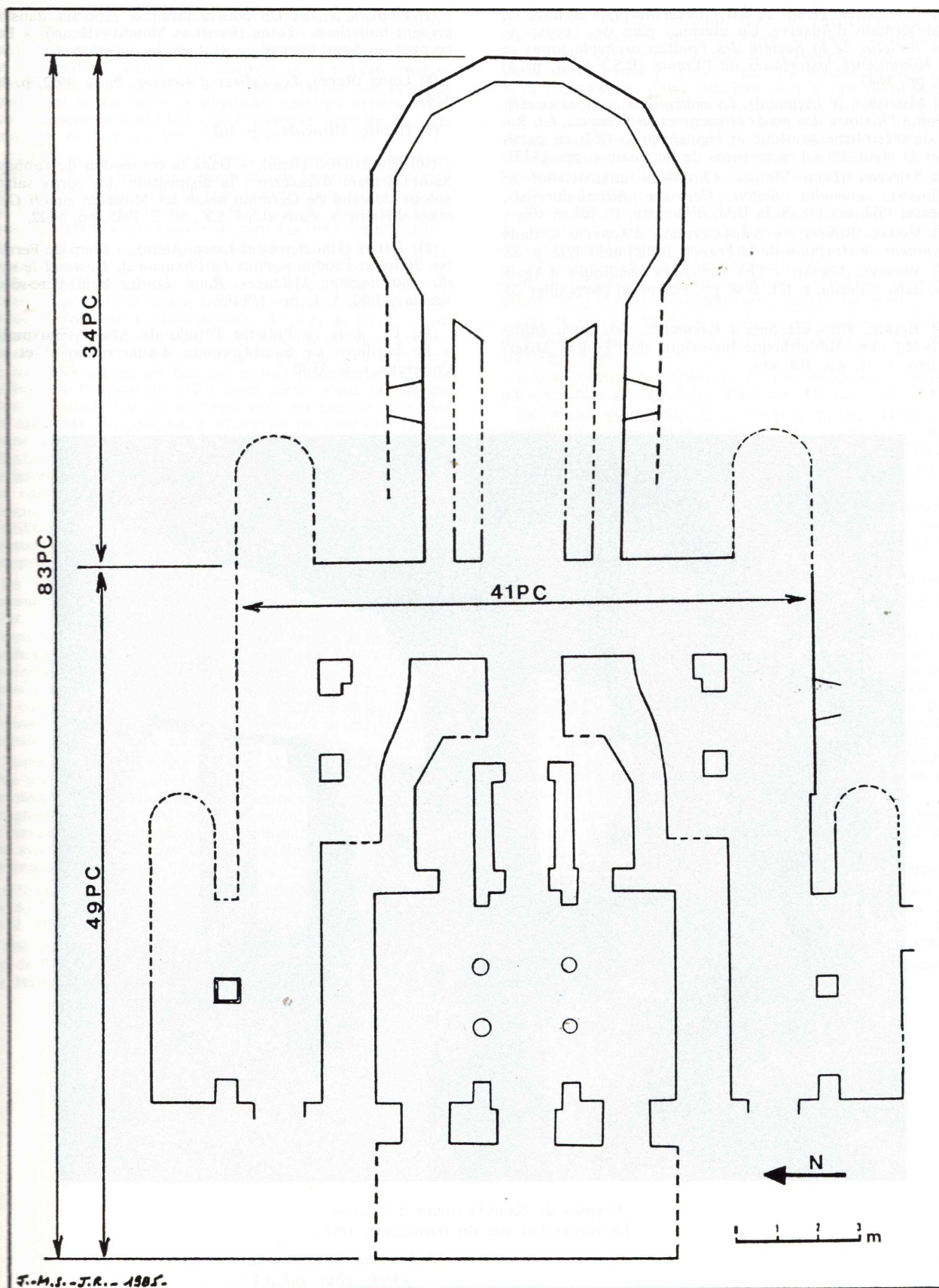
J. R. et J.-M. S.

★

(*) SAUR (Jean-Marc) et ROUMAILHAC (Jean), « Les cryptes de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre, leur évolution durant neuf siècles », dans *Bulletin de la S.F.A.Y.*, n° 3, 1986, pp. 41-56.

Dans le présent article, la numérotation des notes et des figures prend la suite de celle du précédent auquel le lecteur, afin d'éviter des redites, est souvent renvoyé.

Fig. 31. — Restitution du plan des *cryptae inferiores* carolingiennes aux environs de l'année 865 ➡



(1) ROUMAILHAC (Jean) et SAUR (Jean-Marc), « Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre. Un nouveau plan des cryptes », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne* (B.S.F.A.Y.), n° 1, 1984, pp. 39-42.

(2) MACHABEY Jr (Armand), *La métrologie ... et sa contribution à l'histoire des poids et mesures en France...*, éd. Revue de métrologie pratique et légale, Paris, 1962; en particulier le chap. 1^{er} « Les mesures de longueur », pp. 23-127.

(3) COTTRON (Dom Victor), *Chronicon augustissimi ac perillustris coenobii Sancti Germani Altissiodorensis*, Auxerre, 1652, ms 148 de la B.M. d'Auxerre, f°s 604 et 605.

(4) VASSAS (Robert), « Saint-Germain d'Auxerre », dans *Monuments historiques de la France*, juillet-août 1973, p. 39.

(5) BLONDEL (Louis), « Les anciennes basiliques d'Againe », dans *Vallesia*, t. III, 1948, pp. 9-57 et en particulier 20-23.

(6) HEIRIC, *Miracula Sancti Germani...*, éd. Duru (Abbé Louis-M.) dans Bibliothèque historique de l'Yonne, Auxerre, 1863, t. II, pp. 158 sqq.

(7) *Ibidem*, p. 159. On pourra aussi se reporter dans le présent bulletin à : LOUIS (René) et MOREAU (Henri), « Les cryptes de Saint-Germain : état de la question ».

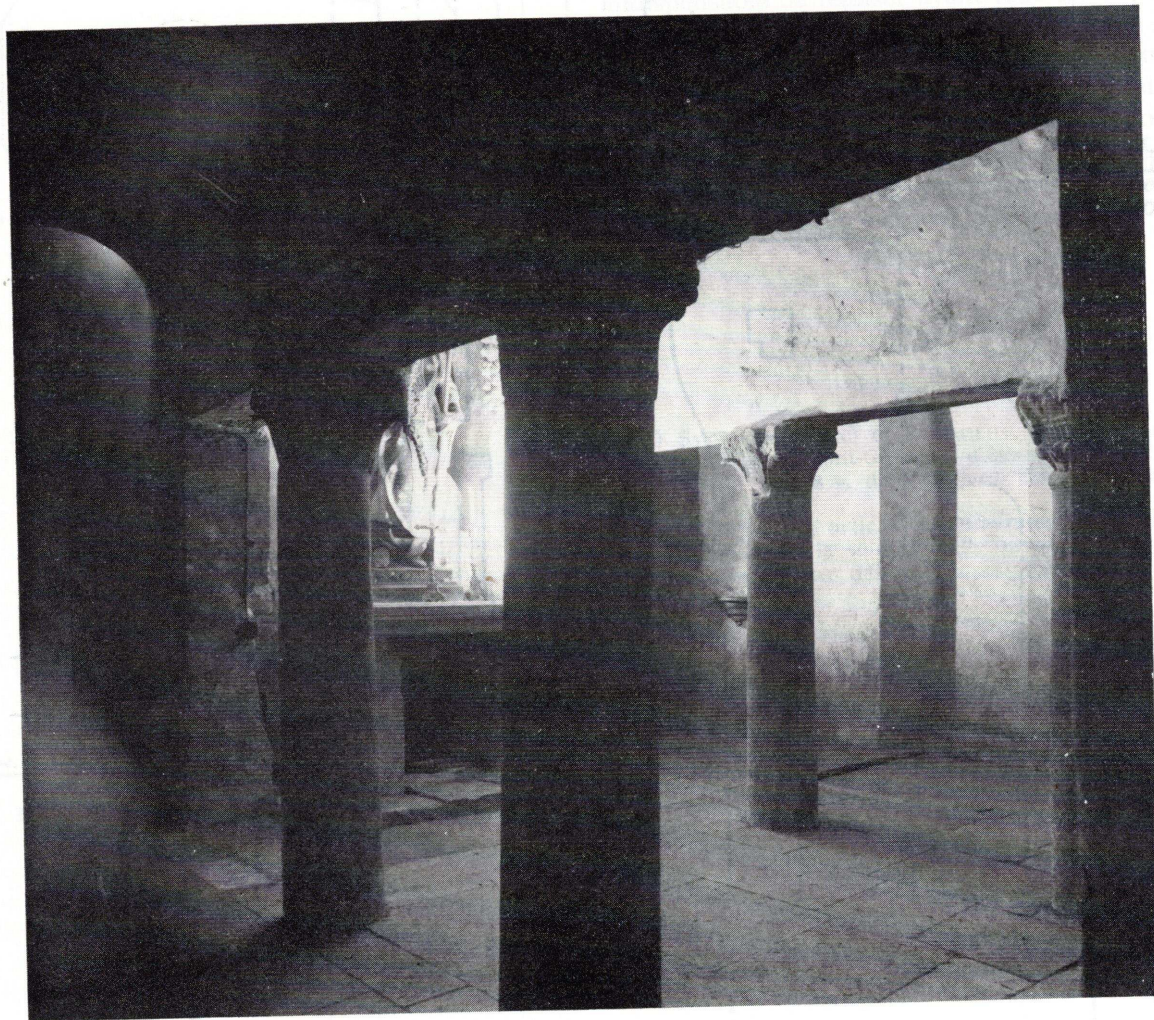
(8) LOUIS (René), *Les églises d'Auxerre*, Paris, 1952, p. 39, n. 12.

(9) HEIRIC, *Miracula...*, p. 162.

(10) ROUMAILHAC (Jean), « Dans la confession de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre : la disposition des corps saints autour de celui de Germain selon les *Miracula sancti Germani* d'Heiric », dans *B.S.F.A.Y.*, n° 2, 1985, pp. 17-22.

(11) HARDY (Madeleine) et LABBE (Alain), « Loup de Ferrières, Remi et Fredilo », dans *La Chanson de Geste et le mythe carolingien*, *Mélanges René Louis*, Saint-Père-sous-Vézelay, 1982, t. I, pp. 119-169.

(12) Cf. dans ce bulletin l'étude de ARSMA (Hartmut), « La basilique de Saint-Germain d'Auxerre au v^e et au vi^e siècles », p. 33-40.



Cryptes de Saint-Germain d'Auxerre
La confession vue du nord-ouest, 1957

Cliché René-G. Phéliepeaux
(Arch. phot. S.F.A.Y.)

(13) Ce mur a été doublé de l'extérieur, probablement au ^{xiv}^e s. lors de la construction de l'actuelle chapelle Saint-Clément. On ne peut mesurer son épaisseur qu'en un seul endroit, entre cette chapelle et le caveau; malgré la difficulté de l'accès et de l'interprétation des mesures (que nous avons faites à plusieurs reprises depuis 1977), nous pensons aujourd'hui que l'épaisseur actuelle du mur peut être évaluée à 3 P*.

(14) Au sujet de ces problèmes de niveaux et de bases (tant des murs que des colonnes), on pourra se reporter aux considérations de M. Ch. SAPIN dans son ouvrage *La Bourgogne préromane*, p. 52. Nous en donnons ci-dessous les extraits qui nous ont paru les plus significatifs :

« Ce qui nous semble moins probant, [...] c'est le « rétablissement » du niveau de la Confession en contrebas actuellement de celui des couloirs de circulation. Nous ne voyons pas l'intérêt d'une telle différence si celle-ci devait exister à l'origine. Cette différence de plus de trente centimètres est visible au niveau de l'accès des passages étroits, et vers l'étendue ouest des cryptes au-delà des arcs [...]. Si on observe tous les bas des parois intérieures de cette confession, il apparaît visiblement qu'ils n'ont jamais été travaillés pour être vus et même qu'à cet endroit le rocher est apparent. Du côté est, à proximité du tombeau, la maçonnerie est également déficiente au bas des murs et pilastres et l'on ne peut imaginer une telle non-finition à l'origine. Il reste le problème des bases des colonnes [...]. On voit d'ailleurs encore bien visible le niveau de cette époque sur la base des colonnes. Les bases est sont aujourd'hui dégagées, les bases ouest n'apparaissent pas. Il subsiste un effet d'hétérogénéité peu satisfaisant pour la compréhension des niveaux archéologiques. »

De notre côté, après une réflexion approfondie s'appuyant sur les résultats des mesures, nous proposons, pour ce problème qui nous préoccupe aussi depuis longtemps, une solution chiffrée qui nous paraît apporter une explication satisfaisante aux observations faites dans la confession, mais aussi être cohérente avec les constatations faites en de nombreux autres endroits des cryptes où, comme on le verra plus loin, plusieurs cotes carolingiennes apparaissent dans les élévations si on prend ce niveau + 0,43 comme référence.

Notre avis rejoint donc celui de M. Sapin quand il suggère que le niveau actuel ne lui semble pas être le niveau carolingien. Il nous semble par ailleurs que nous avons fait progresser quelque peu cette réflexion, demeurée jusqu'à présent uniquement qualitative, en expliquant pourquoi, à notre avis, la base du nivellement carolingien se situait aux environs de la cote + 0,43 m.

(15) HARDY (Madeleine) et SAUR (Jean-Marc), « La Garonne du Val d'Aran à l'Océan », dans *Bulletin de la S.F.A.Y.*, n° 2, 1985, pp. 55-56.

(16) DURU (Raymond), « La crypte de l'église Saint-Seurin de Bordeaux, en hommage à la mémoire de la marquise de Maillé », dans *La Sauvegarde de l'Art Français*, cahier

n° 2, Paris, Picard, 1982, pp. 57-88; en particulier pp. 62-65 où de nombreuses photographies viennent conforter la conclusion de l'auteur — que nous faisons nôtre : « Les bases de colonnes [...] n'ont pas été posées au même niveau [...]. Posées d'une manière tout à fait désordonnée, elles ne sont même pas perpendiculaires à l'axe longitudinal des colonnades, ce qui d'ailleurs n'a guère d'importance, puisque leurs plinthes, mutilées aujourd'hui, l'étaient très probablement déjà avant leur réutilisation et qu'il avait été décidé d'avance qu'elles ne seraient pas visibles ».

(17) Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour remercier à nouveau chaleureusement Madame M. BAGNASCO, conférencière de la ville de Rome, dont l'érudition et l'amabilité exceptionnelles ont tant apporté à notre séjour dans la Ville Éternelle. C'est sur son intervention insistante que nous avons vu enfin s'ouvrir la porte de la crypte, habituellement fermée au public.

(18) BREUILLER (Robert), « Antiquité tardive et origine de la Rome chrétienne », dans *Bulletin de la S.F.A.Y.*, n° 4, 1987, pp. 93-98.

(19) KRAUTHEIMER (Richard), *Corpus basilicarum christianarum*, Città del Vaticano, 1964, vol. II, fasc. III.

(20) MAGNI (Mariaclothilde), « Cryptes du haut Moyen Âge en Italie : problèmes de typologie du IX^e jusqu'au début du XI^e siècle », dans *Cahiers archéologiques*, Paris, Picard, 1979, n° 28, pp. 41-85. Voir en particulier pp. 52-53 et fig. 10, ainsi que, pour S. Maria in Cosmedin, p. 58.

(21) Cette reconstitution n'a pu manquer de présenter des difficultés particulières, comme en témoigne encore de nos jours la déformation du profil de l'arc au raccordement avec le piédroit méridional (cf. fig. 17c).

(22) LOUIS (René) et MOREAU (Henri), « Les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre. Etat de la question » dans *Bulletin de la S.F.A.Y.*, n° 3, 1986, pp. 25-32.

(23) A propos des ouvertures obturées de ces deux cubicules, nous sommes heureux de pouvoir signaler, une fois encore, le rôle de précurseur joué par notre collègue Pierre ROUSSEAU. Il a, dès 1958, relevé et dessiné ces ouvertures obturées et il les a reportées sur le plan paru, en 1961, dans l'ouvrage de notre regretté ami Henri-Paul EYDOUX, *Résurrection de la Gaule*, Plon éd., p. 38, fig. 9.

Il y a d'ailleurs fait figurer également les deux fenêtres et les deux escaliers situés dans les couloirs d'accès à la rotonde orientale — et dont nous parlons plus loin.

(24) DELAHAYE (Gilbert-R.), « Sarcophages des cryptes et du cloître de Saint-Germain d'Auxerre », *Bulletin S.F.A.Y.*, n° 4, pp. 17-28.

(25) Compte tenu de la précision du relevé et du tracé.

(26) Nous suggérons cette reconstitution qui nous paraît plausible, mais il serait possible d'en proposer plusieurs variantes. Seules des données archéologiques permettront un jour de proposer une reconstitution précise.

(27) DURU (Abbé Louis-M.), *Bibliothèque historique de l'Yonne*, t. II, Auxerre, 1863, p. 161.



Portrait de l'abbé Lebeuf (1687-1760)

(Photo René-G. Phéliepeaux)

L'année 1987 est celle du tricentenaire de la naissance de notre compatriote Jean LEBEUF, chanoine et sous-chantre de Saint-Etienne, que le roi nomma membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Soyons reconnaissants à notre collègue Henri Moreau d'avoir évoqué une des multiples facettes de cet immense érudit, celle de l'antiquaire dont Jules Quicherat a écrit : « L'homme du XVIII^e siècle qui a le mieux connu nos monuments du Moyen Age, qui a le mieux su discerner leurs caractères et déterminer leur date, ce n'est pas Montfaucon, c'est le savant abbé Lebeuf ».

L'abbé Lebeuf et les antiquités gallo-romaines

par Henri MOREAU

Esprit curieux et méthodique, l'abbé Lebeuf était passionné de vestiges archéologiques. Il ne s'est pas contenté de ce que l'on pouvait trouver dans la ville d'Auxerre. Chaque année, il entreprenait de grands voyages, généralement à pied, parfois à cheval (1). C'est ainsi qu'il s'est rendu en Normandie, dans le Beauvaisis, le Soissonnais, l'Orléanais et la Touraine.

STATUES ET OBJETS D'ART

En 1730, on a découvert à Vaux, au bord de l'Yonne : les fragments d'une urne, des cendres, des restes d'ossements et dix monnaies de bronze des I^{er}, II^e et III^e siècles. L'abbé Lebeuf a acheté trois de ces monnaies (2).

Au bas de la colline sur laquelle la ville d'Auxerre est bâtie, on a trouvé, en 1731, sur le bord du ru de Vallan, à l'extrémité de la rue de Coulanges, une statuette en bronze de quatre pouces de hauteur (10,8 cm). Dom Bernard de Montfaucon a déclaré que ce devait être une Diane chasserresse d'époque gauloise (3). De fait, elle porte un arc d'une main et de l'autre elle tient en laisse un lévrier, mais elle semble plutôt attribuable à l'époque gallo-romaine (fig. 1).

Lebeuf ne pouvait pas savoir, à l'époque où il écrivait, que l'on découvrirait dans la première moitié du XIX^e siècle, sur la rive gauche du ru de Vallan et à peu de distance en amont du lieu où fut trouvée la statuette de Diane, un temple d'Apollon près des fondations duquel les fouilleurs découvrirent deux très belles patères d'argent massif dédiées au dieu Apollon par l'administration du municipe d'Auxerre. Il est probable que ce n'est pas un hasard si la statuette de Diane a été trouvée à peu de distance du temple d'Apollon, son frère, puisque leurs deux cultes étaient très fréquemment associés dans l'antiquité gréco-romaine.

En 1735, à Fontenailles (4), on mit au jour une cave contenant une douzaine de statues de deux pieds environ (65 cm) représentant des hommes debout, couverts d'un *sagum gallicum*. La cave a été détruite ultérieurement. Une statue a été remise à l'abbé Lebeuf qui a exprimé l'avis que ces fi-

gurines représentaient une famille d'époque gauloise (5).

Par ailleurs, Lebeuf relate l'histoire du *misorium* que Sisenand, roi des Wisigoths (633-636) fit remettre aux ambassadeurs de Dagobert qui l'avait aidé à chasser Saintila du trône d'Espagne. Cet objet fut dérobé aux ambassadeurs lorsqu'ils traversèrent le pays des Goths. Pour dédommager le roi de France, Sisenand lui envoya une somme de deux cent mille sols (6).



Fig. 1. — Diane chasserresse

Lebeuf qualifie le *missorium* de table d'argent; celle-ci comportait l'histoire d'Enée avec des caractères grecs. Bien que Lebeuf ne puisse que formuler des hypothèses sur l'origine de cette table, on peut penser que c'était un objet d'art grec ou byzantin du IV^e ou V^e siècle, importé en Gaule par des marchands. Remarquons enfin que les *missoria* étaient, non des tables, mais des surtouts de table ou des plateaux pour servir à table dans les repas d'apparat. Ils avaient le plus souvent la forme d'un disque (7).

Nous sommes amenés à parler d'une statue qui a été qualifiée de dieu Mars par Bernard de Montfaucon et par Max Quantin (8). Cette statue mutilée avait été placée dans une niche au-dessus du portail occidental de l'église Saint-Regnobert, à l'angle des rues actuellement nommées Joubert et Philibert-Roux. Elle ne faisait pas partie du décor primitif de cette église; c'était sans doute une épave recueillie à la suite d'un pillage.

Le personnage, barbu, vêtu d'une robe à larges plis retenue au-dessous des hanches par une ceinture, coiffé d'un bonnet qui n'a rien d'un casque, la main droite posée sur la poitrine, s'appuie de la main gauche sur un long bâton qui est beaucoup trop long pour être la hampe d'un javelot ou d'une lance. On est très loin des Mars antiques présentés presque toujours dans la nudité héroïque et le plus souvent armés. Cette statue énigmatique avait été dénommée par le peuple « le Coquillon ».

Ce mot, synonyme de « coquillart » ou « coquillat » désignait un pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle. De fait, l'attitude du personnage qui s'avance, appuyé sur un long bâton ou « bourdon », répond à celle d'un pèlerin. A en juger par la gravure publiée par le Comte de Caylus (9), cette statue n'est pas de style antique et l'hypothèse qui voudrait y voir un Mars gaulois semble téméraire. L'œuvre offre les apparences d'une sculpture de la fin du Moyen Âge. Il s'agit sans doute de l'image d'un saint pèlerin, difficile à déterminer (fig. 2).

EDIFICES

Lebeuf n'a étudié aucun édifice gallo-romain à Auxerre ou dans ses environs immédiats. Dans le Gâtinais, il cite un amphithéâtre situé sur la paroisse de Montbouy, à cinquante pas du canal de Briare et à une lieue du grand chemin de Paris à Lyon. La longueur du contour extérieur, en forme de quart de cercle, est d'environ trois cents pieds (97 m) (10).

En outre, il relate la découverte, en 1737, à Montmartre, près de Paris, d'un établissement de bains du IV^e ou V^e siècle, avec *tepidarium* et *frigidarium*. Mais Lebeuf ne connaissait pas le système de l'hypocauste car il dit : « Il y avait sans doute un secret pour produire et entretenir la chaleur des bains » (11).



Fig. 2. — Le « Coquillon »
(Photo René-G. Phelipeaux)

ENCEINTES

Lebeuf s'est intéressé aux enceintes gallo-romaines. Voici comment il décrit celle de Noyon : « Je découvris à Noyon... des murs romains qui sont au moins du IV^e siècle. Ils passent dans l'évêché et dans plusieurs maisons canoniales et sont de la même épaisseur et force que l'on voit à Auxerre chez plusieurs chanoines du côté qui regarde Saint-Germain » (12).

Il a de même recherché les vestiges des murs de Bayeux, Orléans et Tours, et exprimé l'opinion que, d'une façon générale, la forme de l'enceinte des cités romaines chrétiennes était carrée, en donnant

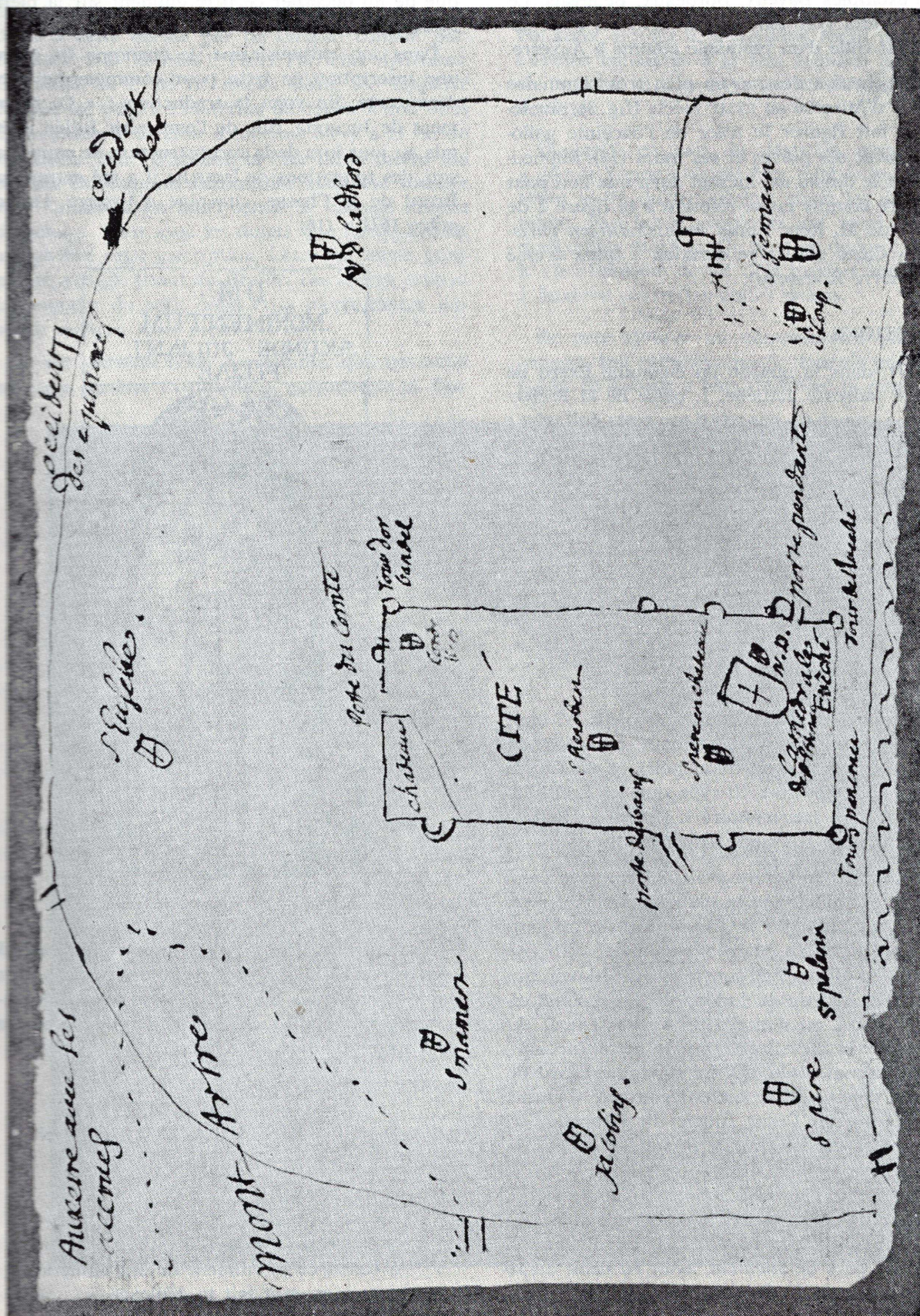


Fig. 3. — Plan d'Auxerre, de la main de l'abbé Jean Lebeuf

comme exemples Bayeux, Bordeaux, Beauvais, Le Mans et Tours (13). En réalité, la forme était généralement celle d'un rectangle comme à Auxerre.

Enfin, Lebeuf a dessiné un plan très sommaire de la ville d'Auxerre au XVIII^e siècle (fig. 3), sur lequel il a fait figurer le tracé de l'enceinte gallo-romaine, avec ses portes et ses tours (14). Malheureusement le dessin est inexact ainsi que l'on peut s'en rendre compte en se référant à la figure 2 de l'ouvrage de M. René Louis *Autessiodurum christianum* « Carte d'Auxerre chrétien » (plan dressé par M. Pierre Rousseau).

INSCRIPTIONS

En 1671, dans la maison du chanoine Erard de la Chasse (adresse actuelle, 1, place de la Préfecture), on a trouvé un bas-relief avec cette épitaphe :

D. M.
MONIMENTUM
JUCUNDE JULIANI
FILIAE

que l'on traduit

Aux dieux Mânes
Monument
de Jucunda
Fille de Julianus

Cette stèle, d'une hauteur de trois pieds (97 cm), représente une jeune fille debout, tenant de la main droite une *mappa* (mouchoir) et de l'autre un flacon au col étroit du type que les archéologues appellent « lacrymatoire ». Lebeuf a attribué ce monument au III^e siècle (15) (fig. 4).

Ce monument funéraire avait été employé comme pierre de taille dans le soubassement du rempart gallo-romain, près de l'ancien évêché, aujourd'hui préfecture. La maison canoniale avait été construite au Moyen Age contre le mur romain qui lui servait en partie de fondation. En reconstruisant la maison, on dégagea du soubassement du mur romain la stèle funéraire de cette *Jucunda*, fille d'un nommé *Julianus*. Le chanoine Erard de la Chasse, émerveillé de cette découverte fortuite, pense aussitôt au César Julien, dit l'Apostat, et, sans autre forme de procès, qualifie *Jucunda* de « fille de l'empereur Julien ». En réalité, le César Julien n'a pas eu de fille appelée *Jucunda* et, au surplus, on ne voit pas pourquoi elle aurait été inhumée à Auxerre. D'ailleurs, il est certain que si le *Julianus*, père de *Jucunda*, avait eu droit au titre d'*Augustus* ou de *Caesar*, on n'aurait pas man-

qué de lui décerner ce titre éminent sur la pierre tombale de sa prétendue fille.

Dans son enthousiasme, le chanoine fit graver une inscription en latin pour commémorer cette découverte. En voici la traduction : « Ce monument de Jucunda, fille de l'empereur Julien, a été mis au jour lors de la reconstruction de cette maison, des fondations de laquelle il a été extrait par Erard de la Chasse, chanoine d'Auxerre, l'an de grâce 1671 » (16).



Fig. 4. — Monument de Jucunda

Une autre inscription très importante a été découverte en 1721 sur une pierre des anciens murs, entre la Porte des Bains et le Palais des comtes — actuelle rue des Boucheries — derrière la maison de Laurent Mutelé, boucher (17).

A V G S A C R D E A E
I C A V N I
T T E T R I C I V S A F R I C A N
D S D D

Consacré à Auguste
A la déesse Yonne
Titus Tetricius Africanus
a offert ce monument de ses deniers
et en a fait la dédicace

La pierre sur laquelle était gravée cette inscription était un autel à la « déesse Yonne », donné et dédié à cette déesse par un citoyen romain portant les *tria nomina* : *Titus Tetricius Africanus*. Cet autel, du I^{er} ou II^e siècle, avait été employé comme un vulgaire matériau de construction dans la maçonnerie du mur d'enceinte élevé à la fin du III^e siècle. Naturellement, la face de la pierre qui portait l'inscription dédicatoire avait été tournée vers l'intérieur du mur, contre le blocage interne de celui-ci. C'est avec les doigts que l'abbé Lebeuf a déchiffré cette inscription, lettre par lettre, comme un aveugle lisant du Braille. Les lettres avaient la longueur du petit doigt et la pierre carrée mesurait environ trois pieds (97 cm).

Il est extrêmement regrettable que cet autel n'ait pas pu être extrait de la maçonnerie de l'en-

ceinte. On ne sait pas exactement s'il s'y trouve encore ou s'il en a été extrait à une date inconnue. Cet autel, si nous le possédions, ferait pendant aux ex-votos consacrés à la *Dea sequana* aux sources de la Seine et conservés au musée archéologique de Dijon.

Quoiqu'il en soit, la dévotion populaire à la « déesse Yonne » devait être tombée en désuétude avant la fin du III^e siècle : sinon les dévôts n'auraient pas laissé employer cet autel comme un quelconque moëllon. On peut en déduire aussi que le christianisme devait déjà exercer son influence à Auxerre contre les cultes païens.

On peut ajouter un commentaire philologique suivant les renseignements fournis par M. René Louis. Si Lebeuf a bien déchiffré le mot *ICAVNI*,



Fig. 5. — Bélier, l'une des parties d'un monument mithriaque découvertes près de l'église Saint-Amatre. — Musée d'Auxerre (Photo R. Coqueugniot)

en apposition au datif *DEAE*, il apparaît que l'Yonne, désignée généralement par l'hydronyme *Icauna*, mot féminin de la première déclinaison, l'était aussi parfois sous la forme *Icaunis*, de la troisième déclinaison, à rapprocher de *Dubis*, « le Doubs » sur le modèle du substantif *securis*, « hache », gén. *securis*, dat. *securi*, acc. *securim*.

En 1731, on a trouvé, près de l'église Saint-Amâtre, un bloc de pierre de quatre pieds de longueur (1,30 m), avec, sur la face principale, l'inscription

PRO SALVTE DOMINORUM

V. S. L. M.

DEDICAVIT MODESTO ET PROBO COS

Pour le salut des empereurs

[*] s'est acquitté de bon cœur

du vœu qu'il avait fait

Il en a fait la dédicace

sous le consulat de Modestus et Probus.

Cette inscription est une partie seulement d'un monument commémoratif d'un criobole, c'est-à-dire du sacrifice rituel d'un bélier au dieu oriental Mithra pour obtenir que les empereurs régnants soient protégés de tous dangers. C'est le sens de *pro salute dominorum*. Ce monument comportait aussi, quand il était dans son intégrité, des sculptures qui encadraient l'inscription et qui évoquaient le sacrifice du bélier (fig. 5).

L'inscription, telle qu'elle nous est parvenue, est incomplète : manquent les mots qui, au début, énonçaient le nom et les titres du personnage qui avait pris l'initiative de ce sacrifice rituel et qui en avait assumé les frais. Nous avons donc désigné, dans notre traduction ce dédicant inconnu par le signe *.

Ce monument mithriaque fut utilisé, à l'époque paléochrétienne ou mérovingienne, pour fabriquer un sarcophage qui fut creusé dans la masse de la pierre, dans le sens de la longueur. Le monument n'était donc pas primitivement un tombeau, mais il a été employé, après plusieurs siècles, pour la fabrication d'un sarcophage qui fut placé dans le cimetière paléochrétien du Montartre (*Mons Autricus*), près de l'église Saint-Amâtre, sur les pentes de la colline qui domine le ru de Vallan.

Ce sarcophage fut exhumé fortuitement au XVIII^e siècle au cours de travaux dans le prieuré du monastère Saint-Amâtre. Ce qui restait de l'inscription fut recueilli et étudié par Lebeuf. Le prieur fit encastrer dans sa maison priorale la tête et l'échine du bélier, aujourd'hui déposées au musée d'Auxerre.

L'autre fragment de sculpture a été égaré; il représentait, selon Lebeuf, une cymbale, instrument de musique dont les sonorités avaient sans doute accompagné la cérémonie rituelle de l'égorgement du bélier et de l'aspersion des initiés avec son sang.

D'après les noms des consuls en exercice, ce monument peut être daté exactement de 228 (18).

On a trouvé, dans les fondements de la tour d'Orbandel (ainsi appelée à cause du cordon de briques à glaçure dorée qui en décorait le pourtour), une inscription qui a livré le nom de deux consuls célèbres ayant siégé après la mort de Jules César :

AVLVS HIRTIVS ET CAIVS VIBIVS PANSAS.

En 1723, Lebeuf a d'abord exprimé l'opinion qu'on pouvait se fonder sur cette inscription pour affirmer que la tour d'Orbandel avait été bâtie quarante-trois ans avant la naissance de Jésus-Christ, époque du consulat d'Hirtius et de Pansa (19).

Il reconnut son erreur vingt ans plus tard, en admettant que la pierre en question provenait de la démolition d'un édifice romain et avait été réutilisée dans la construction du rempart de la fin du III^e siècle. On doit d'ailleurs préciser que Lebeuf n'a pas vu lui-même cette inscription, la pierre ayant été précédemment emportée à Paris par un collectionneur local (20).

Plusieurs autres inscriptions ont été étudiées par l'abbé Lebeuf tant à Auxerre qu'à Nevers et à Sens; il serait fastidieux de les énumérer.

Enfin, Lebeuf a fait deux communications à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'une sur la découverte à Lyon en 1740 de plusieurs tombeaux avec épitaphes, dont six sont du V^e siècle, et l'autre sur le marbre de Tournai (diocèse de Bayeux) daté du III^e siècle (21).

Quoiqu'il en soit, le grand nombre d'inscriptions païennes reconnues dans la cité d'*Autessiodurum* permet de penser que celle-ci, dans les derniers siècles de notre ère, était une agglomération importante et prospère.

MONNAIES

En 1725, on a découvert à Lucy-sur-Cure des monnaies de bronze et d'argent du III^e siècle (22).

Un pot contenant une quantité importante de monnaies a été trouvé en 1728 près de Brienon, mais l'abbé Lebeuf ne les a pas vues (23).

A Auxerre, en 1734, un vigneron a trouvé, un peu au-dessus du ru de Vallan, un grand nombre de pièces de bronze du III^e siècle (24).

TOPONYMIE

L'abbé Lebeuf s'est livré à quelques études de toponymie, mais elles doivent faire l'objet de plusieurs critiques.

Il allègue le nom de *Vellaunodunum* : « ville bâtie à la gauloise, à une demi-lieue d'Auxerre vers l'occident, dont le nom fut transformé en *Vallaon* » (25). Or, *Vellaunodunum* est connu comme *oppidum* des Senons, assiégé par César au cours de sa marche de Sens à *Noviodunum Aeduorum*. Les savants autorisés estiment que, bien que la situation de cet oppidum n'ait pu être établie avec certitude, il faut tenir pour téméraire l'hypothèse de l'abbé Lebeuf qui prétendait le situer à l'emplacement actuel du village de Vallan. On n'y a jamais trouvé trace de fortifications gauloises, ni d'une agglomération urbaine.

Par ailleurs, Lebeuf, reprenant une opinion d'Heric, moine à Saint-Germain au IX^e siècle, fait dériver *Autissiodorum* d'*Autricidorum*; cette hypothèse nous paraît sans fondement car plusieurs inscriptions des premiers siècles de notre ère donnent la forme *Autessiodurum* dont le premier élément est le nom d'homme ou de divinité *Autessios* (26).

Une autre erreur a été commise par Lebeuf au sujet de *Chora* : « *Cora Vicus* devait être à la place même où l'on voit Crevan, ou à l'embouchure de la Cure dans l'Yonne ». Il se fonde sur l'énumération des paroisses de la liste de saint Aunaire, en croyant que l'ordre permet de déterminer le plus ou moins grand éloignement d'Auxerre (27). C'est évidemment une méthode de raisonnement complètement fautive. De toute façon, *Chora* est actuellement bien connu et localisé avec certitude à l'emplacement du village de Saint-Moré.

Enfin, dans un mémoire sur quelques antiquités du diocèse de Bayeux, il cite le bourg de « Vieux » précédemment nommé *Augustodurum*, comme étant l'ancienne capitale des *Viducasses* (28). Les spécialistes modernes ne confirment qu'en partie cette opinion et considèrent que les *Viducasses*, dont le territoire correspondait à peu près à celui du département actuel du Calvados, avaient comme capitale une ville nommée *Areghenuae* (29).

VOIES ROMAINES

On conçoit que Lebeuf ait eu au cours de tous ses voyages toute facilité pour étudier les voies romaines. Voici ce qu'il écrivait au Président Bouhier en 1731 au sujet de la voie d'Agrippa :

« ... entre Avallon et Auxerre on voit encore des restes de la levée qu'il y avait dans ces anciens temps. Ce qu'il y a de visible au-dessus d'Auxerre commence au midi d'Auxerre, à un petit quart de lieue au-dessus du faubourg Saint-Martin, proche d'un endroit appelé Broilon et, par corruption, Brellon (30) et va en droite ligne vers le village de Jussy... On retrouve cette levée au-dessus du village de Sainte-Pallaye... entre la rivière d'Yonne et la Cure, et puis on la perd. Elle reparait ensuite sur le territoire du village d'Arcy-sur-Cure et de Saint-Moré. Ayant ensuite disparu, on la retrouve aux environs de Sermizelles et du Vau » (31).

Il semble que Lebeuf se soit trompé en parlant de Jussy. Suivant l'itinéraire relevé par Pasumot, la voie d'Agrippa était visible à environ deux cents toises (389 m) à l'est du clocher d'Escolives. Ceci implique de toute évidence que la voie romaine ne passait pas à Jussy, mais à l'emplacement actuel de la R.N. 6. Mais Lebeuf n'a pu connaître les conclusions du célèbre géographe qui n'ont été publiées qu'en 1765 (32).

En dehors de l'Auxerrois, Lebeuf a eu l'occasion de parcourir à pied une grande partie de la voie d'Orléans à Etampes et de Chartres à Orléans (33), c'est-à-dire de Chartres jusqu'à Arthenay (34); il a de même suivi la « route romaine militaire », — voie d'Agrippa — au sud de Saint-Quentin sur six lieues environ (35). Enfin, il a repéré à Noyon la voie de Soissons à Amiens (36) et, au nord de Bray-sur-Seine, une levée de quatre ou cinq lieues en droite ligne. C'était la voie de Sens à Meaux (37).

CONCLUSION

Lebeuf ne s'est pas contenté de conserver pour lui le bénéfice de ses travaux. Ceux-ci ont été consignés dans de multiples publications. Il avait de nombreux correspondants parmi lesquels on peut citer le président Bouhier, de l'Académie de Dijon, et un chanoine de Sens nommé Fenel. Sa valeur a été reconnue par ses contemporains puisqu'il a été élu en 1740 membre titulaire de l'Académie des inscriptions et en 1751 membre honoraire.

re de la Société des sciences et belles-lettres d'Auxerre. La même année, il fut reçu à l'Académie d'Amiens.

Depuis, les études publiées à son sujet ont été unanimes dans leurs louanges. Ainsi, Cherest a donné cette appréciation : « Lebeuf est, avec Sainte-Pallaye, le plus illustre représentant des études

historiques dans l'Auxerrois » (38). M. Verdier de Pennery a rappelé qu'il avait été l'un des premiers à s'attacher à l'examen personnel des objets, des édifices ou des sites » (39).

H. M.

(1) QUANTIN et CHEREST, *Lettres de l'Abbé Lebeuf*, Auxerre-Paris, 1866, t. II, n° 387.

(2) *Mercur de France*, juin 1731, p. 1207.

(3) LEBEUF (abbé Jean), *Divers écrits pour servir d'éclaircissements à l'histoire de France*, Paris, 1738, t. 1, p. 280-308.

(4) Fontenailles, arr. Auxerre, c. Courson.

(5) LEBEUF, *loc. cit.*

(6) *Mercur de France*, mars 1727, p. 484.

(7) LECLERCQ (Dom H.), *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, 1920, t. IV, 1^{re} partie sous le mot « disque ».

(8) LEBEUF, *Mémoires concernant l'histoire d'Auxerre*, Challe et Quantin édit., Auxerre, t. III, p. 7.

QUANTIN (Maximilien), *Histoire anecdotique des rues d'Auxerre*, Avallon, 1979, p. 75.

(9) Comte de CAYLUS, *Recueil d'antiquités... gauloises*, Paris, 1752-57, t. VII, planche LXXXIII.

(10) *Mercur de France*, juillet 1727, p. 1500.

(11) LEBEUF (abbé Jean), *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris*, Paris, 1739, p. 140.

(12) QUANTIN et CHEREST, *op. cit.*, t. II, n°s 382 et 387.

(13) *Ibid.*, n°s 314 et 346

(14) *L'Echo de Saint-Pierre d'Auxerre*, n° 195, 1959, p. 15.

(15) LEBEUF (abbé Jean), *Mémoires ... Auxerre*, t. III, p. 9; QUANTIN et RICQUE, *Catalogue raisonné du Musée d'Auxerre*, Auxerre, 1884, n° IV, p. 6; ESPERANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, 1911, n° 2897; Comte de CAYLUS, *op. cit.*, t. VII, planche LXXXIII; BOURQUELOT, « Inscriptions antiques d'Auxerre », dans *Mémoires de la Société impériale des antiquaires de France*, t. X, Paris, 1868, p. 13.

(16) QUANTIN et RICQUE, *op. cit.*, n° VIII, p. 9.

(17) LEBEUF, *op. cit.*, t. III, p. 6; QUANTIN et CHEREST, *op. cit.*, t. I, n° 84 et 97, t. II, n° 284; BOURQUELOT, *op. cit.*, p. 137.

(18) LEBEUF, *op. cit.*, t. III, p. 7; QUANTIN et CHEREST, *op. cit.*, t. II, n° 181; QUANTIN et RICQUE, *op. cit.*, n° XXII, p. 15; BOURQUELOT, *op. cit.*, p. 127.

(19) LEBEUF, *Histoire de la prise d'Auxerre par les Huguenots*, Auxerre, 1723, p. 3.

(20) LEBEUF, *Mémoires...*, t. III, p. 5.

(21) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XVIII, Paris, 1753, p. 242; t. XXI, Paris, 1754, p. 489.

(22) *Mercur de France*, décembre 1725, p. 3049. — (23) *Ibid.*, janvier 1729, p. 51.

(24) LEBEUF, *Divers écrits...*, T. II, p. 263. — (25) *Id.*, *Mémoires...*, t. III, p. 1. — (26) *Id.*, *Divers écrits...*, t. II, p. 179. — (27) *Id.*, *Recueil de dissertations*, Paris, 1843, t. 1, « Lettre à M. Maillart, 15 janvier 1742 ».

(28) *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, Paris, 1843, t. XXI, *loc. cit.*

(29) *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse*, Paris, 1982-1985, sous le mot *Viducasses*.

(30) Brelon, lieudit à gauche de la route d'Auxerre à Coulanges-la-Vineuse, où s'élevaient les fourches patibulaires.

(31) QUANTIN et CHEREST, *op. cit.*, t. II, n° 187.

(32) PASUMOT, *Mémoires géographiques*, Paris, 1765, p. 100.

(33) QUANTIN et CHEREST, *op. cit.*, t. II, n° 379.

(34) Artenay, arr. Orléans, ch.-l. de canton.

(35) QUANTIN et CHEREST, *op. cit.*, t. II, n° 382. — (36) *Id.*, t. II, n° 383. — (37) *Id.*, t. II, n° 187. — (38) *Id.*, Préface, p. VI.

(39) VERDIER DE PENNERY, « Lebeuf et l'archéologie sur le terrain », XXXI^e Congrès de l'A.B.S.S., Auxerre, 1960.

Nouvelle contribution à l'interprétation de la fresque du Christ à cheval de la crypte de la cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre

— Deux résurgences carolingiennes du thème antique de
l'*Adventus Augusti* — Hugues de Chalon et Otton III

par Alain LABBÉ

Voici un an, en marge d'une recherche récente (1), nous avons fixé dans ces mêmes colonnes quelques repères sur les pistes où il semble possible de s'engager pour préciser l'interprétation de la fresque du Christ à cheval (2). Sans prétendre plus que ces notes brèves à aucune forme d'exhaustivité, les pages qui suivent apporteront quelques précisions dans deux de ces directions, l'une regardant vers les sources lointaines de l'œuvre, l'autre vers son environnement culturel et idéologique immédiat. Avant de revenir sur les arguments qui invitent à la mettre en rapport avec les thèmes de majesté de l'iconographie impériale ottonienne et sur les relations de l'évêque Hugues de Chalon avec l'empereur Otton III, attestées par un passage des *Gesta Pontificum Autissiodorensium*, nous remonterons à nouveau à ses premiers modèles, les images équestres de l'empereur romain victorieux.

Leur influence décisive, et en particulier celle du thème de l'*Adventus imperatoris* ou *Adventus Augusti*, a été clairement démontrée (3), et les rapprochements que nous avons établis avec le climat politique et religieux de l'art de l'Empire aux environs de l'an mil viennent la confirmer a posteriori. Mais faut-il concevoir le recours à ce type de représentation comme une soudaine « re-romanisation » de l'image du Christ, comme un retour isolé aux sources de l'art chrétien, ainsi que nous l'avons fait peut-être un peu hâtivement ? Ou bien doit-on au contraire supposer que sa transmission à travers les siècles du haut Moyen Âge a connu des étapes, ou du moins des relais ? Sans exclure absolument la première hypothèse, nous allons chercher à imaginer quels cheminements de formes et d'idées ont pu relier la fresque d'Auxerre aux œuvres antiques illustrant le thème de l'*Adventus Augusti*.

M. André Grabar a montré avec beaucoup de clarté qu'il convenait de distinguer, dans l'art offi-

ciel du Bas-Empire romain, deux versions différentes de ce sujet (4). Il pouvait être représenté, soit sous une forme réaliste montrant l'empereur cavalier acclamé par le peuple devant les portes de la ville, soit sous une forme symbolique où le souverain était accueilli par une personnification de la ville portant une corne d'abondance (5), ou bien par une Victoire ailée (6). C'est à cette dernière formule qu'il convient de rattacher, pour l'essentiel, l'image du Christ à cheval d'Auxerre, auprès de qui les anges cavaliers remplacent la *Niké* classique (7). Mais cette différenciation des deux traitements du sujet, qui est restée nette à Byzance, a sans doute assez tôt cessé d'être claire en Occident, où l'art impérial n'a pas connu la même continuité. Il ne semble donc pas nécessaire d'y limiter strictement le champ d'investigation à l'une ou l'autre de ces versions, et il est même légitime de l'étendre à des images différentes, mais chargées de significations voisines. C'est dans un domaine plus large, celui de l'image équestre de majesté, qu'il faut rechercher la postérité occidentale du thème de l'*Adventus Augusti*. Sans chercher à établir un recensement qui dépasserait le cadre de ces pages, nous nous bornerons à indiquer, à partir de deux exemples significatifs, par quelles voies il a pu, par delà les siècles de latence, réparaître avec éclat à la voûte de la crypte de Saint-Etienne.

Nous ne citerons que pour mémoire l'iconographie de l'Entrée du Christ à Jérusalem, tôt fixée et remarquablement stable jusqu'à l'époque moderne. Ce sujet, trop connu pour qu'il soit utile d'en reprendre ici l'analyse, est sans doute l'exemple le plus caractéristique du transfert des thèmes de l'art impérial à l'art chrétien : dès l'époque constantinienne, il a été traité comme un pendant de l'Entrée triomphale de l'empereur, le plus souvent sous une forme dérivant de la version « réaliste » de l'*Adventus* (8). Il existe certainement un rapport entre cette scène et la fresque d'Auxerre,

mais le rôle qu'elle a pu jouer dans son élaboration est plus probablement celui d'un « type », au sens religieux du terme, que d'une source ou d'un modèle. Sur le plan de la typologie, l'Entrée du Christ à Jérusalem représente en effet l'Avènement historique du Sauveur et préfigure son Avènement eschatologique (9). Or il est clair que l'idée du Nouvel Avènement du Christ-Roi est au centre de la signification de l'œuvre. Il est donc plus que vraisemblable qu'une correspondance au moins implicite s'est établie, dans la méditation de ceux qui l'ont conçue, entre la représentation de l'Avènement eschatologique et l'image de l'Avènement historique. Dans cette mesure, il est possible que celle-ci ait contribué à suggérer le recours exceptionnel à une représentation équestre du Christ. Si cette correspondance a bien existé, il est logique qu'elle ait suscité une image issue non de la version « réaliste » de l'*Adventus* mais de sa forme « symbolique », mieux adaptée à la splendeur de la Seconde Parousie.

Beaucoup plus rare dans l'iconographie, la chevauchée de Salomon se rendant à la source de Gihon pour y être sacré (10) constitue dans cette même perspective typologique, une préfiguration de l'Entrée du Christ à Jérusalem (11). Le frontispice du Livre des Proverbes de la Bible de Saint-Paul-Hors-les-Murs (12) en donne une image pleine de grandeur (fig. 1), que nous croyons pouvoir mettre en relation avec la fresque d'Auxerre, non certes pour y voir une source ou un modèle au sens strict, mais plutôt ce que nous appellerions volontiers un « relais iconographique », un jalon dans la transmission du thème antique de l'*Adventus* impérial à l'art du Moyen Âge.

Ce frontispice se présente comme une composition complexe, d'une grande richesse plastique et sémantique, qui comporte trois registres. Au centre, Salomon trône en majesté, entouré par les officiers et les dignitaires de sa cour, dans un riche décor architectural (13) où l'on reconnaît le dais du baldaquin-*ciborium* et la double ordonnance d'arcatures d'une *aula regia* palatine (14). Le registre inférieur représente la scène célèbre du Jugement de Salomon, tandis que le registre supérieur évoque la chevauchée vers Gihon et le sacre. La scène centrale, tout en se rattachant plus directement à celle du jugement, se relie également au registre supérieur en illustrant les paroles de David annonçant le sacre de son fils : « ... il viendra s'asseoir sur mon trône; c'est lui qui règnera à ma place, c'est lui que j'institue comme chef sur Israël et sur Juda » (15). L'image de Salomon en ma-

jesté se trouve ainsi placée, en quelque sorte, « en facteur commun » aux deux scènes qui l'encadrent, tout en constituant aussi un « portrait » de Salomon en tant qu'auteur des Proverbes, à la manière des portaits des évangélistes figurant dans les manuscrits en tête du texte de leur Évangile (16).

C'est le registre supérieur qui retient ici notre attention : le peintre y a suivi de près le texte biblique, figurant à gauche le groupe « des Kérétiens et des Pélétiens » qui font escorte à Salomon (17), tandis que le prêtre Sadoc et le prophète Nathan le conduisent au Tabernacle (18) où, à droite, il reçoit l'onction du sacre (19). Le nouveau roi chevauche la mule de David (20), dont le texte ne précise pas la couleur, mais à laquelle l'artiste a donné la blancheur du cheval du triomphateur romain, symbole de victoire (21). Salomon porte un ample manteau noblement drapé, un diadème d'or et une lance : ce sont autant d'insignes du pouvoir souverain (22), et leur réunion fait de cette image une épiphanie royale dont la sereine grandeur est tout imprégnée de romanité. Ces attributs, ainsi que l'attitude du cavalier et de sa monture, sont en effet nettement inspirés de l'iconographie impériale du Bas-Empire et se rattachent directement aux monnaies et aux médaillons représentant l'*Adventus Augusti* (23). La scène d'acclamation qui occupe la zone intermédiaire entre la scène centrale et le registre supérieur se rattache à la version « réaliste » de ce thème, tout en complétant l'illustration du texte biblique : « On sonna du cor et tout le peuple cria : « Vive le roi Salomon ! » Tout le peuple remonta à sa suite; le peuple jouait de la flûte et exultait au point que la terre craquait sous ses clameurs » (24).

Parmi les œuvres antiques illustrant le thème de l'*Adventus* impérial, nous citerons à nouveau le plat d'argent de l'Ermitage de Leningrad représentant l'*Adventus* de Constance II (25) que nous avons reproduit dans notre précédent article. L'analogie générale des deux compositions est suffisamment évidente pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en analyser les détails, à l'exception d'un seul, qui nous semble particulièrement significatif. La quasi-identité des attitudes des personnages qui, dans les deux œuvres, précèdent le cavalier est en effet remarquable : le prêtre Sadoc et le prophète Nathan marchent devant Salomon avec la même flexion accusée du corps que la Victoire qui s'avance devant l'empereur sur le plat de l'Ermitage. Dans ce dernier cas, cette flexion vers l'avant s'explique par la « loi du cadre », puisqu'il s'agit d'un



Fig. 1. — Bible de Saint-Paul-hors-les-Murs
Frontispice du Livre des Proverbes



Fig. 2. — L'arc de triomphe d'Einhard

tondo dont la figure épouse ainsi la courbure; en revanche, dans l'enluminure, où rien ne la justifie, elle est aussi disgracieuse que peu naturelle. Elle ne peut s'expliquer que par l'imitation directe d'une composition pareillement inscrite dans un cadre circulaire, maladroitement transposée dans la frise linéaire que forme la double scène de la chevauchée et du sacre (26). Il est d'ailleurs facile de tracer autour des trois personnages de Salomon, de Sadoq et de Nathan un cercle théorique qui reconstitue un médaillon semblable au plat de l'Ermitage. Il y a donc tout lieu de penser que le peintre de la Bible de Saint-Paul-Hors-les-Murs a eu sous les yeux une monnaie ou une médaille représentant une composition analogue et qu'il s'en est inspiré, tout en transgressant la distinction traditionnelle entre le type « réaliste » de l'*Adventus*, auquel se rattache l'acclamation du peuple, et le type « symbolique » caractérisé par la figure de la *Niké* ailée.

Cet emprunt à l'art impérial romain est bien caractéristique de l'esthétique carolingienne et se situe dans le contexte idéologique de la *renovatio imperii*. Il s'accorde parfaitement avec les intentions politiques qui sous-tendent l'ensemble de la composition. La triple image de majesté où Salomon rend la justice sous la voûte cosmique du baldaquin (27), chevauche dans l'attitude du triomphateur et reçoit l'onction du sacre doit en effet être interprétée comme exaltant, à travers la gloire du roi biblique (28), la justice, la puissance guerrière et la sacralité revendiquée par Charles le Chauve. Elle constitue en quelque sorte un portrait symbolique du roi répondant au portrait réel qui figure en tête du volume (29), les deux images se complétant pour traduire l'orientation impériale du règne à la veille du couronnement romain de 875 (30).

La seconde œuvre qui nous apparaît comme un jalon significatif dans la transmission du thème de l'*Adventus Augusti* se situe dans un contexte esthétique et idéologique analogue. Il s'agit du célèbre « arc de triomphe d'Eginhard » (31), plus ancien de quelques décennies, mais reflétant également, au même titre que la Bible de Saint-Paul-Hors-les-Murs, les goûts et les conceptions politiques du milieu palatin de la cour carolingienne (fig. 2). L'œuvre a disparu, mais elle est connue par une description (32) et un dessin (33), tous deux du XVII^e siècle, qui ont permis d'en reconstituer avec précision l'ordonnance et le décor. Ce pied de croix en argent (34), offert par Eginhard à l'église Saint-Servais de Maestricht, présentait,

en dépit de ses dimensions relativement modestes, un caractère monumental très marqué. Il reproduisait en réduction l'architecture, la modénature et la décoration d'un arc de triomphe romain. Jamais l'art carolingien n'a été aussi loin dans la studieuse imitation de l'antique (35), ni dans la ferveur de l'hommage rendu à la romanité. L'ensemble du décor est emprunté, tout comme l'inscription (36), à l'art des premiers temps de l'empire chrétien, dont l'héritage politique et spirituel est ainsi revendiqué avec une particulière netteté. Le triomphalisme constantinien qui forme la tonalité dominante de la composition est subtilement mis au service d'une éclatante illustration de la thématique impériale carolingienne.

C'est sur la face intérieure des piles de l'arc de triomphe, de part et d'autre du « passage », que se voyaient les figures qui nous intéressent le plus directement par rapport à la fresque d'Auxerre : deux cavaliers armés à l'antique terrassant des monstres. On reconnaît là un autre thème du cycle triomphal de l'art romain officiel, celui de l'empereur victorieux de l'ennemi, image équestre de majesté proche de celle de l'*Adventus Augusti* (37). Elle apparaît ici dans sa version tardive, élaborée à l'initiative de Constantin (38), où la figure traditionnelle du barbare vaincu est remplacée par un dragon ou un serpent représentant le démon.

L'identification de ces deux cavaliers n'est pas assurée, mais on peut estimer qu'ils représentent, comme invite à le croire une démonstration probante (39), l'empereur d'Occident et l'empereur d'Orient, différenciés par la forme de leurs casques, l'un proche de ceux que l'on voit aux officiers francs dans l'enluminure carolingienne, l'autre analogue à celui que porte l'empereur byzantin sur certaines monnaies et médailles. On peut comprendre cette double image, soit comme une représentation générique et impersonnelle des deux empires, dont la coexistence a tant préoccupé la pensée politique carolingienne et dont l'union a été l'un des grands rêves impossibles du Moyen Âge, soit comme un double portrait de Charlemagne, fondateur de la dynastie, et de Constantin, le premier empereur chrétien (40). Quoi qu'il en soit, les reliefs de l'arc d'Eginhard constituent un remarquable exemple de la récupération carolingienne des thèmes équestres de l'iconographie impériale romaine (41).

Proche de l'image de l'*Adventus* impérial sur le plan formel, celle de l'empereur victorieux du barbare ou du serpent s'en distingue cependant sur le plan du contenu. La victoire y est évoquée de fa-

çon plus directe et la puissance guerrière du souverain s'y manifeste avec une brutalité qui n'apparaît pas dans l'image plus abstraite de l'Entrée solennelle (42). Sans doute est-ce vers les cavaliers sculptés des façades de l'Ouest (43) qu'il faudrait regarder pour trouver sa postérité romane, plutôt que vers la fresque d'Auxerre, dont la majesté se-reine est beaucoup plus proche de la pacifique chevauchée de Salomon. Pourtant, les deux empereurs cavaliers de l'arc d'Eginhard ont pu contribuer, tout comme l'enluminure de la Bible de Saint-Paul-Hors-les-Murs, à la diffusion de ce type d'image de majesté nourrie de romanité et indis-sociable de l'idée d'empire. A ce titre, ils méritent de retenir notre attention parmi les rares jalons qui permettent d'éclairer le processus créatif dont la fresque du Christ à cheval représente l'aboutissement. Celle-ci, à la lumière de ces rapprochements, apparaît encore comme l'œuvre exceptionnelle qu'il convient d'abord de saluer en elle, mais se détache sur un arrière-plan moins vide qu'on ne le pouvait croire (44), où se dessinent le cheminement et les étapes qui ont pu la précéder en Occident dans la transposition chrétienne des thèmes équestres de l'iconographie impériale (45). Il est significatif que les deux œuvres que nous pouvons considérer comme des relais dans cette transmission appartiennent toutes deux à l'art de cour carolingien et soient porteuses d'une haute signification idéologique. Leur témoignage vient confirmer que la fresque d'Auxerre se situe bien au confluent de deux courants de pensée qui n'ont d'ailleurs jamais cessé d'interférer tout au long de leur histoire, l'un centré sur le concept théologique de la royauté du Christ, l'autre animé par la revendication de l'héritage impérial.



Si la fresque d'Auxerre a pu recevoir, par de telles voies, un reflet de la thématique de la *renovatio imperii* carolingienne, c'est surtout par rapport à l'art de cour ottonien qu'il convient de situer son caractère triomphal, à la double orientation christocentrique et impériale. Ce rapprochement, que nous avons cherché à étayer d'abord sur le plan iconographique et idéologique (46), est confirmé par un passage des *Gesta Pontificum Autissiodorensium*. L'auteur anonyme du *De Hugone* nous apprend en effet que Hugues de Chalon, évêque d'Auxerre de 999 à 1039, fut en relation avec l'empereur Otton III, et qu'il reçut de lui

de somptueux ornements sacerdotaux, cités parmi ceux dont il dota les églises du groupe épiscopal :

Alterum siquidem quale fuerit imperialis Othonis munificentia, cujus illud ei datum est manu, testificatur : nempe, velut in capite sancti Aaron dicitur, in amictu lamina aurea margaritis et lapidibus preciosis intertexta, quasi regali diademate summi sacerdotis caput illustrabat; palla vero carbacea, aureo circa pectus effulgens rationali; a genibus ad talos usque holoserica, limbo deaurato mirifice pontificalia vestigia complectebatur (47).

Cette indication est importante sur le plan de la chronologie, et nous verrons quel enseignement on peut en tirer quant à la date de l'œuvre. Mais la description des ornements offerts par Otton III au grand évêque auxerrois est fort intéressante en elle-même, et à plusieurs titres. Soulignons tout d'abord l'éclat de cette parure rehaussée d'or et de pierreries, dont on peut noter, sans pour autant forcer la portée de ce rapprochement, combien il s'accorde au motif de la croix gemmée, symbole et instrument de la victoire sur la mort (48), sur laquelle se détache la silhouette du Christ à cheval. On retrouve le même triomphalisme chrétien dans le faste déployé au service d'une liturgie somptueuse, dont la ferveur revêt elle aussi une coloration aulique. Certes, cet aspect du texte ne doit pas être surévalué : de telles descriptions ne sont pas exceptionnelles, et il s'en rencontre en d'autres passages des *Gesta* (49). Bien plus significative est la référence aux ornements des Grands Prêtres de l'Ancien Testament, qui renvoie implicitement au texte de l'Exode où sont énoncés les prescriptions concernant les vêtements et les insignes des prêtres et, en particulier, au passage se rapportant à leur coiffure (50), le turban sur lequel se détachait le Fleuron d'or, signe de consécration qui fut aussi un symbole de l'autorité royale (51). Ces quelques lignes du *De Hugone* ont non seulement conservé le souvenir de la largesse impériale — dont la mention pourrait n'avoir qu'un intérêt anecdotique — mais ont aussi gardé mémoire de sa signification profonde, en témoignant de la haute idée de la fonction sacerdotale où se rejoignaient le prélat auxerrois et l'empereur mystique. Loin de n'être qu'un banal témoignage de la munificence du souverain, ce présent prolongeait à n'en pas douter de profondes réflexions sur la valeur et le sens de la mission du pasteur chrétien, considérée par rapport à ses plus anciennes origines.

Cette conception à la fois somptueuse et savante de la liturgie correspond très exactement aux préoccupations des milieux monastiques proches de la cour ottonienne, en particulier ceux de Reichenau et de Ratisbonne (52). Leur atmosphère de très haute culture cléricale, où la mystique impériale épousait le grand renouveau christocentrique de l'an mil (53), est précieusement illustrée par une enluminure du *codex* d'Uta, évangélaire exécuté pour l'abbesse du Niedermünster de Ratisbonne (54) (fig. 3). Saint Erhard, patron du monastère, y est représenté célébrant la messe sur un autel richement orné. La scène est encadrée par un svelte édifice qui est la reproduction exacte, bien qu'inversée, du baldaquin du portrait de Charles le Chauve dans le *codex aureus* de Saint-Emmeram (55). Le décor architectural des deux images présente la même ambiguïté propre à ce type de représentation (56), si bien que l'on peut reconnaître, dans l'une les formes imbriquées du baldaquin et de l'arc triomphal précédant l'hémicycle absidal de l'*aula regia*, dans l'autre la double évocation du *ciborium* et du sanctuaire d'une basilique (57). La complète similitude des deux structures s'explique sur le plan formel (58), mais revêt également une signification plus profonde, où l'on retrouve le grand courant d'échange, ininterrompu durant tout le haut Moyen Âge, entre l'art impérial et l'art sacré : tandis que le cérémonial de cour emprunte aux fastes liturgiques, la glorification de la liturgie se pare ici d'une splendeur toute palatine.

Les connotations impériales manifestement recherchées par cette prestigieuse référence sont encore précisées par la présence, sur l'autel où célèbre saint Erhard, d'un groupe d'objets d'illustre provenance : l'évangélaire est très probablement le *codex aureus* lui-même, et on peut aussi reconnaître le *ciborium* portatif dit *ciborium* d'Arnulf (59), autre œuvre des ateliers de la cour de Charles le Chauve. L'un et l'autre avaient fait partie des *ornamenta palatii* avant d'entrer dans le Trésor de Saint-Emmeram, comme sans doute le calice, la patène, la couronne de lumière suspendue au baldaquin et le riche tissu de soie servant d'*antependium* (60). La minutieuse représentation de ces objets insignes tendait à la fois à rappeler le prestige de l'histoire des monastères de Ratisbonne et à évoquer dans tout son éclat un mode particulièrement solennel de célébration, témoignant de la haute conception de la liturgie qui y avait cours.

L'attitude du célébrant, pleine d'une majesté quasi souveraine (61), n'est pas moins remarqua-

ble. Cette vision du prêtre-roi, nourrie de la tradition biblique, apparaît comme la contre-partie du « christomimétisme » (62) de l'apothéose d'Otton III dans l'Evangélaire d'Aix-la-Chapelle (63). Les deux images reflètent deux aspects complémentaires de la même idéologie politico-religieuse, dont nous avons reconnu l'écho dans la théophanie équestre d'Auxerre (64) et dont le texte des *Gesta Pontificum* conserve également le souvenir.



Fig. 3. — *Codex* d'Uta
La messe de saint Erhard

C'est surtout par la splendeur des ornements sacerdotaux que la messe de saint Erhard rejoint et illustre presque mot à mot la description de ceux que Hugues de Chalon avait reçu « de la main même » d'Otton III. Certes, pas plus que n'est exceptionnelle la mention se rapportant aux *margaritis et lapidibus preciosis*, une telle représentation n'est pas unique, et cette concordance ne suffirait pas à elle seule à établir l'existence d'une relation précise. Mais par delà l'analogie générale qui relie ce texte et cette image, un point surtout atteste leur commune inspiration : de même que la parure que l'évêque d'Auxerre avait reçue de l'empereur

était comparable à la coiffure que l'Écriture prête à Aaron, la miniature du *codex* d'Uta montre saint Ehrard la tête couverte d'un turban et portant au front le Fleuron des prêtres de l'Ancien Testament.

Il y a là un recoupement très précis, qui ne peut s'expliquer que par de communes références à une conception bien particulière de la fonction sacerdotale, étroitement liée à l'idéologie impériale ottonienne. Dans cette mesure, le texte des *Gesta* vient donc non seulement attester l'existence de relations entre Hugues de Chalon et la cour impériale, mais aussi révéler de profondes affinités de pensée entre l'Eglise d'Auxerre et les milieux monastiques les plus avancés de l'Empire. De tels contacts ne sont nullement surprenants : la Bourgogne du haut Moyen Âge a beaucoup regardé vers l'Est, en particulier vers l'Allemagne méridionale, la région du lac de Constance et la Rhénanie. Les hommes et les idées ont pu circuler activement dans le sillage de quelques grands personnages comme ce Waldricus, évêque de Langres et abbé de Saint-Bénigne de Dijon en même temps que de Schäftlarn au diocèse de Freising (65), ou comme Conrad I^{er}, comte d'Argovie et abbé laïc de Saint-Germain d'Auxerre, à qui l'on doit l'initiative de la construction des cryptes carolingiennes (66). Tout porte à croire que ce courant d'échanges n'était pas interrompu au début du XI^e siècle.

Si la confrontation du passage des *Gesta* et de l'enluminure du *codex* d'Uta permet de confirmer l'inspiration ottonienne de la fresque du Christ à cheval, il reste à déterminer la valeur des indications que ces rapprochements peuvent apporter quant à la date de l'œuvre. L'existence de relations privilégiées entre l'Eglise d'Auxerre et la cour impériale sous l'épiscopat d'Hugues de Chalon invite à la situer dans les dernières années de celui-ci, immédiatement après l'achèvement de la crypte. Sur la date de celle-ci, les données fournies par les *Gesta Pontificum* ne laissent a priori que peu de place à l'incertitude, puisqu'elles permettent, par recoupement avec une chronique latine (67) et une chronique en langue vulgaire (68), de situer la construction de la crypte entre deux dates sûres : 1023, où l'ancienne cathédrale fut entièrement détruite par un incendie : *Tunc principalis aeclesia prothomartiris Stephani funditus corrui* (69), et 1035, où un nouvel incendie laissa intact ce qui avait déjà été construit du nouvel édifice : *Jam vero altius opere ecclesiae edito, rursus civitas reincensa est, sed novum ecclesiae opus mansit incolume* (70). Si la nouvelle construction s'élevait

déjà « à une assez grande hauteur », on peut estimer que le gros œuvre de la crypte, commencée aussitôt après l'incendie de 1023, était achevé lors de l'incendie de 1035 (71).

Cette interprétation a été remise en question par une lecture critique du texte des *Gesta Pontificum* (72), dont les conclusions aboutissent à une datation sensiblement plus tardive, aujourd'hui largement acceptée (73), qui rapprocherait davantage l'achèvement de la crypte de la consécration du chœur de l'église haute, pour laquelle la date de 1057 a pu être établie de manière à peu près certaine (74). Pourtant, les arguments avancés pour mettre en doute l'exactitude des données chronologiques fournies par les *Gesta* ne sont pas indiscutables, et le délai de trente ou cinquante ans qui sépare les faits de la rédaction du *De Hugone* (75) n'implique pas nécessairement que le biographe anonyme de Hugues de Chalon ait pu déformer des événements malgré tout relativement récents, et sans doute encore présents dans les mémoires, afin de « flatter son héros » (76) en insistant sur la célérité avec laquelle il avait entrepris la reconstruction de la cathédrale. En outre, le fait qu'un lieu de culte provisoire ait pu être aménagé aussitôt après l'incendie de 1023 dans les parties les moins ruinées de l'édifice, et doté par l'évêque des objets les plus nécessaires (77), n'oblige pas à penser que les travaux de reconstruction ont été, au contraire, longtemps différés : ils ont fort bien pu être entrepris au moment même où étaient prises ces mesures de première urgence, ou immédiatement après. Il est donc tout à fait possible, sur le plan de la chronologie, de proposer pour l'exécution de la fresque du Christ à cheval une date comprise entre 1030-1035 et 1039. Sur le plan de l'analyse stylistique, que nous n'entendons pas aborder ici de façon approfondie, le seul point qui ait pu jusqu'ici être établi avec certitude est que l'œuvre appartient indiscutablement à l'art du XI^e siècle (78). Bien que les rapprochements qui peuvent être tentés avec les peintures de Brinay (79) ou de Saint-Savin tendent à suggérer une datation plus avancée dans ce siècle que celle que nous proposons, l'indication qu'ils apportent n'est pas absolument décisive.

Dans l'attente d'une étude plus poussée de cet aspect du problème, il est raisonnable de donner à notre conclusion la forme d'une alternative, en envisageant deux hypothèses. La première, pour laquelle nous ne dissimulons pas notre préférence, ferait de Hugues de Chalon l'auteur de la com-

mande en même temps que du programme iconographique, expliquant ainsi de la façon la plus satisfaisante la tonalité ottonienne de l'œuvre. La seconde, compatible avec une datation tardive de la crypte, la situerait sous l'épiscopat de Geoffroy de Champallément (1052-1076), dont on sait qu'il fit exécuter le décor peint des parois du sanctuaire de l'église haute (80). Même dans ce cas, les rapprochements avec l'art et l'idéologie de l'Empire conserveraient leur valeur : les contacts que nous avons évoqués ont été assez développés pour avoir exercé une influence durable et féconde. C'est ce dont témoigne justement le passage du *De Hugone*, rédigé à cette époque, qui a fidèlement conservé le souvenir, non seulement des relations de Hu-

gues de Chalon et d'Otton III, mais aussi de leurs communes préoccupations théologiques et liturgiques, attestant ainsi qu'elles avaient encore un écho dans le clergé auxerrois du troisième quart du XI^e siècle. Quoi qu'il en soit, il nous semble acquis, au terme de cette exploration (81) qu'une part essentielle de l'inspiration et du contenu idéologique de la fresque du Christ à cheval se rattache, de façon plus ou moins directe et plus ou moins immédiate selon l'hypothèse considérée, à la thématique impériale et christologique de l'art ottonien.

A. L.

(1) *L'architecture des palais et des jardins dans les chansons de geste. Essai sur le thème du roi en majesté*, à paraître dans le courant 1987 aux Editions Champion-Slatkine.

(2) « Contribution à l'interprétation de la fresque du Christ à cheval de la crypte de la cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre. Notes sur l'iconographie impériale ottonienne, le concept théologique de royauté du Christ et la majesté équestre de Charlemagne dans la Chanson d'Aspremont », dans *Bulletin de la Société des Fouilles Archéologiques de l'Yonne*, n° 3, 1986, pp. 73-79.

(3) Voir la pénétrante analyse de M. René LOUIS dans *Autessiodurum Christianum. Les églises d'Auxerre des origines au XI^e siècle*, Paris, 1952, pp. 120-124.

(4) *L'Empereur dans l'art byzantin. Recherches sur l'art officiel de l'Empire d'Orient*, Paris, 1936, rééd., 1971, p. 234.

(5) *Ibid.*, p. 236. La corne d'abondance symbolise la *Felicitas Augusti* que l'empereur apporte avec lui et communique à la ville où il fait son entrée, aux provinces qu'il parcourt; cette formule, largement représentée dans les légendes monétaires, se rattache à l'idéologie du *saeculum aureum*, particulièrement chère aux Antonins, elle-même liée à la conception du souverain comme *cosmocrator*, garant de l'ordre du monde et, selon une tradition qui remonte aux origines mêmes de l'institution monarchique, de la fertilité et de la fécondité de l'Empire.

(6) *Ibid.*, p. 235.

(7) Sur la substitution de l'ange à la Victoire dans l'art byzantin, *ibid.*, p. 235 et note 1, p. 236; sur cet aspect essentiel de la fresque d'Auxerre, voir R. LOUIS, *op. cit.*, p. 122.

(8) A. GRABAR, *op. cit.*, pp. 235-236.

(9) E. H. KANTOROWICZ, « The « King's Advent » and the Enigmatic Panels in the Doors of Santa Sabina », dans *Art Bulletin*, 26, 1944, pp. 207-231, repris dans *Selected Studies*, Locust Valley, 1965, pp. 37-75.

(10) Rois, I, 1, 32-35 et 38-40. La source de Gihon, ou Guihon, est située dans la vallée du Cédron, sur le flanc est de la colline de Jérusalem.

(11) Dans la mesure où Salomon « descend » vers la source de Gihon et « remonte » ensuite vers Jérusalem, ce passage peut également être mis en rapport avec le baptême du Christ, qui est aussi un *descensus*, symbolisant la mort et la résurrection. Sur ce thème, voir P. LUNDBERG, *La typologie baptismale dans l'ancienne Eglise*, Leipzig-Uppsala, 1942, en particulier pp. 64-72 et 178-200.

(12) Rome, Pinacothèque de Saint-Paul-Hors-les-Murs, f° 188 (cl XXXV) v°. Voir H. SHADE, « Studien zu der karolingischen Bilderbibel aus St. Paul vor den Mauern in Rom », dans *Wallraf-Richartz Jahrbuch*, XXI, 1959, p. 99 ss. Voir également, sur les sources picturales, les articles de J.E. GAEHDE, dans *Frühmittelalterliche Studien*, V (1971), pp. 359-400; VIII (1974), pp. 351-383; IX (1975), pp. 359-389, et son analyse dans *Peinture carolingienne*, Paris, 1977 (en collaboration avec F. MÜTHERICH), p. 119 et pl. 44.

(13) Cf. *Essai sur le thème du roi en majesté (...)*, deuxième partie, ch. III, 1.

(14) Voir cependant J.E. GAEHDE, *Peinture carolingienne*, loc. cit., qui y voit « une cour à arcades »; on retrouve là un débat analogue à celui qu'a suscité la célèbre mosaïque de Ravenne représentant le *palatium* de Théodoric. Voir à ce propos E. DYGGVE, *Ravennatum Palatium Sacrum. La basilica ipetrale per ceremonie, studii sull'architettura dei palazzi della tarda antichità*, Copenhague, 1941, pour qui il s'agit d'une salle hypèthre semblable au péristyle du palais de Dioclétien à Spalato, et N. DUVAL, « La représentation du palais dans l'art du Bas-Empire et du haut Moyen Age », dans *Cahiers archéologiques*, t. XV, 1965, pp. 207-254, qui interprète cette image comme une représentation « développée » de l'élévation intérieure d'une salle basilicale. C'est ainsi que nous croyons devoir lire le décor architectural de l'image qui nous occupe ici.

(15) Rois, I, 1, 35.

(16) Cf. J.E. GAEHDE, *Peinture carolingienne*, loc. cit.

(17) Rois, I, 1, 38.

(18) *Ibid.*, 38-39.

- (19) *Ibid.*, 34, 39.
 (20) *Ibid.*, 33, 38.
 (21) Sur le cheval blanc comme symbole de la victoire, voir R. LEJEUNE et J. STIENNON, *La légende de Roland dans l'art du Moyen Age*, Bruxelles, 1966, pp. 56 et 194.
 (22) Sur le rôle du manteau dans la symbolique du pouvoir, voir P. E. SCHRAMM, *Herrschaftszeichen und Staatssymbolik*, Stuttgart, 1954-1956, t. I, p. 25 ss. Voir également pour l'époque ottonienne, S. von POELNITZ, *Die Bamberger Kaisermantel*, Weissenhorn, 1973, pp. 32-39, et E.C.W. O'CONNOR, *The Star Mantle of Henry II*, Columbia University, New York, 1980. Sur la lance comme insigne du pouvoir souverain, voir A. ALFÖLDI, « Hasta summa imperii », dans *American Journal of Archeology*, 63, 1959, p. 62 ss.
 (23) C'est ce qu'a bien vu J.E. GAEHDE, *loc. cit.*
 (24) Rois, I, 1, 40.
 (25) Leningrad, Musée de l'Ermitage. Cf. A. GRABAR, *op. cit.*, p. 48 et pl. XVII, 2.
 (26) Sur d'autres exemples d'attitudes directement empruntées à l'art antique, voir J. PORCHER, dans *L'Empire carolingien*, Paris, 1968, pp. 155-156.
 (27) Cf. *Essai sur le thème du roi en majesté (...)*, deuxième partie, ch. I, 1 et III, 1.
 (28) Sur le prestige de la royauté biblique dans la pensée religieuse et politique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age, voir M. REYDELLET, *La royauté dans la littérature latine de Sidoine Apollinaire à Isidore de Séville*, Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, 243, 1981, p. 562 ss. Sur l'importance de ce modèle dans l'idéologie carolingienne, voir R. FOLZ, *Le couronnement impérial de Charlemagne*, Paris, 1964, p. 96 ss.

(29) Cette identification a été discutée : on a d'abord reconnu dans ce portrait celui de Charles le Chauve, puis de Charles le Gros (voir en particulier P.E. SCHRAMM, *Die deutschen Kaiser und Könige in Bildern ihrer Zeit*, t. I, 751-1152), Leipzig, 1928, p. 64 ss. et pl. 41, qui a depuis modifié sa position : voir la 2^e éd. revue, éditée par F. MÜTHERICH, Munich, 1983), enfin à nouveau Charles le Chauve définitivement identifié par E. H. KANTOROWICZ, « The Carolingian King in the Bible of San Paolo fuori le mura » dans *Late Classical and Medieval Studies in Honour of A.M. Friend Jr.*, Princeton, 1955, pp. 287-300.

- (30) Cf. R. FOLZ, *op. cit.*, p. 236 ss.
 (31) Voir les articles de B. de MONTESQUIOU-FEZENSAC « L'Arc de triomphe d'Eginhard », dans *Cahiers Archéologiques*, t. IV, 1948, pp. 79-103, et t. VIII, 1956, pp. 147-174, ainsi que dans *Karolingische und ottonische Kunst*, Wiesbaden, 1957, pp. 43-48; voir également J. HUBERT, dans *L'Empire carolingien*, p. 35 et pl. 34.
 (32) Elle a été publiée par J. BRASSINNE, « Monument d'art mosan disparus », dans *Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire de Liège*, t. XXIX, 1938, pp. 155-164.
 (33) Paris, Bibliothèque Nationale, Fr. 10440, f^o 45.
 (34) On considère assez généralement ce pied de croix comme un reliquaie, mais B. de Montesquiou-Fezensac a montré que ce n'était peut-être pas sa fonction primitive, voir à ce propos sa contribution au recueil *Karolingische und ottonische Kunst*, pp. 47-48.
 (35) B. de Montesquiou-Fezensac (*ibid.*, p. 45) a bien souligné le caractère d'« exercice d'école » de cette œuvre commandée par Eginhard et dont l'esprit s'apparente à la démarche littéraire qu'il a adoptée pour composer sa *Vie de Charlemagne* en « démarquant » systématiquement Suétone.



Fig. 4. — L'entrée solennelle de Justinien II à Thessalonique

(51) Psaume 132, 18.

(52) Sur la vie culturelle et le mouvement des idées dans ces milieux, voir B. BISCHOFF, « Literarisches und künstlerisches Leben in St. Emmeram während des frühen und hohen Mittelalters », dans *Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktiner Ordens und seiner Zweige*, LI, 1933, p. 102 ss.

(53) Cf. E. H. KANTOROWICZ, *The King's Two Bodies : a Study in Medieval Political Theology*, Princeton, 1957; en particulier ch. 3, *Christ-Centered Kingship*, pp. 61-78.

(54) Premier quart du XI^e siècle. Munich, Bayerische Staatsbibliothek, clm. 13601, f° 4; voir A. BOECKLER, « Das Erhardbild im Uta-Kodex », dans *Studies in Art and Literature for Belle da Costa Greene*, Princeton, 1954, p. 219 ss.

(55) Munich, Bayerische Staatsbibliothek, clm 14000, f° 5 v°. Cf. *Der Codex Aureus der Bayerischen Staatsbibliothek*, éd. fac-similé de G. LEIDINGER, Munich, 1921-1925; P. E. SCHRAMM, *Die deutschen Kaiser* (...), n° 29; P. E. SCHRAMM et F. MÜTHERICH, *Denkmale* (...), n° 52; F. MÜTHERICH et J. E. GAEHDE, *op. cit.*, pp. 108-109 et pl. 37.

(56) Cf. N. DUVAL, *loc. cit.*

(57) Sur l'origine et la diffusion de ce type de représentation, voir les articles de H. STERN, « Les représentations des conciles dans l'église de la Nativité à Bethléem », dans *Byzantion*, t. XI, 1936, pp. 152-191, t. XIII, 1938, pp. 417-459, et « Nouvelles recherches sur les images des conciles dans l'église de la Nativité à Bethléem », dans *Cahiers archéologiques*, t. III, 1948, pp. 82-105.

(58) Il est à peu près certain que le *codex aureus* fut utilisé comme modèle par le *scriptorium* de Ratisbonne, où le somptueux volume avait été apporté par l'empereur Arnulf. Celui-ci en avait fait présent à l'abbaye de Saint-Emmeram en même temps que des autres objets précieux, provenant eux-aussi du trésor de la maison carolingienne, qui sont représentés sur l'autel où célèbre saint Erhard.

(59) Aujourd'hui conservé dans le Trésor de la Résidence de Munich. Voir H. THOMA, *Schatzkammer der Residenz, München, Katalog*, 1958, p. 17 ss. et R. OTTO, « Zur stilgeschichtlichen Stellung des Arnulf-Ciboriums und des Codex Aureus aus St. Emmeram in Regensburg », dans *Zeitschrift für Kunstgeschichte*, XV, 1952, pp. 1-16.

(60) De provenance sassanide ou byzantine, ce tissu est orné de chevaux ailés disposés symétriquement dans des médaillons. C'est un bel exemple des « pailles roés », symboles du luxe de l'Orient pour l'Occident médiéval, fréquemment mentionnés dans les chansons de geste. Les églises d'Auxerre possédaient de semblables tissus, tels le célèbre « suaire de saint Germain » conservé à Saint-Eusèbe (cf. R. LOUIS, *op. cit.*, p. 40), ou ceux dont il est fait mention à plusieurs reprises dans les *Gesta* (cf. *supra*, n. 49).

(61) Elle n'est pas sans rapport avec l'un des types de l'iconographie impériale du Bas-Empire, le portrait de l'empereur en pied, debout et de face, tel qu'on le voit par exemple dans les illustrations du Calendrier de l'an 354; cf. A. GRABAR, *op. cit.*, p. 18 ss. Voir également H. STERN, *Le calendrier de 354. Etude de son texte et de ses illustrations*, Paris, 1953.

(62) Cf. E. H. KANTOROWICZ, *The King's Two Bodies* (...), *loc. cit.*

(63) Trésor de la Cathédrale d'Aix-la-Chapelle, f° 31. Voir, parmi de nombreux travaux, S. BEISSEL, *Die Bilder der Handschrift des Kaisers Otto in Münster zu Aachen*, Aix-la-Chapelle, 1886; P. E. SCHRAMM, *Die Deutschen Kaiser* (...), t. I, n° 74, p. 93 ss., et, plus récemment, E. G. GRIMME, *Das Evangeliar Kaiser Ottos III in Domschatz zu Aachen*, Fribourg-Bâle-Vienne, 1984.

(64) Cf. *Contribution* (...), p. 74. Sur les références à l'Ancien Testament dans la symbolique ottonienne du pouvoir, voir Pierre RICHEL, « La Bible et la vie politique dans le haut Moyen Age », dans *Le Moyen Age et la Bible*, Paris, 1981, pp. 385-400, en part. pp. 390-391.

(65) Cf. Jean MARILIER, « Propos autour de Betto, évêque de Langres », dans *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, t. XV, pp. 24-25. Trois évêques d'origine bavaroise se succédèrent sur le siège épiscopal d'Auxerre : Angelelmus (807-824) et ses neveux Heribaldus (824-857) et Abbo (857-859); voir R. LOUIS, *op. cit.*, pp. 20-21.

(66) Cf. R. LOUIS, *op. cit.*, p. 38.

(67) *Chronicon breve Autissiodorensis*, éd. Labbé, *Nova bibliotheca*, t. I, Paris, 1662, p. 292.

(68) *Chronique auxerroise*, éd. Abbé Lebeuf, *Mémoires concernant l'histoire civile et religieuse d'Auxerre*, éd. Challe et Quantin, t. III, p. 59.

(69) *Gesta Pontificum*, XLIX, dans DURU, t. I, p. 389.

(70) *Ibid.*, p. 389.

(71) Cf. R. LOUIS, *op. cit.*, p. 111.

(72) Cf. J. HUBERT, « La date de la construction de la crypte de la cathédrale d'Auxerre », dans *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1958, pp. 41-45.

(73) Cf. récemment, C. SAPIN, *La Bourgogne préromane*, Paris, 1986, p. 33.

(74) Cf. J. HUBERT, *op. cit.*, p. 44.

(75) *Ibid.*, p. 42; l'histoire des évêques d'Auxerre connu à la fin du x^e siècle une interruption assez longue et ne fut reprise qu'à l'initiative de Geoffroy de Champallement (1052-1076). Cf. *Gesta Pontificum*, LI, dans DURU, t. I, p. 394.

(76) J. HUBERT, *op. cit.*, p. 42.

(77) *Ibid.*, p. 43; *Gesta Pontificum*, XLIX, dans DURU, t. I, p. 391.

(78) Cf. P. DESCHAMPS et M. THIBOUT, *La peinture murale en France. Le haut Moyen Age et l'époque romane*, Paris, 1952, pp. 88-89, et R. LOUIS, *op. cit.*, p. 122.

(79) *Ibid.*, *loc. cit.*, n. 18.

(80) *Ibid.*, *loc. cit.* et n. 19; *Gesta Pontificum*, LI, dans DURU, t. I, p. 396. L'œuvre semble, en effet, antérieure aux travaux de l'évêque Humbaud (1087-1114) qui fit exécuter les peintures de la voûte de l'abside de l'église haute, au-dessus de l'autel de Saint-Etienne; les *Gesta* mentionnent également les peintures qu'il commanda pour deux autels des cryptes, l'autel de Saint-Nicolas et celui de la Trinité (LIII, dans DURU, t. I, p. 404; R. LOUIS, *loc. cit.* et n. 20). On peut donc supposer qu'à cette date seule cette partie du décor peint de la chapelle d'axe restait encore à compléter et que l'essentiel, la décoration de la voûte et des parois, était déjà en place.

(81) Il convient de rappeler qu'un grand érudit tchèque, Mgr Cibulka, à l'occasion d'une communication orale faite en 1961 dans la crypte même de Saint-Etienne, nous a précédé dans cette voie. Voir R. LOUIS et J. LEFEBVRE, « Dans la crypte de la cathédrale d'Auxerre. La fresque du Christ à cheval », dans *Bulletin de la Société des Fouilles Archéologiques de l'Yonne*, n° 3, 1986, p. 66.

★

Les dessins illustrant cet article sont de Françoise LABBÉ.

Une nouvelle rubrique

Les monuments historiques

N'oublions pas que si notre Société est bien connue pour l'intérêt qu'elle porte à l'archéologie, rien de ce qui touche, de près ou de loin, au domaine des « monuments historiques » ne lui est indifférent.

C'est pourquoi la rédaction est heureuse de présenter ici le premier article d'une nouvelle rubrique qui, elle l'espère, se développera dans les années à venir. Sa satisfaction est d'autant plus grande que le signataire des lignes qui suivent est l'un de nos collègues — que la plupart d'entre nous connaissent —, M. Bernard COLLETTE, Inspecteur général des Monuments historiques, dont le domaine d'action s'étend plus particulièrement aux départements bourguignons. Il présente ci-dessous les travaux réalisés ou en cours de réalisation, à la fin de 1986, par le Service des Monuments historiques dans le département de l'Yonne.

Les monuments classés de l'Yonne sont l'objet d'un contrôle permanent de la part du Service des Monuments historiques. Des travaux sont régulièrement entrepris avec le soutien des propriétaires, publics ou privés, du département, de la région et de l'état suivant des pourcentages variables.

La plupart des interventions concernent des édifices religieux, mais nous n'avons pas indiqué, pour ne pas alourdir cet exposé, les nombreuses interventions d'entretien dont la nécessité n'est plus à démontrer et qui permettent de retarder sans risque les travaux importants, qu'il faut évidemment réguler.

TRAVAUX EN COURS A LA FIN DE 1986

Bâtiments appartenant à l'état :

— Cathédrale de Sens

Achèvement de la consolidation du transept.
Réparation des dégâts de la tempête de 1981.

— Fontaines Salées

Consolidation de maçonneries attaquées par le gel.

Bâtiments appartenant aux communes :

— Cathédrale d'Auxerre

Restauration des maçonneries hautes : une intervention commencée il y a 2 ans et comprenant 7 chapitres prévoit la consolidation des arcs-boutants, de la balustrade du chœur et des pignons des façades des transepts.

A ce jour, la balustrade du chœur a été réparée, un chéneau en acier plombé a été posé et actuellement la partie est du pignon sud est en cours de travaux.

— Avallon, église Saint-Lazare

La couverture du bas-côté sud est en cours de réfection (le chœur, la nef et le clocher ont été révisés depuis 4 ans).

— Chablis, église Saint-Martin

Réfection à l'identique de la couverture en tuiles de la nef.

— Chassignelles, église

Couverture du clocher : grâce aux découvertes faites sur place, on a pu restituer un état en laves. Le chœur a été refait il y a un an; la nef doit également être revue incessamment. Après une mise hors d'eau complète, il sera envisagé de remettre entièrement au jour des fresques anciennes masquées par un badigeon.

— Chevannes, église

Réparation d'urgence sur contreforts gelés et sur deux chapelles dont la couverture s'effondrait.

— Courlon, église

Restauration des vitraux de l'église, brisés ou disparus; à cette occasion une fenêtre ancienne a été débouchée.

— Dixmont, église

Réfection à l'identique de la couverture du chœur. La nef a été refaite précédemment.

— Joigny, église Saint-Thibault

Consolidation de contreforts sur la façade nord (la réparation totale de l'édifice est prévue, répartie sur plusieurs années).

— Mailly-le-Château, église

Réfection à l'identique de la couverture de la nef et des bas-côtés (le chœur sera réparé à la suite).

— Montréal, Porte d'en haut

Consolidation des vestiges à l'état de ruines.

— Neuvy-Sautour, église

Consolidation de la charpente de la nef (achèvement d'une opération commencée en 1974).

— Savigny-en-Terre-Plaine, église

Achèvement de la réfection des couvertures en laves.

— Saint-Florentin, église

Réfection à l'identique de la couverture du transept, puis du chœur (le campanile a été réparé précédemment).

— Treigny, église

Réparation de la charpente du bas-côté nord.

— Vézelay, basilique

Réparation de vitraux.

Tous ces travaux de réparation sont dus essentiellement à des désordres ponctuels ou aux attaques des intempéries; la plupart ont été faits à l'identique sauf :

— Sens, cathédrale

Le transept sera entièrement refait en tuile pour retrouver un état abandonné en 1906 et redonner son unité à l'ensemble.

— Chassignelles, église

L'état reconstitué est l'état antérieur à 1856 : les travaux avaient alors masqué les baies d'origine et remplacé les laves par des tuiles médiocres.

En dehors de ces actions, il convient de mentionner trois interventions plus spectaculaires :

— Sens, archevêché

Poursuite de l'aménagement du musée dans l'aile François I^{er} (après l'aile Henri II inaugurée en 1985). Les travaux permettent de mettre au jour ou d'évoquer les dispositions anciennes.

— Auxerre, abbaye Saint-Germain

Poursuite de l'aménagement du musée dans l'aile est du cloître : les travaux permettent de retrouver l'ambiance Louis XIII de ce bâtiment très défiguré au XIX^e siècle par l'aménagement hospitalier.

— Sens, cathédrale

Il convient de mentionner le relèvement du tombeau des Du Perron : ce monument érigé en 1637 avait été démonté au XVIII^e siècle. La sculpture en était conservée et les dispositions générales étaient heureusement connues grâce à une gravure du recueil de Gaignières.

Ce monument a été inauguré le 21 septembre 1986 à l'occasion de la journée du patrimoine.

B. COLLETTE,
Inspecteur général
des Monuments historiques

Sondages au lieu-dit « Le Cercueil »

à Merry-Sec (Yonne)

par Sébastien VAUDESCAL et Gilbert-Robert DELAHAYE

Au mois d'août 1986, les signataires de la présente note ont entrepris au lieu-dit « Le Cercueil », hameau de Pesteau-le-Bas, à Merry-Sec (arrondissement d'Auxerre, canton de Courson-les-Carières), une série de sondages sur un site ayant déjà livré des vestiges mérovingiens.

Causes de l'intervention

En 1976, M. Pierre Coevoet, propriétaire de la parcelle sur laquelle s'est déroulée la recherche (*), avait, au cours d'un labour un peu plus profond qu'à l'accoutumée, accroché avec un engin agricole la partie supérieure d'un sarcophage de pierre de plan trapézoïdal. L'ayant dégagé et l'ayant fouillé, il avait constaté qu'il contenait un squelette sur lequel (ou auprès duquel) fut recueillie une boucle ovale en bronze datable du milieu du VI^e siècle. Deux autres sarcophages furent mis au jour à proximité et fouillés. Ils contenaient chacun des ossements humains. Plusieurs autres découvertes similaires anciennes, rapportées par la tradition orale locale, auraient également été faites dans des champs compris dans la même zone.

Enfin, le lieu-dit couvrant ces différents terrains porte une dénomination éminemment suggestive : « Le Cercueil ».

Il semblait donc intéressant de vérifier si ce site recelait bien un cimetière mérovingien et quelle était éventuellement la nature des inhumations et leur densité.

Déroulement de l'intervention

En se fondant sur la localisation approximative de la découverte de 1976, il a été procédé au creusement d'une série de tranchées d'environ 50 à 60 cm de largeur et de 170 à 270 cm de longueur, orientées de manière à recouper les rangées d'éventuelles inhumations. Sur les huit sondages initialement entrepris, un seul, le sondage 2, a livré

des vestiges humains épars et sans aucune connexion anatomique. Ces ossements (des fragments de calotte crânienne, une dent, des fragments de côtes, d'humérus et quelques autres fragments d'os longs) étaient groupés sur une surface de 40 cm de long et 30 cm de large. A la suite de cette découverte, une extension du sondage 2 fut entreprise qui reçut le nom de sondage 2 bis (voir figure). Cette nouvelle excavation livra d'autres ossements humains (fragments de crânes, de bassins, de fémurs, de tibias, de péronés et d'autres os appartenant à plusieurs individus) reposant directement sur le substrat calcaire, dans un espace elliptique d'environ 110 cm de long. Précisons que les vestiges osseux, très dégradés, ne présentent aucune trace de crémation et qu'aucune cendre ne fut trouvée à leur contact.

La prospection de la pièce de terre a, par ailleurs, révélé la présence, en surface, de douze fragments de sarcophage(s) facilement reconnaissables à la nature quasi crayeuse de leur pierre. Certains de ces fragments portaient d'ailleurs des traces d'outils (ciseau plat et broche).

Conclusion

De ce qui précède, il ressort que, bien qu'aucune sépulture mérovingienne en place n'ait été découverte, divers indices (ossements humains, fragments de sarcophage(s)) et les vestiges déjà découverts (sarcophages) laissent présumer la proximité d'un lieu d'inhumation. Sans doute conviendrait-il d'étendre la recherche à tout le lieu-dit et peut-être même au-delà et non plus à la seule parcelle ayant livré des sarcophages en 1976.

S. V. et G.-R. D.

(*) Que nous remercions très vivement pour l'amabilité de son accueil.

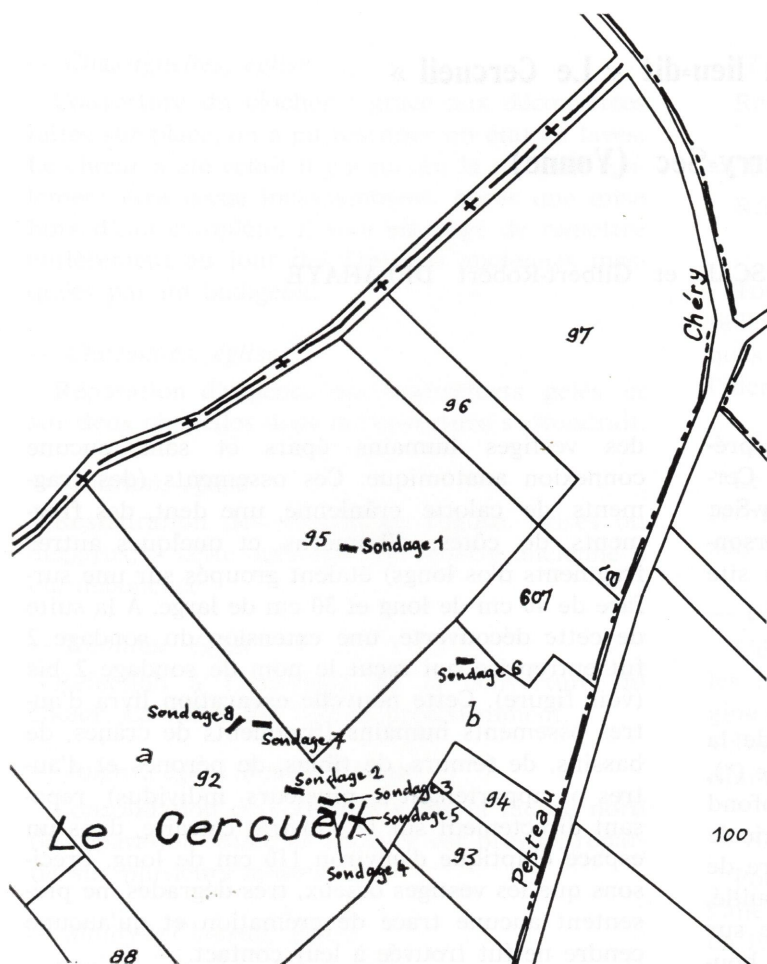


Fig. 1. — Situation des sondages pratiqués à Merry-Sec



Fig. 2. — Dégagement d'un des sarcophages découverts en 1976
(Document de M. P. Coevoet)

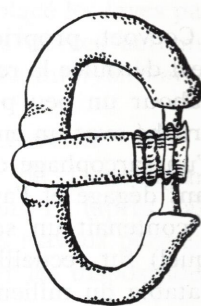


Fig. 3.
Boucle
(VI^e siècle)
trouvée dans
l'un des
sarcophages
découverts
en 1976

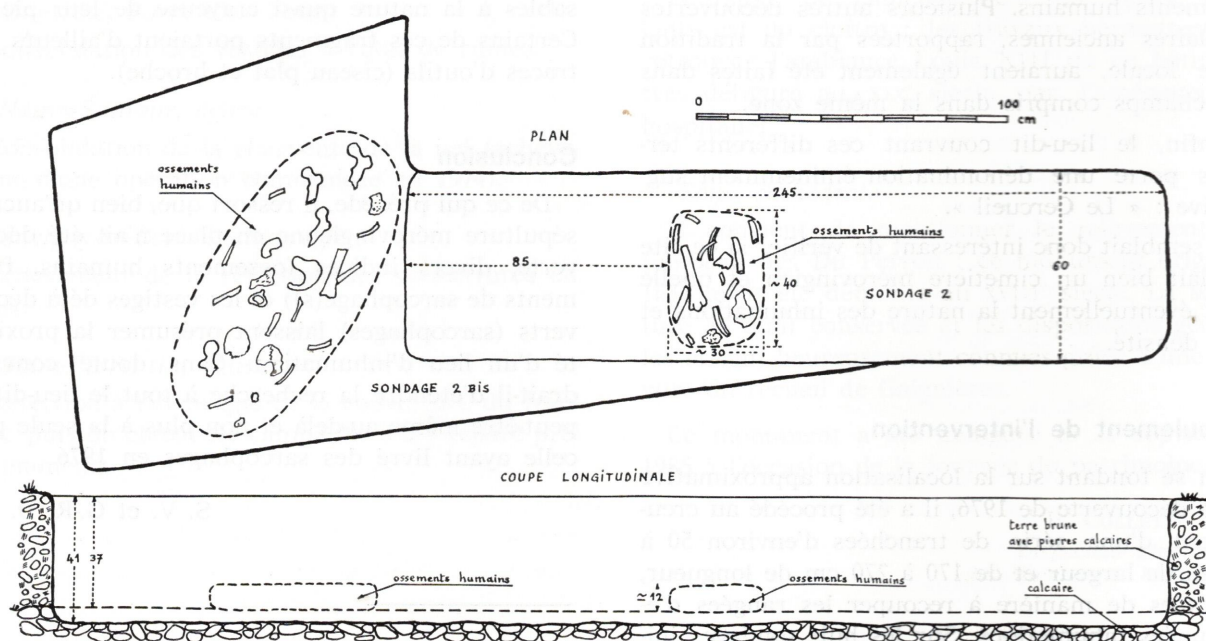


Fig. 4. — Plan et coupe des sondages 2 et 2 bis (Relevé de S. Vaudescal et G.-R. Delahaye)

Les murs de pierres sèches et les pierriers

de la région de Saint-Père-sous-Vézelay

RECHERCHES SUR LEUR ORIGINE ET LEUR NATURE* (II)

par Jacques RICHARD

II. — LES MURS DU MONT LIBEUF

Sur les pentes du Mont Libeuf, nous trouvons des murs à peu près identiques, à la fois sur les pentes situées au nord de Vauflot et sur les pentes de l'est qui font face à la vallée de la Cure. Ils se présentent toutefois dans l'ensemble d'une façon plus simple, puisque nous avons affaire à des enceintes successives et concentriques, suivant les courbes de niveau. Mais on constate aussi une certaine complexité en divers points par suite de la présence de nombreux pierriers et petits murets qui semblent disposés un peu en tous sens.

Ces murs ont été étudiés et relevés par plusieurs équipes d'étudiants en 1966. Il n'est toutefois pas toujours facile de s'y retrouver, par suite de la difficulté de se repérer sur le terrain. D'autre part, la végétation est ici particulièrement abondante et constitué surtout de ronces et d'épineux redoutables qui rendent en certains points la circulation impossible.

Nous commencerons l'étude par les murs situés sur la pente faisant face à l'est et situés, à différents niveaux, entre les lieudits les Vignes-Neuves et les Cropillons. Toute cette partie est actuellement boisée, mais certaines parcelles furent sans doute jadis cultivées.

L'enceinte dite numéro un se trouve au plus bas de la pente, à la cote 185. Elle marque la limite entre les parcelles cultivées et les bois qui s'étendent au-dessus. Telle que nous avons pu l'observer, elle se présente comme une sorte de mur double. Le parement est à une hauteur de trente centimètres, puis nous trouvons une plate-forme d'environ trois mètres de large et, à l'ouest, un nouveau mur d'une hauteur de 80 centimètres et large d'un mètre environ, son sommet étant au niveau du sol vers l'ouest. Ce mur domine un glacis en pente douce; il se présente plutôt comme un cheminement et n'est pas sans rappeler le « chemin à chars » des Magnindes; il atteint plusieurs centaines de mètres

de longueur mais, bien sûr, il ne présente pas le même aspect partout.

En progressant vers l'ouest, c'est-à-dire vers le haut de la pente, nous trouvons un second mur, qui semble peu homogène et dont nous n'avons pu observer que quelques tronçons. Enfin, un troisième mur est situé à la limite ouest des bois, en avant des parcelles cultivées aux lieudits Les Cropillons ou Les Vignes-Neuves-d'en-haut. Ce mur supérieur semble correspondre, comme celui du bas, à une rupture de pente. Il est placé vers la cote 205 environ et présente, du moins sur le point où nous avons effectué les relevés, une largeur de 2,40 m. Le parement oriental est élevé de 80 cm, celui de l'ouest d'une quarantaine.

Entre les deux murs, qui sont distants l'un de l'autre d'une centaine de mètres, il existe une dénivellation d'une vingtaine de mètres, donc une pente assez marquée, mais qui n'est toutefois pas régulière.

La partie sud de cette enceinte, avec ses trois murs successifs, constitue un ensemble complexe, comme on peut s'en rendre compte d'après les relevés de 1966. Nous trouvons ici plusieurs murs, liés ou isolés, mêlés à des pierriers parfois importants, délimitant quelquefois des espaces quadrangulaires. On peut noter que le pierrier A mesure vingt mètres de long, pour une largeur de deux à quatre mètres cinquante. Le pierrier B est long de vingt et un mètres et atteint une largeur de douze mètres dans sa partie ouest. Comme sur Les Magnindes, ils sont disposés selon le sens de la pente.

En continuant vers le nord à partir du pierrier A, c'est-à-dire en suivant le mur supérieur de l'enceinte, nous trouvons sur une longueur de près de cent mètres un simple muret très éboulé, ayant au maximum une hauteur de 45 cm. Il s'agit donc d'un simple mur de clôture. Au-delà, l'enceinte se poursuit encore sur une longueur supérieure à deux cents mètres.

Ce mur, d'après les notes prises en septembre 1966, n'est pas homogène, comme on peut le constater d'après les données suivantes :

- section A/B long. 10 m, haut. 70 cm, larg. 2 m;
- section B/C long. 17,5 m, en partie éboulé;
- section C/D long. 7,50 m, haut. 1,50 m;
- section D/E long. 20 m, en partie éboulé;
- section E/F long. 23 m, haut. 90 cm, larg. 2 m;
- section F/G petit décrochement vers l'ouest, long. 1,80 m;
- section G/H long. 5,60 m, larg. 3 m;
- section H/I sorte de petit redan, long d'un mètre;
- section I/J long. 1,60 m, mur éboulé;
- section J/K long. 39 m, haut. 1,50/1,65 m; le mur s'élargit vers le nord pour passer d'une largeur de 3,50 m à près de 5 m;
- section K/L petit redan, haut. 1,30 m;
- section L/M long. 8,60 m, haut. 1,30 m.

On peut donc constater que sur une longueur proche de cent cinquante mètres, ce mur présente une largeur comprise entre deux et cinq mètres, avec des décrochements, ce qui semble bien indiquer qu'il ne correspond pas à une construction effectuée d'un seul jet. La hauteur est elle-même variable en fonction, d'une part, de l'état de conservation, mais aussi de la déclivité du terrain. Il n'y a donc pas d'homogénéité, comme on pourrait s'y attendre à propos d'une enceinte défensive.

Près de l'extrémité nord de ce mur, existe un escalier en équerre, assez bien conservé d'après les observations effectuées et comprenant au total neuf marches : cinq d'orientation nord-sud et quatre est-ouest. Les dalles qui constituent cet escalier sont encastrées dans le mur : il a donc été construit en même temps. La hauteur du dénivelé est d'environ 1,60 m. Il nous semble certain qu'il a été construit pour faciliter l'accès vers la partie supérieure et il ne peut être bien ancien. A proximité, un pierrier marque l'extrémité du mur; il est large de dix mètres et a une longueur de quatorze; il présente un plan assez complexe, avec des petits décrochements et des redans correspondant à des aménagements dont nous ne nous expliquons pas la raison d'être.

Dans la partie basse de l'enceinte, existe une sorte de petite falaise, qualifiée d'abri sous roche. Il s'agit tout simplement du front d'extraction d'une petite carrière. Le front de taille mesure sept mètres de large, la profondeur maximale est de deux mètres et la hauteur sous roche d'un mètre quatre-vingts (fig. 5). D'autres petites exploitations de ce type sont visibles ça et là.



Fig. 5. — Les Vignes Neuves - Front de carrière
(Photo J. Richard)

L'enceinte dite numéro 2 est située un peu plus haut vers la cote 210. Elle est située au sud, au-dessus de la croupe qui domine l'entrée du vallon de Vauflot. L'élément principal est constitué par un meurger, disposé dans le sens de la pente, large de douze mètres et long de quatorze. Vers le nord existe un mur large d'environ trois mètres et long d'une vingtaine. Au-delà d'un passage large de deux mètres, nous trouvons un autre mur, long d'une quarantaine de mètres, haut d'un mètre et qui se termine par un nouveau meurger, large d'une douzaine de mètres, mais assez court. Au sud du premier meurger, un autre mur, large d'un mètre vingt et haut de quatre-vingts centimètres. Ce mur, d'après les observations effectuées en 1966, fait ensuite un retour vers le bas de la colline. Tout cet ensemble est complètement isolé par rapport à l'enceinte n° 1.

L'enceinte, dite n° 3, se trouve plus à l'ouest, à la cote 215/220. Elle suit plus ou moins le tracé du chemin qui, venant de Saint-Père, gagne d'abord le replat des Cropillons, puis se poursuit sur le flanc du Mont Libeuf, de manière à déboucher à l'extrémité ouest de Vauflot, près du lieudit Vau-bouton. Ces meurgers ont été en partie éventrés, mais sont encore conservés sur une bonne lon-

gueur (fig. 6); leur largeur est de trois mètres cinquante environ, les parements étant hauts de 1,20 m vers l'est et d'une cinquantaine de centimètres vers l'ouest.



Fig. 6. — Mont Libeuf - Mur en partie détruit
(Photo J. Richard)

Au lieu-dit les Cropillons, nous trouvons ce qui a été bien improprement appelé enceinte numéro 4. Nous avons là, sur une vaste zone, longue de près de trois cents mètres et large de soixante-dix, un empilement de pierres, sans que l'on puisse parler de murs proprement dits.

D'après les renseignements fournis en 1966 par un vigneron, il s'agit là de l'emplacement d'anciennes carrières où les paysans venaient chercher leurs pierres de construction, les « laves » ou « laverons », les petites cuvettes que l'on peut observer correspondant à autant de points d'extraction. On y amenait aussi volontiers les pierres qui étaient extraites des parcelles cultivées environnantes. Et, de fait, c'est bien l'aspect d'une carrière à ciel ouvert que présente cette partie de terrain. Ici le sol est aride et incultivable. Il suffit de creuser d'une vingtaine de centimètres pour trouver de petites dalles qui constituent la couche supérieure du calcaire bajocien et qui sont si pratiques pour construire les murs de clôture et aussi les habitations. C'est de cette manière que sont construites de nombreuses maisons de Saint-Père, de Foissy-lès-Vézelay et autres lieux. Des exploitations identiques existent aussi sur le plateau de Merlutte et, sans doute, aussi en d'autres points. Ces carrières sont encore exploitées à l'occasion, pour empierrer les chemins par exemple.

D'autres pierriers existent enfin sur la pente sud du Mont Libeuf, au-dessus de Vauflot, où l'on rencontre également quelques traces d'extraction de la pierre. Certains meurgers ont été détruits ré-

cemment, ainsi que la végétation parasite qui les entouraient, de manière à mettre en culture de nouvelles terres (fig. 7). Leur trace est encore visible sur le sol. Il y avait là principalement un mur parfaitement parementé, long d'une bonne vingtaine de mètres, ainsi qu'une cabane. Ces destructions prouvent au passage qu'il n'est pas inutile d'effectuer une étude complète de tous ces ensembles qui sont parfois menacés par les opérations de remembrement.



Fig. 7. — Mont Libeuf - Meurgers détruits*
(Photo J. Richard)

Plusieurs cabanes ou abris sont signalés sur le Mont Libeuf. Elles sont de types différents. L'une est incluse dans le mur supérieur de l'enceinte numéro 1 : elle est semi-circulaire, avec une ouverture large de 1,35 m, une profondeur de quatre-vingt-dix centimètres et une hauteur de un mètre soixante. Une autre est signalée vers l'enceinte numéro 4 : elle est de forme ovoïde et est incluse dans un mur, l'ouverture mesure quarante-cinq centimètres, sa profondeur est de un mètre cinquante et sa largeur maximale de un mètre. Une troisième, de forme sub-rectangulaire, avec un mur de fond courbe, a également été relevée. Il faut aussi mentionner celle de plus grande dimension qui se trouve sur la croupe même du Mont Libeuf, le long du vieux chemin de Vézelay à Foissy par Vaubouton. Elle est encore en bon état de conservation, seule une partie du toit étant écroulée (fig. 8).

III. — CES MURS SONT-ILS LES VESTIGES DE FORTIFICATIONS ?

Après cet exposé nécessairement un peu succinct sur les divers murs existant sur la colline des Magnindes et le Mont Libeuf, il est nécessaire d'abor-

der maintenant la question de leur existence. L'étude, effectuée en 1964 à propos des Magnindes, conclut qu'il s'agit des vestiges d'une enceinte fortifiée. Nous avons déjà, ici et là, évoqué les problèmes posés par cette interprétation; il est nécessaire d'y revenir en détail.



Fig. 8. — Mont Libeuf - Cabane
(Photo J. Richard)

Tout d'abord, un peu d'étymologie. Quelle est l'origine du mot « magnindes », orthographié d'ailleurs à tort sur la carte d'état-major sous la forme « magniendres ». M. René Louis l'a rapproché d'un mot du patois bourguignon, magnin ou mégnin, qui désigne un chaudronnier ambulant et, par extension, un vagabond, un bon à rien (2). Mais nous trouvons, également utilisé dans le patois local, le mot magne, qui serait une contraction du vieux français meheingnes qui désigne des ruines, des débris de murailles (3). Or nous retrouvons précisément ce terme magne en plusieurs points de la région. On disait autrefois à Foissy, pour désigner le plateau situé au nord du village, « les vieilles magnes de sur Mourroux » (4). Il existe un lieudit « les grandes magnes » près de la Maladrerie, et aussi « les chaumes des magnes » et « les magnes Vathaires » près du hameau de La Madeleine, à l'ouest de Vézelay. Ce terme apparaît donc comme assez fréquent. Mais il est certain que le terme muraille doit être pris dans son acception première et non dans celle de fortification.

Que faut-il, en définitive, penser de l'existence possible d'un camp fortifié, tant aux Magnindes que sur le Mont Libeuf ? Diverses raisons s'y opposent :

— les fortifications, qu'elles soient protohistoriques ou non, sont toujours placées sur les points les plus élevés, ou du moins présentant un carac-

tère défensif certain. Or il n'en est rien ici puisque, dans l'ensemble, les murs sont disposés sur les pentes et même vers le bas des collines au contact de la plaine alluviale de la Cure;

— le plan général ne correspond nullement à ce que l'on connaît par ailleurs des retranchements des époques protohistoriques. Nous avons toujours, dans ce cas-là, soit des éperons barrés avec fossé et talus protégeant la partie la plus vulnérable, soit des enceintes englobant des sommets et, quelquefois, mais plus rarement, des enceintes situées sur un rebord de plateau ou isolant un segment de crête.⁹ Or, il n'y a rien de semblable ici. Seul l'ensemble des Magnindes peut faire illusion, mais nous avons vu qu'il s'agit finalement de murs plus ou moins isolés les uns des autres. Ils sont tous disposés sur les pentes nord et est, alors que le plateau se développe vers l'ouest. Or c'est justement de ce côté — le plus vulnérable — que nous constatons l'absence de défense. Quant aux murs du Libeuf, il s'agit d'un ensemble de murs concentriques complètement isolés sur la pente orientale et directement dominée par les pentes à l'ouest;

— tous ces murs, comme nous avons pu le constater, ne se présentent pas de la même manière. Dans l'hypothèse d'une fortification, seuls doivent être retenus les murs approchant les deux mètres. Ils sont de deux types :

a) ils sont disposés selon le sens de la pente, avec un pierrier important vers le haut et vont en se rétrécissant vers le bas après un parcours de quelques mètres à plusieurs dizaines de mètres. Il en est ainsi des murs G et I des Magnindes, du mur A au sud de Vauflot, des murs du bastion du Putois et, sur le Mont Libeuf, des meurgers détruits sur le flanc nord de Vauflot et de ceux de la seconde enceinte près de la cote 208;

b) ils sont disposés parallèlement aux courbes de niveau. C'est surtout le cas sur le Libeuf. Si ces murs sont souvent très longs, ils n'ont pas une grande hauteur.

Dans un cas comme dans l'autre, il est bien difficile de parler de fortifications, puisque ces gros murs sont toujours isolés. Ils sont le plus souvent reliés par des murs transversaux ayant l'aspect de simples murets de soutènement ou de clôture et, en général, on ne voit pas trace d'un système de défense sur les points où il serait le plus nécessaire, vers le bas des pentes ou vers le plateau dominant;

— il n'existe pas de points d'eau, tant sur Les Magnindes que sur le Mont Libeuf. Or, ceux-ci sont

indispensables à l'existence d'un camp. En ce qui concerne Les Magnindes, la superficie de l'ensemble correspond à une douzaine d'hectares, ce qui est considérable. Sur quelque quatre cents enceintes relevées par O. Buchsenschutz (5), seulement quatre-vingt-onze ont une superficie de dix hectares ou plus.

Le seul point d'eau connu sur Les Magnindes est la fontaine dite triangulaire, à l'angle sud-est du bastion des Magnindes. Il semble, d'après divers recoupements, qu'il s'agisse là d'un abreuvoir construit à la fin du XIX^e s., sinon au début du XX^e, pour la commodité des bestiaux qui pâturaient sur les pentes herbeuses du lieudit Les Bougnions, comme il en est encore de nos jours. Cette fontaine ne peut de toute manière être bien ancienne, et sa position aurait été des plus irrationnelles, à l'extérieur du rempart et en un point particulièrement vulnérable; enfin, il s'agit plus d'un trou d'eau que d'une source. Il n'existe pas en effet, à notre connaissance, de source sur les pentes : ceci s'explique par le fait que l'eau s'infiltre à travers la couche calcaire du bajocien. Comme nous avons pu le constater à l'occasion d'une excavation pratiquée en septembre 1982 au débouché du vallon de Vauflot, la nappe phréatique n'apparaît ici qu'à trois mètres de profondeur environ. On constate d'ailleurs que les sources n'existent que dans les parties bas-

ses, là où affleurent les argiles du Lias, comme à Foissy ou dans le Val de Poirier, vers la Maladrière ou à Fontenay. Quant à Vauflot, il s'agit d'une vallée sèche, même si on peut admettre l'existence d'un ruisseau intermittent dans des périodes plus anciennes.

En conclusion, tout s'oppose à l'hypothèse d'une enceinte structurée et à la présence d'un habitat plus ou moins permanent, tant pour Les Magnindes que sur le Libeuf. On peut certes admettre la destruction de certains murs ou leur dégradation, mais il est difficile d'accepter l'hypothèse de la disparition complète de murs de plusieurs centaines de mètres de longueur, larges et hauts de deux à trois mètres, ce qui représente plusieurs milliers de mètres cubes.

Il faut enfin signaler que les ensembles de pierres sèches semblables à ceux que nous venons de décrire, ne sont pas rares dans la région proche. On peut ainsi faire le rapprochement avec les *ag-geres* du Montapot, dont le plan d'ensemble n'est pas sans évoquer d'assez près l'ensemble des Magnindes (fig. 9). Il s'agit là d'une butte allongée, mi-partie en bois et en friches, culminant à une hauteur maximale de 270 m et située sur le territoire de la commune d'Arcy-sur-Cure, à seulement douze kilomètres au nord de Saint-Père-sous-Vézelay. D'après les observations effectuées par l'Ab-



Fig. 9. — Plan d'ensemble du Montapot, d'après A. Parat

bé Parat (6), nous constatons l'existence d'alignements pierreux, tantôt constitués de pierres simplement amoncelées, tantôt construits, murs et murets (de toutes dimensions) atteignant souvent plusieurs centaines de mètres de longueur. Groupés ou isolés, ils dessinent des sortes de bastions, le plus souvent ouverts. Ils couronnent tout le plateau, mais aussi les pentes dont seules les parties basses sont cultivées. Il y a là, en plus, de très nombreux tumulus ou tas de pierres, au total plus de cinq cents, d'un diamètre compris entre trois et douze mètres. Près d'une centaine ont été fouillés vers 1889, puis par Parat. Un seul a livré des ossements épars, sans le moindre mobilier; la sépulture est donc indatable.

Or cet ensemble est loin d'être unique; on en signale de semblables, mais moins étendus, dans les bois de Brosses, vers Bois-d'Arcy, dans les bois de Mailly-la-Ville, à La Cote Droite, à La Chapelle d'Avigny, au Bois Franc, à La Cote de Char, à La Boulée, dans les bois de Girolles, à Rochignard, au Tartre, bref dans toute cette péninsule qui est limitée à l'est par la Cure et à l'ouest par l'Yonne, région particulièrement aride et rocheuse, couverte de bois et de friches.

Dans la Côte-d'Or toute proche, on signale des ensembles d'un type voisin, comme à Magny-Lambert (7) ou à Fleurey-sur-Ouche.

« Sur les plateaux calcaires, il existe de nombreuses enceintes carrées, rectangulaires, trapézoïdales, simples ou multiples, accompagnées de tertres et de tumulus. La plupart ne sont que le résultat de l'épierrement du sol arable » (8).

IV. — HYPOTHESE POUR EXPLIQUER LES MURS, MEURGERS ET CABANES DES MAGNINDES, DU MONT LIBEUF ET AUTRES SITES PROCHES DE VEZELAY

Puisqu'il faut, semble-t-il, exclure toute hypothèse de constructions effectuées dans un but défensif, il reste à trouver une autre explication pour la présence de ces murs. En dehors des simples murets de soutènement ou de clôture des champs, qui sont parfaitement reconnaissables, il a fallu des impératifs précis pour pousser à édifier des murs parementés longs de plusieurs dizaines de mètres, hauts et larges de plusieurs mètres. Ceci n'a pu se faire en une seule opération. Prétendre que ce travail serait le seul fait des cultivateurs et des vignerons paraît téméraire. Il y eut donc d'autres causes.

Il faut d'abord relever le fait que ces murs, qui évoquent plus ou moins des ruines, n'ont donné

lieu à aucune légende, contrairement à la règle générale. Il en est ainsi pour Montapot, ou encore à propos de Villaucerre-Cora, ou de ces pseudo-camps « de César » ou « des Sarrasins » que l'on trouve un peu partout en France. Il est intéressant de noter, d'autre part, que le trouvère de la chanson de geste de Girart de Roussillon, qui évoque les ruines des Fontaines Salées encore visibles pour les transformer en château, ne mentionne aucun autre vestige à proximité. Pourtant, quelle belle occasion de placer sur ces hauteurs le camp d'un des protagonistes de la légendaire bataille de Vaubouton. Faut-il en conclure que ces murs n'existaient pas encore ?

Le seul vague souvenir qu'on peut leur rattacher est qu'ils auraient été construits par les moines. Par les moines ou pour les moines, voilà une hypothèse qui est à vérifier. Il s'agit bien sûr ici de l'abbaye de Vézelay dont ces terrains dépendaient. Or nous savons que de grands travaux furent entrepris au XIV^e siècle pour la mise en valeur de terres incultes ou retombées en friche. Nous en avons pour preuve les travaux effectués aux Fontaines Salées et les nombreux lieudits se référant à des corvées : Corvée du Poron, Corvée Saint-Jean, Les Corvées, près d'Asquin, etc. Travaux du Moyen Age donc, sur lesquels nous ne savons rien. Robert Dauvergne signale que les terres jaunâtres qui recouvrent les ruines, devaient provenir des collines situées à l'ouest (9) : c'est vraisemblable. Dans ce cas, on a dû éviter de transporter en même temps les pierres, du moins les plus volumineuses. Il est possible que l'on ait également profité de cette opération pour mettre en valeur certaines parcelles de terrain. Certains murs peuvent donc dater de cette époque.

Il faut noter, d'autre part, que la plupart des murs se trouvent répartis entre les courbes de niveau 185 et 205, c'est-à-dire à l'endroit où affleure la couche de calcaire bajocien ou oolithe. Ce calcaire se délite facilement en plaques, comme nous l'avons dit, et il a été très utilisé pour la construction. Ces anciennes exploitations ont forcément laissé des traces sur le terrain. Or il a été noté, à propos des Magnindes, qu'on y trouve des pierres calcaires qui ne semblent pas locales et que celles qui constituent les murs ont des arêtes vives et non roulées, ce qui n'est pas sans rappeler celles que l'on tire des déblais d'exploitation d'une carrière. En 1966, lors de l'exploration du Mont Libeuf, la présence de carrières est mentionnée à plusieurs reprises. Certaines sont d'ailleurs parfaitement visibles non loin du village de Saint-

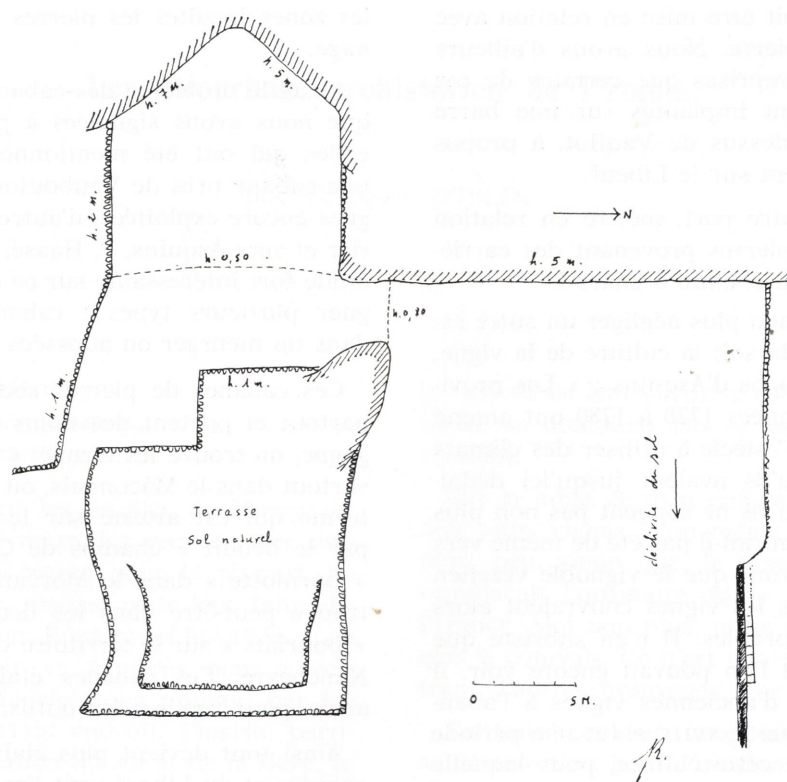


Fig. 10. — Les Ruelles Creuses - Plan des carrières

Père, aux lieudits évocateurs « Les ruelles creuses » et « Sur les caves ».

Il y a là deux petites carrières juxtaposées, réunies par un étroit passage de moins de quatre mètres. L'une présente un front de taille à peu près rectiligne, l'autre en forme de mitre (fig. 10). Vers le nord, on a établi une sorte de terrasse supportée par un mur très bien appareillé, avec un escalier d'accès. Sur tous les côtés, les limites de la zone d'exploitation sont parementées, sauf sur les points où la roche subsistante en tient lieu. Les deux carrières sont séparées par un massif constitué par le sol naturel, formant une sorte d'avancée rectangulaire où l'on a entassé une partie des déblais, de manière à constituer une sorte de double mur. Les parements ont une hauteur d'un mètre à l'ouest, pour atteindre trois mètres à l'est, compte tenu de la déclivité du sol.

Dans la carrière A, on remarque fort bien, dans la partie supérieure, le calcaire délité en plaque (fig. 11), alors qu'en B nous trouvons de beaux lits de pierres stratifiés. De quelle époque datent ces carrières ? Il est impossible de la préciser. Elles montrent toutefois une grande analogie avec d'autres points d'exploitation de la région, comme les carrières ? Il est impossible de le préciser. Elles de Guillon, au lieudit « La petite craie ». Là, com-

me sur le Libeuf et aux Magnindes, on trouve des murs, des cabanes et des meurgers.

D'autres carrières ont été signalées sur le territoire de Saint-Père, principalement dans les lieux suivants : au pied des coteaux du Vall Poirier, exploitation d'oolithe ou calcaire à entroques; sur le couronnement de la montagne; mais aussi à Tharoiseau, vers Fontenay et Sœuvres, vers Asquins, etc. (10). Il est donc certain qu'une partie



Fig. 11. — Les Ruelles Creuses - Front de carrière (Photo J. Richard)

des murs existants doit être mise en relation avec l'exploitation de la pierre. Nous avons d'ailleurs constaté à plusieurs reprises que certains de ces murs sont directement implantés sur une barre rocheuse, comme au-dessus de Vauflot, à propos du mur C, et également sur le Libeuf.

Ne faut-il pas, d'autre part, mettre en relation avec les charrois de pierres provenant des carrières, la construction du chemin à chars ?

Mais il ne faut pas non plus négliger un autre aspect de l'occupation du sol ; la culture de la vigne. J. Haase signale à propos d'Asquins : « Les provianges intensifs des années 1720 à 1780 ont amené les Asquinois du XVIII^e siècle à utiliser des climats (lieudits) pierreux qu'ils avaient jusqu'ici dédaignés et qu'aujourd'hui ils ne songent pas non plus à utiliser » (11). N'en aurait-il pas été de même vers Saint-Père ? Nous savons que le vignoble vézelien était renommé et que les vignes couvraient alors toutes les pentes favorables. Il n'en subsiste que quelques lambeaux et l'on pouvait encore voir, il y a quelques années, d'anciennes vignes à l'abandon. Toujours est-il que le XVIII^e s. fut une période de développement de cette culture, pour laquelle on utilisait les terrains peu propices à d'autres cultures, parce qu'ils étaient caillouteux ou en pente, ce qui nécessitait la création de petites terrasses pour retenir les terres et l'eau de ruissellement, ces terrains étant essentiellement situés à l'est et au sud.

Or, quels sont précisément les lieudits que nous trouvons de part et d'autre des grands murs du Mont Libeuf ? Nous avons « Les vignes neuves d'en bas » et « Les vignes neuves d'en haut ». Ces termes sont parfaitement explicites. Il est donc bien tentant de placer la construction de ces murs, ou du moins d'une partie d'entre eux, à l'époque où l'on mit ces terrains en culture, en rejetant dans

les zones incultes les pierres provenant du proviange.

Reste le problème des cabanes de pierres sèches que nous avons signalées à plusieurs reprises. A celles qui ont été mentionnées, on peut ajouter une cabane près de Vaubouton, à proximité de vignes encore exploitées, d'autres vers le Val de Poirier et vers Asquins. P. Haasé, qui s'est livré à une étude fort intéressante sur ce sujet, a pu en distinguer plusieurs types : cabanes isolées, incluses dans un meurger ou adossées à un mur.

Ces cabanes de pierres sèches existent un peu partout et portent des noms différents. En Bourgogne, on trouve les termes « grangettes, cadole », surtout dans le Maconnais, ou « crayon, cayenne », terme qui est attesté sur le territoire d'Asquins par le lieudit « champs de Cayenne » ou encore « borniotte » dans le Morvan, terme que l'on retrouve peut-être dans les lieudits « bourier » et « bouriats » sur le territoire d'Asquins au nord de Nanchèvre. Ces cabanes étaient avant tout des abris, pour remiser les outils.

Ainsi tout devient plus clair. Les murs des Magnindes et du Libeuf sont l'œuvre de plusieurs générations de cultivateurs, de carriers, de vignerons, et proviennent tout à la fois du travail de l'épierrement, de la mise en culture, de l'établissement de cheminements et de l'exploitation de la pierre. Travail de plusieurs siècles, les meurgers et murets, pierriers et murs parementés, sont donc un peu le fruit du hasard et de la nécessité, ce qui explique leur aspect si divers, quelquefois intriguant. Travail de longue haleine, fruit des corvées et de la patience des gens de la terre, leur présence est liée à la longue histoire de la paysannerie et devient ainsi parfaitement explicable.

J. P. R.

* La première partie de cet article a paru dans *Bulletin S.F.A.Y.*, n° 3, 1986, pp. 81-88.

(2) LOUIS (René), « Le champ d'urnes des Fontaines Salées (Yonne) et la civilisation des champs d'urnes de Bourgogne », dans *Gallia*, t. I, 1943, pp. 15-41, note 4, p. 41.

(3) JUSSIER (S.), « Dictionnaire des patois de l'Yonne », dans *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, t. 34, 1882.

(4) MOURROUX est une contraction de Montraoul, lieudit au nord de Foissy-lès-Vézelat, près du Matrat.

(5) BUSCHENSCHUTZ (Olivier), « Structures d'habitats et fortifications de l'âge de fer en France septentrionale », *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, t. 18, C.N.R.S., Paris, 1984.

(6) PARAT (Alexandre), « Les aggeres du Montapot, Tumulus et murets », dans *Bulletin de la Société des Sciences historiques et Naturelles de l'Yonne*, t. 61, 1907, pp. 209-219.

(7) BRULARD (C.), « Les tumulus de Magny-Lambert » dans *Mém. de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. XV, fasc. 3, 1908-1909, pp. 193-199.

(8) DRIOTON (C.), « Essai de classification des enceintes défensives ou non et tertres des plateaux calcaires de la Côte-d'Or », *ibid.*, pp. 227-237.

(9) DAUVERGNE (Robert), « L'enfouissement des gisements gallo-romains », dans *Collection Latomus*, vol. LVIII, 1962, Hommage à Albert Grenier, Bruxelles, 1962, p. 491.

(10) BELGRAND (E.), « Notice sur la carte agronomique et géologique de l'arrondissement d'Avallon », dans *Annuaire statistique du département de l'Yonne*, 1851, p. 261.

(11) HAASE (Pierre), « Les anciennes cabanes de vignerons d'Asquins », dans *Echo d'Auxerre*, n° 125, septembre-octobre 1976, pp. 29-33.

Leroi-Gourhan, préhistorien de l'Yonne

par François POPLIN

Monsieur le Président*,
chers compatriotes icaunais,
Mesdames, Messieurs,

Chaque été, pendant les fouilles de Merry-sur-Yonne, j'emmène les nouvelles recrues, des étudiants étrangers à la région pour la plupart, en promenade botanique, disons, pour leur faire découvrir l'environnement. Remontant la vallée, nous passons Châtel-Censoir et Asnières, nous traversons les bois de la Madeleine en prenant par les Chaumots. En un certain endroit, j'insiste particulièrement sur la relation du sol et de la flore, je leur désigne le couvert forestier, je fixe leur attention sur les essences calcicoles, sur le substratum jurassique qui se délite en laves — et non pas en lozes — propres à la couverture des toits à l'ancienne, je les tarabuste de détails sur les moindres arbustes; et, ce faisant, je les entraîne le long de l'accotement... « et maintenant, retournez-vous ! », et ils découvrent soudain, de l'autre côté de la route, par une échappée, la colline éternelle. Dans un paysage transparent « de très riches heures », ils ont, dans un lointain qui semble à la fois si proche, l'ordonnance des parcelles et la verte ascence... Ils ont sous le regard la Cordelle d'où il semble que la voix de Bernard va monter, et la cime couronnée de pierres assemblées de main d'homme, et la ribambelle des maisons qui se déversent comme d'un panier trop rempli; et, même, un certain toit de tôle gavanisée qui réverbère et nous rattache à notre temps.

Il y a à Vézelay, sous la basilique, une grotte de la Madeleine, mais ce n'est pas celle du Magdalénien. La Préhistoire n'a pas toujours les mêmes lieux que l'Histoire. Mais il y a dans la nef un chapiteau plus important qu'un gisement, auquel j'ai fini par trouver un sens, et auquel je reviendrai bientôt.

J'ai chaque fois un plaisir extrême, une véritable jubilation à faire faire à ces jeunes gens cette découverte, à leur communiquer cette vision. Et

le ressort de leur surprise est toujours le même : ils ne se doutaient pas de ce auprès de quoi ils vivaient.

Sur la table de mon enfance, mon père était fidèle aux vignes d'un même terroir. Cela variait donc peu, sinon que, le dimanche, le Palotte 47 remplaçait l'ordinaire. Mais c'était toujours de l'Irancy. Moi non plus, je ne savais pas la qualité que je côtoyais. Ce n'est que plus tard, en rencontrant d'autres breuvages, que je l'ai connue.

J'ai puisé ces deux images, celle du paysage qui se découvre au bout d'un chemin, celle du vin que d'autres vous aident à comprendre bon, pour en venir à ceci : j'étais un gamin d'une dizaine d'années quand j'ai vu Leroi-Gourhan pour la première fois, j'en avais douze quand j'ai gratté pour la première fois à ses côtés la terre bourguignonne — c'était à Escolives, à Grippe-Soleil —, et c'est à quinze ans que j'ai été accueilli à Arcy. Je pourrais presque dire que je suis entré en relation avec lui à l'état de nature; et ce n'est que plus tard que j'ai compris combien j'en avais reçu de culture, sans jamais le sentiment d'apprendre, mais plutôt de comprendre, un peu plus chaque saison. Il faut dire qu'il y avait, par avance, des terrains d'entente : il savait monter ses lignes pour la pêche, il aimait assembler des bouts de bois pour en construire quelque chose et il était pour les histoires drôles un public délicieux.

Dix ans. C'était en 1953, à l'occasion des journées archéologiques d'Auxerre, et vous étiez, Monsieur le Professeur René Louis, mêlé à cette affaire-là. La même excursion, que vous dirigiez, nous a fait passer le matin à Arcy-sur-Cure, où ce propos va conduire, et l'après-midi aux Fontaines Salées; et je vous revois commentant le tombeau du narthex de Saint-Père — et nous voici au pied de Vézelay où j'ai commencé tout à l'heure. Mon historienne de sœur me rappelait récemment que nous étions dans la voiture d'Armand Danrée, de Vincelles — vous savez, *Vini Cellae*, sur la voie

d'Agrippa —; c'est le même Armand Danrée, exploitant forestier de son état, qui, deux ans plus tard, abattra le grand noyer d'Escolives qui fut à l'origine de la découverte. Archéologues, voici un moyen de prospection intéressant : plantez des arbres, vous aiderez les générations à venir à trouver leurs racines culturelles !

Vous étiez donc là, Monsieur, dans cette tournée qui est à l'aube de ma vocation et où mes regards d'enfant pouvaient embrasser sous la lumière d'un même jour mes parents, Raymond Kapps, vous-même et, pour la première fois, André Leroi-Gourhan. Je n'hésite pas à exhumer ces choses personnelles, pas plus que je n'oublie que je vous dois la découverte du Maître de Moullins par sa Nativité du Musée Rollin d'Autun, et pas plus que je n'oublie combien votre éloquence me saisissait. Vous êtes de ceux qui m'ont appelé et je n'oublierai pas non plus qu'à l'instar de ceux dont je viens de citer les noms, vous êtes venu nous visiter dans la grotte de Merry, accomplissant la parole : *in carcere eram, et venistis ad me*.

J'ai parlé de culture et de nature, de vigne et de vin. Le chapiteau de Vézelay, c'est celui du moulin mystique, que je vais transformer en pressoir pour les besoins de la cause et parce que la sculpture m'a toujours rappelé les broyeurs qu'on installait sur les tonnes à vendange. La vision devient la suivante : le fruit de l'Ancien Testament, ce raisin que les explorateurs du Livre des Nombres rapportent à Moïse, est pressé pour donner le sang de l'Alliance nouvelle. Mais l'image renvoie aussi à l'intégration à la maison des hommes et, quand nos villages vigneron s'assoupissent après vendémiaire sur la chaleur interne de leurs caves, il semble qu'on vient de procéder à la récolte de la nature pour la fermentation de la culture. D'un produit brut est en train de naître un produit à figure humaine.

Mais où se situe exactement le passage ? Au sortir du pressoir, quand le moût n'est encore qu'un jus sucré ? Au bourru ? Au vieillissement ? En amont, au contraire, dans la tonne, dans la hotte, dans le panier ? A la taille ? Aux façons du sol ? A la greffe ? Cela rappelle, bien sûr, une chanson connue, laquelle met un comble à l'incertitude en rendant le processus cyclique. Oui, en vérité, où a commencé la culture, où a commencé l'Homme ?

C'est la question que la conscience collective du XIX^e siècle a chargé paléontologues et préhistoriens de résoudre. Ils sont les explorateurs que le livre de l'Histoire envoie le plus loin dans les terres du passé pour l'instruire.

Dans la première urgence, qui était d'en découper avec la chronologie biblique, ils n'ont pas entendu au mieux cette question. Au lieu de comprendre : « par où l'homme s'est-il constitué ? En quoi ? Comment ? », ils l'ont traduite par « quand ? » et l'ont fait suivre en corrolaire de cette autre : « à partir de quel seuil le singe fait-il place à l'homme » ? De nos jours encore, les questions de date n'ont pas complètement relâché leur emprise excessive, et il arrive que l'animal et l'homme soient ressentis en terme de bascule, séparés par un Rubicon intellectuel qui ressemble étrangement au privilège de l'âme. On ne s'est pas suffisamment avisé qu'en faisant ainsi, on ne faisait que repousser le problème dans le temps, avec un séparatisme auquel les textes sacrés eux-mêmes ne souscrivent pas entièrement.

Leroi-Gourhan professait tout ce qu'on voudra, mais surtout pas que l'homme avait commencé à tel point de sa trajectoire; la recherche du plus vieil homme du monde est inepte. Ce qui comptait pour lui, c'est le récit d'organisation glané le long de la route. Chaque stade nous donne une histoire à comprendre, et une histoire naturelle d'avant l'homme peut être aussi intense qu'une histoire culturelle des temps mérovingiens.

La brièveté de cette conférence et son caractère particulier me dégagent de la tâche bien lourde d'exposer les grandes lignes de son œuvre et les moteurs de sa pensée. Je voudrais cependant faire apparaître quelques traits.

Il avait poussé au plus haut point la réflexion sur le comparatisme ethnographique, dont le principal intérêt est de nous sortir de nous-mêmes et qui fournit des exemples vivants de situations analogues — non nécessairement homologues — à celles que nous avons à débrouiller dans le passé. Lesquels exemples, dans leur pureté et leur réalité, valent autant et mieux que bien des modèles théoriques sophistiqués.

Il avait une aptitude particulière à saisir des rapports, des lignes d'organisation, des correspondances, même entre termes très éloignés. Cela le vouait à voir large, à traverser le champ de plusieurs disciplines, à jeter des passerelles par-dessus les espaces lacuneux qu'elles ont tendance à laisser entre elles, surtout quand elles se renfrognent. Parmi ces dispositions favorables, il faut relever son sens des corrélations et celui des connexions.

Il était très attaché au principe des corrélations qui permettait à Cuvier de reconstituer un organisme à partir d'un de ses éléments, et il tendait à

faire de même pour les éléments culturels. Dans ce dessein, qui est de saisir une globalité à travers quelques-uns de ses constituants, il pensait d'abord à catégoriser ceux-ci pour apprécier l'importance de chacun de leurs enchaînements, ce qui est un double aspect hiérarchique. Puis, dans la mise en œuvre de ces critères, il procédait avec mesure, s'attachant à ne pas forcer le témoignage des documents. Il s'en tenait à ce qui est, à ce qui restait. Au lieu d'imaginer de manière factice ce qui manquait, il regardait au contraire les pertes en face pour mieux prendre la mesure de ce sur quoi on pouvait compter réellement. Il avait le souci de ne pas encombrer les perspectives interprétatives de constructions mal assurées; il préférait une charpente inachevée, mais bien assise, à une construction belle d'apparence, mais bâtie à la Cadet Roussel. L'ennui est que le commun ne veut pas de symphonies inachevées. Il a souffert de cette incompréhension, notamment à propos de l'art des cavernes et des religions préhistoriques, quand il soulignait qu'il nous reste la carcasse de la pensée, mais que le contenu idéologique est perdu sans doute à jamais. Mais aussi, ajoutait-il, cet édifice nous renseigne déjà largement, par voie de corrélation, sur le niveau atteint, sur l'élévation du psychisme et sur la qualité d'ensemble de la culture. Que la manière dont le temple est bâti plaide là-dessus aussi fort que les incantations qui s'élèvent sous ses voûtes, nous ne saurions en disconvenir avec notre Irancy, qui a produit l'un des plus grands architectes français et, sous nos yeux, l'un des plus superbes échantillons d'agnosticisme qui soit.

Ce réalisme l'a conduit, par la force même des choses, à travailler sur ce qui laisse des traces concrètes, comme les activités techniques et les arts plastiques. Cela dessine un domaine quelque peu hétéroclite, où la matière est un dénominateur commun. On en a tiré prétexte pour coller sur cet agrégat l'étiquette de « culture matérielle », qui n'est pas sans de poisseux inconvénients. On l'a fait sans trop bien voir que le caractère concret en question est plus de l'ordre de la manifestation que de l'essence.

Dans sa prudence à l'égard des reconstructions hâtives entre une curieuse et belle notion : celle du respect de l'homme ancien, désarmé par l'irréversibilité du temps devant les allégations de l'archéologue qui parle sur lui et bientôt de lui — je veux dire : à sa place. Il tenait beaucoup à ce que l'homme préhistorique ne fût pas traité comme un homme-objet, mais comme un autre sujet pensant.

J'ai dit qu'il avait aussi le sens des connexions, dont le principe, structuraliste bien avant la lettre, a été formulé par Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire : un organe, une partie quelconque a dans l'organisme des attaches constantes avec les autres, au point qu'il se définit au moins autant par ces relations que par ce qu'il est en soi. Il a développé cette perception, notamment à propos de la lecture des sols d'habitat et des ensembles peints et gravés de l'art pariétal, avec un profit considérable.

Ces grands principes, que j'ai simplifiés, lui permettaient de saisir les choses dans un jeu de perspectives où se dessinent les correspondances et les hiérarchies. Grâce à cela, il pouvait par exemple recourir aux comparaisons ethnographiques en profondeur, au niveau de la loi, et non pas de manière superficielle, par des applications sommaires.

Voilà donc quelques lignes de force de son esprit de recherche, concernant la lecture des documents. Il y a aussi un aspect plus technique, qui touche l'établissement préliminaire de ces documents. Cela désigne particulièrement la méthode de fouille. Chacun sait les progrès qu'il a fait faire en ce domaine, en introduisant une idée d'une simplicité à pleurer (à pleurer qu'elle n'ait pas été plus tôt répandue) : nos ancêtres ayant eu quelque tendance à vivre comme des bipèdes à la surface de la terre et non pas au flanc vertical des coupes stratigraphiques comme des escargots, fussent-ils de Bourgogne, c'est en recherchant leurs sols d'habitat, en en faisant le ménage, qu'on a des chances de retrouver leurs traces, beaucoup plus qu'en tranchant le terrain d'un geste qui rappelle Roland à Roncevaux, la machine du Dr Guilotin et le ti'fien des peulons d'Auxerre.

Les nouvelles fouilles d'Arcy-sur-Cure ont duré de 1946 à 1963. Nouvelles, car elles ont été précédées de celles de l'abbé Parat, du Dr Ficatier, du marquis de Vibraye, entre autres, au siècle dernier. Vous admirerez au passage l'association exemplaire des trois corps d'état : église, médecine, noblesse éclairée. Là-dessus vient l'époque des chercheurs modernes. L'intérêt pour Arcy s'est trouvé réveillé au lendemain de la guerre par la découverte de gravures dans la grotte du Cheval. A ce moment, Leroi-Gourhan cherche un terrain d'activité entre Lyon et Paris. Lyon, où il enseigne à la Faculté des Lettres, Paris où il a des responsabilités au Musée de l'Homme. C'est une petite équipe de huit personnes qui vient planter ses tentes au bord de la Cure. Elle grandira, faisant du reste une campagne en Espagne entre temps, jusqu'à atteindre la quarantaine dans les

dernières années, avec une proportion de stagiaires étrangers qui enrichissaient les contacts humains.

Que s'agit-il de faire ? D'une part de former des jeunes gens destinés à conduire des chantiers sous tous les cieux, d'autre part, de trouver des couches d'habitat et d'en extraire des indications sur le mode de vie de nos ancêtres; de suivre l'évolution des phénomènes à travers l'épaisseur de temps représentée dans le site, en remplaçant cela dans ce qui est connu par ailleurs dans le Monde.

L'aspect diachronique, au début, l'emporte. On se trouve encore à une époque de la discipline où la définition de la période concentre les efforts. Présenter dans un rapport de fouille une surface d'habitat décapée, avec un foyer et une jonchée de silex et d'ossements répandus ne serait guère compris. Alors qu'une série sédimentaire à nombreux étages, tous plus sableux ou caillouteux les uns que les autres, ponctuée d'une bonne quincaillerie de silex, parle davantage. Mais pour quoi dire ? C'est le temps des trous plus profonds que larges.

Les premières publications reflètent cette verticalisation, et les modifications sédimentaires rythment le discours, à la recherche d'oscillations climatiques idoines et retrouvables en d'autres points du territoire.

Sont ouverts plusieurs chantiers dans plusieurs grottes : celle du Loup, petite, mais nouvelle, celle de l'Hyène où l'abbé Parat a déjà fouillé, celle des Fées, qui a beaucoup souffert des prédécesseurs, celle du Renne qui voit ses premiers archéologues, ainsi que celle du Bison et que les abris du Lion et du Lagopède. Les deux pièces maîtresses restent l'Hyène et le Renne. A l'Hyène, où l'abbé Parat avait renoncé trop tôt, une salle entièrement remplie de sédiments est mise en exploitation. Elle va livrer un abondant moustérien accompagné d'une faune non moins riche. Les couches de la grotte du Renne prennent le relais, jusqu'au milieu du Paléolithique supérieur. En tout, ce sont une trentaine de niveaux qui sont reconnus, couvrant probablement plus de 100 000 ans. Et c'est dans l'un des plus anciens que sont trouvés, en 1951, les restes humains bien connus, des mâchoires de paléanthropiens antérieurs aux Néandertaliens classiques. Mais ce qui fait le plus le renom de Leroi-Gourhan et d'Arcy, ce sont les niveaux châtelperroniens, c'est-à-dire les dépôts qui portent témoignage de la transition culturelle du Moustérien au Paléolithique supérieur, il y a 30 000 à 40 000 ans. Cette phase critique, qui voit le remplacement de

l'Homme de Néandertal par notre forme d'humanité et qui est aujourd'hui encore incomplètement reconnue, est représentée là de façon remarquable, et pour tout dire exceptionnelle. Au volume et à la qualité des documents s'ajoute la position, stratégique du point de vue de la recherche, entre le Sud-Ouest de la France et la grande plaine nord-européenne. Par exemple, la mise en place de l'Aurignacien ne semble pas s'opérer de la même façon dans le Périgord et dans les gisements belges, et Arcy prend, un peu comme certaines buttes-témoins du Bassin Parisien dans la géologie du Tertiaire, valeur de relais important pour décider entre succession et passage latéral de faciès culturel.

Vous saurez tout de l'importance de la tranche de temps considérée quand je vous dirai qu'elle prélude à l'apparition de l'art. On trouve à Arcy des manifestations intenses, plus nettes qu'ailleurs, d'une activité en quelque sorte préparatoire. Ce sont d'abord ces huttes circulaires à armature faite de défenses de mammoth plantées dans des trous faits exprès, et au sol bien entretenu, comme ceux en terre battue de nos celliers. Le tassement par les pieds était encore sensible après ces milliers d'ans et la rencontre de cette consistance, quand mon grattoir a donné sur le sol de la grande cabane châtelperronienne d'Arcy, demeure en moi non seulement comme un souvenir, mais comme une présence. C'est ensuite cet ocre largement répandu et qui proclame les débuts des arts du feu et de la maîtrise de la dimension colorée. C'est cette industrie de l'os et de l'ivoire pour la première fois bien constituée et qui aura tant attendu par rapport à celle de la pierre taillée parce qu'elle participe de l'esprit de finesse. Ce sont ces dents et autres menues pièces aménagées en pendentifs, qui témoignent de la parure, pour ne pas dire plus. Ce sont ces traits incisés régulièrement sur les os allongés, premiers effets observables de l'extériorisation du rythme, et où s'entrevoit l'expression d'une image intellectuelle liée à la symétrie. Ce sont enfin, pour arrêter cette liste, des objets comme des fossiles, des minéraux, qui ont été ramassés pour la curiosité, parfois fort loin. Cette activité-là, on la saisit à Arcy dès l'époque précédente, à la fin du Moustérien. Et on la retrouve à Merry, qui apporte la suite de l'histoire. Une histoire qui est profondément la nôtre. Il s'agit des premières collections scientifiques, ainsi que de la perception des formes et du sentiment de la matière. Par « formes », il faut entendre éléments de régularité renvoyant à des concepts spatiaux (sphère, torsade, étoile à cinq branches). Quant à la matière, elle est rendue sensible par la densité parti-

culière de la pyrite ou de la galène, par exemple. Il y a là une consistance qui émouvait Teilhard de Chardin enfant, qui rappelle le sol piétiné évoqué précédemment et qui est essentielle, d'autant qu'elle « est invisible pour les yeux ».

En bref, à cette époque charnière, Arcy apparaît comme un haut lieu culturel et ses habitants comme très éloignés des brutes sans lendemain qu'on imaginerait pour ce temps.

S'il est ainsi représenté puissamment à sa base, le Paléolithique supérieur devient plus clairsemé dans la suite des dépôts. L'Aurignacien est encore abondant, le Gravettien bien attesté, mais le sommet de la séquence fait défaut. Leroi-Gourhan n'a pu retrouver que des bribes pour le Magdalénien, alors que ses prédécesseurs en avaient brassé passablement dans la grotte du Trilobite. Il lui manquait de trouver un bel ensemble, datant de l'apogée de l'Age du Renne, à mettre en correspondance si possible avec les gravures de la grotte du Cheval.

Cette caverne difficile d'accès, que l'abbé Breuil est venu voir, apporte avec ses mammouths et autres animaux, l'un des sanctuaires les plus septentrionaux de l'art paléolithique occidental. Elle reste la seule grotte ornée de la Bourgogne. Il faut, pour trouver des termes de comparaison, aller loin au sud, et cela entraînait jusque de l'autre côté des Pyrénées. Leroi-Gourhan faisait alors des expéditions de relevés dans sa traction-avant Citroën et recevait pendant les fouilles ses diapositives fraîchement développées qu'il découvrait avec nous. En avons-nous recherché de ces crinières, de ces lignes de dos, de ces cornes, de ces signes divers !

L'absence de Magdalénien dans le gisement laissait craindre une migration si l'occasion se présentait ailleurs. Cela se produisit en effet avec la découverte de Pincevent, qui devait marquer, sur les escarpements enchanteurs de la Cure, le triple triomphe de l'horizontalité.

Horizontalité des décapages, d'abord. De la pratique des sondages qui prévalait dans les débuts, on était passé à la dissection de surfaces de plus en plus grandes, mais qui ne pouvaient guère dépasser dix mètres carrés dans les conditions d'Arcy. De plus, l'empilement, l'emmêlement parfois, des sols superposés, décourageaient un peu la lecture et faisait rêver de sites à occupation unique. Il était dans la nature des choses, dans l'air du temps des sciences, que l'équipe entière bondisse un jour sur les vastes étendues, auxquelles elle aspirait, de « sol mieux gravé qu'un parfait

parchemin », selon l'expression de Péguy. Mais ce serait une ingratitude envers la terre d'Arcy que d'oublier la révélation qu'elle a faite du principe du sol encore en état de marche, avec la découverte en 1954 d'une galerie où l'homme n'était plus entré depuis l'époque moustérienne et où tout le matériel introduit par les derniers occupants était resté exposé. Vision saisissante qui renvoie aux chambres des tombeaux hypogées, à Pompéi sous la cendre et que j'ai connue avec les vidanges du lac de Pannesière, quand, de l'eau et de la vase, surgissaient le village et la campagne engloutis. Cette même vision a parcouru le sommet couronné par Soufflot de la colline où nous nous trouvons aujourd'hui, quand, au transfert de Jean Moulin, Malraux disait : « La nuit qui se retirait comme la mer laissa paraître les femmes noires de Corrèze... », cela pour des temps que Leroi-Gourhan aura aussi vécus. Je me souviens, parmi nos ustensiles de cuisine, d'un couteau à croix gammée qu'Annette Laming-Emperaire avait subtilisé dans un poste de garde sans trop demander la permission.

Le second aspect de l'horizontalité, c'est celui de la grande plaine que chante la prosodie russe. Passer d'Arcy-sur-Cure à Montereau-fault-Yonne, c'était passer de l'Europe des montagnes et du Moustérien alpin à la grande étendue nordique où, aux confins de l'Europe orientale et de la Sibérie, de grandes fouilles de plein air constituaient un modèle attrayant, et au bout de laquelle les mammouths, les chevaux sauvages, les attelages de rennes et les peuples sibériens avec leurs chamanes s'unissent pour un appel auquel Leroi-Gourhan était particulièrement sensible. Cette horizontalité-là, c'était celle de la toundra, celle de la banquise, où les navigateurs de Rabelais vont cueillir les paroles gelées, comme nous cueillons les cerises le temps que la nature veut bien nous les donner.

Avec l'horizontalité de la fouille qui signifie synchronie, avec celle du paysage qui introduit l'étendue, on en arrive à celle d'une histoire sans fuite dans le temps, presque sans épaisseur, qui saisit les gestes des hommes dans l'instant du jour, de la saison, de quelques années au plus, et, donc, les coordonne en une tranche de vie au lieu de les écarteler sur les millénaires où leurs rapports sont défaits. Il s'agit d'envisager le groupe humain vivant, comme dans l'actuel : d'où le titre d' « Ethnologie préhistorique ». Elle opère une représentation, au sens fort de restitution des choses dans leur présence. Elle vise l'homme en action, der-

rière les traces que ses actes ont laissées. Il faut pour cela une foi qui n'est pas étrangère à celle de la résurrection, mais qui puise à l'esprit scientifique son ascèse.

Cette perception du présent des hommes anciens ne renie en rien l'évolution diachronique. Elle l'apure même, l'enrichit, mais il fallait qu'elle s'en détache. Il fallait qu'elle se libère de la hantise de la question « quand ? ». L'avènement des datations à l'aide du carbone 14 y a puissamment contribué. Il s'est produit durant les fouilles d'Arcy et n'est pour rien dans le passage de la verticalité à l'horizontalité. Les datations physiques jouent pour l'archéologie le rôle libérateur que la photographie et le cinéma ont eu sur la peinture contemporaine en dispensant de copier le visible : l'image du temps étant assurée, on peut passer à d'autres préoccupations, plus essentielles que de compter les heures. Et l'on se rend compte, alors, qu'il y a quelque chose d'inconvenant à aborder l'homme ancien en lui demandant son âge.

Or, dans le même temps que cette évolution de la notion de temps se fait chez les préhistoriens, un mouvement un peu semblable s'observe chez les historiens, avec un engouement pour le quotidien, pour la vie au présent, immédiate. A quoi s'ajoute un intérêt pour la longue durée allant jusqu'à scruter les abysses des ères géologiques à la recherche de ce qui existe « de tous les temps ». En sorte que Préhistoire et Histoire tendent à fusionner par les deux extrémités dont elles cherchent la conquête, du côté de l'instantanéité comme du côté de l'éternité. Et d'ici à là, d'autres correspondances s'établissent. Entre une formule de Leroi-Gourhan énonçant que les armes changent plus vite que les outils, les outils que les institutions et les institutions que les dieux, d'une part, et le schéma de décomposition du temps de Braudel, d'autre part, il y a plus et mieux qu'une simple coïncidence. Cette notion de structuration en pulsions plus ou moins longues, en ondes à la fois emboîtées et superposées, comme dans la musique, un Auxerrois nous y prépare : Joseph Fourier, qui a donné le fondement mathématique de cela, et qui, soit dit en passant, a rencontré avec Bonaparte les quarante siècles des Pyramides.

Verticalisation, horizontalisation, je ne saurais, malgré l'envie, développer ce chapitre où il faudrait encore traiter du clivage qui existe entre Histoire naturelle et Histoire et jeter peut-être un regard du côté de la physique moderne. Ce qui précède est bien imparfait. Je voulais surtout rappeler que les conceptions concernant le temps ont

changé au cours des dernières décennies et que la Préhistoire, au sein du concert anthropologique, n'est pas restée inactive dans ce mouvement. Il est doux de voir l'Histoire et la Préhistoire cesser de se regarder d'un œil de faïence pour aller vers des accordailles que permet une conception plus large des choses, où l'homme retrouve sa nature par les voies de l'évolution, où l'œuvre humaine n'est plus limitée aux écrits, où l'événement retourne à son rang de manifestation, où l'angoisse des dates s'apaise...

Dans notre département, Leroi-Gourhan n'a pas été seulement l'homme d'Arcy. Il a tenu d'autres chantiers, notamment à Champs en 1961, à Nitry en 1962 et à Monéteau en 1963. A Champs, au lieu-dit Le Petit-Vaux, dans la plaine alluviale, ont été mises au jour des structures protohistoriques, à la suite de la découverte fortuite que j'avais faite d'un fond de cabane du Néolithique danubien. Nitry et Monéteau sont liés à la construction de l'autoroute, cette voie des hauteurs qui, en pensant innover, a retrouvé le principe de la route royale et des voies romaines. Les bulldozers étaient tombés, à Nitry, sur un cimetière mérovingien et l'entrepreneur avait prévenu, ce qui n'était pas chose courante. Il fallait donc répondre, pour ne pas compromettre l'avenir. Une quarantaine de sépultures ont été étudiées, qui ont livré un bon aperçu des pratiques funéraires d'une modeste communauté rurale. A Monéteau, la situation était différente : les relevés photographiques aériens de Kapps montraient qu'une enceinte circulaire était sur le tracé projeté. Elle a pu être fouillée au calme et a livré une série d'observations substantielles.

Parallèlement à ces diverses activités de terrain, il y avait les contacts que Leroi-Gourhan a su développer avec les archéologues de l'Yonne, les rencontrant volontiers, allant sur leurs chantiers, participant à leurs réunions, notamment au théâtre municipal d'Auxerre. Il les conviait à visiter Arcy, à y participer et n'hésitait pas même à acclimater de jeunes indigènes à la fouille scientifique.

Tout cela justifie le titre de cette conférence et sa présentation dans notre cercle. Qu'elle ait lieu dans ces murs où il a enseigné s'explique en partie par le fait que vous vous y êtes déjà réunis l'an dernier. Au reste, il fallait trouver un lieu convenable, et celui-ci a l'avantage de ne pas trop m'effrayer pour y avoir déjà pris la parole.

Cette question d'accord entre un espace et ce qui est à dire m'amène à un point sensible. Je voudrais indiquer que le tempérament local convenait au caractère de celui qui nous réunit ici. Les

gens de chez nous ont un je ne sais quoi de réservé, de confidentiel qui veut qu'ils ne se portent pas volontiers sur la place publique; ils se découvrent mieux dans les caves. Ils ont avec cela un petit grain de... Marie Noël a exprimé tout cela beaucoup mieux. Vous savez qu'ils ont été touchés dans leur histoire par le jansénisme et sa fameuse prédestination. Or, dans l'exercice de la Préhistoire aussi on peut pratiquer pour le plus grand nombre ou œuvrer pour une plus grande qualité. Leroi-Gourhan, avec la gentillesse d'un langage simple, avait une préférence marquée pour la deuxième solution. Je me souviens d'une conférence sur Lascaux qu'il a donnée à l'abbaye de Saint-Germain, au cours de laquelle il a entrevu des choses qu'il n'avait pas encore perçues; on peut y voir un effet de la grâce d'une atmosphère favorable. Il se plaisait bien au pays de Nicolas Rétif, de Jean-Roch Coignet, de Fernand Clas — il ajoutait volontiers Romain Rolland. Il a été à ce point attaché à notre Basse-Bourgogne qu'il y a jeté l'ancre en achetant une maison à Vermenton. Vous savez que c'est là qu'il repose.

Il n'empêche que ce serait une présentation étriquée que de ne pas regarder plus loin que les limites départementales. A deux incursions près en Suisse romande et en Champagne, ses fouilles se sont déroulées toutes en Bourgogne : Curtil-sous-Burnand est en Saône-et-Loire, dans le Charollais, la grotte des Furtins dans le Maconnais à 7 km de Solutré, celle de Saint-Romain en Côte-d'Or près de Meursault et Pincevent, en Seine-et-Marne, n'est qu'à trois heures de marche de Villeneuve-la-Guyard; encore pouvons-nous arguer de ce que ses limons viennent en grande partie de nos pentes. Ses habitants magdaléniens ont même bricolé avec un galet de calcaire corallien dont Arcy et Merry peuvent revendiquer l'origine.

Il y aurait de belles pages à écrire sur l'espèce d'animalité qui parcourt la Bourgogne à travers les âges sur l'itinéraire de Lyon à Paris. Des gravières de Levallois aux couches profondes de la grotte de l'Hyène, des chevaux de Solutré aux rennes de Pincevent en passant par les mamouths d'Arcy, l'esprit fait la navette, jusqu'au flottage du bois et au coche d'eau d'Auxerre, jusqu'aux diligences, aux trains à vapeur et aux TGV. Ce catamaran d'aluminium que nous avons vu construire près de Merry cet été et qui me rappelait mon camarade de classe Alain Colas, sait-il l'unité de lieu qu'il maintient, depuis les barques plates que l'on bâtissait là déjà au XIII^e siècle pour descendre nos vins à Paris ? La rue Saint-Jacques, qui sépare ce Collège de France et la Sorbonne comme

deux hémisphères cérébraux, pourrait bien receler sous son pavé — et l'asphalte de l'été 1968 — des hipposandales qui ont sonné à Sermizelles, à Cora, à Touchebœuf. A Touchebœuf où Leroi-Gourhan venait à cheval depuis « l'Etrier auxerrois ».

Son itinéraire personnel va et vient sur ce parcours de la capitale des Gaules à celle de nos rois. Sur ce trajet, je me souviens de son explication des toits de Tournus, à la frontière, des deux tuiles. Les faubourgs nord sont coiffés à la bourguignonne, tandis que les quartiers sud sont touchés par la Méditerranée qui porte jusque-là le côté de sa tuile ronde. Un peu plus tard, dans la montée de La Rochepot, je lui désignai un quidam au volant de sa 2 CV, dont la barbiche au vent était assurément une forme vestigiale du manteau en peau de chèvre des premiers chauffeurs. Cette proposition le fit rire aux larmes. Des tuiles au poil, l'évolution biologique se prolongeait dans l'évolution technologique et s'étendait là dans l'espace, à l'horizontale à travers nos campagnes françaises, ici dans le temps, verticalement à travers les XIX^e et XX^e siècles. Mais de la toiture à la pelisse, il s'agissait toujours de couverture, de celle du corps qui voyage, de celle de la maison qui demeure. On pourrait continuer le jeu. On pourrait par exemple se demander s'il n'existe pas de combinaison possible des deux volets; associant la tuile et l'habit, par exemple, ou la mobilité du siècle et l'éternité du religieux.

Il était traditionnel, dans une présentation d'Arcy, de parler de boîtes à camembert. Et puis l'arrivée des bacs et sachets en matière plastique a ravalé ces récipients à un tel rang d'indigence qu'on n'a plus osé les mentionner. Si je prends la résolution de le faire, ce n'est ni pour réhabiliter ces outres vieilles, ni pour vanter les temps héroïques, mais pour parvenir par ces boîtes imperitinentes à quelque chose que j'aimerais vous confier au terme de ces moments que nous venons de passer ensemble.

Sur une de leurs étiquettes, un personnage haut perché de l'Eglise tenait dans sa main un fromage, en boîte, dont l'étiquette montrait un autre prélat, beaucoup plus petit, qui tenait à son tour un fromage, minuscule, qui montrait... et ainsi de suite. Cette figuration gigogne donnait un effet de fuite en profondeur qui renvoyait aux origines ou à l'avenir le plus lointain, selon le sens qu'on veut donner. Sur d'autres modes de la symétrie, l'espace dans lequel nous évoluons était structuré lui aussi : les chantiers étaient des êtres à symétrie bilatérale par leur carroyage à axe nord-sud, le

camp des jeunes filles faisait pendant au camp des garçons, un certain chemin suivait la même ordonnance, les poubelles partaient vers la grotte des Fées à l'opposé de la Grande Grotte d'où venait l'eau fraîche, etc. Les pages de Leroi-Gourhan sur les Esquimaux, celles sur l'organisation de l'art pariétal, dégagent la même impression. Structures créées, structures cherchées. Structure du dispositif de fouilles, structures archéologiques. Structure mentale du sujet cherchant, structure mentale de l'objet pensant. Cela donne à réfléchir sur la détermination de l'épervier que nous lançons pour pêcher l'homme du passé. C'est pourquoi la manière dont nous vivons la recherche est si importante dans ce que nous cherchons.

Un jour est venu sur le chantier du Renne un authentique prélat, Monseigneur Lamy, archevêque de Sens, primat des Gaules et de Germanie, qui m'avait taloché à Saint-Etienne d'Auxerre. Je le revois en robe améthyste et surplis dans ce décor où les couches violacées de l'Aurignacien et du Châtelperronien rivalisaient avec la teinte épiscopale. Monseigneur eut un mot de compassion pour ces hommes d'avant la révélation. En effet, comment refaire leur salut ? Quel statut donner à ces âmes latentes ? Jusqu'où mener ces repêchages ? Gardons-nous de sourire : nous sommes confrontés aux mêmes interrogations, transposées dans le positivisme scientifique qui fonctionne comme une autre mythologie; il s'agit toujours d'intégration à travers les symboles de notre société.

Mais ce dont Monseigneur ne s'est peut-être pas avisé, c'est que ceux qu'il venait visiter préparaient déjà, à 30 000 ou 40 000 ans de distance, la couleur qu'il avait revêtue. Il venait proclamer de fait, par la juxtaposition du symbole tinctorial de son vêtement et des traces carminées du sol, la continuité d'un usage, sans doute pour d'autres fins, avec d'autres idées, mais qui, dans la pratique élémentaire, était le même. L'*Homo sapiens*, à ces deux termes éloignés de sa course, pouvait s'y reconnaître. Et la trajectoire embrassait aussi l'Acropole et les linceuls de pourpre auxquels rêvait Renan. Et il est maints peuples dits sauvages qui se revêtent de terre rouge, cuite plutôt que crue. Habit de tuile sur le corps mouvant devant l'immobilité des dieux.

Pour le mot de la fin, je retournerai une dernière fois à l'*omphalos* d'Arcy, en pêchant dans les colonnes du journal bien connu des bords de l'Yonne. A la date du 31 août 1953, il porte : « Et M. Leroi-Gourhan de conclure : « Tant du point de vue scientifique que philosophique, les découvertes faites ici sont d'une importance capitale ».

F. P.

* Hommage rendu au professeur André LEROI-GOURHAN au cours d'une séance de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne, tenue au Collège de France le 17 janvier 1987.

Eglises mérovingiennes et chapelle médiévale mises au jour à Jouarre (Seine-et-Marne)

par Gilbert-Robert DELAHAYE

NOTE DE LA REDACTION. — Le 7 novembre 1986, l'un de nos vice-présidents, M. Gilbert-Robert Delahaye, s'est vu remettre par M. le Président du Conseil général de Seine-et-Marne l'un des prix du Patrimoine attribués par ce département. Cette récompense honorait les travaux de fouille de sauvetage menés par notre confrère dans et autour des célèbres cryptes de Jouarre, depuis septembre 1985. Nos statuts nous autorisant à étendre notre curiosité au patrimoine archéologique des départements voisins de l'Yonne, nous avons demandé à notre vice-président de nous présenter les premiers résultats de ces travaux.

Les circonstances de l'intervention archéologique

Les cryptes Saint-Paul et Saint-Ebrégisile de Jouarre (S.-et-M., arrondissement de Meaux, canton de La Ferté-sous-Jouarre) ne sont plus à présenter. Leur renom est international. On se bornera à rappeler que la première fut fondée au VII^e siècle par Agilbert, évêque de Paris, pour abriter sa sépulture et celles de ses proches. A l'instar des cryptes de Saint-Germain d'Auxerre, c'est donc un mausolée, familial en l'occurrence. Il semble que ce monument ait été à l'origine de la création, dès le VII^e siècle, d'une église (basilique Saint-Paul) qui fut édifée du côté ouest. Quant à la crypte dédiée à saint Ebrégisile, évêque de Meaux mort vers la fin du VII^e siècle ou le début du VIII^e, elle paraît être un *augmentum* de la précédente.

Ruinée définitivement au Moyen Age, la basilique Saint-Paul disparut vraisemblablement vers la fin de cette période. Quant à la crypte Saint-Ebrégisile, modifiée au XI^e siècle, elle fut augmentée au XIII^e siècle d'une nef à trois travées qui se développa vers l'ouest (chapelle Saint-Ebrégisile), dans le flanc de la colline qu'elle entailla. Ruinée, cette nef fut démolie en 1640.

L'existence, tant de la basilique Saint-Paul que de la chapelle Saint-Ebrégisile, était connue par les observations faites, à partir de 1863, par l'abbé

Louis Armand Constant Thiercelin, vicaire à Jouarre, passionné d'archéologie, à qui l'on doit un important ensemble de notes.

Celles-ci, pour excellentes qu'elles soient, laissaient bien des questions sans réponse. Aussi était-il intéressant de réexaminer les vestiges aperçus lors des travaux de restauration et d'assainissement entrepris au XIX^e siècle par plusieurs architectes des Monuments historiques.

L'opportunité d'une telle remise au jour des vestiges de la basilique Saint-Paul et de la chapelle Saint-Ebrégisile fut offerte à partir de mars 1985 par les travaux entrepris par M. Jean-Claude Rochette, architecte en chef et inspecteur général des Monuments historiques. Comme cela s'était déjà fait en 1978-1979 dans la crypte Saint-Paul, il s'agit de glisser une feuille de plomb sous la totalité de la crypte Saint-Ebrégisile (y compris sous les murs et sous la base des colonnes) pour empêcher les remontées d'eau dans les murs. M. Rochette a complété cette mesure par le creusement, à l'ouest et au sud des cryptes, d'un large fossé qui supprime les souterrains qui les enserraient depuis le XIX^e siècle.

Les états successifs de la basilique Saint-Paul

Le creusement du fossé précité a fait apparaître, à environ 2,50 m à l'ouest de la crypte Saint-Paul, un sol (sol 27) portant des fragments de carreaux en terre cuite rouge encore en place. Ce sol s'appuyait, au nord, contre un mur orienté est-ouest (mur 28). Deux sarcophages de plâtre étaient engagés sous ce sol (sarcophages 30 et 31). Ils formaient une rangée avec deux autres situés plus au sud (sarcophages 20 et 26).

A une quarantaine de centimètres au nord du mur 28 et parallèlement à celui-ci, la fouille archéologique en a fait apparaître un autre (mur 29). La poursuite de l'exploration à l'ouest a révélé qu'un autre mur, de direction nord-sud (mur 47), venait s'engager dans la paroi sud du mur 29. Ils sem-

blent tous deux de même nature et sont constitués de lits réguliers de meulières liées par un mortier ocre clair.

A l'ouest du mur 47 s'étendent au moins deux rangées de sarcophages de plâtre et de pierre. L'une de ces rangées comporte deux niveaux de sarcophages. L'un de ceux-ci, au niveau inférieur, est de type bourguigno-champenois, attribuable au VII^e ou au début du VIII^e siècle. Un autre sarcophage de pierre, compris dans ces deux rangées, mérite de retenir l'attention par ses dimensions inhabituelles. Son couvercle (la cuve est incomplètement dégagée au moment où sont écrites ces lignes) qui mesure 2,25 m de long et 1,08 m de large à la tête, présente un bandeau central plat et deux versants latéraux prolongés par des rebords plats.

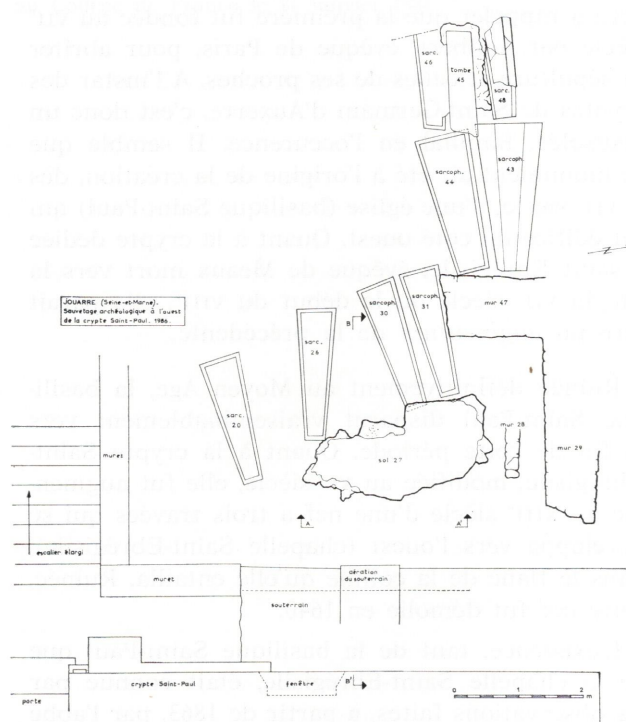
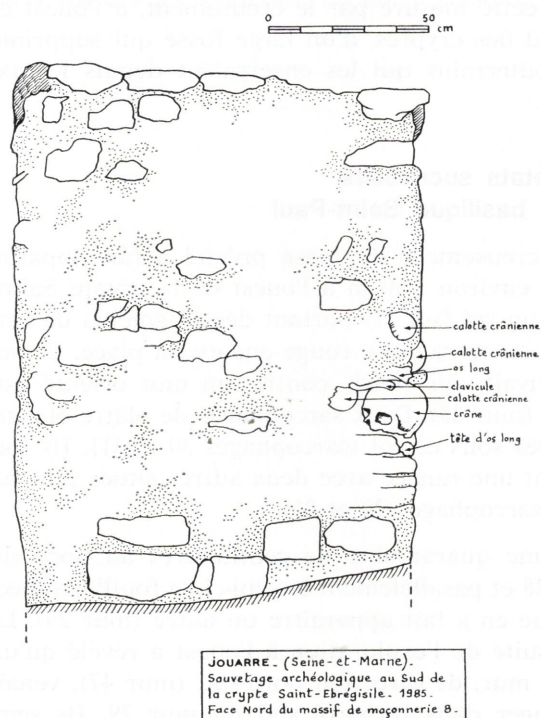
De ce qui précède, on peut déduire la chronologie relative suivante. Le sol 27 et le mur 28 semblent constituer un état initial de la basilique mérovingienne accolée à la crypte Saint-Paul. Le sol 27 a été percé à plusieurs reprises pour recevoir des inhumations (sarcophages 20, 26, 30 et 31). A une date, sans doute assez rapprochée de celle de la création initiale, est survenu un agrandissement de la basilique correspondant aux murs 29 et 47. La preuve de la postériorité de ces deux murs tient au fait que le mur 47 (dont on ignore actuellement la fonction) prend appui sur une paroi du

sarcophage 31. Par ailleurs, à l'ouest du mur 47, les rangées de sarcophages semblent organisées d'une manière tenant compte de l'angle formé par les murs 29 et 47. Au Moyen Age, une tombe maçonnée (sépulture 45) est venue perturber deux des sarcophages (sarcophages 46 et 48) situés à l'ouest du mur 47.

Une autre découverte intéressante a été faite à l'ouest de la crypte Saint-Paul, celle d'un tronçon de couloir souterrain orienté ouest-est. Celui-ci devait prendre naissance par un escalier ouvert près de l'entrée occidentale de la basilique, à l'intérieur, et permettre aux fidèles de gagner la crypte sans troubler les offices célébrés dans l'église haute.

La chapelle Saint-Ebrégisile

Au XIII^e siècle, comme il a été dit ci-avant, la crypte Saint-Ebrégisile avait été prolongée vers l'ouest par une nef détruite et remblayée en 1640. Les vestiges de cette construction avaient été repérés au XIX^e siècle mais leur longueur posait problème et la nature du sol n'était pas connue. Le dégagement a permis de constater que la nef avait comporté trois travées et que le soubassement des murs faisait saillie à l'intérieur. Le sol était carrelé (carreaux médiévaux vernissés bicolores ornés de fleurs à quatre pétales, de fleurs de lys,



de castilles, etc., et de carreaux plus tardifs émaillés unis noirs et verts).

Le cimetière paroissial post-médiéval

L'ouverture d'une porte dans le mur sud de la crypte Saint-Ebrégisile et la création du fossé autour des cryptes ont entraîné la mise au jour d'une vingtaine de sépultures en pleine terre avec linceul (présence d'épingles) ou en cercueils de bois (présence de clous et de quelques débris ligneux). Il s'agit de tombes appartenant à l'ancien cimetière paroissial établi autour des cryptes en 1552 et supprimé en 1863.

Deux massifs de maçonnerie (massifs 8 et 9) ont aussi été exhumés. Peut-être s'agit-il des fondations de piliers supportant une porte. Par ailleurs, plusieurs blocs de pierre, de plan approximativement trapézoïdal, ont été rencontrés à des profondeurs variables. Leur fonction est mal discernable et l'hypothèse la plus plausible est qu'il s'agirait de marques d'identification de tombes, initialement fichées en terre par leur extrémité la plus étroite.

Dans la crypte Saint-Ebrégisile

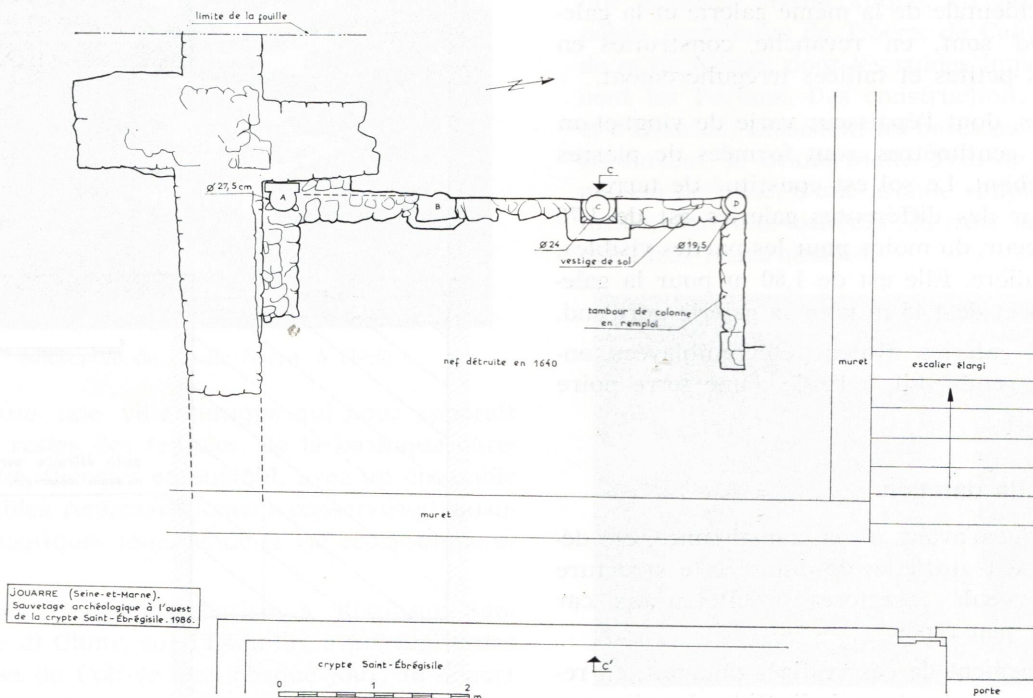
La dépose du dallage de la crypte a fait apparaître sous l'autel mis en place en 1843-1844 par l'architecte Garrez, le long du mur oriental, un radier

de pierres vraisemblablement destiné à soutenir celui-ci car le sol humide est particulièrement meuble à cet endroit. Immédiatement au-dessus de cet empierrement, une logette dans le mur peut donner à penser qu'on se trouve en présence des restes d'un ancien tabernacle. Dans ce cas, l'autel de 1843-1844 aurait pu réutiliser le radier mis en place antérieurement pour un autre autel.

En même temps que le dallage, a été déposé le couvercle en pierre du tombeau de saint Ebrégisile (portant la date de 1844). Mis en place par l'architecte Garrez, il en remplaçait un autre, en plâtre, installé en 1627 après l'élévation des reliques et leur transfert dans l'église paroissiale. Dessous est apparue la cuve de sarcophage en pierre. Cette œuvre de la fin du VII^e ou du début du VIII^e siècle ne comporte aucun décor. Au cours du dégagement on trouva, sur le pied, un petit fragment du couvercle initial que l'on croyait totalement disparu. Ce couvercle, avec son bandeau central plat et ses deux versants latéraux, est caractéristique d'un type connu en Orléanais, en Auxerrois (sarcophage de saint Vigile dans la cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre) et jusqu'en Lorraine au VII^e siècle.

Cette exploration qui n'en est qu'à ses débuts sera évidemment poursuivie afin de compléter les informations déjà recueillies et d'en vérifier d'autres.

G.-R. D.



Découverte de galeries voûtées à Auxerre

par Sébastien VAUDESCAL

Circonstance de la découverte

C'est au mois de mai 1986 que des ouvriers, en creusant le sol à l'angle de l'avenue Yver et de la rue Louis Richard, mirent au jour des galeries voûtées.

Nulle déclaration n'en fut faite à la Direction des Antiquités historiques de Bourgogne et le trou resta béant pendant plus d'un mois. Enfin, la presse locale (1) ayant attiré l'attention sur cette découverte, M. le Directeur des Antiquités historiques, avisé de la sorte, me chargea d'établir un rapport sur ces vestiges (2).

Description des vestiges mis au jour

Il s'agit d'une partie d'un ensemble architectural composé d'un carrefour de galeries à voûtes cintrées. Sur une galerie est-ouest débouche, du côté sud, une galerie nord-sud (voir figure 1). La construction n'est pas homogène.

La branche orientale de la galerie est-ouest est construite en pierres taillées parallélépipédiques bien appareillées et disposées en lits réguliers. La branche occidentale de la même galerie et la galerie nord-sud sont, en revanche, construites en pierres plus petites et taillées irrégulièrement.

Les voûtes, dont l'épaisseur varie de vingt-et-un à vingt-sept centimètres, sont formées de pierres plates sur chant. Le sol est constitué de terre.

La hauteur des différentes galeries est de 1,70 m. Leur largeur, du moins pour les parties visibles, semble régulière. Elle est de 1,80 m pour la galerie est-ouest et de 1,45 m pour la galerie nord-sud.

Ces deux galeries avaient été remblayées, anciennement, semble-t-il, à l'aide d'une terre noire très compacte.

Hypothèse de datation

Aucun objet n'ayant, à ma connaissance, été découvert, il est difficile de dater cette structure d'après ses seuls caractères architecturaux car ceux-ci sont peu typés.

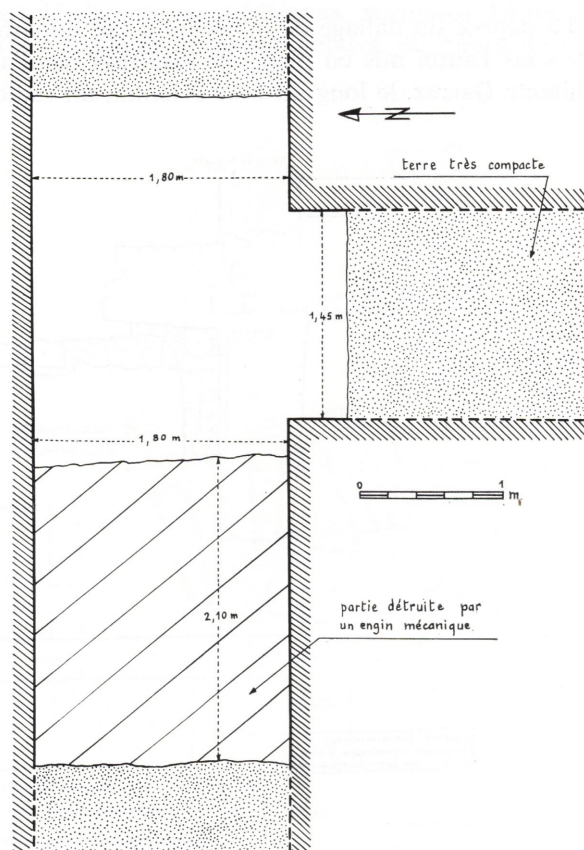
L'environnement de ces vestiges pourrait, en revanche, nous donner une indication. Le site est,

en effet, proche d'une nécropole gallo-romaine et paléochrétienne. De plus, la voie d'Agrippa passe à quelques mètres. Sans pouvoir se montrer affirmatif, il est néanmoins permis d'avancer l'hypothèse que ces galeries soient des restes d'un monument de la période antique situé près de la voie romaine. Hypothèse qui demande toutefois à être confirmée.

S. V.

(1) WALTER (Bruno), « Auxerre. Découvertes archéologiques sur un chantier. Les fouilles seront-elles poursuivies ? », dans *L'Yonne républicaine*, n° du 26 juin 1986.

(2) Document daté du 29 juin 1986, intitulé *Rapport concernant la découverte fortuite faite à Auxerre au carrefour de l'avenue Yver et de la rue Louis Richard*, 2 pages + 1 plan.



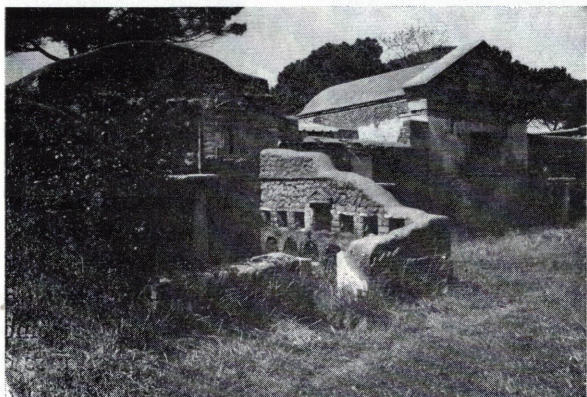
Antiquité tardive et origines de la Rome chrétienne

VOYAGE D'ETUDES DU 19 AU 29 AVRIL 1986

par Robert BREUILLER

Dès notre arrivée nous sommes accueillis par Madame Bagnasco qui sera notre conférencière pendant toute la durée du séjour; nous pourrons au fil des jours apprécier sa serviabilité, son extrême gentillesse, son érudition et son talent.

La première journée sera consacrée à la visite du port antique de Rome, Ostia Antica, et de la nécropole de l'Isola Sacra, véritable cité des morts avec ses tombes, ses colombaires et ses mausolées. L'ensemble des arbres, des monuments, des ruines, sous un ciel d'un bleu profond, est d'une grande beauté. Les exposés, faits avec cartes et croquis à l'appui, permettent de comprendre le rôle du castrum initial, de situer les locaux officiels près du forum, la zone portuaire en bordure du Tibre et les quartiers résidentiels en direction de la mer.



Nécropole de l'Isola Sacra, à Ostie

C'est toute une ville antique qui nous apparaît avec les restes des temples, de la basilique chrétienne, des thermes et, surtout, avec un ensemble d'immeubles remarquablement conservés et quantité de boutiques témoins de la vie économique et sociale.

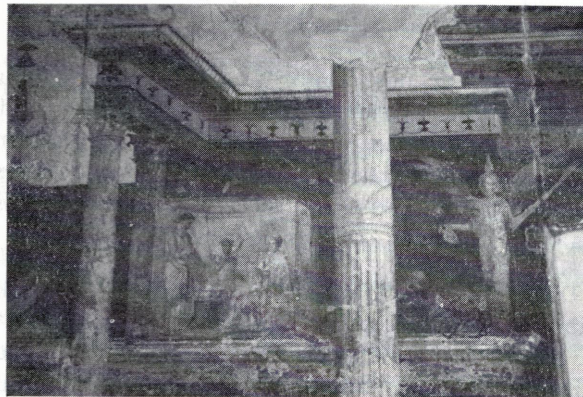
Le soir, c'est l'installation à l'Istituto San-Giuseppe di Cluny, sur l'Esquilin, à proximité des Forums et du Colisée que, chaque jour, au départ comme au retour, notre car contournera.

Bulletin de la Société des Fouilles Archéologiques de l'Yonne, n° 4, 1987

Le thème du voyage, conçu avec l'aide de Monseigneur Victor Saxer, Recteur de l'Institut pontifical d'Archéologie chrétienne et qui nous accompagna à plusieurs reprises, était la découverte de la Rome antique et, surtout, celle des origines de la Rome chrétienne. La nécessité d'éviter les pertes de temps, fit que la Rome antique « cohabita » en permanence avec la Rome chrétienne des débuts, respectant en cela les données de l'histoire.

DU VILLAGE DE BERGERS DU PALATIN A LA ROME IMPERIALE

Sur le Palatin, des fouilles récentes ont révélé les traces d'un village pouvant remonter au VIII^e s. av. J.-C., avec un emplacement de cabane circulaire évoquant celle, légendaire, de Romulus. Ce coin vénéré ne fut jamais envahi par les constructions, mais, au cours des siècles, la colline, devenue quartier aristocratique, vit l'édification des palais grandioses de Tibère, de Caligula, de Claude et de Néron, dont les ruines imposantes dominent les Forums. Des constructions de Domitien et d'Hadrien, subsistent les bases du Palais Flavien et, surtout, le Grand Stade. Près de la citerne, la maison de Livie, d'une grande simplicité architecturale, offre aux visiteurs ses trois salons ornés de peintures remarquables.



Peintures de la maison de Livie, sur le mont Palatin

Au pied de la colline sacrée, sur le forum Boarium dont le nom évoque les anciennes activités commerciales, se dressent, très bien conservés, le Temple rond, injustement dit de Vesta, et le Temple rectangulaire dédié aux dieux du port.

Au cours d'une même visite consacrée au Forum Romain, on découvrira successivement, à proximité du temple d'Antonin et Faustine, l'emplacement d'une nécropole archaïque de l'époque de Romulus, la basilique Emilienne et ses boutiques, le temple de Vesta, la fontaine de Juturne et, près du Tabularium, le temple de Saturne, la Curie et l'Arc de Septime Sévère; derrière ce dernier, au delà des Forums Impériaux, se profilent les importants marchés de Trajan, utilitaires quant à leur destination, mais extraordinaires de par leur conception et particulièrement bien conservés. Par la Via Sacra, en partant des célèbres Rostres et de la Colonne de Phocas pour nous diriger vers le temple de Vénus et de Rome, nous découvrirons la basilique Julienne, le temple de Castor et Pollux, la maison des Vestales, le temple de Romulus divinisé et les restes impressionnants de la basilique de Maxence. Sous l'arche unique de l'Arc de Titus, nous pourrions admirer les bas-reliefs de l'Empereur triomphant sur son char et du transfert des trophées du Temple de Jérusalem et, à la voûte, l'apothéose de Titus.

Des multiples édifices entassés sur le Capitole au cours de l'antiquité, il ne demeure que bien peu de chose. Cependant, l'habitation du III^e s., au pied de l'escalier d'Aracœli, rappelle les constructions d'Ostie. Bien que la situation exacte de la Roche Tarpéenne ne puisse être précisée, la partie abrupte de la colline donne une idée de ce que pouvait être, aux premiers siècles, le supplice des traîtres et des condamnés politiques. Si la prison Mamertine ne peut être qu'évoquée, le Tabularium, puissante construction qui forme le socle du Palais senatorial, attire les regards.

Au cours de nos nombreux déplacements, nous découvrirons le Grand Cirque, la forme générale de la vallée permettant d'imaginer ce que fut la grandiose arène, le théâtre de Marcellus, dont il ne reste que deux étages d'arcatures et, toutes proches, les trois colonnes du Temple d'Apollon.

Des visites spéciales furent consacrées à l'île du Tibre, à ses deux ponts Cestius et Fabricius et à sa source miraculeuse, au Panthéon et à son admirable coupole, aux mausolées d'Hadrien (aujourd'hui Château Saint-Ange) et d'Auguste, à l'Autel de la Paix aux riches motifs ornementaux, aux

Thermes de Caracalla, à la Via Appia avec le cirque de Maxence et le tombeau de Caecilia Metella.

LES CULTES ORIENTAUX

Dans le domaine de la pensée, Rome s'est montrée très accueillante à tous les dieux méditerranéens. Aux Egyptiens elle a pris leurs obélisques pour orner ses temples de la religion importée; on les retrouve aujourd'hui entre autres lieux, à Saint-Jean-de-Latran, devant Saint-Pierre ou sur la place du Panthéon. Le temple de Cybèle, sur le Palatin, est le premier témoignage de l'introduction à Rome, au II^e s. av. J.-C., des cultes orientaux. Plusieurs sanctuaires de Mithra existent à Rome, mais c'est au mithraeum situé au deuxième sous-sol de Saint-Clément que nous avons réservé notre visite. La fausse caverne possède encore ses deux banquettes pour le repas des initiés et son autel au centre avec tous les symboles; mais dans le fond de la grotte la statue du dieu a disparu.



Saint-Clément. Le mithraeum

(Photo Jean-Dominique Caron)

C'est, sans aucun doute, la basilique souterraine de la Porte Majeure qui constitue le témoignage le plus captivant sur les sectes mystiques de la société romaine. L'édifice, construit à la fin de la République ou au début de l'Empire, a toujours été souterrain. Avec ses trois nefs en berceau et son abside au fond du vaisseau central, il ressemble curieusement à une petite église d'occident du début de l'âge roman. Murs, piliers et voûtes ont gardé un décor qui constitue un ensemble unique; le thème fondamental de cet ensemble, réservé aux initiés, serait, selon J. Carcopino, l'opposition de l'enfer et du paradis terrestre. Ici, le symbolisme pythagoricien fait appel aux légendes multiples de la mythologie traditionnelle en les mettant au service d'une pensée soucieuse de perfectionnement moral.



Basilique, pythagoricienne, stuc représentant l'enlèvement d'une des filles de Leucippe par l'un des Dioscures

LES PREMIERS TEMPS DE LA CHRETIENTE

Témoins des débuts du christianisme, les catacombes nous furent remarquablement présentées par Monseigneur V. Saxer, Recteur de l'Institut pontifical d'Archéologie chrétienne, Monseigneur P. Saint-Roch, Secrétaire de l'Institut Pontifical et M. le Professeur Ph. Pergola. Notre groupe eut le privilège de découvrir sous leur direction la catacombe de Domitille dont une partie n'est pas normalement accessible au public, celle de la Via Latina dont la visite est, pour des raisons de conservation, habituellement réservée aux spécialistes, et les fouilles de la basilique Saint-Pierre.

Située près du cirque de Néron, la nécropole vaticane, restée typiquement païenne jusqu'au début du IV^e s., était composée de monuments d'une rare beauté architecturale appartenant à des familles fortunées; l'empereur Constantin, pour construire autour du tombeau de saint Pierre la première basilique, dut exproprier une grande partie de cette nécropole. Les différents mausolées que nous pûmes voir tout au long de la partie aujourd'hui fouillée rassemblent de splendides structures architecturales, un riche équipement funéraire païen et différentes mosaïques préchrétiennes; mais le lieu le plus important de la nécropole — et de la basilique — est celui où se trouve les restes du « trophée », tombe vénérée du Prince des Apôtres.

De la catacombe de Domitille et, surtout, de celle de la Via Latina, nous conserverons le souvenir de la décoration remarquable de certains hypogées chrétiens dont les peintures reprennent, entre autres, les thèmes de Moïse et du peuple d'Israël au retour d'Égypte, de Jonas, de la résurrection de Lazare, du Bon Berger...

Une mention spéciale doit être faite de la catacombe de Saint-Sébastien, dont les mausolées, creusés dans le rocher, présentent des façades extrêmement soignées en briques, et dans laquelle de nombreuses inscriptions lapidaires furent trouvées. Dans la basilique située au-dessus de la catacombe, se trouve la grande plaque de marbre sur laquelle fut gravé le poème que le Pape Damase composa en l'honneur du martyr Eutychius, un des plus beaux exemples de l'épigraphie du IV^e s.

Ainsi fut-il possible de découvrir comment fut traduite et propagée la nouvelle doctrine, les symboles chrétiens apparaissant progressivement parmi les représentations des dieux et héros antiques. Peu à peu, la minorité chrétienne s'affirme et c'est sans doute dans l'étude des peintures des mausolées et des tombeaux, qu'en l'absence de documents historiques, l'on retrouve le mieux ce que fut l'évolution de la pensée chez les chrétiens durant les trois premiers siècles de notre ère.

LES PREMIERES EGLISES

Pour grouper une nombreuse assistance et concentrer son attention sur le chœur, les chrétiens qui, au début, se réunissaient dans des demeures particulières, ont construit les basiliques en utilisant des matériaux provenant des anciens temples païens.

Les basiliques de la première moitié du V^e s., Sainte-Sabine, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Pierre-aux-Liens, se caractérisent par l'ampleur du plan, une abside unique, un seul autel. Celles du VII^e au XII^e s. sont de plan plus réduit, avec utilisation de colonnes très disparates, et l'on peut distinguer parmi elles les basiliques de la période byzantine comme Sainte-Agnès-hors-les-Murs, Saint-Laurent-hors-les-Murs, Saint-Jean-Porte-Latine, Santa-Maria in Cosmedin et les basiliques carolingiennes comme Santa-Maria in Dominica.

Notre groupe porta, évidemment, une attention toute particulière à Santa-Maria in Cosmedin dont la crypte, probablement la première parmi les « cryptes à salle », présente beaucoup de points communs avec la confession de Saint-Germain d'Auxerre.

C'est peut-être à l'église des Saints-Jean-et-Paul que se perçoit le mieux ce que fut l'évolution des églises primitives. En sous-sol, au niveau de la rue ancienne, se reconnaissent les restes de deux demeures particulières, remarquables par leurs peintures et utilisées comme « maison d'église » (*domus ecclesiae*). Cette maison a dû devenir par la



Santa Maria in Cosmedin. La crypte

suite un « titre », qui a motivé la construction de la basilique proprement dite.

Les églises à nef unique des Saints-Côme-et-Damien et de Sainte-Croix-en-Jérusalem sont des locaux antiques adaptés à leur nouvelle destination. Il faudra attendre le v^e s. pour qu'une église, Saint-



Eglise des Saints-Jean-et-Paul
Peinture d'une des *domus ecclesiae*

Sixte-le-Vieux, premier établissement de saint Dominique, soit construite sur un terrain nu.

Certains édifices, se caractérisant par un plan central, avaient des fonctions bien déterminées, tel le baptistère du Latran, ou le mausolée de Sainte-Constance où furent ensevelies les filles de



Mausolée de sainte Constance. Mosaïque à la voûte de la galerie (détail)



Sainte-Pudentienne. Fresques de la chapelle supérieure (première moitié du xi^e s.)

Constantin; transformé en église au XIII^e s., sa galerie voûtée porte encore sa superbe décoration en mosaïque du IV^e s. Saint-Etienne-le-Rond est une construction byzantine que l'on peut rapprocher de la rotonde antique du Panthéon.

Le groupe des édifices du Latran, symbole de la Papauté au Moyen Age, constitue malgré de nombreux remaniements et destructions, un remarquable trésor de souvenirs. Le baptistère, dans sa physionomie actuelle du XVIII^e s., recouvre deux baptistères plus anciens, eux-mêmes construits sur deux niveaux antiques et en particulier sur les ruines d'une ancienne caserne de cavalerie. De la basilique Saint-Jean primitive ne demeure que le plan très vaste, les colonnes antiques en marbre vert ayant été mises en place au XVIII^e s. De l'ancienne résidence pontificale ne subsiste qu'une abside du triclinium de Léon III, l'escalier du palais papal (*Scala Sancta*) et l'oratoire de Nicolas III dont une architrave porte ce vers qu'on pouvait lire également jadis à l'entrée méridionale des cryptes de Saint-Germain d'Auxerre :

Non est in toto sanctior orbe locus

Il n'est pas au monde de lieu plus saint,

inscription dont Monseigneur V. Saxer nous a promis de rechercher l'origine.

Enfin une dernière visite fut consacrée à l'étude des basiliques médiévales de l'Esquilin : Sainte-Marie-Majeure (et ses fouilles), Sainte-Pudentienne qui, avec Sainte-Constance et le baptistère du Latran, ont conservé les plus anciens (IV^e s.) et les plus beaux exemples de mosaïques chrétiennes, et Sainte-Praxède dont le chœur et, surtout, la chapelle Saint-Zenon sont décorés de mosaïques, certes plus tardives (IX^e s.), mais qui laissent le visiteur confondu d'admiration.

Nous ne pouvons cependant quitter les églises de Rome sans rappeler deux édifices moins an-

ciens, mais néanmoins tout à fait passionnants :

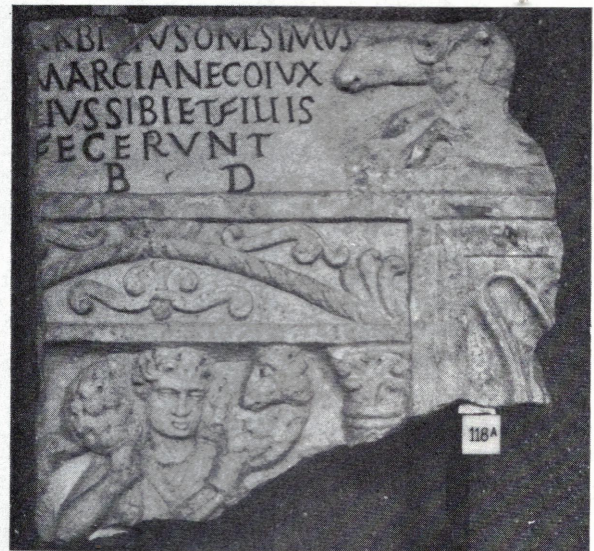
— Saint-Clément dont l'abside s'orne d'une superbe mosaïque du XII^e s., d'une fraîcheur d'inspiration remarquable et où se distingue à la fois une influence byzantine et un retour aux premières représentations du christianisme;

— Saint-Barthélémy-en-l'Île, avec sa façade baroque et son clocher roman, et dont la crypte, bien que datable du X^e s., si l'on en croit l'iconographie de ses chapiteaux, n'en présente pas moins, elle aussi, certaines analogies avec la confession de Saint-Germain d'Auxerre.

Compte tenu du thème du voyage, nous limitâmes notre visite de l'immense complexe muséographique du Vatican aux seuls musées profane et chrétien, qui présentent nombre de sarcophages antiques décorés de scènes mythologiques aux thèmes divers, ainsi qu'un passionnant ensemble de sarcophages chrétiens évoquant l'Ancien et le Nouveau Testaments et une quantité stupéfiante d'inscriptions juives et chrétiennes.



Saint-Barthélemy-en-l'Île. Chapiteau de la crypte



Musée chrétien du Vatican. Le bon berger

Nous ne pouvons quitter le Vatican sans une visite à la Chapelle Sixtine, mais la foule était telle qu'il nous fut impossible d'admirer le chef-d'œuvre comme il le mérite. Nous nous sommes promis d'y retourner pour voir, avec ses couleurs d'origine, le plafond actuellement en cours de nettoyage; si l'on se réfère aux quelques dizaines de mètres carrés actuellement restaurés, l'effet sera saisissant.

Une visite aux environs de Rome, le jour de la fête nationale italienne, nous permit de découvrir la ville pontificale d'Anagni avec ses murailles du IV^e s., sa cathédrale et son palais, ainsi que l'abbaye cistercienne de Casamari dont la nef rappelle celles de Pontigny et de Fontenay.

La visite du musée étrusque de la Villa Giulia, en marge du thème choisi, ne pouvait être qu'une initiation à l'étude d'une civilisation si riche et si captivante et qui pour beaucoup reste à découvrir lors d'un prochain voyage.

★

Ainsi ce voyage, préparé par Germaine Demaux et Jeanne Herval et qui s'est, comme à l'accoutumée, déroulé sous la direction de cette dernière, a passionné les participants à tel point que jamais

la fatigue, pourtant réelle, ne put vraiment se faire sentir; que Madame Bagnasco, dont la sollicitude de tous les instants et les précieux commentaires furent vivement appréciés par chacun d'entre nous, en soit tout particulièrement remerciée. Mais c'est également à Monseigneur V. Saxer, Monseigneur P. Saint-Roch et M. le Professeur Ph. Pergola, que va notre reconnaissance d'avoir bien voulu consacrer une partie de leur si précieux temps pour nous présenter avec foi et érudition certains des plus hauts lieux de la Ville Eternelle.

R. B.

Sauf mention contraire, les photos illustrant cet article sont de Jean-Marc SAUR.



Musé chrétien du Vatican. Une orante

Bibliographie de l'année 1986

et Informations générales

par Germaine DEMAUX

TRAVAUX DE NOS COLLEGUES

Tous les travaux de nos collègues nous intéressent et nous serions heureux de pouvoir les annoncer dans cette rubrique... à condition d'en avoir connaissance. Envoyez-nous les titres et références de vos publications; nous les publierons ici.

◆ M. BARBIER, « L'habitat mérovingien de Passy (Yonne) », dans *Bulletin de liaison* n° 9, 1985, de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne (7^e journées nationales d'archéologie mérovingienne, Narbonne et Toulouse, 17-20 octobre 1985).

◆ G.-R. DELAHAYE, « Seine-et-Marne. — Jouarre. Mise au jour du sarcophage de Saint Ebrégisile », dans *Bulletin monumental*, 1985, 143, Actualité, p. 348-349. — « Seine-Saint-Denis. Villemomble, cimetière mérovingien, médiéval et post-médiéval », *ibidem*, p. 349-350.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Quelques découvertes récentes de sarcophages de plâtre mérovingiens en Seine-Saint-Denis : Sevrans, Bondy, Villemomble », dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1984, p. 58-62.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Saints-en-Puisaye (Yonne). Cimetière mérovingien », dans *Archéologie médiévale*, 1986, XVI, p. 244.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Observations sur la fabrication des sarcophages de plâtre mérovingiens découverts à Sergines (Yonne) », dans *Actes du 56^e Congrès de l'Association bourguignonne des Sociétés savantes*, 1985, Villeneuve-sur-Yonne, p. 43-49.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Neuf siècles d'évolution des cryptes de Saint-Germain d'Auxerre », dans *l'Yonne républicaine*, 30-31 août 1986, n° 201, p. 8.

◆ G.-R. DELAHAYE, « A Echouboulains, une Grande-Loge qui n'est pas maçonnique et des Cordeliers qui ne sont pas franciscains », dans *Délivrance* (Montereau), 26 déc 1985, n° 2079, p. 8. — « Recherches d'archéologie forestière à Echouboulains », *ibidem*, 20 févr. 1986, n° 2087, p. 5. — « Réédition d'un texte essentiel sur l'histoire du château de Montereau », *ibidem*, 24 avril 1986, p. 7. — « Une ancienne verrière de l'église Notre-Dame et Saint-Loup (de Montereau-fault-Yonne) », *ibidem*, 17 juill. 1986, p. 2.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Une nouvelle étude sur les ponts de Montereau et de Bray-sur-Seine », dans *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau*, 1986, 62, p. 43-45. — « Une visite au Musée de Préhistoire de Nemours », *ibidem*, p. 45-47. — « Des vestiges d'exploitation agricole médiévale fouillés en forêt de Champagne-sur-Seine », *ibidem*, p. 47-48. — « Armes ou outils trouvés à Montmachoux », *ibidem*, p. 48-50. — « Les artisans gallo-romains du feu au Musée de Melun », *ibidem*, p. 92-95. — « Maisons de ville parisiennes d'abbayes cisterciennes de Seine-et-Marne », *ibidem*, p. 96. — « Découvertes gallo-romaines à Héricy-sur-Seine », *ibidem*, p. 97-100. — « Vestiges mésolithiques découverts à Noyen-sur-Seine », *ibidem*, p. 100. — « Une mystification trop suggestive », *ibidem*, p. 101.

◆ G.-R. DELAHAYE, « La Sauvegarde de l'Art français subventionne la restauration de trois églises de l'arrondissement de Provins », dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Provins*, 1985-1986, 139-140, p. 45-46. — « Un nouveau recueil d'articles de M. Jean Hubert », *ibidem*, p. 48-49. — « Maisons de ville parisiennes des abbayes cisterciennes de Jouy et de Preuilly », *ibidem*, p. 141. — « Hypothèses sur les origines du prieuré Saint-Martin de Montereau-fault-Yonne », *ibidem*, p. 171-182. — « Quelques aspects de la recherche au Centre d'Etudes et de Recherches historiques et archéologiques de Montereau et Environs », *ibidem*, p. 42-44.

◆ G.-R. DELAHAYE, « La municipalité de Chauffry met en valeur son patrimoine. Trois dalles tumulaires présentées dans la nouvelle église », dans *Le pays briard* (Coulommiers), 9 sept. 1986.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Les quatre moulins à vent d'Echouboulains », dans *Les Nouvelles d'Echouboulains*, 1986, n° 7, p. 18-24. — « Objets paléolithiques et néolithiques recueillis à l'emplacement du lotissement de Châteaubleau, à Echouboulains », *ibidem*, 1986, n° 8, p. 17-21.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Les voies antiques entre Paris et Meaux à travers quelques publications récentes », dans *En Aulnoye jadis* (revue de la Société historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye), 1986, n° 15, p. 4-7. — (en collaboration avec E. Lemonchois et G. Letexier) « Quatre sarcophages de plâtre mérovingiens et une tombe maçonnée mis au jour à Sevrans »,

ibidem, p. 8-12. — (en collaboration avec E. Lemonchois) « Quelques inscriptions de l'église Saint-Martin de Sevrans », *ibidem*, p. 18-25. — (en collaboration avec J. Goujard) « Deux bornes armoriées trouvées à Vaujours », *ibidem*, p. 16-17.

♦ G.-R. DELAHAYE, « Recherches archéologiques sur un ancien cimetière de Villemomble », dans *Bulletin des Amis du vieux Rosny-sous-Bois*, sept. 1986, n° 5, p. 15-18.

Notre collègue a fait les conférences suivantes :

« Le sarcophage en Gaule mérovingienne », *Ecole du Louvre*, 18 avril 1986.

« Cryptes de Jouarre : travaux d'assainissement et fouilles archéologiques », *Assemblée générale des Amis de l'abbaye Notre-Dame de Jouarre*, 11 mai 1986.

« La Saint-Fiacre à Villemomble, du culte corporatif à la fête municipale », *Théâtre municipal de Villemomble*, 11 sept. 1986.

Il a participé à la journée « portes ouvertes » sur la fouille de Villemomble le 21 septembre 1986, et réalisé des vitrines et des panneaux sur la préhistoire et l'archéologie pour l'exposition de l'Association des Naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau, Fontainebleau, 25-26 octobre 1986.

Il anime les travaux archéologiques suivants :

Villemomble (Seine-Saint-Denis), poursuite du sauvetage archéologique sur le site du cimetière et de l'église mérovingiens, médiévaux et post-médiévaux.

Jouarre (Seine-et-Marne), poursuite du sauvetage dans la crypte Saint-Ebrégésile et autour des cryptes Saint-Paul et Saint-Ebrégésile.

Merry-Sec (Yonne), sondage sur un site mérovingien avec M. Sébastien Vaudecal.

Tremblay-lès-Gonesse (Seine-Saint-Denis), sauvetage d'une tombe maçonnée médiévale au chevet de l'église Saint-Médard.

Coutençon (Seine-et-Marne), sauvetage au sud de l'église Notre-Dame de l'Assomption.

♦ P. DUBOURG-NOVES, « Montbron et Villebois, Ville-Château-Eglise », dans *Bulletins et Mémoires* (Soc. archéol. hist. de la Charente), janv.-fév.-mars, n° 1, 1986, p. 36-45.

« Programme iconographique des peintures romanes du baptistère Saint-Jean de Poitiers » (*Communication au 111^e congrès national des Sociétés savantes*, Poitiers, 1-5 avril 1986).

♦ M. HOUSSAY, « Silences ou presque. » Quarante-quatre quatrains, 1986.

♦ N. JOBELOT, « La céramique fine et commune du balnéaire de Wy et essais de classification », dans *Bulletin archéologique du Vexin français*, 1983, n° 19, p. 71-84 (1986).

♦ H. MOREAU, « L'église collégiale Notre-Dame de la cité d'Auxerre », dans *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1985, vol. 117, p. 30-42 (1986).

♦ J. ROCHE, « La source du Précieux Sang, à Fécamp (Seine-Maritime) », *Communication au 111^e congrès national des Sociétés Savantes*, Poitiers, 1-5 avril 1986.

♦ Ch. LYON-CAEN et V. HOFF, « Catalogue des lampes en terre cuite grecques et chrétiennes », *Musée du Louvre, Editions de la Réunion des musées nationaux*, Paris, 1986. Notre collègue Viviane Hoff a rédigé la partie concernant les lampes romaines tardives et chrétiennes.

♦ D. IOGNA-PRAT, « Le « baptême » du schéma des trois ordres fonctionnels. L'apport de l'Ecole d'Auxerre dans la seconde moitié du IX^e siècle », dans *Annales ESC*, janvier-février 1986, n° 1, pp. 101-126.

Notre collègue, chargé de recherches au C.N.R.S. et qui appartient à l'Equipe de recherche du Collège de France « Auxerre, culture et société 840-1100 », répond, à partir d'un texte d'Heric d'Auxerre, à une question posée par J. Le Goff : « Comment le schéma tri-fonctionnel indo-européen, qui n'est pas chrétien à l'origine, s'insère-t-il dans le système chrétien ? Comment est-il baptisé ? ». Cette dernière question éclaire le titre donné à cette étude. Il ne saurait être question d'expliquer ici ce qu'est le schéma tri-fonctionnel. Disons simplement que Heric, dans l'exhortation qu'il adresse à ses frères de Saint-Germain, à la fin des *Miracula sancti Germani*, expose ses vues sur l'organisation de la société en trois ordres fonctionnels qu'il classe ainsi : ceux qui combattent, ceux qui cultivent la terre, ceux qui prient.

L'auteur veut montrer que la réflexion d'Heric dépend, par l'intermédiaire des conceptions de son maître Haymon et à travers Isodore de Séville, du schéma tri-fonctionnel formulé dans la Rome antique.

Mais, dit-il, « il lui fait subir des transformations capitales : les *milites* (soldats) et les *agricultores* (agriculteurs) deviennent des *belligerantes* (hommes de guerre) et des *agricolantes* (hommes des champs); les *sacerdotes* (prêtres), des *oratores* (hommes de prière) et passent de la première à la troisième position; son apport au schéma peut se résumer ainsi : il l'hellénise, le christianise et le monachise ». [...] « Heric marque clairement que l'ordre terrestre [...] est un reflet de l'histoire sacrée : la Création [...], renouvelée par la Rédemption [...] et entretenue par le don incessant de la grâce. Heric est ainsi amené à inverser l'ordre des termes du schéma [de ses prédécesseurs] : le premier, les oratores, c'est-à-dire les spirituels dépositaires de la justice du Christ, devient le troisième pour bien montrer la souveraineté spirituelle évangélique ».

Pour terminer, l'auteur traite de « la survie du schéma d'Heric » dans le milieu épiscopal de la France du Nord au début du XI^e s. Nous reviendrons sur ce point lors de la parution, aux éditions du Cerf, de son ouvrage : « Recherches sur les sources hagiographiques relatives à saint Maieul de Cluny ».

Cette étude présente, indépendamment de sa valeur intrinsèque, un intérêt particulier pour les Auxerrois : ils y apprendront beaucoup sur Haymon et Heric, les maîtres de l'Ecole d'Auxerre au IX^e siècle.

J. R.

Ilot Gennetier. Fouille de sauvetage exécutée du 1^{er} mars au 31 août 1985 avec pour objectif la recherche du passé gallo-romain et médiéval de Sens, précédant la construction d'un immeuble. Le Bas-Empire est attesté par un bâtiment de 9 m x 5 m présentant deux phases possibles de construction avec mobilier gallo-romain tardif et de rares fragments mérovingiens voire carolingiens. La période médiévale est représentée par des fosses et un puits circulaire avec céramique du XI^e au XIV^e s. La période moderne a livré de nombreuses trouvailles de céramique et de verre et la découverte de deux caves du XVII^e et XVIII^e s. — Responsable de la fouille : Y. Gourgousse.

PASSY (Yonne) : La Sablonnière. En 1982 et 1983 on y avait découvert des habitats et des sépultures néolithiques et protohistoriques et un habitat mérovingien étudié par Marc Barbier. En 1984-1985, les recherches se sont poursuivies et ont porté sur environ 4.000 m² sur lesquels on a trouvé 300 trous de poteaux, 6 fours domestiques, une quinzaine de fosses et trois puits. Ces derniers sont de grandes fosses tronc-coniques de 4 à 6 m de diamètre, 3,9 m de profondeur renfermant des coffrages de chêne. La construction de l'un des puits est datée par dendrochronologie de 714-725. — Responsable de la fouille : D. Perrugot.

Source : Archéologie médiévale, 1986, CRAM, Caen.

INFORMATIONS GENERALES

◆ **Auxerre :** La maison natale de Marie Noël est préservée mais pas ce qui l'entoure... menacé par un projet immobilier. La commission supérieure des sites vient de proposer l'inscription de la maison, de la cour et du jardin à l'Inventaire supplémentaire.

◆ **Laduz :** Un musée de l'outil et des métiers disparus a été créé dans tout un ensemble de vieux bâtiments ruraux.

Autoroute A 6 : Un « soleil » d'acier de 53 m de haut, dû au sculpteur B. Vernet, va être dressé en bordure de l'autoroute entre Nemours et Auxere.

◆ **Saint-Sauveur-en-Puisaye :** Le château abritera un musée consacré à Colette où sera reconstitué l'appartement où elle vécut ses dernières années grâce à la donation par sa fille du mobilier, objets et documents qui l'entouraient au Palais-Royal à Paris. Ouverture prévue en 1988.

◆ **Colloque sur la mosaïque ancienne, 5-12 sept. 1987.** Bath (Angleterre) 5^e Colloque international : Peter Johnson, Coach House, Littlecote Park, Hungerford. Berks, RG 17 OSU, Grande-Bretagne.

◆ **Congrès de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes.** Il aura lieu à Semur-en-Auxois du 15 au 17 mai 1987, avec pour thème principal de travail : « Les préliminaires de la Révolution de 1789 ». Nous tenons le programme complet à la disposition de nos collègues.

En 1988, il se tiendra à Beaune, du 3 au 5 juin, pour le 10^e anniversaire du Centre beaunois d'études historiques, sur le thème « Autour du baron de Joursanvault ».

G. D.

